

BOUYGUES

Rapport annuel **2002**
Document de référence



Assemblée générale mixte du 24 avril 2003

BOUYGUES

Message du Président	2	Informations juridiques et financières	Les comptes
<i>50 ans de croissance</i>	4		Comptes consolidés
<i>L'équipe dirigeante</i>	6	Gouvernement d'entreprise	Bilan 82
<i>Bouygues et ses actionnaires</i>	8	Fonctionnement du conseil d'administration 62	Compte de résultat 83
<i>Chiffres clés</i>	9	Informations sur les administrateurs 63	Tableau de financement 84
		Fonctionnement des comités mis en place par le conseil 67	Notes 85
L'activité du Groupe		Rémunérations des mandataires sociaux 67	Comptes individuels
Télécoms		Stock-options 69	Bilan 113
Bouygues Telecom 16		Contrôle 70	Compte de résultat 114
Médias			Tableau des flux de trésorerie 114
TF1 20		Actionnariat	Notes 115
Services		Principaux actionnaires 71	Assemblée générale mixte du 24 avril 2003
Saur 24		Pactes d'actionnaires 72	Ordre du jour 124
Construction		Bourse	Rapport du conseil d'administration
Bouygues Construction 28		Le marché des titres Bouygues en 2002 73	et exposé des motifs sur les résolutions présentées à l'assemblée générale mixte 124
Routes		Évolution des cours de Bourse et du volume de transactions 74	Rapport spécial du conseil d'administration
Colas 32		Capital	sur les options de souscription ou d'achat d'actions 125
Immobilier		Généralités 75	Rapports des commissaires aux comptes
Bouygues Immobilier 36		Plan d'épargne des salariés 76	Rapport général sur les comptes annuels 126
Bouygues SA		Options de souscription d'actions 77	Rapport sur les comptes consolidés 126
		Obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou échange en actions existantes 77	Rapport spécial sur les conventions réglementées 127
Informations environnementales et sociales		Nombre total d'actions pouvant être créées 77	Rapport sur la réduction du capital par annulation d'actions achetées 130
L'environnement	40	Rachat d'actions Bouygues 77	Rapport sur les autorisations d'augmentation de capital en cas d'offre publique d'achat et/ou d'échange portant sur les titres de la société 131
Les hommes	43	Résultats de Bouygues SA	Projet de résolutions 132
La sécurité et la santé	46	Dividende 78	
La société civile	48	Résultats au cours des cinq derniers exercices 79	
La recherche et l'innovation	50	Informations juridiques	
Les risques	52	Généralités 80	
		Statuts 80	
		Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques 80	

Le présent document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 7 avril 2003, conformément au règlement n° 98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération de Bourse.



Le Groupe a connu une très bonne année 2002 avec une forte progression de ses résultats, un renforcement dans ses métiers Télécoms-Médias et le maintien d'une structure financière équilibrée. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 22,2 milliards d'euros (+ 9 %). A périmètre et change constants (Bouygues Telecom à 100 % en 2001 et 2002, Bouygues Offshore sur les seuls premiers semestres), la hausse du chiffre d'affaires ressortirait à 4 %. L'Ebitda (2 260 M€) progresse de 35 % et le résultat d'exploitation (1 058 M€) de 21 % grâce aux performances de Bouygues Telecom et de Saur. Le résultat net part du Groupe atteint un niveau record, à 666 millions d'euros (+ 94 %). Il intègre une plus-value de 347 millions d'euros liée à la cession de Bouygues Offshore. Hors cette plus-value sur un actif créé et développé par Bouygues, le résultat net récurrent est aussi à un niveau record de 319 millions d'euros (+ 27 %).

Nous avons vu se concrétiser en 2002 les efforts très importants que nous avons demandés à nos collaborateurs et à nos actionnaires depuis notre décision de nous lancer dans la téléphonie mobile. Je rappelle que nous avons fait, dans ce domaine, quatre choix fondamentaux :

- **En 1994**, nous avons estimé que la téléphonie mobile, activité nouvelle pour Bouygues, serait rapidement profitable et que tout en étant le troisième opérateur sur le marché français, nous aurions une taille suffisante pour être un compétiteur efficace. J'ai toujours eu la conviction que pour réussir, la taille n'est pas essentielle. Il importe d'être créatif, au service de ses clients.

- **En 1998**, nous avons considéré que l'idée de convergence entre les téléphonies fixe et mobile n'avait pas de fondement. Nous avons donc fait le choix de nous concentrer sur la téléphonie mobile sans chercher à être aussi présent sur le fixe.
- **En 2000**, est née la folie de l'UMTS. Face au mouvement général irraisonné des opérateurs européens, ma décision de ne pas répondre à l'appel à candidature en janvier 2001 a d'abord été jugée iconoclaste. Puis, en fonction des nouvelles conditions proposées par le Gouvernement, nous avons étudié le dossier avec le souci de l'intérêt de nos clients et de nos actionnaires, de l'avenir de Bouygues Telecom et en fonction de la rentabilité attendue.
- **En 2002**, l'exemple i-mode au Japon nous est apparu comme la meilleure manière de développer rapidement le multimédia mobile sur le réseau de Bouygues Telecom. Nous avons lancé i-mode en France pour offrir des services variés, simples d'utilisation et bon marché, qui ont connu immédiatement un grand succès.

Les résultats de Bouygues Telecom et leur impact positif sur le Groupe résultent de ces choix stratégiques opérés depuis plusieurs années. Je me réjouis que nous commençons à en récolter les fruits. Avec un bénéfice net de 130 millions d'euros contre une perte de 61 millions d'euros en 2001, Bouygues Telecom génère un cash-flow libre de 410 millions d'euros.

Tandis que Bouygues Telecom a franchi une étape décisive et que TF1 a conforté sa position de première chaîne généraliste, les métiers de la construction ont connu une année contrastée, marquée par les excellentes performances de Colas et de Bouygues Immobilier et les difficultés rencontrées par quelques grands chantiers de BTP à l'international.

Sur le plan stratégique, outre le renforcement de Bouygues dans le capital de Bouygues Telecom de 54 % en janvier 2002 à 67 % en octobre 2002, puis 73 % en mars 2003, nous avons aussi pris d'autres décisions importantes : la cession de Bouygues Offshore, la réorganisation de notre activité BTP et la montée de TF1 dans TPS (66 %). Chaque fois, le conseil d'administration de Bouygues a étudié, partagé et encouragé ces décisions. Nous avons décidé de ces stratégies en entrepreneur responsable. Nous sommes en effet soucieux de la confiance de nos clients, de l'intérêt de nos actionnaires et de la pérennité de nos entreprises.

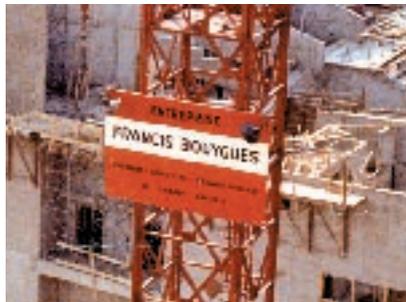
En 2003, le groupe Bouygues aborde l'avenir en bonne santé avec des collaborateurs compétents et motivés. Les stratégies de tous nos métiers sont claires. Face à des perspectives politiques et économiques mondiales très incertaines qui nous font redoubler de vigilance, nous saurons nous montrer sélectifs dans nos investissements, soucieux d'améliorer nos marges dans toutes nos activités. Grâce aux choix ambitieux et prudents que nous avons faits depuis des années, le résultat net récurrent du Groupe en 2003 devrait à nouveau progresser.

Le 10 avril 2003

Martin Bouygues
Président-directeur général



50 ans de croissance ininterrompue



En **1952**, est créée l'Entreprise Francis Bouygues, spécialisée dans les travaux industriels et le bâtiment en région parisienne. L'activité s'étend rapidement à l'immobilier et à la préfabrication. Par l'acquisition d'entreprises régionales, Bouygues tisse un réseau qui couvre progressivement l'Hexagone.

En **1963**, Francis Bouygues crée l'Ordre des Compagnons du Minorange pour promouvoir le goût du travail bien fait et constituer une élite parmi les personnels de chantier. Cinquante ans plus tard, cette institution continue de se développer et de faire vivre ses valeurs professionnelles et morales.

En **1970**, l'action Bouygues est introduite à la Bourse de Paris.

En **1972** est créé le logo Bouygues. La même année, avec la construction du Parc des Princes à Paris, Bouygues entre dans la catégorie des grands entrepreneurs aptes à réaliser des ouvrages complexes. L'entreprise réalise alors ses premiers chantiers à l'international, notamment le stade olympique de Téhéran en Iran. Ses filiales africaines, notam-

ment la Setao en Côte d'Ivoire, inaugurent une politique d'implantations locales à l'étranger. En France, Bouygues réalise la tour Fiat qui est alors la plus haute tour de La Défense, et le Palais des Congrès de Paris.

En **1974**, Bouygues crée Bouygues Offshore, spécialisée dans les travaux maritimes et parapétroliers. Cette filiale, qui acquerra un savoir-faire incontesté, sera introduite à la Bourse de Paris et de New York en 1996, à 40 % de son capital, puis cédée en 2002 à Saipem, partenaire depuis 1995.

En **1978**, est lancée l'activité de maisons individuelles sur catalogue, Maison Bouygues, qui sera cédée en 1992.

Dans les années 80, Bouygues se renforce dans son métier d'origine, la construction, et se diversifie progressivement dans les services et la communication.

En **1984**, Bouygues prend le contrôle de Saur, société de distribution d'eau, essentiellement implantée en France dans les zones rurales, et de Etde, société de travaux d'équipements électriques.

En **1986**, avec l'acquisition du groupe Screg (Colas, Screg, Sacer) spécialisé dans les travaux routiers, le groupe Bouygues devient numéro un mondial de la construction.

En **1987**, à l'occasion de la privatisation de TF1, Bouygues est retenu comme opérateur de la première chaîne de télévision française.

En **1988**, le Groupe s'installe à Saint-Quentin-en-Yvelines, dans son nouveau siège.



Pendant cette période, de prestigieux chantiers sont réalisés. En France, l'aéroport 2 de Roissy, la tour Elf de La Défense, le musée d'Orsay à Paris, la Grande Arche de La Défense, le pont de l'île de Ré, le Parlement européen de Strasbourg... A l'étranger, le pont de Bubiyan au Koweït, l'université de Riyadh en Arabie Saoudite (le plus grand chantier de bâtiment du monde), la Grande Mosquée Hassan II à Casablanca et l'aéroport d'Agadir au Maroc, plusieurs universités à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire et de grands ouvrages à Hong Kong.

Francis Bouygues est élu Manager de l'année en 1982 par le *Nouvel Economiste*.

En **1989**, Francis Bouygues remet son mandat de président au conseil d'administration de Bouygues. Sur sa proposition, Martin Bouygues est nommé Président-directeur général du Groupe.



Sous l'impulsion de Martin Bouygues, le Groupe poursuit son développement.

Bouygues Construction réalise de grands chantiers : le pont de Normandie, la Bibliothèque de France, les viaducs d'Avignon, le stade Charléty. A l'étranger, le palais des Congrès de Hong Kong, les complexes présidentiels du Kazakhstan et du Turkménistan, le ministère de l'intérieur britannique à Londres. Parmi les grands ouvrages de travaux publics, après le tunnel sous la Manche, le Front de mer de Beyrouth, le tunnel de Groene Hart aux Pays-Bas, creusé avec le plus grand tunnelier du monde, les travaux sous-fluviaux de Rostock en Allemagne, et des autoroutes en Croatie, Hongrie, Afrique du Sud. Bouygues développe un savoir-faire de concepteur-construc-teur-exploitant qui réalise des montages à



l'expertise financière complexe. Du Stade de France au métro de Sydney, le Groupe est présent sur huit ouvrages en concession dans le monde. En 1990, Bouygues acquiert le groupe de BTP Losinger dont la filiale VSL est le leader mondial de la précontrainte. En 1999, a lieu la filialisation des activités BTP de Bouygues.

Bouygues Immobilier, qui a regroupé ses activités sous une seule marque, profite depuis fin 1997 de la reprise du secteur.

Colas, numéro un mondial de la route, se renforce en Europe et poursuit son développement, notamment en Amérique du Nord par l'acquisition de plusieurs sociétés. En 2000, Bouygues se renforce dans le capital de Colas en montant de 56 % à 96 %.

Bouygues enregistre par ailleurs une forte croissance des métiers de services.

Saur élargit ses activités à la distribution d'électricité en 1991. Puis, la fusion avec Saur de Cise rachetée à Saint-Gobain en 1997 renforce la position du Groupe dans la gestion privée de services publics. Saur acquiert ainsi une nouvelle dimension.

TF1 crée et lance en décembre 1996 le bouquet numérique Télévision Par Satellite TPS, qui diffuse aujourd'hui plus de 170 chaînes. La participation de TF1 atteindra 66 % du capital de TPS en 2002. Parmi les chaînes thématiques de référence de TF1 : Eurosport, première chaîne européenne, contrôlée à 100 % depuis janvier 2001, et LCI, première chaîne d'information en continu créée en 1994. En 2002, TF1 est toujours la première chaîne généraliste européenne par son audience.

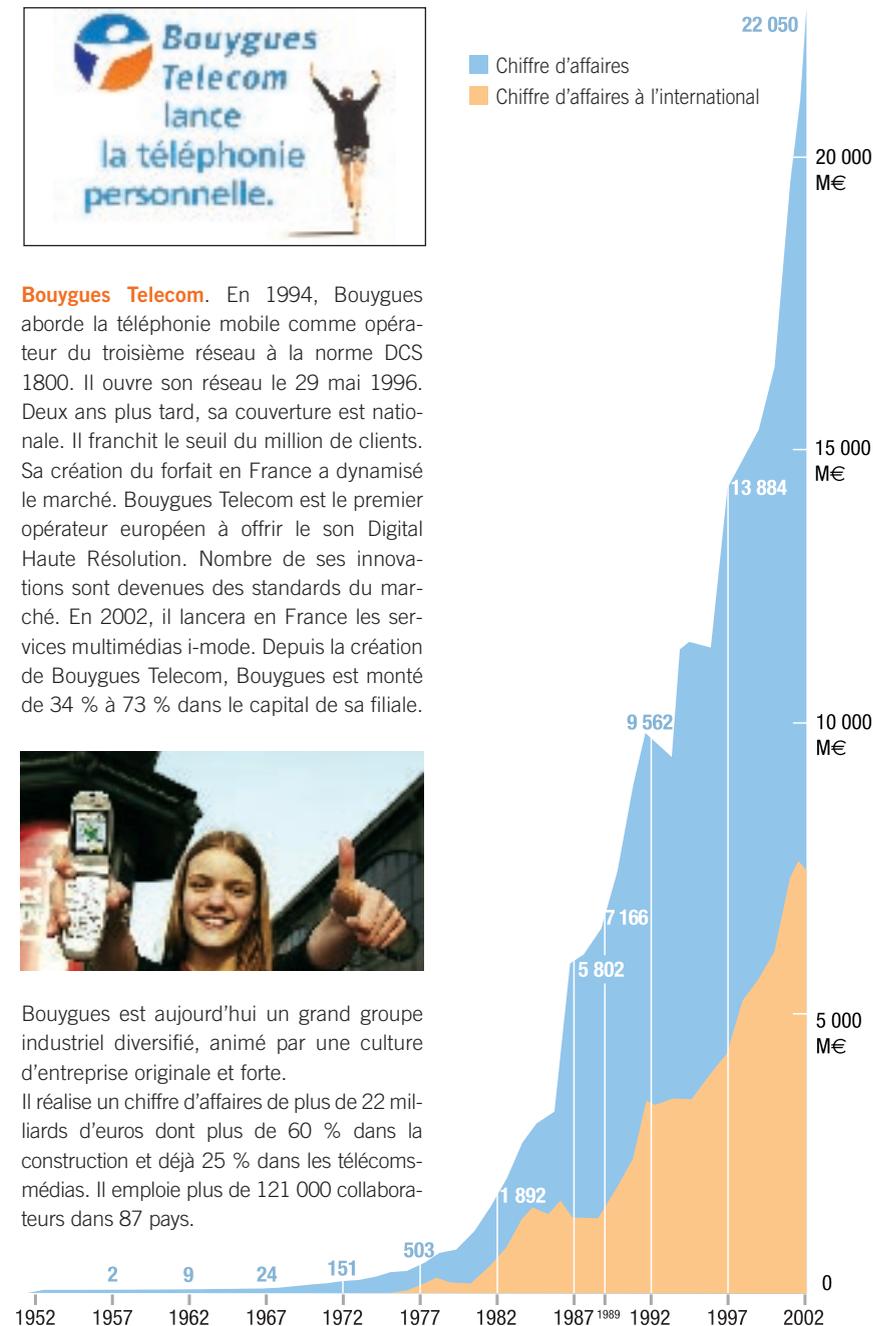


Bouygues Telecom. En 1994, Bouygues aborde la téléphonie mobile comme opérateur du troisième réseau à la norme DCS 1800. Il ouvre son réseau le 29 mai 1996. Deux ans plus tard, sa couverture est nationale. Il franchit le seuil du million de clients. Sa création du forfait en France a dynamisé le marché. Bouygues Telecom est le premier opérateur européen à offrir le son Digital Haute Résolution. Nombre de ses innovations sont devenues des standards du marché. En 2002, il lancera en France les services multimédias i-mode. Depuis la création de Bouygues Telecom, Bouygues est monté de 34 % à 73 % dans le capital de sa filiale.



Bouygues est aujourd'hui un grand groupe industriel diversifié, animé par une culture d'entreprise originale et forte.

Il réalise un chiffre d'affaires de plus de 22 milliards d'euros dont plus de 60 % dans la construction et déjà 25 % dans les télécoms-médias. Il emploie plus de 121 000 collaborateurs dans 87 pays.



L'équipe dirigeante

Les valeurs Bouygues

L'identité de Bouygues est fondée sur des valeurs fortes et communes à toutes les sociétés du Groupe. Elles forment une culture d'entreprise, à travers laquelle Bouygues affirme son originalité et sa différence.

- **Les hommes** constituent la première valeur de nos entreprises
- La confiance et la satisfaction des **clients** sont les conditions de l'existence de toute société
- **La qualité**, clé de la compétitivité, est le critère sélectif par excellence
- **La créativité** permet de proposer aux clients des offres originales
- **La promotion** des hommes est fondée sur la reconnaissance individualisée des mérites
- **La formation** donne aux hommes les moyens d'améliorer leurs performances
- **Les jeunes**, par leur potentiel, forment l'entreprise de demain
- **L'innovation technique** qui améliore les coûts est la base du leadership
- **Les défis** engendrent les progrès
- **L'état d'esprit** des hommes est un levier plus puissant que la seule force technique et économique de l'entreprise

Direction générale



Olivier Poupart-Lafarge
Directeur général délégué

Martin Bouygues
Président-directeur général

Michel Derbesse
Directeur général délégué



Jean-Claude Tostivin
Directeur général adjoint Ressources humaines



Alain Pouyat
Directeur général Informatique et technologies nouvelles



Pierre Daurès
Directeur délégué à la direction générale



Philippe Montagner
Président de Bouygues Telecom



Yves Gabriel
Président-directeur général de Bouygues Construction



Patrick Le Lay
Président-directeur général de TF1



Alain Dupont
Président-directeur général de Colas



Olivier Bouygues
Président de Saur



François Bertière
Président-directeur général de Bouygues Immobilier

Conseil d'administration

Président-directeur général
Martin Bouygues

Administrateurs directeurs généraux délégués

Michel Derbesse
Directeur général délégué

Olivier Poupart-Lafarge
Directeur général délégué

Olivier Bouygues
Directeur général délégué
Gestion de services publics
Représentant permanent de SCDM

Administrateurs

Pierre Barberis
Président-directeur général de VEV

Patricia Barbizet
Directeur général d'Artémis

Madame Francis Bouygues

Georges Chodron de Courcel
Membre du comité exécutif de BNP Paribas

Lucien Duroux
Ancien président du conseil de surveillance
du Crédit Agricole Indosuez

Alain Dupont
Président-directeur général de Colas

Yves Gabriel
Président-directeur général
de Bouygues Construction

Patrick Le Lay
Président-directeur général de TF1

Jean Peyrelevade
Président du conseil d'administration
du Crédit Lyonnais

François-Henri Pinault
Directeur général d'Artémis

Alain Pouyat
Directeur général Informatique
et technologies nouvelles de Bouygues

Michel Rouger
Ancien président du Tribunal
de commerce de Paris

Serge Weinberg
Président du directoire de PPR

**Représentants des fonds communs
de placement des salariés**

Daniel Devillebichot
Représentant les salariés actionnaires

Carmélina Formond
Représentant les salariés actionnaires

Censeurs

Jacques-Henri Gougenheim
(jusqu'au 24 avril 2003)

Philippe Montagner
(à partir du 24 avril 2003)

Comités du conseil

Comité des comptes

Michel Rouger (Président)
Patricia Barbizet
Georges Chodron de Courcel
Jacques-Henri Gougenheim

Comité de sélection des administrateurs

Jean Peyrelevade (Président)
Serge Weinberg

Comité des rémunérations

Pierre Barberis (Président)
Patricia Barbizet

Comité de l'éthique et du mécénat

Lucien Duroux (Président)
Michel Derbesse
François-Henri Pinault

Bouygues et ses actionnaires

Principaux actionnaires

Au 31 mars 2002	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% de droits de vote
SCDM (1)	50 977 316	14,80	93 458 179	22,36
Artémis (2)	27 006 518	7,84	34 496 758	8,25
Salariés Bouygues	34 881 426	10,13	56 574 168	13,54
Groupe Arnault (3)	17 139 940	4,98	17 139 940	4,10
Crédit Agricole	4 192 126	1,22	4 192 126	1,00
Mme F. Bouygues	5 290 034	1,54	10 580 068	2,53
BNP Paribas	4 174 995	1,21	6 433 265	1,54
Crédit Lyonnais	1 535 715	0,45	1 535 715	0,37
Bouygues (4)	7 920 837	2,30	-	-
Public	191 265 752	55,53	193 571 142	46,31
Total	344 384 659	100,00	417 981 361	100,00

(1) SCDM est une société contrôlée par Martin Bouygues et Olivier Bouygues

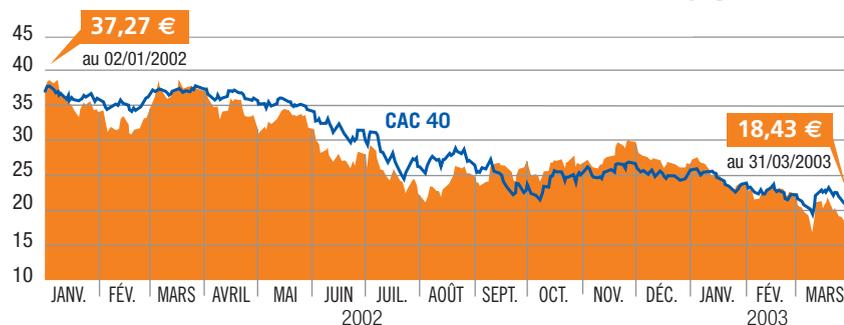
(2) Artémis est une société du groupe Pinault qui contrôle Tennessee et Amark, les sociétés actionnaires directes de Bouygues

(3) déclaration du 14 juin 2002

(4) actions auto détenues à la suite de la mise en œuvre d'un programme de rachat

L'évolution de l'actionnariat au cours des trois dernières années est présentée page 71, la date de référence utilisée étant le 31 décembre.

Evolution du cours de l'action Bouygues



Information des actionnaires

Calendrier prévisionnel de diffusion des informations financières

- 24 avril 2003 : assemblée générale des actionnaires
- 30 avril 2003 : paiement du dividende
- 6 mai 2003 : publication du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2003
- 18 juin 2003 : publication des résultats du 1^{er} trimestre 2003
- 12 août 2003 : publication du chiffre d'affaires du 2^e trimestre 2003
- 10 septembre 2003 : publication des résultats du 1^{er} semestre 2003
- 12 novembre 2003 : publication du chiffre d'affaires du 3^e trimestre 2003
- 17 décembre 2003 : publication des résultats du 3^e trimestre 2003
- 10 février 2004 : publication du chiffre d'affaires du 4^e trimestre 2003
- 24 février 2004 : publication des résultats de l'exercice 2003

La société met à la disposition de ses actionnaires des informations générales, économiques et financières sur le site internet : www.bouygues.com

Responsables de l'information financière

Michel Madesclaire
directeur financier

Anthony Mellor
directeur adjoint

Tél. : 01.30.60.35.72

Tél. : 01.30.60.22.77

Fax : 01.30.60.31.40

Fax : 01.30.60.31.40

E-mail : mmd@bouygues.com

E-mail : amellor@bouygues.com



Les chiffres clés

Principales données consolidées	10	Répartition du résultat net par métier	12
Principaux éléments des comptes consolidés	10	Compte de résultat consolidé	12
Activité par métiers	11	Résultat consolidé du Groupe par action (ajusté)	13
Activité par zones géographiques	11	Investissements	13
Répartition du résultat d'exploitation par métier	12	Organigramme simplifié du groupe Bouygues	14

Principales données consolidées

(en millions d'euros)	2000	2001	2002	2002/2001
Chiffre d'affaires consolidé	19 060	20 473	22 247	+ 9 %
dont international	7 062	7 607	7 195	- 5 %
Ebitda (1)	1 474	1 680	2 260	+ 35 %
Résultat d'exploitation	812	876	1 058	+ 21 %
Bénéfice net part du Groupe	421	344	666	+ 94 %
Bénéfice net récurrent (2)	149	251	319	+ 27 %
Capacité d'autofinancement	1 213	1 135	1 713	+ 51 %
Cash-flow libre (3)	525	278	921	x 3,3
Capitaux propres	5 168	5 503	6 379	+ 16 %
Dette financière nette	967	1 124	3 201	x 2,8
Capitalisation boursière	16 302	12 715	9 060	- 29 %
Dividende net ajusté	0,36	0,36	0,36	=
Effectifs (en nombre)	118 892	125 034	121 604	- 3 %

(1) résultat d'exploitation majoré des amortissements nets et des provisions nettes sur les actifs immobilisés corporels et incorporels

(2) bénéfice net récurrent calculé hors opérations exceptionnelles et cessions significatives de participations

(3) capacité d'autofinancement nette de la variation de besoin en fonds de roulement, moins les investissements nets d'exploitation

L'année 2002 a été marquée par une forte progression des résultats, le renforcement de Bouygues dans ses métiers Télécoms-Médias et le maintien d'une structure financière équilibrée.

Le chiffre d'affaires consolidé de Bouygues s'établit à 22,2 milliards d'euros en 2002, en progression de 9 % par rapport à l'année précédente. A périmètre et change constants (incluant notamment Bouygues Telecom à 100 % en 2001 et 2002, et Bouygues Offshore sur les seuls premiers semestres), la hausse du chiffre d'affaires ressortirait à 4 % dont 2 % à l'international et 5 % en France.

Les différents indicateurs de rentabilité progressent plus rapidement que le chiffre d'affaires : l'Ebitda augmente de 35 %, le résultat d'exploitation de 21 %. Le bénéfice net (part du Groupe) atteint un niveau record, à 666 millions d'euros,

en accroissement de 94 % par rapport à l'année précédente. Il intègre une plus-value de 347 millions d'euros liée à la cession de Bouygues Offshore en juin 2002. Hors cette plus-value sur un actif créé et développé par Bouygues, le résultat net récurrent est en hausse de 27 %, également à un niveau record de 319 millions d'euros. Cette croissance de la rentabilité provient notamment de la montée en puissance de Bouygues Telecom, désormais rentable.

La structure financière de Bouygues en 2002 est demeurée saine avec un ratio d'endettement limité à 50 %. Bouygues a conservé sa notation A- avec perspective stable, délivrée par Standard and Poor's. La capacité d'autofinancement est en hausse de 51 %. La génération de cash-flow libre, en forte progression à 921 millions d'euros, est à comparer à 278 millions d'euros en 2001.

Principaux éléments des comptes consolidés

(en millions d'euros)	31/12/00	31/12/01	31/12/02	2002/2001
Capitaux propres	5 168	5 503	6 379	+ 16 %
Provisions	2 002	1 909	1 882	- 1 %
Dettes financières	3 028	3 081	4 825	+ 57 %
Capitaux permanents	10 198	10 493	13 086	+ 25 %
Actif immobilisé	8 381	9 275	12 357	+ 33 %
Fonds de roulement	1 817	1 218	729	- 40 %
Trésorerie disponible	2 061	1 957	1 624	- 17 %
Dette financière nette de la trésorerie disponible	967	1 124	3 201	
Dette financière nette/capitaux propres	19 %	20 %	50 %	

La situation financière du Groupe reste très solide en 2002. Les capitaux propres atteignent 6,4 milliards d'euros : l'endettement net a progressé de 1,1 milliard d'euros à 3,2 milliards en 2002. Le ratio dette nette/capitaux propres, à 50 %, atteste de la politique financière rigoureuse de Bouygues.

L'évolution de l'endettement au cours de l'année 2002 a pour origine les investissements réalisés par Bouygues pour se renforcer dans ses métiers (renforcements dans le capital de Bouygues Telecom, acquisition de 41 % de TPS par TF1), ainsi que les conséquences comptables de ces investissements stratégiques (essentiellement la consolidation glo-

bale de Bouygues Telecom à 100 % en 2002 contre une intégration proportionnelle à 54 % en 2001, l'intégration proportionnelle à 66 % de TPS en 2002 contre une mise en équivalence en 2001).

Le fonds de roulement positif à 729 millions d'euros, la trésorerie disponible de 1,6 milliard d'euros, le montant des lignes de crédit non utilisées de 3,2 milliards d'euros, et l'étalement dans le temps de l'échéancier de la dette donnent une bonne aisance financière. Bouygues dispose de ces atouts pour accroître sa rentabilité et poursuivre son développement.

Activité par métiers

(en millions d'euros)	2000	2001	2002	2002/2001	2003 (p)	2003/2002
Télécoms-Médias	3 301	3 711	5 540	+ 49 %	5 900	+ 6 %
Bouygues Telecom (1)	1 090	1 434	2 932	n.s.	3 190	n.s.
(Bouygues Telecom à 100 %)	2 030	2 670	2 932	+ 10 %	3 190	+ 9 %
TF1	2 211	2 277	2 608	+ 15 %	2 710	+ 4 %
Services - Saur	2 388	2 487	2 514	+ 1 %	2 520	=
Construction	13 346	14 248	14 170	- 1 %	13 020	- 8 %
Bouygues Construction	5 948	6 041	5 511	- 9 %	4 530	- 18 %
Colas	6 475	7 286	7 376	+ 1 %	7 350	=
Bouygues Immobilier	923	921	1 283	+ 39 %	1 140	- 11 %
Autres activités	25	27	23	n.s.	20	
Total chiffre d'affaires	19 060	20 473	22 247	+ 9 %	21 460	- 4 %
dont international	7 062	7 607	7 195	- 5 %	6 380	- 11 %

(1) Bouygues Telecom consolidé à 54 % en 2000 et 2001, à 100 % en 2002

Le chiffre d'affaires total de Bouygues Telecom a connu en 2002 une croissance de 10 %, atteignant 2,9 milliards d'euros. La progression du chiffre d'affaires net récurrent (hors ventes de téléphones et impayés déduits) est soutenue, à 17 % (2,7 milliards d'euros en 2002). Cette croissance provient principalement de l'activité forfait et du développement des services, notamment des SMS.

TF1 enregistre une augmentation de son chiffre d'affaires de 15 %, grâce à ses activités de diversification et à l'intégration proportionnelle de TPS. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires consolidé aurait crû de 4 % et l'activité diversification de 9 %. Dans un contexte économique difficile, TF1 démontre sa capacité de résistance avec une progression de la publicité de 1 %.

L'activité de Saur est en très légère croissance (+ 1 %) avec une progression de 5 % en France et une diminution à l'international liée à la réduction du périmètre.

L'ensemble des activités du pôle Construction est en faible recul, en raison de la cession de l'activité Bouygues Offshore en juin 2002. Les activités de BTP décroissent, mais sont stables à périmètre comparable. Colas a gardé un niveau d'activité élevé (+ 1 %) à la fois en France et à l'international, malgré un effet de change défavorable lié au dollar. Bouygues Immobilier a connu une excellente année 2002 (+ 40 %), tant dans le logement que dans l'immobilier d'entreprise.

En 2003, le chiffre d'affaires total du Groupe devrait s'élever à 21,5 milliards d'euros, soit - 4 %, et - 1 % à périmètre comparable. Dans un contexte économique incertain, le pôle Construction se contractera légèrement (- 4 % à périmètre comparable) avec des carnets de commandes demeurant à des niveaux élevés. Les activités Médias et surtout Télécoms gardent des perspectives favorables.

Activité par zones géographiques

(en millions d'euros)	Saur	Construction	Autres	Total
Afrique	442	1 031	-	1 473
Asie / Pacifique	5	1 003	22	1 030
Etats-Unis / Canada	9	1 472	8	1 489
Europe de l'Ouest	347	1 398	165	1 910
Europe de l'Est	45	962	9	1 016
Autres	2	135	7	144
Total 2000	850	6 001	211	7 062
Afrique	481	1 087	1	1 569
Asie / Pacifique	6	822	19	847
Etats-Unis / Canada	13	1 744	6	1 763
Europe de l'Ouest	329	1 700	196	2 225
Europe de l'Est	54	978	27	1 059
Autres	-	134	10	144
Total 2001	883	6 465	259	7 607
Afrique	516	1 058	-	1 574
Asie / Pacifique	5	432	23	460
Etats-Unis / Canada	-	1 716	4	1 720
Europe de l'Ouest	279	1 969	207	2 455
Europe de l'Est	33	748	33	814
Autres	2	159	11	172
Total 2002	835	6 082	278	7 195
Afrique	509	677	-	1 186
Asie / Pacifique	-	373	25	398
Etats-Unis / Canada	-	1 610	5	1 615
Europe de l'Ouest	299	1 756	190	2 245
Europe de l'Est	32	668	30	730
Autres	-	206	-	206
Total 2003 (p)	840	5 290	250	6 380

A l'international, le pôle Construction et Saur réalisent l'essentiel du chiffre d'affaires. En 2002, le BTP a poursuivi sa montée en puissance en Europe de l'Ouest, notamment au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, alors que la zone Asie / Pacifique

a accentué son ralentissement. Colas a gardé un bon niveau d'activité en Amérique du Nord, malgré une incidence de change défavorable, ainsi qu'en Europe de l'Ouest.

Répartition du résultat d'exploitation par métier

(en millions d'euros)	2000	2001	2002	2002/2001
Résultat d'exploitation				
Télécommunications (1)	(105)	28	305	n.s.
Médias	422	375	293	- 22 %
Services (Saur)	116	85	108	+ 27 %
Construction	397	413	385	- 7 %
Holding et autres activités	(18)	(25)	(33)	n.s.
Total résultat d'exploitation du Groupe	812	876	1 058	+ 21 %

(1) Bouygues Telecom consolidé à 54 % en 2000 et 2001 et à 100 % en 2002

Le résultat d'exploitation du Groupe est en forte hausse de 21 % à 1,1 milliard d'euros, grâce à l'amélioration des performances de Bouygues Telecom et Saur. Bouygues Telecom a multiplié par six son résultat d'exploitation, passant de 53 millions d'euros (à 100 %) à 305 millions d'euros, en raison de la montée en puissance de son chiffre d'affaires, d'une gestion rigoureuse de ses coûts et

d'une politique commerciale orientée vers les clients à forte valeur. TF1 a souffert de la conjoncture publicitaire, avec une baisse de son résultat d'exploitation de 22 %. Saur a amélioré son exploitation en France. Le résultat d'exploitation du pôle Construction recule de 7 % en raison de chantiers difficiles dans le BTP à l'international, et malgré la bonne performance de Bouygues Immobilier et Colas.

Répartition du résultat net par métier

(en millions d'euros)	2000	2001	2002	2002/2001
Résultat net par métiers				
Télécommunications (1)	(149)	(37)	75	n.s.
Médias	100	87	64	- 26 %
Services (Saur)	22	22	23	=
Construction	259	242	350	+ 45 %
Holding et autres activités	189	30	154	n.s.
Total résultat net du Groupe	421	344	(2) 666	+ 94 %

(1) résultat pris à 54 % jusqu'au 30 mars 2002, à 64,5 % jusqu'au 30 septembre 2002 et à 67 % au-delà

(2) dont 347 M€ de plus-value sur la cession de Bouygues Offshore (140 M€ pour la Construction, 207 M€ pour la holding)

Le résultat net du Groupe atteint un niveau record en 2002, à 666 millions d'euros, soit un quasi doublement par rapport à 2001. Il inclut une plus-value de 347 millions d'euros, liée à la cession de Bouygues Offshore, dont 140 millions pour la Construction et 207 millions pour la holding. Bouygues Telecom franchit une étape décisive

avec son premier exercice bénéficiaire, contribuant à hauteur de 75 millions d'euros au résultat du Groupe. La forte croissance du résultat du pôle Construction (+ 45 %) inclut la plus-value sur Bouygues Offshore, mais aussi les excellentes performances de Colas et Bouygues Immobilier.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2000	2001	2002
Chiffre d'affaires	19 060	20 473	22 247
Résultat d'exploitation	812	876	1 058
Résultat financier	(15)	(149)	(291)
Résultat exceptionnel	15	73	368
Impôt sur les bénéfices	(152)	(268)	(316)
Résultat des sociétés mises en équivalence	7	22	52
Amortissement des écarts d'acquisition	(40)	(44)	(42)
Résultat net de l'ensemble	627	510	829
Résultat net part du Groupe	421	344	666
Résultat net récurrent	149	251	319

Le compte de résultat de Bouygues en 2002 se caractérise par une forte progression du résultat d'exploitation (+ 24 %), une hausse des frais financiers en raison de l'augmentation de l'endettement (liée notamment à l'intégration globale de Bouygues Telecom), un résultat exceptionnel inté-

grant 347 millions de plus-value sur la cession de Bouygues Offshore, et un résultat net part du Groupe qui atteint un niveau record. Hors cette plus-value exceptionnelle, le résultat récurrent, à 319 millions d'euros, progresse de 27 %.

Résultat consolidé du Groupe par action (ajusté)

	2000	2001	2002
Résultat courant du Groupe			
global (M€)	797	727	767
par action (nombre moyen) (€)	2,48	2,18	2,23
par action (fin année) (€)	2,40	2,11	2,23
Résultat net total avant impôts et amortissement des écarts d'acquisition			
global (M€)	819	822	1 187
par action (nombre moyen) (€)	2,55	2,47	3,45
par action (fin année) (€)	2,46	2,39	3,45
Résultat net total avant amortissement des écarts d'acquisition			
global (M€)	667	554	871
par action (nombre moyen) (€)	2,08	1,66	2,53
par action (fin année) (€)	2,00	1,61	2,53
Résultat net part du Groupe			
global (M€)	421	344	666
par action (nombre moyen) (€)	1,31	1,03	1,93
par action (fin année) (€)	1,27	1,00	1,93
Résultat net part du Groupe récurrent			
global (M€)	149	251	319
par action (nombre moyen) (€)	0,46	0,75	0,93
par action (fin année) (€)	0,45	0,73	0,93
Résultat part du Groupe dilué ⁽¹⁾			
par action (fin année) (€)	1,18	0,95	1,84

(1) incluant les stock-options et les obligations convertibles

Le bénéfice net par action double quasiment, passant de 1,03 euro en 2001 à 1,93 euro en 2002. Calculé sur le bénéfice net récurrent (hors

opérations exceptionnelles), cet indicateur progresse fortement de 27 %, atteignant 0,93 euro par action.

Investissements

(en millions d'euros)	2000 Total	2001 Total	2002 Exploitation	2002 Financiers	2002 Total
Télécoms-Médias	790	905	1 170	399	1 569
Télécommunications ⁽¹⁾	576	399	⁽²⁾ 1 088	-	1 088
Médias	214	506	82	399	481
Services - Saur	216	220	195	29	224
Construction	777	640	578	89	667
Autres activités et Bouygues SA	867	186	3	1 155	1 158
Total	2 650	1 951	1 946	1 672	3 618

(1) Bouygues Telecom consolidé à 54 % en 2000 et 2001, à 100 % en 2002

(2) dont la redevance UMTS pour 619 millions d'euros

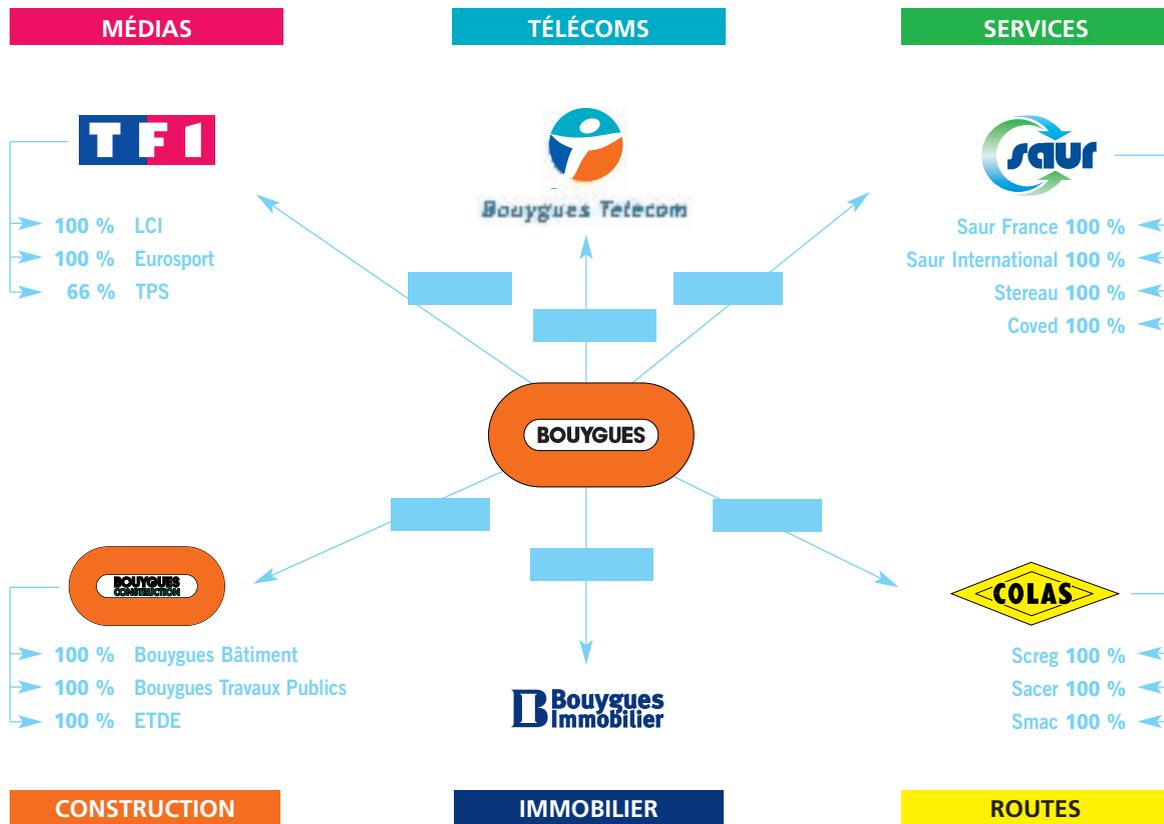
En 2002, l'ensemble des investissements du Groupe est en forte augmentation à 3,6 milliards d'euros.

Les investissements d'exploitation incluent les 619 millions d'euros de la licence UMTS, payés par Bouygues Telecom. Cette licence lui permettra de développer un réseau mobile de troisième génération lorsque le marché sera prêt. Elle assure par ailleurs vingt années de disponibilité des fréquences. Hors cet investissement exceptionnel, le total des investissements d'exploitation

est stable en 2002 par rapport à 2001 : 1,3 milliard d'euros.

Les investissements financiers (1,7 milliard d'euros) progressent significativement. Il s'agit essentiellement de la montée en puissance de TF1 dans le bouquet satellitaire TPS (de 25 % à 66 %, ainsi que du renforcement de Bouygues dans Bouygues Telecom, à l'occasion du rachat des parts de Telecom Italia en février 2002 et de l'augmentation de capital de Bouygues Telecom en septembre 2002).

Organigramme simplifié du groupe Bouygues (en mars 2003)



* 83 % prévus fin 2005



L'activité du Groupe

Télécoms

Bouygues Telecom

16

Médias

TF1

20

Services

Saur

24

Construction

Bouygues Construction

28

Routes

Colas

32

Immobilier

Bouygues Immobilier

36

Bouygues SA

38



Bouygues Telecom

CA 2002 : **2 945 M€**Ebitda : **846 M€**Résultat net : **130 M€**Collaborateurs : **6 400**

Faits marquants

- Février : **Bouygues se renforce dans le capital de Bouygues Telecom** (de 53,7 % à 64,5 %) en reprenant la participation de Telecom Italia dans BDT
- Mars : refonte des gammes **forfaits et cartes prépayées Nomad**
- Juin : obtention auprès de l'ART de **fréquences 900 MHz** dans toute la France, pour améliorer la qualité de service en zones rurales et à l'intérieur des bâtiments
- Septembre : lancement de la **tarification à la seconde** dès la première seconde
- Septembre : ouverture d'un **cinquième centre de clientèle** à Strasbourg
- Septembre : **augmentation de capital de 619 M€**. La part de Bouygues passe à 67,1 %
- Le 15 novembre : **lancement des services multimédias i-mode™**. Pour les développer, Bouygues Telecom avait signé un accord de partenariat avec l'opérateur japonais NTT DoCoMo en avril
- Décembre : attribution à Bouygues Telecom d'une **licence UMTS** en France

Téléphonie multimédia mobile

Créé en 1994, Bouygues Telecom s'est imposé sur le marché de la téléphonie mobile en France. Avec 5,8 millions de clients actifs et une couverture nationale, Bouygues Telecom a connu ses premiers bénéfices en 2002. Après une croissance

très rapide, l'opérateur s'attache désormais à l'accroissement de sa rentabilité. Après avoir racheté une partie de la participation d'E.ON le 5 mars 2003, Bouygues détient de façon directe et indirecte 72,9 % du capital de l'opérateur.

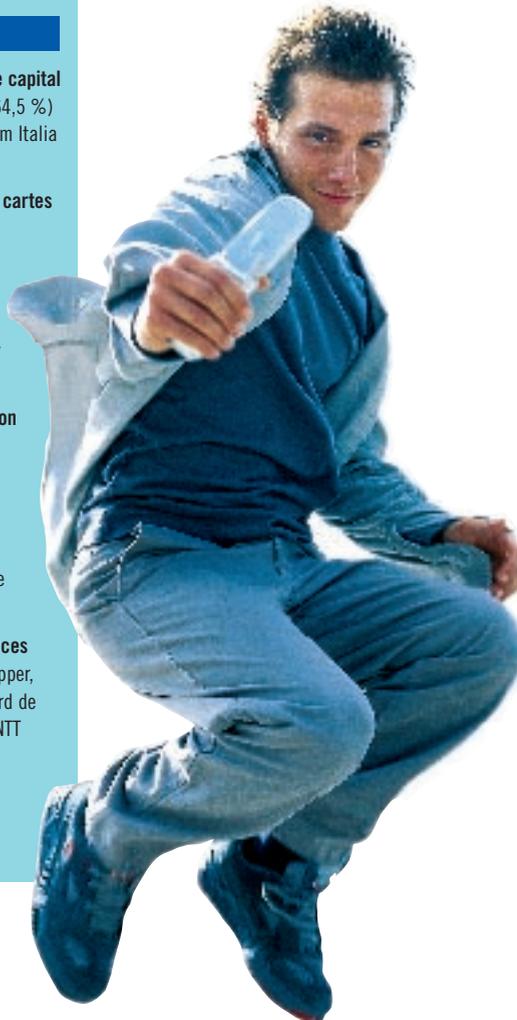
Le marché de la téléphonie mobile a poursuivi sa progression en 2002, dépassant désormais assez largement celui de la téléphonie fixe. Le taux de pénétration globale atteint 64 % de la population française à la fin de l'année. Bouygues Telecom est le troisième opérateur de radiotéléphonie en France avec une part de marché en valeur de 17 %. Son chiffre d'affaires s'accroît de 10 %, s'établissant à 2 945 M€. Cette hausse est due notamment au développement des services et de l'activité Forfait dont le chiffre d'affaires net récurrent est en hausse de 18 %. Bénéficiaire pour la

première fois, le résultat net de l'exercice part du Groupe est de 130 M€, contre une perte de 61 M€ en 2001.

Une politique commerciale audacieuse

En 2002, Bouygues Telecom a poursuivi sa politique consistant à devenir l'opérateur de référence sur le marché de la communication personnelle, en commercialisant des services de qualité, simples et innovants, conçus pour enrichir le quotidien de ses clients. Dans cette perspective, la société a revu en mars la tarification de sa gamme de forfaits et simplifié son offre Prépayé.

Les clients ont le choix, fin 2002, entre trois grandes catégories de forfaits : les "Mini-Forfaits" 45 minutes et 1 h 30 (13 et 22 €), les "Forfaits Evolutifs" de 2 à 10 heures (de 25 à 78 €) et les "Forfaits Millenium" qui proposent, dans le cadre





de séries limitées, les minutes des plages horaires les moins occupées sur le réseau (week-end, heures de déjeuner...), à un prix très intéressant. Le revenu mensuel moyen par client actif (ARPU) s'élève, pour les clients au forfait, à 54,1 euros par mois, stable par rapport à 2001, malgré le poids des mini-forfaits sur le marché et la baisse des tarifs des appels entrants. Fin 2002, le nombre de clients possédant un forfait a fortement progressé pour atteindre 3,6 millions, soit 62 % de la base de clientèle de Bouygues Telecom, contre 47 % en 2001.

L'offre Prépayé a été modifiée pour mieux répondre aux besoins des clients. Il existe désormais trois cartes : "Small" à 12 €, "Medium" à 24 € et "Large" à 44 €.

Bouygues Telecom a diminué la durée de validité des cartes recharges, afin de stimuler l'usage des clients réguliers et réduire le nombre de clients occasionnels. Cette politique s'est traduite mécaniquement par une sortie de la base de clientèle d'un tiers des cartes Sim enregistrées qui s'élèvent fin 2002 à 2,2 millions.

En septembre 2002, Bouygues Telecom a lancé la première carte incluant une facturation dès la première seconde. Son succès a été très

rapide. Cette tarification à la seconde dès la première seconde a été progressivement étendue à l'ensemble de l'offre, hormis les Forfaits Millenium.

i-mode™, l'internet de poche

Bouygues Telecom a signé en avril 2002 un accord de partenariat avec l'opérateur japonais NTT DoCoMo, qui a lancé les services multimédias i-mode™ avec succès dans son pays. Proposé en France dès le 15 novembre 2002 en exclusivité, i-mode™ est déjà reconnu comme une réussite : fin 2002, Bouygues Telecom avait vendu 70 000 terminaux. Moyennant 3 € par mois, qui s'ajoutent à un forfait de deux heures ou plus, les clients accèdent à un bouquet de services simples et utiles.

Certains sont payants, jusqu'à 3 € par mois, et les données (navigation, téléchargement, envoi ou réception d'un e-mail) sont facturées selon leur volume (1 centime par kilo-octet). L'offre de services i-mode™ compte fin 2002 près de 100 sites et ne cesse de s'enrichir avec l'arrivée de nouvelles grandes marques comme Disney et le CIC. On observe parallèlement un décollage des sites non officiels, au nombre de plusieurs centaines. Plus de 600 000 e-mails avaient été échangés fin 2002, démontrant l'adoption réussie de ce mode de communication.

Le modèle économique i-mode™ fiable et équilibré s'inspire de celui du Minitel, réputé pour sa simplicité et sa rentabilité. Bouygues Telecom se rémunère sur le transport des données et sur l'abonnement, et reverse à chaque fournisseur de contenu 86 % du



Chiffre d'affaires : + 10 %

En milliards d'euros

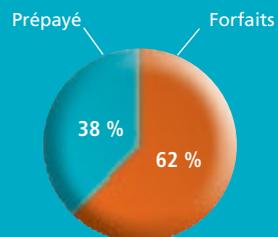


Premiers bénéfices en 2002

Résultat net part du Groupe en millions d'euros



5,8 millions de clients actifs



Un réseau toujours plus dense

Nombre de relais en service en France métropolitaine



Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2002	2001
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 945	2 681
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	305	53
Produits et charges financiers	(150)	(155)
RÉSULTAT COURANT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	155	(102)
Produits et charges exceptionnels	-	3
Impôts sur les bénéfices	(26)	39
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	129	(60)
Dotation aux amortissements	-	(1)
des écarts d'acquisition	-	(1)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	129	(61)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)	130	(61)
Part des intérêts minoritaires	(1)	-

Bilan consolidé au 31 décembre

ACTIF (en millions d'euros)	2002	2001
ACTIF IMMOBILISÉ	3 322	2 808
Stocks et en-cours	103	121
Créances d'exploitation et divers	1 378	1 521
ACTIF CIRCULANT	1 481	1 642
Trésorerie	441	250
TOTAL ACTIF	5 244	4 700
PASSIF (en millions d'euros)	2002	2001
Capital social et réserves	1 350	585
Intérêts minoritaires	3	-
CAPITAUX PROPRES	1 353	585
Autres fonds propres	795	755
CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES	2 148	1 340
Provisions pour risques et charges	54	97
Dettes financières	1 842	2 153
CAPITAUX PERMANENTS	4 044	3 590
PASSIF CIRCULANT	1 115	1 109
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	85	1
TOTAL PASSIF	5 244	4 700

Endettement net
1 486 M€

Dettes nettes sur capitaux propres
69 %

Couverture France

98 %

Couverture internationale

160 pays

Réseau

Près de **10 000** relais
de transmission

SMS échangés en 2002

1,5 milliard (+ 85 %)

Service clients

50 000 appels par jour,
traités par **2 000** conseillers

460 boutiques et clubs

chiffre d'affaires généré par les souscriptions aux services proposés. Le reste (14 %) correspond aux dépenses engagées par l'opérateur, dont la facturation et les encaissements.

Plus de clients professionnels

Bouygues Telecom Entreprise a fait évoluer son offre avec succès par la mise en place d'abonnements et de réseaux privés d'entreprises. Le lancement d'offres data (agendas, e-mails...) a permis de tester les services intéressants les clients professionnels. Bouygues Telecom Entreprise a aussi gagné des appels d'offres de grands comptes importants (PSA, Matignon, LVMH...), signe de la crédibilité et de la compétitivité de ses offres.

Une capacité accrue du réseau

Bouygues Telecom a poursuivi le déploiement de son réseau. Après l'obtention de fréquences dans

la bande étendue du 900 MHz (appelées fréquences e-gsm), l'opérateur a adapté 1 500 relais de transmission. Bouygues Telecom a ainsi augmenté à la fois sa capacité et sa couverture dans de nombreuses zones, améliorant notablement sa qualité de service dans les zones rurales et à l'intérieur des bâtiments. Lors des campagnes de mesures diffusées en 2002 par l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ART), Bouygues Telecom a remporté les meilleures notes en matière de couverture et de qualité de réseau dans 67 des 92 critères de qualité.

Afin de générer des économies de frais d'exploitation et favoriser la mutualisation des infrastructures, Bouygues Telecom a été le premier opérateur français à conclure un accord pour la cession de la quasi-totalité de son parc de pylônes. Signée avec TDF en juillet 2001, la vente des pylônes a commencé en décembre 2002. Les cessions se dérouleront essentiellement sur les années 2003 et 2004. L'opération comprend le transfert des baux des parcelles où sont installés les pylônes, la cession des pylônes à TDF, puis la location à Bouygues Telecom des emplacements.

Trois filiales en France

Distribution Réseau Boutiques (DRB). Démarré en 1998, le déploiement d'un réseau propriétaire de boutiques, vendant exclusivement des produits et des services de Bouygues Telecom, constitue un axe fort de la stratégie de distribution et de fidéli-



sation de la société. DRB, filiale constituée en 1999, est en charge du développement de ce réseau qui, fin 2002, compte 174 boutiques exploitées par des sociétés autonomes. Elle pilote également un ensemble de clubs (distributeurs non exclusifs des services de Bouygues Telecom) à l'enseigne Bouygues Telecom. Après s'être fortement implantée dans les centres-villes, DRB a effectué en 2002 son entrée dans des centres commerciaux très dynamiques. Sa vocation est de faire du réseau boutiques et clubs l'acteur majeur de la relation de proximité avec les clients. Pour améliorer encore l'accueil de la clientèle dans les boutiques, des tests ont été effectués en présence de conseillers clientèle dans différentes régions. Ces expériences seront étendues en 2003 à l'ensemble du réseau.

Bouygues Telecom Caraïbe (BTC), filiale à 82,9 %, créée en janvier 2000, a ouvert son activité commerciale en décembre de la même année en Martinique, Guadeloupe et ses dépendances, puis Guyane. Proposant des offres adaptées au marché local, ciblées notamment sur les formules pré-payées, elle compte aujourd'hui près de 200 000



clients, dont 59 % en Prépayé. L'année 2002 a été marquée par l'entrée dans son capital d'un partenaire local, Wicom (groupe Loret) auquel Bouygues Telecom a cédé 17,1 % du capital de Bouygues Telecom Caraïbe. Cette dernière a pratiquement achevé le déploiement de son réseau avec une très bonne qualité de couverture. Elle a atteint dès sa deuxième année complète d'exploitation un Ebitda proche de l'équilibre.



Téléciel, grossiste en produits et services de télécommunications, anime et approvisionne les points de vente décentralisés de Bouygues Telecom. Son activité s'est beaucoup développée en deux ans : son chiffre d'affaires s'élève à

75 M€ et son résultat net est resté positif malgré un contexte économique délicat.

Une structure financière solide

Afin de donner à Bouygues Telecom les moyens nécessaires au financement de la redevance UMTS, une augmentation de capital de 619 M€ a été réalisée le 30 septembre 2002.

Au cours de l'exercice 2002, Bouygues Telecom a remboursé 382 M€ (dont 304 M€ par anticipation) faisant passer le montant du crédit de 2 089 M€ à 1 706 M€. Parallèlement, la marge du crédit est progressivement passée de 1,30 % à 0,75 %. Le programme de cession des créances commerciales de Bouygues Telecom signé en 2001 a été mis en œuvre en juillet 2002, pour un montant maximum de 153 M€. Au 31 décembre 2002, l'impact positif sur la trésorerie est de 29 M€.

L'environnement réglementaire

UMTS. Suite à la modification du montant de la redevance pour l'utilisation des fréquences UMTS, Bouygues Telecom a répondu le 16 mai 2002 à l'appel à candidatures de l'ART. Cette autorisation lui a été attribuée par arrêté le 3 décembre 2002. Les nouvelles conditions financières consistent en un paiement initial de 619,2 M€ et un prélève-



ment ultérieur de 1 % du chiffre d'affaires généré par l'activité UMTS.

Interconnexion. Conformément à une décision de l'ART de novembre 2001, les "opérateurs mobiles puissants" ont baissé les charges de terminaison d'appels sur les réseaux mobiles le 1^{er} mars 2002. Bouygues Telecom a appliqué une baisse équivalente de ses tarifs en octobre 2002 pour maintenir sa compétitivité commerciale. Par ailleurs, les discussions concernant l'interconnexion GSM à GSM se sont poursuivies sans aboutir à un accord quant à sa mise en œuvre.

Couverture du territoire. Le Comité interministériel de développement et d'aménagement du territoire du 13 décembre 2002 a décidé que le programme de couverture des "zones blanches" s'appuiera désormais en majorité sur la solution d'itinérance locale, avec un nombre limité de sites en mutualisation d'infrastructures, lorsque cette dernière solution s'avérera économiquement ou techniquement plus pertinente. Bouygues Telecom, qui a fortement contribué à faire évoluer les esprits vers l'itinérance locale, est désormais partie prenante du dispositif, à parité avec ses deux concurrents. Les premiers sites devraient être ouverts à l'itinérance locale fin décembre 2003.

Service universel. L'ART a publié en avril 2002 une décision relative à la mise en conformité du dispositif de calcul du coût net du service universel, notamment en ce qui concerne la prise en compte des avantages immatériels. Suite à cette

décision, les opérateurs ont reçu de l'ART, fin juillet, un appel à règlement des contributions 2002 diminué des remboursements dus au titre des exercices 1997 à 1999. Bouygues Telecom a dûment payé les sommes appelées, mais a néanmoins déposé en septembre 2002 un recours au Conseil d'Etat contre la décision de l'ART, à l'instar de la plupart des autres opérateurs.

Aides d'Etat. Par une décision en date du 12 mars 2003, la Commission européenne a ouvert une procédure d'investigation formelle visant le régime dérogatoire de la taxe professionnelle dont bénéficie France Télécom ainsi que les mesures financières mises en place par l'Etat français au soutien de France Télécom. Dans cette décision, la Commission exprime des doutes sérieux quant à la compatibilité de ces mesures avec le Traité CE.

PERSPECTIVES 2003

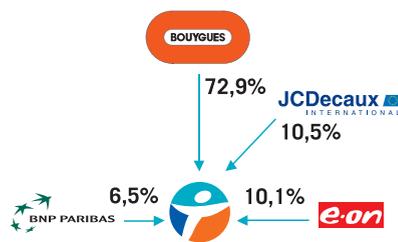
Bouygues Telecom prévoit d'atteindre fin 2003 une croissance d'environ 9 % de son chiffre d'affaires (hors facturation des communications entre réseaux GSM) et 11 % de son chiffre d'affaires récurrent. La société poursuivra durant l'année quatre objectifs majeurs :

- le développement des services multimédias mobiles, i-mode™ en particulier. Celui-ci devrait permettre de générer des revenus additionnels et de proposer aux clients des services utiles, à un coût raisonnable,
- la recherche d'un positionnement sur les segments de marché à forte valeur et les gros consommateurs, en particulier au travers d'offres bien adaptées à leurs usages,
- la poursuite de la recherche de productivité,
- l'amélioration de la rentabilité par une maîtrise accrue des coûts d'exploitation et des dépenses commerciales.

Bouygues contrôle 73 % de Bouygues Telecom

En janvier 2003, E.ON cède à Bouygues 5,8 % du capital de Bouygues Telecom pour 334,4 M€. Après cette opération, la participation de Bouygues s'élève à 72,9 %. E.ON conserve 10,1 % de Bouygues Telecom, mais Bouygues disposant d'une option d'achat jusqu'en octobre 2005 et E.ON d'une option de vente d'octobre 2005 à février 2007, la participation de Bouygues dans Bouygues Telecom pourra atteindre 83 %.

Actionnariat après fusion de Bouygues Telecom - BDT prévue au 1^{er} semestre 2003





Premier groupe de télévision en France

CA 2002 : **2 625 M€**

Ebitda : **428 M€**

Résultat net : **155 M€**

Collaborateurs : **3 500**

Faits marquants

- Succès record pour **Star Academy** : 56,2 % de parts d'audience pour la finale de la deuxième saison, et 7,5 millions de singles et d'albums vendus
- **Coupe du monde de football** : 79 % des individus (4 ans et plus) en France ont vu au moins un des matchs retransmis par TF1
- L'accord signé avec **Miramax** permet à TF1 d'être présente dans tous les segments de l'industrie du cinéma : production, co-production, distribution
- **Réorganisation de la régie publicitaire** afin d'optimiser l'offre de supports sur l'antenne de TF1, les chaînes thématiques et les services interactifs
- **TPS** : nouveau renforcement de TF1 qui en détient, en juillet, 66 %
- Eurosport, LCI, TF6 et TPS Star, sélectionnées pour la **télévision numérique terrestre**

TF1 s'affirme plus que jamais comme le leader des chaînes généralistes en France. Elle poursuit avec succès sa diversification dans l'édition et la distribution de produits dérivés, les activités internet, les chaînes thématiques, la production et la vente de droits audiovisuels, et la télévision payante.



TF1 enregistre en 2002 une hausse de 15 % de son chiffre d'affaires qui s'élève à 2,6 Md€. Celui-ci intègre pour la première fois 50 % du chiffre d'affaires de TPS au premier semestre, et 66 % au second. Hors incidence de la consolidation de TPS, il progresse de 4 % grâce au développement des activités de diversification et au redressement des recettes publicitaires en fin d'année.

Le résultat net part du Groupe est en retrait de 26 % à 155 M€ (- 13 % à périmètre comparable). TF1 affiche un résultat d'exploitation de 293,5 M€, en baisse de 22 % (- 10 % à périmètre comparable) et réalise une marge opérationnelle sur produits d'exploitation de 11,1 %.

L'antenne : 95 des 100 meilleures audiences 2002

En maintenant sa part d'audience leader à 32,7 % (1), TF1 réalise une performance notable dans un paysage télévisuel où les concurrents hertziens, excepté France 5, voient leurs parts diminuer. Elle a par ailleurs gagné 1,3 point de part d'audience (32,3 %) sur les publics jeunes, l'une des cibles privilégiées des annonceurs, grâce notamment à l'intégration dans sa grille de programmes de télé-réalité et de nouvelles fictions.

Avec 95 des 100 meilleures audiences de 2002, record qu'elle avait déjà atteint en 1998 et 1999, TF1 conforte encore son leadership. Le palmarès, dominé par l'information, le sport, les fictions et les nouveaux divertissements, reflète les points forts de la chaîne en termes de programmes.

(1) Source Médiamétrie



L'information, un des points forts de la chaîne. Le JT de 20 h : 8,6 millions de téléspectateurs en moyenne

Le journal de 20 heures affiche une stabilité remarquable de ses scores, rassemblant en moyenne 8,6 millions de téléspectateurs chaque soir. Les jeux, les variétés, les magazines d'"infotainment" et la télévision du réel, qui ont bénéficié de la politique d'innovation et de renouvellement lancée en 2001, ont permis d'attirer un public plus large. TF1 a par ailleurs tiré avantage de l'exclusivité des droits de diffusion de la Coupe du monde de football. La popularité de l'événement a généré une hausse sensible de la consommation télévisuelle et un impact positif sur l'image de marque et les audiences de TF1. La finale a réuni 14,8 millions de téléspectateurs.

Le coût de la grille s'est accru de 14,5 % en 2002. Cette hausse, qui intègre les coûts des droits et de la production de la Coupe du monde de football (environ 68 M€), aurait été limitée, hors cet événement, à 5,7 %.



Les deuxièmes saisons de Star Academy et Koh-Lanta ont augmenté leur audience par rapport à 2001

TF1 poursuivra en 2003 le développement à l'antenne de formats qui ont réalisé de bons résultats en 2002, avec notamment la saison 2 de l'Île de la Tentation et les saisons 3 de Star Academy et Koh-Lanta, émissions phares de télé-réalité. La finale de Star Academy a réuni 11,6 millions de téléspectateurs. L'année sera également riche en nouveautés, avec le jeu Zone Rouge en avant-soirée et le lancement de concepts de première ou de seconde partie de soirée (Fear Factor, Sex Bomb, L'Homme Idéal).

La régie publicitaire : légère hausse

En progression de 0,7 %, les recettes publicitaires de la chaîne (1,5 Md€) s'inscrivent dans un contexte économique mitigé.

Le marché publicitaire plurimédia a crû de 3,4 % (2) en 2002. Les investissements publicitaires bruts réalisés en télévision, augmentant de 8,4 %, ont

permis à la télévision d'accroître encore sa part de marché (34,8 %). Fin 2002, les investissements en publicité de la majorité des secteurs étaient en hausse, notamment ceux qui constituent le fonds de commerce de TF1 : l'alimentation (+ 4 %), premier secteur annonceur de la chaîne, la toilette-beauté (+ 12 %) qui réalise la plus forte progression d'investissement chez TF1 (+ 37 M€) et l'entretien, en hausse de 11 %. Parmi ceux qui représentent des relais de croissance, les secteurs culture-loisirs et voyage-tourisme progressent également (de 33 % et 23 %). Deux secteurs reculent néanmoins : l'automobile, de 2 % – les investissements ont cependant nettement repris à partir de juillet 2002 – et les services, en retrait de 19 %.

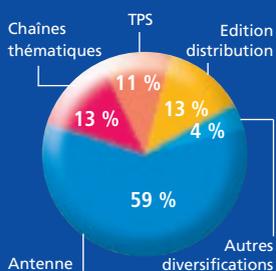
Les chaînes thématiques représentent 8 % des recettes publicitaires brutes de l'offre télévisuelle en France.

(2) Source Sécodip

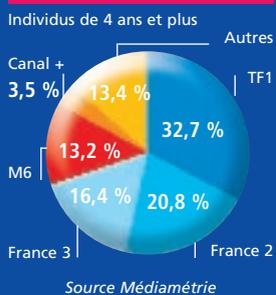
CA : diversification en hausse



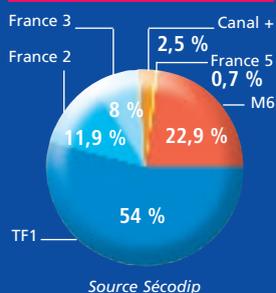
Chiffre d'affaires par activité



Leader en parts d'audience



Leader sur le marché publicitaire



Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	2002	2001*
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 625	2 522
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	293	328
Produits et charges financiers	(30)	(37)
RÉSULTAT COURANT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	263	291
Produits et charges exceptionnels	(4)	3
Impôts sur les bénéfices	(94)	(107)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	165	187
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	(1)	(2)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(9)	(5)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	155	180
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)	155	179
Part des intérêts minoritaires	-	1

Bilan consolidé au 31 décembre

ACTIF (en millions d'euros)

	2002	2001*
ACTIF IMMOBILISÉ	1 232	1 207
Stocks, programmes et droits de diffusion	676	653
Créances d'exploitation et divers	1 176	1 210
ACTIF CIRCULANT	1 852	1 863
Trésorerie	54	33
TOTAL ACTIF	3 138	3 103

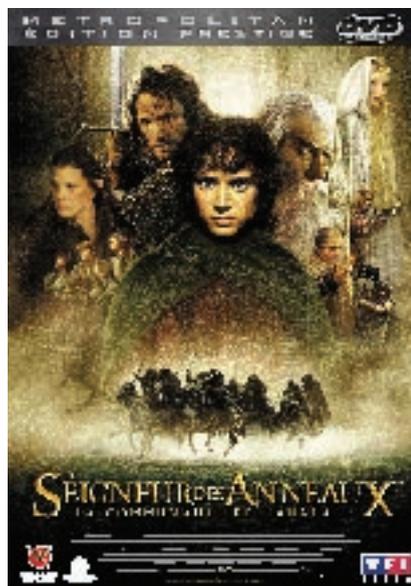
PASSIF (en millions d'euros)

	2002	2001*
Capital social et réserves	806	692
Intérêts minoritaires	1	1
CAPITAUX PROPRES	807	693
Autres fonds propres	-	-
CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES	807	693
Provisions pour risques et charges	140	133
Dettes financières	529	752
CAPITAUX PERMANENTS	1 476	1 578
PASSIF CIRCULANT	1 643	1 505
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	19	20
TOTAL PASSIF	3 138	3 103

* pro forma

Endettement net
494 M€

Dettes nettes sur capitaux propres
61 %



Les activités de diversification : + 38,6 %

Capitalisant sur sa notoriété et son savoir-faire, TF1 a entrepris dès ses débuts une diversification de ses activités, axée sur la création de nouveaux fonds de commerce développés en synergie avec la chaîne. En 2002, les produits d'exploitation générés par la diversification représentent 43,2 %, en progression de 38,6 % à 1 148 M€, grâce notamment à l'intégration proportionnelle de TPS et aux bons résultats de TF1 Vidéo et TF1 Entreprises.

NB : l'activité des filiales de TF1 est analysée ci-dessous à partir des chiffres d'affaires sociaux et non de leur contribution au chiffre d'affaires consolidé, sauf lorsque spécifié.

Edition et distribution

TF1 Entreprises, dont le chiffre d'affaires augmente de 52 % pour atteindre 55 M€, a su profiter des grands succès de l'antenne. Son résultat net s'élève à 15,7 M€ (+ 25 %). TF1 Licences, qui commercialise des licences de marques liées aux programmes, est parvenue à compenser le tassement de son activité traditionnelle avec les relais de croissance que constituent les activités presse, jouets et merchandising. TF1 Interactif a bénéficié de la popularité des émissions Star Academy et Allo Quiz, enregistrant 71,6 millions d'appels (37,3 millions en 2001). TF1 Games a vendu 437 000 boîtes de jeux de société en 2002. Parmi les jeux les plus vendus, Star Academy et Qui veut gagner des millions. TF1 Musique, créée en 2002, a pour vocation de développer des projets discographiques liés à de grands événements, des concepts musicaux originaux, des marques et des personnages dont elle détient les droits.

TF1 Vidéo, premier éditeur français du marché, a vendu 13,5 millions d'unités (dont 68 % de DVD) en 2002. Au palmarès : Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain, Le Seigneur des Anneaux et Tanguy. Le DVD représente désormais près de 60 % du marché français de la vidéo. Le chiffre d'affaires de TF1 Vidéo a augmenté de 23 % à 192 M€. Le résultat courant avant impôt est en hausse de 32 % à 16,4 M€.

Une Musique, filiale d'édition musicale, a vendu au cours de l'année 6,2 millions de disques. Augmentant son chiffre d'affaires de 143 % à 23,3 M€, elle a bénéficié de la bonne santé du marché français. Son résultat s'établit à 2,8 M€.

Téléshopping, opérateur de vente à distance, enregistre une baisse de 8 % de son chiffre d'affaires (72,5 M€). Son marché a connu une année difficile, en recul de 3 % (3). La filiale a également été affectée par le changement d'horaire de l'émission sur TF1 durant la Coupe du monde de football en juin, et par l'arrêt en avril de la chaîne de téléachat Shopping Avenue sur le câble et le satellite. Son résultat net est de 1,1 M€ (- 31 %).

Internet

e-TF1, premier site média français en 2002, a augmenté de 49 % son chiffre d'affaires (11,6 M€). Cette croissance s'explique par la vente de contenus dans le cadre de partenariats avec Bouygues Telecom et le Crédit Agricole, et le développement de nombreux contenus et services payants. Le

(3) Source Fevad à fin novembre 2002.

résultat courant avant impôts s'améliore à - 8,2 M€ (- 15,3 M€ en 2001).

Chaînes thématiques

Fin 2002, TF1 détient directement ou au travers de TPS, treize chaînes thématiques représentant un chiffre d'affaires consolidé de 341 M€, en léger tassement par rapport à 2001 (345 M€) suite au ralentissement du marché publicitaire et à des renégociations défavorables des conditions de diffusion avec les câblo-opérateurs.

Eurosport, numéro un en Europe des chaînes sportives, touche 95,4 millions de foyers fin 2002, représentant une pénétration de 38 % des foyers dans 54 pays. Son chiffre d'affaires s'élève à 300 M€, en légère hausse de 1 %. Leader du marché publicitaire pan-européen, la chaîne a augmenté ses recettes publicitaires de 6 % à 88 M€, grâce notamment à la diffusion des Jeux Olympiques de Salt Lake City et des programmes autour de la Coupe du monde de football. Les recettes de redevances câble et satellite se stabilisent à 191 M€,



la croissance nette du nombre d'abonnés payants (+ 1,8 million) ayant compensé les pertes de chiffre d'affaires liées à la faillite d'ITV Digital en Grande-Bretagne. Le résultat net s'établit à 3,8 M€ (+ 41 %).

Les autres chaînes thématiques (**LCI, Odysée, TF6, Série Club, TV Breizh**) représentent un chiffre d'affaires consolidé de 47 M€ et un résultat net de - 10 M€.

Production et gestion des droits audiovisuels

Trois filiales ont une activité significative :

TF1 International assure la distribution des films de cinéma à caractère international produits par TF1 International Pictures. Son chiffre d'affaires progresse de 17 % (38 M€).

TF1 Films Production a coproduit sept des treize films français ayant dépassé un million de spectateurs en 2002 (*Astérix et Obélix, Monsieur Batignole...*). Elle a coproduit et acheté les droits de première diffusion de 26 longs-métrages. Son chiffre d'affaires est en hausse de 9 % à 53 M€.



Glem, producteur de spectacles et de programmes de divertissement, voit son chiffre d'affaires baisser de 9 % à 69 millions d'euros, en conséquence principalement de la fin de l'exploitation de la comédie musicale *Roméo et Juliette*.

Télévision numérique

TPS, détenue désormais à 66 % par TF1, totalise 1 430 300 abonnés actifs fin 2002. Son chiffre d'affaires s'élève à 500 M€ en croissance de 9,5 %. La perte nette a été réduite de 63 % pour atteindre 36,8 M€.

Fin 2001, TF1 avait signé avec France Télécom et France Télévisions un accord de rachat de leur participation de 25 % dans TPS, pour 195 M€. TF1 détenait ainsi 50 % de TPS. En juillet 2002, TF1 et M6 ont signé un protocole avec Suez concernant le rachat de sa participation de 25 % dans TPS, pour 160 M€ (102,4 M€ pour TF1 et 57,6 M€ pour M6). Liées par un accord d'actionnaires, TF1 et M6 détiennent désormais respectivement 66 % et 34 % du bouquet satellite.

Depuis décembre 2002, un litige oppose TPS, Canal + et la Ligue professionnelle de football à propos de la consultation que cette dernière organise pour l'attribution des droits de diffusion du championnat de France de football.

PERSPECTIVES 2003

TF1 vise à rester leader de la télévision gratuite en France, en confortant la position de sa chaîne généraliste tant en audience qu'en recettes publicitaires. Principale source de cash-flow, celle-ci continuera à contribuer aux développements des pôles de diversification (production, acquisition, distribution et exploitation de contenus), déclinaisons de son savoir-faire en matière de télévision.

Cette année encore, en dépit d'un contexte difficile, TF1 poursuivra ses efforts pour faire de ses offres de complément des références dans leurs thématiques et sur leurs marchés. Elle développera notamment la distribution internationale d'Eurosport et LCI, et créera de nouvelles chaînes pour élargir son offre.

Avec son renforcement dans le capital de TPS en 2002, TF1 cherche à devenir un acteur incontournable de la télévision payante. Cinq fréquences sur la télévision numérique terrestre ont été attribuées à TF1 et TPS : le démarrage commercial pourrait avoir lieu en 2004. TF1 mène par ailleurs, depuis décembre 2002, une expérience de distribution de contenus audiovisuels sur des lignes téléphoniques à haut débit

(ADSL), afin de tester ces nouvelles technologies porteuses d'avenir.

TF1 reste fidèle à sa politique de production, d'acquisition, de distribution et d'exploitation de contenus destinés aux antennes (TF1, chaînes thématiques) ou à d'autres modes d'exploitation. En 2003, l'accord signé avec le producteur américain Miramax produira tous ses effets notamment pour la distribution en salle de films de cinéma, nouveau secteur d'activité dans lequel TF1 entend se développer.

En 2003, TF1 devrait voir son chiffre d'affaires consolidé progresser de 4 % et son chiffre d'affaires publicitaire de 1 à 3 %. Mais il faut rester prudent compte tenu de la faible visibilité et de la forte volatilité des marchés, inquiets des conséquences de la guerre en Irak. TF1 devrait améliorer sensiblement son résultat net consolidé.

TF1 a indiqué le 18 février 2003 qu'elle étudie l'éventualité d'une participation à la reprise du groupe allemand Kirch Média. Cette étude ne préjuge en rien de la décision d'investir ou non en Allemagne, qui sera prise le moment venu par son conseil d'administration.



CA 2002 : **2 516 M€**

Ebitda : **221 M€**

Résultat net : **27 M€**

Collaborateurs : **23 000**

Faits marquants

- **Croissance externe** : acquisition par Stereau de 75 % du capital d'Idagua, société espagnole spécialisée dans le traitement des eaux industrielles
- **International** : renouvellement pour une durée de 50 ans du contrat de production et distribution d'eau potable de la ville de Valence en Espagne ; troubles en Côte d'Ivoire ; poursuite de la crise monétaire en Argentine
- **Travaux** : conception-construction de la station d'épuration des Grésillons dans les Yvelines (300 000 m³/j), premier contrat de Stereau en région parisienne
- **Clientèle** : déploiement sur la région Sud-Ouest de Saur France du logiciel de gestion clientèle, Saphir
- **Propreté** : contrat de collecte des ordures ménagères pour l'agglomération orléanaise (17 communes) et mise en route du centre de tri de Tours (6 500 tonnes/an)
- **Hervé Le Bouc**, qui était président-directeur général de Bouygues Offshore, est nommé directeur général de Saur, en septembre 2002, en remplacement de Yves Gabriel

Gestion de services : eau, énergie, propreté

Implantée dans 18 pays, Saur dessert 52 millions d'habitants ce qui fait d'elle l'un des acteurs majeurs de la gestion déléguée de services publics dans le monde. Réalisant près des trois-quarts de son activité dans les métiers du cycle de l'eau, l'entreprise propose également des services de production et de distribution d'électricité, et de traitement des déchets.

En 2002, Saur a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 Md€, proche de celui de 2001. La croissance organique de ses activités a permis de compenser la baisse liée aux désengagements réalisés en 2001 et 2002.

A périmètre identique, la progression aurait été de 4 %. Le résultat net part du Groupe est bénéficiaire de 27 M€.

Saur France : 53 % de l'activité

Présente essentiellement dans des communes de moins de 100 000 habitants, Saur France est la troisième entreprise de gestion déléguée de services publics en France, avec une part de marché de 13 %. Son chiffre d'affaires consolidé atteint 1 363 M€ en 2002.

Saur France enregistre une légère hausse de 2,5 % de ses activités eau et assainissement, grâce notamment à l'augmentation de 1,7 % des tarifs liée aux formules d'indexation des prix. Saur a achevé de lui transférer ses activités françaises dans ce domaine qui représente désormais 76 % du chiffre d'affaires de Saur France.

L'activité travaux, qui comprend la pose et la réhabilitation de canalisations ainsi que les travaux liés à l'exploitation, constitue 24 % de son activité totale. En 2002, Saur France a transféré à Stereau, filiale d'ingénierie et de travaux de Saur, ses activités de conception-construction de stations de traitement de petite taille.

Saur France a poursuivi l'industrialisation de son activité avec le développement de systèmes d'information structurants tels que Saphir pour la gestion clientèle, et Jade pour la gestion et les





achats. En termes de développement, l'accent a été mis sur les nouveaux services pour les clients industriels (Bonduelle, Danone...).

A l'international

Représentant 33 % du groupe Saur, le chiffre d'affaires consolidé de Saur International s'élève à 829 M€ en 2002, en baisse de 6,4 %. Cette évolution s'explique principalement par les désengagements des sociétés CTSE (République Tchèque), Ecovert (Grande-Bretagne) et Saur Canada, finalisés en 2002. En prenant en compte les chiffres d'affaires des sociétés non consolidées globalement, l'activité de Saur International s'élève à 1 199 M€.

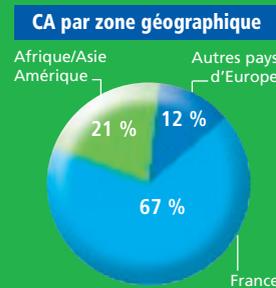
En Europe, l'activité croît pour atteindre 458 M€. Des succès commerciaux ont été enregistrés, avec notamment la conclusion début 2002 par Aguas de Valencia d'un nouveau contrat, d'une durée de

50 ans, pour la production et la distribution d'eau potable de la ville de Valence.

En Espagne, Emalsa, Aguas de Valencia, Gestagua et Sercanarias ont enregistré un chiffre d'affaires de 162 M€.

En Italie, celui de Crea-Sigesa atteint 51 M€. Avec la libéralisation du marché de l'eau, la filiale entend poursuivre son développement en obtenant la gestion de nouveaux bassins hydrauliques.

En Grande-Bretagne, Saur UK, South East Water et Pipeway ont réalisé un chiffre d'affaires de 189 M€. Saur UK a cédé à Bouygues Construction ses activités de propreté et de maintenance de bâtiments, gérées par Ecovert. Elle a par ailleurs mis en œuvre des solutions pour réduire ses coûts de fonctionnement (centres d'appels téléphoniques, paiement des factures par internet, systèmes d'informations d'exploitation accessibles à distance grâce à la technologie du GPRS), pour compenser la baisse



52 millions d'habitants desservis dans le monde

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	2002	2001
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 516	2 494
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	108	85
Produits et charges financiers	(30)	(54)
RÉSULTAT COURANT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	78	31
Produits et charges exceptionnels	(38)	30
Impôts sur les bénéfices	(4)	(18)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	36	43
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	9	5
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(10)	(12)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	35	36
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)	27	33
Part des intérêts minoritaires	8	3

Bilan consolidé au 31 décembre

ACTIF (en millions d'euros)	2002	2001
ACTIF IMMOBILISÉ	2 012	2 065
Stocks	61	64
Créances d'exploitation et divers	1 310	1 648
ACTIF CIRCULANT	1 371	1 712
Trésorerie	96	123
TOTAL ACTIF	3 479	3 900
PASSIF (en millions d'euros)	2002	2001
Capital social et réserves	610	616
Intérêts minoritaires	33	54
CAPITAUX PROPRES	643	670
Autres fonds propres	29	22
CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES	672	692
Provisions pour risques et charges	494	489
Dettes financières	586	725
CAPITAUX PERMANENTS	1 752	1 906
PASSIF CIRCULANT	1 667	1 918
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	60	76
TOTAL PASSIF	3 479	3 900

Endettement net 550 M€

Dettes nettes sur capitaux propres 82 %

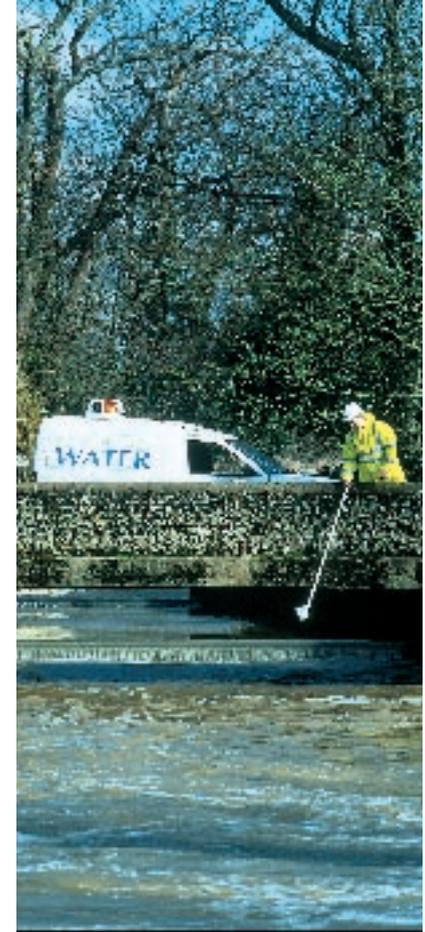
de 16 % des tarifs de l'eau (sur 5 ans) imposée par l'Ofwat, organisme britannique de régulation du marché de l'eau. South East Water s'est vu décerner par l'Ofwat cinq étoiles pour la qualité de son service, en gage de son professionnalisme.

En Europe centrale, l'activité de Saur Neptun Gdansk en Pologne et Rossa en Russie s'élève à 35 millions d'euros.

En Afrique, Saur International a maintenu son activité. Energie du Mali, qui produit et distribue l'eau et l'électricité du pays, a poursuivi son programme de renforcement et de fiabilisation des moyens de produc-

tion. Les investissements importants réalisés sur les réseaux et la mise en service d'un barrage ont notablement renforcé la production électrique et permis l'accès à l'eau et à l'électricité à 25 % d'abonnés supplémentaires. Energie du Mali a réalisé un chiffre d'affaires de 100 M€. La Sénégalaise des Eaux, qui assure la production et la distribution d'eau auprès de cinq millions d'habitants, a conclu un avenant garantissant les investissements réalisés sur le réseau. Son chiffre d'affaires est de 61 M€. En obtenant la certification Iso 9001 version 2000, la Sénégalaise des Eaux

est devenue la première entreprise sénégalaise certifiée selon ce référentiel. En Côte d'Ivoire, l'activité cumulée de CIE (production et distribution d'électricité), Sodeci (production et distribution de l'eau), Ciprel (centrale thermique) et Foxtrot (production de gaz offshore) atteint 455 millions d'euros. L'augmentation du volume des exportations d'électricité vers les pays limitrophes et notamment le Ghana, a compensé la baisse des recettes et des encaissements liée aux récents événements politiques (1). Plus de 90 % de l'activité de Saur est réalisée dans la zone sud du pays, qui



n'est pas directement touchée par le conflit actuel. Saur International a par ailleurs poursuivi ses activités d'eau et d'assainissement en Afrique du Sud (Dolphin Coast, 60 000 habitants) et en Zambie. Elle a aussi réalisé des contrats de travaux en Algérie et au Ghana.

Autres pays. En Argentine, OSM, qui produit et distribue l'eau potable de la province de Mendoza, a enregistré un chiffre d'affaires de 20 M€ contre 68 M€ en 2001, la baisse s'expliquant par une dévaluation de 72 % du peso argentin. Pour diminuer l'incidence de cette dévaluation, OSM a pris des mesures visant à réduire à leur strict minimum les coûts de fonctionnement et les investissements (1).

(1) cf page 58

En Chine, Saur International a poursuivi l'exploitation des usines de production d'eau potable d'Harbin et de Shanghai-Fengxian. Au Vietnam, elle achèvera au premier semestre 2003 la réhabilitation et le renforcement des réseaux de la Baie d'Halong. Pour 2002, le chiffre d'affaires réalisé en Asie s'établit à 10 M€.

Les métiers de la propreté en hausse

Détenant environ 8 % du marché français des déchets, Coved a augmenté de 10 % son chiffre

d'affaires consolidé à 225 M€, grâce à la mise en service du centre de tri de Tours et à la bonne évolution des prises de commandes. L'entreprise a notamment obtenu en 2002 de nouveaux marchés de collecte sélective (Rouen, Orléans). Dans le domaine de l'incinération des déchets, elle a poursuivi la réalisation de l'unité de traitement et de valorisation de Calce (Perpignan), et assuré son financement par crédit-bail. Coved s'est cependant désengagée début 2003 de cette activité incinération, souhaitant se repositionner sur des segments de marché à plus haute valeur ajoutée, tels que la collecte de déchets



industriels, toxiques ou sensibles (produits phytosanitaires). Enfin, elle a obtenu en 2002 la certification environnementale Iso 14 001 pour deux de ses centres de stockage de déchets ultimes.

Stereau, premier contrat en région parisienne

Stereau, filiale d'ingénierie et de construction de stations d'épuration et de production d'eau potable, enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 121 M€, en hausse de 52 %, conséquence de la reprise le 1^{er} janvier 2002 des activités travaux de Saur France. Stereau a remporté des contrats de stations de taille moyenne : Auray (Morbihan), La Turballe (Loire-Atlantique) ou Pau (Pyrénées-Atlantiques). Sur le marché des grandes stations, l'entreprise a obtenu la conception-construction de celle des Grésillons dans les Yvelines. Déjà présente sur des marchés de grande envergure en province (Orléans, Caen, Tours et Lyon Pierre-Bénite), Stereau remporte ainsi son premier marché en région parisienne. L'entreprise a par ailleurs acquis 75 % du capital d'Idagua, société d'ingénierie espagnole spécialisée dans le traitement des eaux de process industrielles. Cette acquisition correspond à la volonté de Stereau de renforcer son positionnement sur les marchés du traitement des eaux de process et de l'assainissement industriel en France et à l'international.

PERSPECTIVES 2003

Le chiffre d'affaires consolidé de Saur pour 2003 devrait se maintenir à un niveau légèrement supérieur à 2,5 Md€. La société maintient son engagement dans la voie du développement durable, qui conjugue trois exigences essentielles : la préservation de l'environnement, l'équité sociale et la rentabilité économique. Dans cette perspective, elle continue sa politique de maîtrise des risques et d'amélioration des performances, et poursuit l'objectif d'accroître le nombre de ses clients, collectivités locales comme industriels.

Saur France se développe en sécurisant le renouvellement des contrats existants. Saur International devrait stabiliser son activité et progresser en Europe, tout en consolidant ses positions dans les pays émergents. Coved poursuit son développement vers des segments de métier à forte valeur ajoutée, en particulier le traitement industriel. En dépit des importantes prises de commandes réalisées en 2002, le chiffre d'affaires de Stereau ne devrait pas progresser en 2003, les résultats de ces succès commerciaux ne l'impactant qu'à compter de 2004.



Des produits et des procédés innovants

Saur met au point des procédés compacts, adaptables et faciles d'exploitation. Dans le domaine de l'eau potable, elle teste actuellement la nanofiltration sur membranes à fibres creuses pour lutter contre les pesticides et les bactéries. Elle développe un procédé d'adsorption de l'arsenic et un système d'alerte en continu sur la qualité de l'eau grâce à la détection de pathogènes par l'ADN.

Pour le traitement des eaux usées, Saur a mis en œuvre en 2002 un procédé de déphosphatation mixte qui réduit de plus de 60 % l'utilisation de réactifs chimiques pour l'élimination du phosphore. Le procédé MycET réduit jusqu'à 30 % du volume des boues, le Rhizodor utilise des végétaux et micro-organismes comme moyen de traitement.

CA 2002 : **5 827 M€**Ebitda : **171 M€**Résultat net : **113 M€**Collaborateurs : **33 500**

Faits marquants

- **Des contrats majeurs signés** : musée Quai Branly à Paris (29 M€), reconstruction d'un immeuble rue de la chaussée d'Antin à Paris (50 M€), tunnels à Hong Kong (228 M€), complexe résidentiel à Singapour (80 M€), concession d'une autoroute en Jamaïque (110 M€), port à conteneurs en République Dominicaine (88 M€), mosquée au Turkménistan (98 M€)
- **De grands chantiers en cours de réalisation** : en France, réhabilitation du Grand Hôtel à Paris (75 M€), ensemble de bureaux et commerces à Saint-Denis (67 M€), station d'épuration de Lyon Pierre-Bénite (43 M€), centre pénitencier de Chauconin (37 M€), montage du projet de l'A28 (contrat de concession), lot 13 de ligne à grande vitesse Est (44 M€) ; à l'international, nouveau ministère de l'Intérieur britannique (321 M€), tunnel de Groene Hart aux Pays-Bas (380 M€), tunnel de Rostock en Allemagne (156 M€), palais omnisports de Budapest (113 M€), chantier routier au Tchad, mines de Morila (Mali) et de Geita (Tanzanie)
- Des difficultés dans la réalisation de trois chantiers (hôpital de Papeete, tunnel de Ferden en Suisse et centre commercial Wola en Pologne)
- **Yves Gabriel**, qui était directeur général de Saur, devient président directeur général de Bouygues Construction en septembre 2002

L'entrepreneur de référence

Regroupant les activités de bâtiment, travaux publics et électricité, Bouygues Construction développe pour ses clients une gamme étendue de savoir-faire, de la conception des projets jusqu'à leur exploitation. Deux axes majeurs de croissance : élargir et renforcer l'offre, pour proposer aux clients des solutions globales à forte valeur ajoutée, et se développer à l'international.

Bouygues Construction a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 5,8 Md€, qui intègre six mois des activités para-énergie de Bouygues Offshore, soit 578 M€. Le 2 juillet 2002, Bouygues Construction a cédé sa participation dans le capital de Bouygues Offshore (51 %) au groupe italien Saipem pour 521 M€, dégageant ainsi une plus-value de 140 M€ dans ses comptes. Bouygues Offshore

avait été entièrement créée et développée par Bouygues. Hors cette société, son chiffre d'affaires est en retrait de 1 % par rapport à 2001, à 5,2 Md€.

Le chantier le plus important représente 121 M€ (Groene Hart), les cinq premiers 393 M€, les dix premiers 614 M€. Dans le secteur du bâtiment, l'entreprise sous-traite généralement entre 40 % et 50 % des travaux (corps d'état techniques et architecturaux). Dans les travaux publics, la part est généralement inférieure à 20 %. Elle reste très mineure dans l'électricité.

Bâtiment et travaux publics : 49 % à l'international

Se répartissant de façon équilibrée entre la France (2,4 Md€) et l'international (2,3 Md€), le chiffre d'affaires bâtiment et travaux publics s'élève à 4,7 Md€ en 2002, en baisse de 3,3 %. En France, l'activité



Musée des arts et civilisations, quai Branly à Paris (arch. Jean Nouvel)

du bâtiment se maintient à un haut niveau. Celle des travaux publics est en baisse, marquée par l'absence de grands projets sur le marché. Trois chantiers difficiles à l'international ont pénalisé le chiffre d'affaires. Le carnet de commandes est élevé.

En France

S'il n'existe plus en France de mesures officielles des parts de marché du BTP, les études des syndicats professionnels attribuent une part du marché global de 5 % à Bouygues Construction, mais elles intègrent toutes les activités du secteur du bâtiment et des travaux publics y compris celle des artisans. Bouygues Construction dispose sans aucun doute de parts de marché significatives sur certains segments (grands ouvrages d'art, bureaux), ces derniers ne font cependant pas l'objet de mesures fiables. Les contrats à financement public représentent environ 40 % de l'activité, ceux à financement privé 60 %.





Centre commercial de Carré-Sénart (77)

Le marché français du bâtiment a marqué un palier en 2002, tout en se maintenant à un niveau d'activité important, toujours soutenu par l'entretien et la réhabilitation. Bouygues Construction exerce ses activités au travers de Bouygues Bâtiment pour l'Ile-de-France, d'un réseau de filiales intervenant en bâtiment et travaux publics dans les autres régions, et de Bouygues Travaux Publics, principalement orientée vers les grands travaux d'infrastructures et les travaux de spécialités.

En Ile-de-France, Bouygues Construction affiche une progression de 6 %, bénéficiant notamment du démarrage des grands contrats remportés fin 2001. En réhabilitation : le Grand Hôtel, 2 rue Scribe à Paris (83 M€) ; rue Pillet Will à Paris, cinq immeubles du 19^e siècle, réaménagés en bureaux tout en conservant les façades (59 M€). En construction neuve : le centre pénitentier de Liancourt (37 M€) et un ensemble de bureaux et commerces à Saint-Denis (67 M€).

Parmi les principales livraisons : le centre commercial Carré-Sénart (65 M€), la tour IGH Ausone à La Défense (56 M€), les sièges sociaux de Bouygues Offshore à Saint-Quentin (47 M€) et de Bristol Myers Squibb à Rueil-Malmaison (36 M€), un immeuble de bureaux au 148, rue de l'Université à Paris (25 M€).

En fin d'année, Bouygues Construction a traité plusieurs opérations d'importance, notamment la restructuration d'un immeuble rue de la chaussée d'Antin à Paris (50 M€), la construction d'un musée consacré aux arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, quai Branly près de la Tour Eiffel (29 M€), la construction de bureaux à Charenton-Le-Pont (36 M€), la construction de logements à Vincennes.

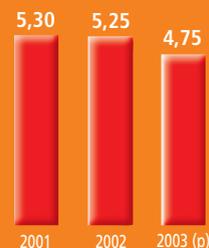
Dans les autres régions de France, les filiales locales qui interviennent à la fois sur des marchés de bâtiment et de travaux publics ont progressé de 3 %. Parmi les opérations en cours de réalisation : la station d'épuration de Pierre-Bénite (43 M€), les lycées Touchard et Washington au Mans (26 M€) et la gendarmerie de Tulle (14 M€). Dans les derniers mois de 2002, Bouygues Construction a obtenu la conception-réalisation du centre pénitentier de Chauconin (37 M€), l'hôpital d'Annecy (25 M€).

Bouygues Travaux Publics enregistre pour sa part une baisse de son chiffre d'affaires, qui atteint 193 M€, contre 336 M€ en 2001. Ce retrait provient principalement d'un repli d'activité des filiales spécialisées en terrassement et précontrainte. Après la croissance des années 2000 et 2001, le marché des travaux publics français a été marqué par l'absence de grands projets en 2002.

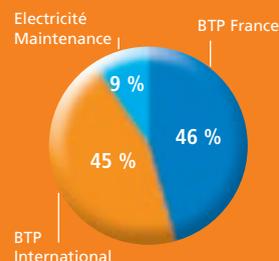
Chiffres hors Bouygues Offshore

Chiffre d'affaires

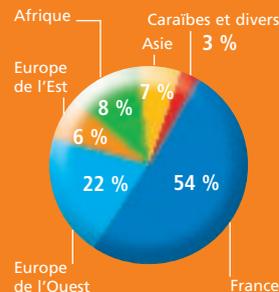
En milliards d'euros



Chiffre d'affaires par activité



CA par zone géographique



Carnet de commandes

En milliards d'euros

■ dont France et Europe de l'Ouest



Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	2002	2001*
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 827	5 821
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	30	52
Produits et charges financiers	9	35
RÉSULTAT COURANT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	39	87
Produits et charges exceptionnels	134	(7)
Impôts sur les bénéfices	(58)	(45)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	115	35
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	6	4
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(1)	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	120	39
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)	113	27
Part des intérêts minoritaires	7	12

Bilan consolidé au 31 décembre

ACTIF (en millions d'euros)	2002	2001*
ACTIF IMMOBILISÉ	663	616
Stocks	78	69
Créances d'exploitation et divers	2 039	2 175
ACTIF CIRCULANT	2 117	2 244
Trésorerie	1 311	1 326
TOTAL ACTIF	4 091	4 186
PASSIF (en millions d'euros)	2002	2001*
Capital social et réserves	201	95
Intérêts minoritaires	5	6
CAPITAUX PROPRES	206	101
Autres fonds propres	-	-
CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES	206	101
Provisions pour risques et charges	522	458
Dettes financières	134	113
CAPITAUX PERMANENTS	862	672
PASSIF CIRCULANT	3 092	3 341
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	137	173
TOTAL PASSIF	4 091	4 186

* pro forma

Trésorerie nette positive

1 040 M€ en 2002



Nouveau ministère de l'Intérieur britannique à Londres

Les principales affaires en cours sont :

- le contrat de concession de l'A28 qui porte sur le financement, la conception, la réalisation et l'exploitation, pendant 62 ans, de 125 km d'autoroute entre Rouen et Alençon. Le montage du projet s'est poursuivi avec succès en 2002 : l'émission obligataire de 460 M€, lancée par la société concessionnaire Alis, a été intégralement souscrite,
- le lot 13 de la ligne à grande vitesse Est (44 M€), qui reliera Paris à Strasbourg, puis sera connectée au réseau ferré allemand,
- la ligne B du métro de Toulouse (43 M€),
- la station d'épuration de Valenton (30 M€).

A l'international

Bouygues Construction intervient via ses filiales locales ou des organisations mises en place pour réaliser des chantiers. En 2002, l'entreprise a progressé en Europe, en Amérique centrale-Caraïbes et en Afrique. Elle a connu un repli en Asie-Pacifique.

Le marché mondial du BTP est si important que les parts de marché des plus grandes entreprises restent très faibles. Il n'existe pas de mesures officielles, beaucoup de pays n'étant pas dotés d'un outil statistique. La revue américaine Engineering News Record publie une enquête annuelle limitée aux seuls contrats internationaux qui attribue à Bouygues 5 % du segment "Building" et 2,9 % du segment "Transportation".

- **En Europe de l'Ouest**, les marchés sur lesquels Bouygues Construction est présente sont en croissance, notamment ceux des infrastructures et des équipements publics au Royaume-Uni, grâce aux projets de partenariat public-privé dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des transports. Bouygues Construction y est bien positionnée et continue à concrétiser sa politique d'offre globale, enregistrant notamment des succès dans les PFI en Grande-Bretagne. Relativement peu exposée aux marchés qui connaissent des difficultés, en particulier en Allemagne, elle poursuit une activité commerciale très satisfaisante en Suisse, bien que le marché soit actuellement moins porteur.

Les filiales locales ont connu des hausses sensibles de leurs chiffres d'affaires, grâce aux grandes opérations en cours de réalisation. En Grande-Bretagne, Bouygues UK réalise deux projets majeurs en PFI : la conception-construction de l'hôpital West Middlesex (86 M€) et celle du nouveau ministère de l'Intérieur (321 M€) dont elle a obtenu la maintenance pendant 26 ans (pour 380 M€). Acieroid réalise en Espagne des travaux spécialisés. En Suisse, Losinger construit des bureaux à Zürich pour le fonds d'investissement PSP (53 M€) et à Baumgarten pour la compagnie d'assurance Winterthur Vie (37 M€). Les grands chantiers de tunnels se sont par ailleurs poursuivis : celui de Groene Hart aux Pays-Bas (380 M€) et celui de Rostock en Allemagne (156 M€).

Parmi les affaires traitées au cours de l'année en Europe de l'Ouest, la construction d'un lami-noir au Luxembourg (27 M€) et la réhabilitation d'un ancien bureau de poste en bureaux, au centre de Berne (22 M€).

- **En Europe centrale et orientale**, Bouygues Construction réalise de grands chantiers, tels que le palais omnisports de Budapest (113 M€) pour lequel la société a été retenue comme constructeur-concessionnaire par le gouvernement, ainsi que l'hôtel Président (58 M€) et une grande mosquée (98 M€) au Turkménistan.
- **En Asie-Pacifique**, le repli de l'activité de Bouygues Construction s'est confirmé dans un environnement économique et concurrentiel difficile. La société reste cependant présente commercialement en Asie grâce aux récentes prises de commandes :
 - à Hong Kong, la conception et la réalisation de tunnels à Lok Ma Chau (228 M€), qui fait suite à plusieurs autres projets de ce type remportés ces dernières années ; la conception et la réalisation de quatre tunnels techniques (72 M€) pour CLP Power Hong Kong Ltd, la compagnie d'électricité locale,
 - à Singapour, la réalisation d'un complexe résidentiel de 648 logements répartis sur 18 bâtiments de 10 étages (80 M€) et la conception-



Port de Caucedo en République Dominicaine

construction de l'ensemble immobilier de haut standing Belmond Green (31 M€).

- **L'Amérique Centrale-Caraïbes** constitue une zone d'activité en développement pour Bouygues Construction. Son succès y est confirmé par la signature de contrats importants en 2002 :
 - la concession de 35 ans de Highway 2000 (110 M€), le premier projet d'autoroute à péage en Jamaïque,



Tunnel de Groene Hart aux Pays-Bas



Hôtel de Varadero à Cuba

- la réalisation du port à conteneurs de Caucedo (83 M€) en République Dominicaine,
- la construction de deux hôtels clés en main de 360 et 500 chambres Cayo Santa Maria Dunas 2 (21 M€) et Varadero (30 M€) à Cuba, pour le groupe touristique Gaviota.

- **En Afrique**, le chiffre d'affaires de Bouygues Construction est en progression grâce à la pleine activité des chantiers en cours : une route au Tchad, les mines de Morila au Mali et de Geita en Tanzanie, et la brasserie Heineken au Nigeria.

Au cours du second semestre 2002, trois chantiers importants ont connu des difficultés. La construction de l'hôpital de Papeete en Polynésie française (145 M€) est arrêtée, les plans ayant été modifiés et les autorités locales n'autorisant pas la venue de main-d'œuvre qualifiée. Le chantier du tunnel de Ferden en Suisse (part Bouygues 200 M€) rencontre des difficultés pour atteindre les cadences d'excavation et d'évacuation des matériaux. Un contentieux affecte la réception du centre commercial Wola à Varsovie en Pologne (75 M€). Des provisions ont été constituées pour prendre en compte ces difficultés (cf page 57).

Travaux électriques : forte progression

Le chiffre d'affaires d'ETDE, filiale à 100 % de Bouygues Construction, progresse de 22 %, atteignant 500 M€. Cette hausse traduit la bonne performance des réseaux d'énergies et la politique de croissance externe. ETDE a repris en début d'année Satel et E3 Lapeyre, puis le fonds de commerce de l'entreprise Team, spécialisée dans la maintenance industrielle. Ces acquisitions répondent à la volonté de l'entreprise de renforcer sa couverture géographique et son offre commer-



Gestion déléguée de l'éclairage public à Libreville, capitale du Gabon



cial. Le chiffre d'affaires à l'international est en hausse de 5 % à 46 M€.

En 2002, ETDE a signé des marchés à l'international, notamment :

- le complexe Al Fateh de Ouagadougou au Burkina Faso (10 M€) qui comprend un hôtel de grand luxe, un centre commercial et des bureaux,
- la ligne à très haute tension Poznan-Varsovie (32 km) en Pologne (10 M€),
- la ligne à haute tension de 350 km à travers le Mozambique (14 M€).

PERSPECTIVES 2003

Hors Bouygues Offshore, le carnet de commandes de Bouygues Construction s'élève fin 2002 à 4,6 milliards d'euros, contre 4,9 milliards fin 2001. Cette baisse reflète les incertitudes qui pèsent actuellement sur l'activité économique mondiale.

Les prévisions d'activité de Bouygues Construction dans le bâtiment et les travaux publics en France restent donc prudentes. Après quatre années de croissance, le bâtiment en France devrait faire face à un ralentissement, excepté pour l'entretien et la réhabilitation, peu sensibles aux cycles économiques. Le recours au financement privé d'investissements publics pourrait soutenir le secteur des travaux publics, pour les infrastructures de transport notamment. L'activité du secteur électrique devrait progresser, soutenue par la stratégie de croissance externe.

En 2003, l'international connaîtra des situations contrastées. Pour certains pays d'Europe de l'Est, tels que la Pologne, la République Tchèque, la Hongrie et la Slovaquie, le rattrapage du retard en infrastructures publiques avant l'entrée dans l'Union Européenne devrait tirer la croissance du marché. En Europe de l'Ouest, la Grande-Bretagne, l'Espagne et les pays nordiques devraient rester des marchés porteurs. Ailleurs, des opportunités sont susceptibles d'émerger localement, comme actuellement en zone Amérique centrale-Caraïbes.

Les prévisions de chiffre d'affaires de Bouygues Construction en 2003 restent prudentes : il devrait être en retrait.



Numéro 1 mondial de la route

CA 2002 : **7 415 M€**

Ebitda : **536 M€**

Résultat net : **208 M€**

Collaborateurs : **53 000**

Quelques chantiers

En France

- Pose de 100 000 m² d'enrobés acoustiques sur le boulevard périphérique de Lyon
- Mise à 2x4 voies de 3 km de la RN 165
- Rénovation de l'A26 entre Troyes et Châlons-en-Champagne
- Réhabilitation de la piste numéro 2 de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle
- Lots TGV 13 et 14/21 pour le TGV Est à Château-Thierry (02)
- Construction de la piste d'essais pour un constructeur automobile à Miramas (13)
- Aménagement des quais de la Garonne avec pose de revêtements spéciaux entre les rails du tramway de Bordeaux
- Etanchéité du viaduc de Tulle

A l'international

- Rénovation de deux routes d'accès à la ville de Budapest
- Resurfacement de 15 km de l'Interstate 80 aux Etats-Unis
- Construction de la deuxième piste de l'aéroport de Casablanca
- Aménagement du dernier tronçon (102 km) de la route reliant Cotonou (Bénin) au Burkina Faso
- Travaux de la digue de protection de Tuléar à Madagascar

Leader mondial de la construction et de l'entretien des routes, Colas est présente également en amont, à travers ses carrières, postes d'enrobage et usines d'émulsions et de liants. L'entreprise se renforce dans toutes les infrastructures de transport : signalisation et gestion du trafic, génie civil et canalisations, étanchéité, ferroviaire, environnement et recyclage, concessions. Implantée dans plus de 50 pays, essentiellement en Europe et en Amérique du Nord, la société réalise 45 % de son chiffre d'affaires hors métropole.



Colas a enregistré en 2002 un niveau global d'activité élevé, malgré la faible croissance, voire le recul, des marchés sur lesquels elle exerce ses activités. Sa bonne résistance est due notamment à la solidité de ses implantations à travers le monde et à l'organisation décentralisée qui permet à chacune d'elles de s'adapter à l'évolution de son marché. En 2002, le chiffre d'affaires économique affiche une hausse de 1,3 % à 7,6 Md€. A taux de change et périmètre comparables, il augmente de 1 %. La baisse de la parité moyenne dollar contre euro en 2002 représente une diminution de chiffre d'affaires de 113 M€, compensée par la croissance externe. Conformément à la stratégie adoptée en début d'année, celle-ci est cependant restée modeste et n'a pas apporté de relais de chiffre d'affaires significatif à la croissance organique des différents marchés.

Une activité stable en France

Le chiffre d'affaires économique de la métropole s'élève à 4,2 Md€, équivalent à celui de 2001 (- 1 % à périmètre identique). Stable dans les routes et l'étanchéité, l'activité est en baisse



dans la sécurité et la signalisation, et en progression dans les pipe-lines et le ferroviaire.

Routes

Les seize filiales régionales routières ont renouvelé la bonne performance de l'an passé, malgré la baisse de 6 % du marché, en maintenant un chiffre d'affaires global quasiment identique. Pourtant, les conditions météorologiques moins favorables et un étalement moins bon des ordres de service ont perturbé la régularité de l'activité par rapport à 2001. En outre, malgré une baisse du prix des matières premières, le niveau moyen des prix des produits pétroliers est resté relative-



Réhabilitation express à l'aéroport de Roissy

Des chantiers exceptionnels ont été réalisés en 2002 dans des délais très courts, grâce à la mobilisation d'importants moyens humains et matériels. Ainsi, pour la réhabilitation de la piste 2 de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, le travail conjugué des filiales Colas Ile-de-France-Normandie, Screg Ile-de-France-Normandie et Sacer Paris-Nord-Est a permis de terminer, sous trafic, en onze jours, le renforcement de la piste avec l'application sur 15 cm d'épaisseur de 90 000 tonnes d'enrobés, et son élargissement de 7,5 m pour le futur gros porteur Airbus A 380.

ment élevé. Enfin, la concurrence forte, particulièrement sur les grands travaux tels que les contrats pour la réalisation du TGV Est ou l'élargissement de l'itinéraire d'acheminement des éléments de l'Airbus A 380, a entraîné une dégradation générale des marges. Malgré un carnet de commandes à fin 2002 en progression de 8 % qui permettra un démarrage normal de l'activité en 2003, des incertitudes existent pour le deuxième semestre, compte tenu notamment d'un niveau de prix actuellement préoccupant.

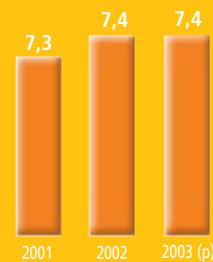
L'année 2002 a vu la réalisation de nombreux chantiers de construction et d'entretien du patrimoine routier sur l'ensemble des réseaux communaux, départementaux, nationaux et autoroutiers.

Colas a aussi apporté son concours à l'aménagement et à l'amélioration du cadre de vie au quotidien, via la pose d'enrobés silencieux ou drainants, mis au point dans ses laboratoires, et la réalisation d'aménagements paysagers, de bassins de rétention, de voies pour transports en commun (tramways, bus), de pistes cyclables et de zones piétonnières (pavages, enrobés colorés).

Quelques acquisitions ont permis de poursuivre la stratégie de croissance dans la production de matériaux. Colas a notamment porté sa participation à 100 % dans la carrière CCM (Nord) et acquis les gravières Lazard dans le Gard et les Alpes-de-Haute-Provence. Elles produisent au total près de 2,5 millions de tonnes de matériaux par an.

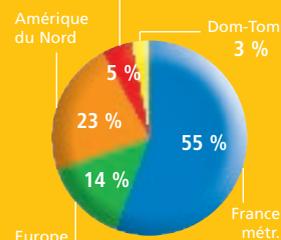
Chiffre d'affaires

En milliards d'euros



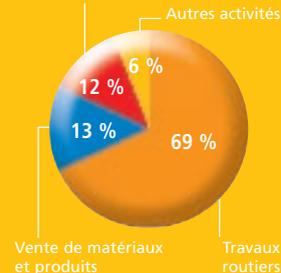
45 % du CA à l'international

Afrique/Océan Indien/Asie



Tous les métiers de la route

Génie civil/Canalisation
Étanchéité



Production de matériaux

90 Mt de granulats
53 Mt d'enrobés
1,5 Mt d'émulsions
et de liants

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2002	2001
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 415	7 328
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	292	299
Produits et charges financiers	(13)	(27)
RÉSULTAT COURANT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	279	272
Produits et charges exceptionnels	1	(10)
Impôts sur les bénéfices	(100)	(77)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	180	185
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	38	36
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(12)	(16)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	206	205
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)	208	203
Part des intérêts minoritaires	(2)	2

Bilan consolidé au 31 décembre

ACTIF (en millions d'euros)	2002	2001
ACTIF IMMOBILISÉ	1 675	1 626
Stocks	191	177
Créances d'exploitation et divers	1 977	2 080
ACTIF CIRCULANT	2 168	2 257
Trésorerie	383	253
TOTAL ACTIF	4 226	4 136
PASSIF (en millions d'euros)	2002	2001
Capital social et réserves	945	867
Intérêts minoritaires	22	27
CAPITAUX PROPRES	967	894
Autres fonds propres	-	-
CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES	967	894
Provisions pour risques et charges	458	452
Dettes financières	161	197
CAPITAUX PERMANENTS	1 586	1 543
PASSIF CIRCULANT	2 574	2 539
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	66	54
TOTAL PASSIF	4 226	4 136

Trésorerie nette positive

2 M€ en 2001 / **156 M€** en 2002

Chantiers en France

55 000

Chantiers à l'international

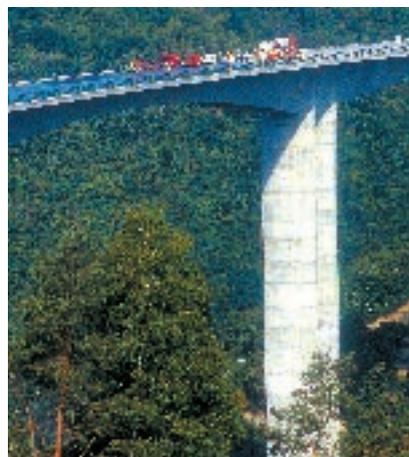
35 000

20 à 25 ans

de réserves de matériaux
sans cesse renouvelées
ou augmentées

1 200

établissements dans plus
de 50 pays



Un nouveau produit chaque année

Premier centre de recherche privé au monde dans le domaine de la route, le laboratoire de Colas situé dans les Yvelines développe chaque année des produits qui améliorent la sécurité et le confort des routes, limitent le bruit lié au trafic routier ou protègent l'environnement. L'enrobé Miniphone, par exemple, entraîne un gain de trois à cinq décibels, qui divise au moins par deux les nuisances sonores liées au trafic routier. Les membranes Coletanche constituent des barrières qui protègent les sols et les nappes phréatiques. Castor et Pollux, les peintures à l'eau nouvelle génération pour le marquage au sol, ne contiennent aucun composant nocif pour la santé ou pour la couche d'ozone. Mis au point en 2002, l'enrobé Colgrip réduit de 30 à 50 % les distances de freinage.



Sécurité et signalisation

Le chiffre d'affaires de Somaro est en retrait en 2002 d'environ 9 %, en raison de la baisse de l'activité "glissières neuves" et "signalisation verticale" sur les autoroutes, de la diminution des nouvelles sections, et enfin en raison du retour de la filiale américaine FDS à une activité traditionnelle après l'achèvement de grands contrats. Le pôle maintenance et services enregistre en revanche une progression grâce à la bonne commercialisation de ses produits manufacturés (remorques de sécurité, feux de chantier).

Pipe-lines et canalisations

L'évolution des marchés de Spac a été plutôt bien orientée puisque le chiffre d'affaires progresse de 3 % par rapport à 2001, malgré l'annulation ou la réduction des commandes d'EDF. L'activité pipe-lines a été soutenue grâce à deux grands chantiers réalisés pour Gaz de France.

Ferroviaire

Le chiffre d'affaires de Seco-Rail progresse de 23 %. Avec l'acquisition de la société RTS, Seco-Rail a élargi ses compétences en matière de rénovation et d'élargissement de tunnels, marché à fort potentiel pour les prochaines années.



En Grande-Bretagne, le chiffre d'affaires du groupe dans lequel Seco-Rail détient 50 % est en progression. En revanche, l'activité en Belgique marque un retrait et retrouve le niveau de l'exercice 2000.

Etanchéité

Dans un contexte de vive concurrence, l'activité de Smac Acieroid est stable en 2002. Parmi les chantiers significatifs : les travaux d'étanchéité du viaduc de Tulle (16 000 m²) et le démarrage du chantier exceptionnel des travaux de couverture de l'usine où sera assemblé l'Airbus A380 à Toulouse.

Bonnes performances à l'international

Le chiffre d'affaires économique réalisé à l'international et en outre-mer (3,4 Md€) enregistre une hausse de 2 % par rapport à 2001.

Europe

Le chiffre d'affaires hors France atteint 1 Md€, en progression de 4 %. L'activité connaît un ralentissement en Belgique et en Irlande, et reste stable en Suisse ; elle est en croissance en Europe du Nord (Grande-Bretagne, Finlande) et en Europe centrale (Hongrie, République Tchèque, Roumanie), mais en récession en Allemagne et en Pologne.

Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires s'élève à 1,7 Md€ en baisse de 2 %. A parité de change et périmètre identiques, ce chiffre d'affaires est égal à celui de 2001. Le ralentissement économique s'est confirmé aux États-Unis en 2002 : les investissements privés et notamment les projets neufs industriels et commerciaux ont été réduits. Les ressources allouées par l'État fédéral dans le cadre du programme TEA pour la modernisation et l'amélioration des infrastructures de transport n'ont pas toujours été consommées par certains États. Dans ce contexte, l'activité et les résultats enregistrés par les dix filiales qui opèrent dans vingt-trois États sont bons. Au Canada, Terus a réalisé une performance satisfaisante malgré un recul de son chiffre d'affaires lié à une forte réduction des dépenses d'investissements en Alberta et en Colombie britannique, ces deux provinces privilégiant le remboursement de la totalité de leurs dettes. Works Alberta a en revanche enregistré une hausse de son chiffre d'affaires pour les sept contrats d'entretien pluriannuels qu'elle détient. Au Québec, Sintra Inc. a connu une forte croissance de son chiffre d'affaires.



Afrique

Au Maroc, le chiffre d'affaires des filiales de Colas s'inscrit encore en hausse grâce notamment à deux chantiers autoroutiers. Des pluies exceptionnellement élevées et des retards dans la libération de terrains ont cependant perturbé le bon fonctionnement du chantier autoroutier de contournement de Casablanca. En Afrique de l'Ouest, d'importants programmes de financement d'infrastructures octroyés par les bailleurs de fonds internationaux ont permis d'enregistrer à nouveau une progression du chiffre d'affaires avec de bons niveaux d'activité au Bénin, au Gabon, mais aussi au Mali et au Burkina Faso et ce, malgré les conséquences de l'instabilité en Côte d'Ivoire. Dans l'Océan Indien et en Afrique australe, l'activité est toujours bien orientée, grâce à des projets importants à La Réunion et à Mayotte, à la croissance programmée des budgets routiers en Afrique du Sud et en Namibie, mais également à la confiance des bailleurs de fonds internationaux à Madagascar.

Asie

En Thaïlande, le marché a été plus favorable aux ventes de bitume qu'à celles des émulsions. Le chiffre d'affaires de Tasco est en hausse. En Chine, les ventes de bitume et de produits spéciaux ont dépassé les prévisions. En Inde, Hincol a élargi sa gamme de production en lançant la fabrication de

bitumes modifiés. La production totale des trois usines existantes a augmenté de plus de 30 % par rapport à l'an passé. Une quatrième usine, à Baroda (Etat de Gujarat), devrait être inaugurée début 2003. En Indonésie, l'activité de la filiale Wasco progresse.

PERSPECTIVES 2003

Malgré les incertitudes économiques et politiques mondiales, l'année démarre avec un carnet de commandes satisfaisant à fin janvier, puisque légèrement supérieur à celui de 2002, tant en métropole (+ 8 %) qu'à l'international (+ 4 %).

Colas dispose de nombreux atouts : un réseau d'entreprises rentables, opérant sur des marchés dont une bonne partie de l'activité est récurrente, une part croissante d'activités industrielles, un chiffre d'affaires réalisé à 95 % dans des pays développés sans exposition dans des pays émergents ou instables, un outil industriel performant qui permet d'adapter le niveau d'investissements à un éventuel freinage de l'activité, une solidité financière avec une trésorerie nette excédentaire à fin 2002, une organisation simple et flexible de 1 200 établissements proches de leur marché.

La stratégie et les axes de développement de Colas restent inchangés, avec la poursuite d'une croissance prudente et rentable dans ses différents métiers : renforcement des activités industrielles, notamment de la production de matériaux de construction (agrégats, enrobés, émulsions), extension et renforcement du réseau à l'international. Colas est également attentif à l'évolution de la privatisation du réseau autoroutier français. En fonction des choix qui seront faits par l'Etat, Colas avec l'appui de Bouygues est un candidat naturel à la privatisation de l'une des sociétés concessionnaires d'autoroutes.

Un promoteur multispécialiste

CA 2002 : **1 288 M€**

Ebitda : **69 M€**

Résultat net : **37 M€**

Collaborateurs : **840**

Faits marquants

- **France** : le siège du journal Le Monde et un immeuble de bureaux pour Insight à Paris, un parc d'activité de 90 000 m² à aménager à Versailles, une opération innovante avec le fort numérique d'Issy-les-Moulineaux, de grandes opérations multi-fonctions à Nîmes et Vincennes
- **Portugal** : tour Magellan à Lisbonne, première réalisation dans le pays
- **Espagne** : développement sur le marché du logement avec 92 appartements à Madrid ; un centre commercial dans la région d'Alicante
- **Pologne** : première implantation avec une opération de 100 appartements

Bouygues Immobilier intervient dans tous les domaines de la promotion immobilière : appartements, maisons individuelles groupées, bureaux, commerces, hôtels, aménagement foncier. 2002 constitue une année record en production avec un chiffre d'affaires de 1 288 M€, en progression de 35 %.

Avec 4 400 logements vendus en 2002, Bouygues Immobilier est le deuxième promoteur en logements de France, derrière Nexity et devant Kaufman & Broad. Dans le domaine des bureaux, l'entreprise est leader, en Ile-de-France notamment. La concurrence est principalement constituée des Foncières et des promoteurs anglo-saxons.

Le chiffre d'affaires comptable consolidé est, depuis cet exercice, constaté selon la méthode à l'avancement pour l'ensemble des ventes (y compris les ventes de logements à l'unité). Sa hausse en 2002 est la traduction de très bonnes ventes réalisées en 2001 en immobilier d'entreprise et d'une progression notable du secteur du logement. En Europe, l'activité s'est fortement développée en 2002, entraînant le doublement du chiffre d'affaires qui atteint 119 M€.

En conséquence de cette importante activité de production, la rentabilité de Bouygues Immobilier a poursuivi sa hausse. Le résultat d'exploitation s'établit à 62 M€ contre 45 M€ en 2001 (38 millions à méthode constante). Le résultat net part du Groupe progresse de 43 % à méthode



constante, pour atteindre 37 millions d'euros. Fin 2002 comme l'année précédente, Bouygues Immobilier maintient un léger excédent de trésorerie, grâce aux bonnes conditions de financement acquéreur obtenues en immobilier d'entreprise. L'activité commerciale est restée soutenue avec un volume de réservations de 1 015 M€, en retrait cependant de 11 % par rapport à 2001.

La bonne santé du logement

L'augmentation des prix dans ce secteur s'est poursuivie et le marché a continué sa progression. Les réservations s'élèvent à 649 M€ pour 4 511 logements, en hausse de 4 % en volume et de 17 % en valeur. Elles ont diminué en Ile-de-France, en conséquence de la pénurie du foncier ; en province, les ventes à l'unité ont progressé de 9 %.

ValPar Immo, filiale à 66 % acquise auprès d'EDF en octobre 2001, a connu une bonne activité et contribue à hauteur de 338 réservations pour un montant de 44 M€.





En Europe, 2002 est marquée par une vente en bloc de 92 logements en Espagne et la mise en commercialisation de la première opération de logements en Pologne.

Immobilier d'entreprise : baisse de la demande

Conformément aux prévisions, la demande s'est fortement contractée : 130 000 m² de bureaux, commerces, hôtels et locaux d'activité ont été réservés pour un montant de 366 M€, en recul de 39 % sur le niveau record de 2001.

Bouygues Immobilier a livré en 2002 de très grands chantiers, dans de bonnes conditions de qualité et de délai. Parmi eux : l'hôtel Park Hyatt Paris-Vendôme, rue de la Paix (189 chambres), l'hôtel Marriott à Roissy (300 chambres), l'hôtel Novotel de San Joan Despi (Catalogne), le siège de Saipem à Saint-Quentin-en-Yvelines (30 000 m²), celui de Stéria à Issy-Les-Moulineaux (13 000 m²), le River Plaza à Asnières (25 000 m²), le Premium à Villeurbanne (11 000 m²) et le siège d'Ericsson à Madrid (20 000 m²).

De nombreux chantiers ont démarré dont le siège de la Sofrès à Montrouge (11 862 m²), ceux

d'Ipsos à Gentilly (16 000 m²) et de la Cnam à Bagnolet (34 000 m²), les immeubles Innovatis I et II à Saint-Denis (59 000 m²), le Grand Large à Marseille (15 000 m²), KPMG à Lyon (5 000 m²), Trianon à Madrid (18 000 m²) et Magellan à Lisbonne (8 000 m²).

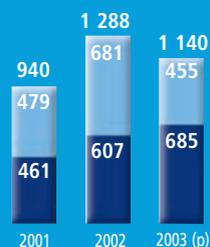
PERSPECTIVES 2003

Pour conserver son leadership dans la promotion immobilière privée en France, Bouygues Immobilier mène un développement maîtrisé en diversifiant ses produits et en accroissant son offre de logements, tout en réduisant sa vulnérabilité à la conjoncture. Bouygues Immobilier devrait afficher une progression des réservations avec la poursuite de la croissance du secteur du logement en Ile-de-France et en Europe. Le recul des réservations en immobilier d'entreprise devrait être limité, grâce à une politique commerciale directement orientée vers les utilisateurs. Le chiffre d'affaires est prévu en retrait de 11 %, conséquence de la baisse de l'activité commerciale constatée en immobilier d'entreprise en 2002.

CA 2002 : + 37 %

En millions d'euros

■ immobilier d'entreprise
■ logements



Résultat net : + 19 %

En millions d'euros



Logement

Réservations en unités



Immobilier d'entreprise

Réservations en milliers de m²



Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2002	2001
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 288	940
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	62	45
Produits et charges financiers	(12)	(8)
RÉSULTAT COURANT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	50	37
Produits et charges exceptionnels	4	1
Impôts sur les bénéfices	(15)	(6)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	39	32
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	39	32
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)	37	31
Part des intérêts minoritaires	2	1

Bilan consolidé au 31 décembre

ACTIF (en millions d'euros)	2002	2001
ACTIF IMMOBILISÉ	120	122
Stocks	608	678
Créances d'exploitation et divers	841	896
ACTIF CIRCULANT	1 449	1 574
Trésorerie	94	134
TOTAL ACTIF	1 663	1 830
PASSIF (en millions d'euros)	2002	2001
Capital social et réserves	183	146
Intérêts minoritaires	12	11
CAPITAUX PROPRES	195	157
Autres fonds propres	-	-
CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES	195	157
Provisions pour risques et charges	97	76
Dettes financières	61	58
CAPITAUX PERMANENTS	353	291
PASSIF CIRCULANT	1 307	1 527
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	3	12
TOTAL PASSIF	1 663	1 830

Trésorerie nette positive

64 M€ en 2001 / **30 M€** en 2002



Bouygues SA

société-mère

CA 2002 : **63 M€**

Ebitda : **(28) M€**

Résultat net : **121 M€**

Collaborateurs : **247**

Bouygues est un groupe industriel, aussi l'activité de Bouygues SA, sa société mère, ne se distingue-t-elle pas de celles des différents métiers du Groupe. La société mère est entièrement dédiée à leur développement. Elle est le lieu où sont prises les décisions qui déterminent la stratégie du Groupe et l'allocation de ses ressources financières. Elle fournit également à l'ensemble du Groupe des prestations dans différents domaines.

Renforcement dans Bouygues Telecom

En mars 2002, Bouygues SA a augmenté sa participation dans Bouygues Telecom en acquérant les parts de Telecom Italia dans BDT, holding de contrôle de Bouygues Telecom, pour un prix de 750 M€ (titres + compte courant). Cette acquisition a permis à Bouygues SA de porter sa participation directe et indirecte dans Bouygues Telecom de 53,7 % à 64,5 %.

Le 16 janvier 2003, Bouygues SA et le groupe allemand E.ON ont conclu un accord qui permettra à Bouygues d'acquérir la participation d'E.ON dans Bouygues Telecom. Dans un premier temps,

Bouygues a acquis, le 5 mars 2003, 5,8 % du capital de Bouygues Telecom au prix de 334,4 M€ portant sa participation dans Bouygues Telecom à 72,9 %. En outre, E.ON a consenti à Bouygues, sous réserve de certaines conditions juridiques, une option d'achat sur le solde de sa participation, soit 10,1 % de Bouygues Telecom. Cette option est exercable par Bouygues du 1^{er} avril 2003 au 14 octobre 2005. Dans l'hypothèse où Bouygues n'exercerait pas cette option, E.ON dispose d'une option de vente sur le solde de sa participation dans Bouygues Telecom, exercable, en principe, du 31 octobre 2005 au 14 février 2007. En cas d'exercice de cette option fin 2005, le prix à terme à payer par Bouygues pour l'acquisition du solde de la participation d'E.ON s'élèverait à 670,7 M€. Si l'une ou l'autre de ces options est levée, Bouygues détiendra entre 80 % et 83 % de Bouygues Telecom selon que les autres actionnaires de Bouygues Telecom auront exercé ou non leur droit de préemption. Après avoir été informé de l'accord conclu avec E.ON, Standard & Poor's a confirmé la note de Bouygues à long terme (A - avec perspective stable) et à court terme (A -2).

Ces acquisitions et la souscription à l'augmentation de capital de Bouygues Telecom lancée pour financer la licence UMTS ont créé pour Bouygues SA un besoin de financement. Sa situation financière lui permet d'assurer le financement de ces acquisitions sans émission d'actions nouvelles ou d'obligations convertibles. Bouygues SA a fait appel au marché, le 15 mai 2002, en émettant un emprunt obligataire à 7 ans de 750 M€ qui a été porté à 1 Md€ le 6 décembre 2002. Au total, ont été émises 1 000 000 d'obligations au porteur, d'un montant nominal de 1 000 € au taux fixe de 5,875 % et venant à échéance le 15 mai 2009. Le complément

du besoin de financement sera assuré par la trésorerie disponible et les lignes de crédit confirmées.

Services rendus aux filiales

En sus de sa mission de direction générale du Groupe, Bouygues SA fournit à ses différents métiers des services et expertises dans les domaines suivants : finance, communication, nouvelles technologies, assurances, conseil juridique, ressources humaines... A cet effet, Bouygues SA et les métiers du Groupe concluent chaque année des conventions dont l'exécution se traduit par la facturation desdites prestations à chacun des métiers. Ces conventions et les montants facturés sont décrits dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Flux financiers

Bouygues société-mère a reçu en 2002 un montant global de dividendes de 161 998 686 euros, versés par les filiales suivantes :

TF1	54 477 848 €
Saur	7 381 673 €
Bouygues Construction	11 424 358 €
Colas	81 914 935 €
Divers dont Bouygues Immobilier	3 799 872 €

Il n'existe pas de flux financiers significatifs entre les différentes filiales du Groupe.

La trésorerie est centralisée au sein de filiales financières entièrement détenues par Bouygues société mère. Cette centralisation permet d'opti-

miser la gestion des frais financiers en relayant, avec la trésorerie disponible de certaines filiales, les lignes de crédits confirmées obtenues auprès d'établissements de crédits par d'autres filiales.

Management et animation

La société-mère joue également un rôle d'animation qui doit favoriser l'échange et la valorisation des expériences entre structures et métiers, ainsi que l'animation des hommes et l'état d'esprit du Groupe.

Dans cette perspective, Bouygues SA a par exemple créé, dès 1999, l'Institut du Management Bouygues (IMB), qui s'adresse aux managers confirmés. Il vise à multiplier les échanges entre près de cinq cents cadres issus des six métiers du Groupe et enrichir leur vision par une ouverture sur des expériences internes ou externes. Parmi les thèmes abordés en 2002, "Intranet, outil de management" et "Développement durable".

Bouygues SA organise par ailleurs des forums thématiques. Après un forum Ressources humaines en 2000, un forum technique a été organisé en mars 2002 : une grande exposition visitée par 5 000 personnes a rassemblé plus de 70 innovations majeures issues des filières techniques du Groupe. Enfin, pour faire vivre la culture Bouygues, Bouygues SA publie deux fois par an le Minorange, magazine interne envoyé à 45 000 collaborateurs.



Informations environnementales et sociales

L'environnement
Les hommes
La sécurité et la santé

40
43
46

La société civile
La recherche et l'innovation
Les risques

48
50
52

L'environnement, un engagement

Préserver le cadre de vie de ses clients et respecter les réglementations en vigueur : deux fondements de la motivation du Groupe pour intégrer toujours mieux ses activités au sein de leur environnement.

Concernés à des degrés divers par les problématiques environnementales, les métiers de Bouygues ont chacun la responsabilité de structurer leur approche environnement, en fonction de leur situation spécifique. Au-delà du respect des réglementations environnementales et de la vérification régulière de leur application, ils formalisent peu à peu les multiples actions existantes ou en cours de développement.

Ainsi, Saur a depuis trois ans élaboré un système de management de l'environnement type, applicable à toutes ses activités. Ce dispositif contribue progressivement à améliorer sa performance environnementale. Bouygues Construction a développé un savoir-faire dans la réalisation de bâtiments à Haute Qualité Environnementale (HQE), label qui prévoit des critères stricts de respect de l'environnement dans l'utilisation des matériaux, la gestion énergétique et le déroulement des chantiers. Enfin, Colas a établi une charte environnement qui préfigure la définition d'objectifs quantifiés et d'engagements précis sous la direction, dans chaque filiale, d'un responsable environnement.

Des réflexions et initiatives en cours, trois axes d'actions se dégagent : préserver le cadre de vie en améliorant les interactions entre les activités des sociétés et leur environnement, économiser les ressources naturelles et gérer les déchets, et innover pour améliorer la performance environnementale des produits et des services proposés.

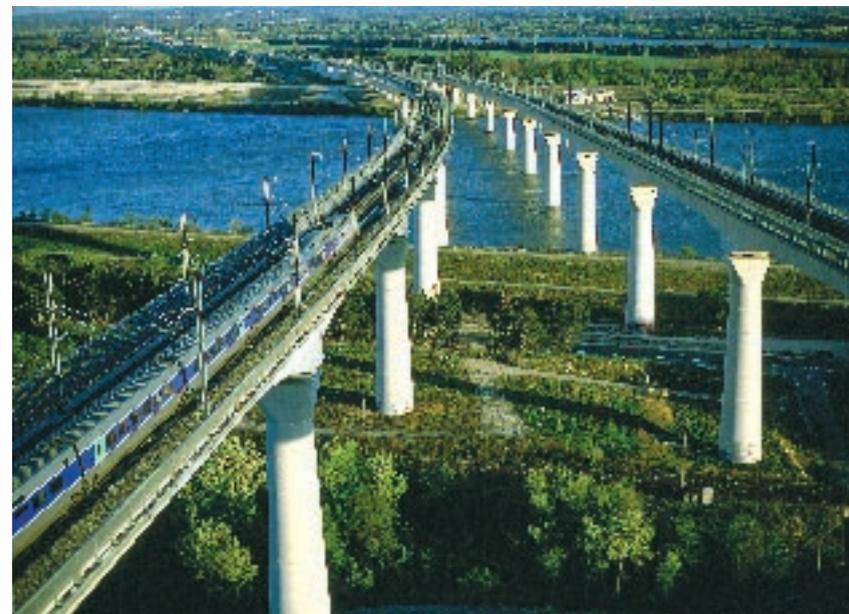
Préserver le cadre de vie

Réduire leur impact environnemental est devenu une préoccupation essentielle des sociétés du Groupe, quel que soit leur domaine d'activité. Des dispositifs, souvent très contraignants, sont mis en place pour réduire les nuisances sonores, préserver l'unité architecturale ou améliorer les conditions de production des unités industrielles.

La limitation des nuisances pour les riverains.

Pour diminuer les pollutions sonores engendrées par ses chantiers, Bouygues Construction a développé une nouvelle génération de bétons non vibrés,

afin d'éliminer le bruit important issu des opérations de vibrage des bétons traditionnels. Aujourd'hui, ces matériaux, qui s'adressent encore à des ouvrages spécifiques, sont utilisés en Ile-de-France sur 10 % des chantiers. De son côté, Saur va commencer la construction au Guilvinec (Finistère) de la plus grande station d'épuration française utilisant un processus bio-réacteur à membrane. Ce procédé permet la mise en place de stations beaucoup plus compactes que les traditionnelles, sans grands bains clarificateurs, et plus faciles à désodoriser et à intégrer en zone urbaine.



Réalisés par Bouygues Construction, les viaducs jumeaux d'Avignon ont été distingués en 2001 par le ministère de l'Environnement pour la qualité de leur intégration dans le paysage

Le respect de la faune et de la flore. Colas, par exemple, veille à la réintroduction d'espèces végétales et animales dans ses plans de réhabilitation de carrières en fin d'exploitation. A l'issue d'un tel réaménagement, la gravière de Mordhouse (Haut-Rhin) sera classée zone naturelle protégée.

Une meilleure intégration des réalisations dans le paysage. Lors de l'installation de ses antennes radio, Bouygues Telecom s'efforce de préserver l'environnement et le patrimoine des régions françaises, en application de la charte nationale de recommandations environnementales signée le 12 juillet 1999 par les trois opérateurs de téléphonie mobile avec les ministères de l'Environnement et de la Culture. Depuis 2000, Bouygues Telecom a entrepris de conclure des partenariats avec des collectivités locales. Ces chartes environnementales négociées avec les élus visent à définir les meilleures solutions d'intégration des équipements au paysage : fausses cheminées, trompe-l'œil, enveloppements végétaux, reconstitutions de toitures, etc.

Animées par le même souci, Bouygues Construction et Bouygues Immobilier privilégient, en accord avec leurs donneurs d'ordre, des matériaux et des techniques permettant d'affiner l'architecture des ouvrages en tenant compte des particularismes de chaque région.

Économiser les ressources naturelles et gérer les déchets

La réduction des quantités de matières premières et d'énergie utilisées. Bouygues Construction, avec Lafarge et Rhodia, a conçu le Ductal, un type de béton à ultra hautes performances, qui permet de réduire considérablement l'épaisseur des pièces et donc la consommation de matières premières. VSL a utilisé ce nouveau matériau pour la réalisation de la Passerelle de la paix en Corée du Sud, achevée en 2002. Grâce au Ductal, l'ouvrage est constitué d'un arc de 120 mètres de portée sur lequel repose un tablier de seulement trois centimètres d'épaisseur.



Passerelle de la paix, en Corée du Sud. Le Ductal, un nouveau béton, a permis de fortement réduire l'épaisseur des pièces et ainsi la quantité de matières premières utilisées

Smac Acieroid, filiale de Colas, finalise pour sa part un procédé novateur de production d'asphalte dont les températures de fabrication sont abaissées à environ 150 degrés contre 250 pour les méthodes traditionnelles de production. Cette réduction permet de diminuer jusqu'à un tiers les volumes de fioul de chauffe mis en oeuvre pour la fabrication.

La diminution de la production de déchets et l'optimisation de leur recyclage permettront de limiter les rejets dans la nature et réutiliser ce qui peut l'être. Collecte systématique et tri sélectif des déchets de bureau sont progressivement mis en place. Chez TF1, le taux de récupération des néons et des piles dépasse 70 % en 2002.

Mobilisés pour la réalisation de chantiers propres, les établissements de Colas organisent à partir de plates-formes d'exploitation fixes la collecte, le tri et le recyclage de leurs déblais et matériaux de démolition de chaussées. Ces déchets sont ensuite réutilisés sur d'autres chantiers. Colas exploite aujourd'hui environ 60 plates-formes permanentes et en installe de nouvelles pour constituer un réseau aussi dense que possible.

Bouygues Telecom a lancé des procédures de collecte et de recyclage systématique des éléments polluants utilisés par les téléphones et les équipements télécoms : 2,5 tonnes de batteries et 44 tonnes d'accumulateurs usagés ont été collectés en 2002 dans 500 centres d'accueil référencés.

Colas collecte des déchets d'ateliers mécaniques

Les quantités de déchets d'ateliers mécaniques de Colas traitées par des entreprises spécialisées affichent une constante progression. Cette politique est en cours de généralisation, notamment à La Réunion, à Mayotte, en Afrique du Sud et en Nouvelle-Calédonie.

Déchets spéciaux traités en métropole (en tonnes)

	2000	2001	2002
Aérosols	4	7	9
Batteries	65	63	82
Dégraissants, diluants, peintures et colles	8	7	18
Emballages	2	8	10
Essence gasoil	4	3	3
Filtres	70	94	120
Liquide de refroidissement	5	7	9
Piles	1	4	5
Solides souillés	9	20	26
Tonnage total	168	213	282



Lors de l'installation de ses antennes, Bouygues Telecom préserve le patrimoine des régions

Innover

L'environnement constitue une préoccupation constante des directions de recherche et de développement de la Construction et de Saur.

Une meilleure performance environnementale des processus de production. Dans le cadre du projet de recherche européen DARTS, Bouygues Construction est engagé dans le développement d'un outil novateur d'aide à la décision pour la conception et le design des tunnels. Son objectif est non seulement d'optimiser la sécurité (structures internes), mais aussi la durabilité (bétons, joints) et le respect de l'environnement au cours de la construction et pendant la durée de vie de l'ouvrage. Pour augmenter celle des chaussées, Colas a développé le procédé Novacol qui consiste à remettre en état, en place et à froid, des couches de chaussées sur 5 à 20 cm d'épaisseur. A une gêne réduite pour l'usager, un coût moindre pour la collectivité et une suppression des déchets, s'ajoutent une consommation plus faible d'énergie (retraitement à froid) et une meilleure préservation des ressources naturelles, l'intégralité du matériau en place étant réutilisée.

Des solutions aux problèmes environnementaux. Pour réduire les nuisances sonores liées à la cir-



Murs anti-bruit

culacion routière, les innovations du Groupe mises bout à bout proposent des solutions efficaces. Les trois enrobés antibruit de Colas (Colsoft, Microville et Miniphone) diminuent sensiblement les bruits de roulement liés au contact des pneus avec la chaussée. Colas et DTP Terrassement, filiale de Bouygues Construction, ont par ailleurs chacune développé une solution technique de murs antibruit, pour des voies routières en zone urbaine notamment. Bouygues Immobilier, enfin, est l'un des premiers promoteurs à mettre en œuvre le principe de façade active (circulation de l'air extrait des plateaux à l'intérieur d'une double paroi vitrée) qui offre une excellente isolation thermique et acoustique des immeubles.



La réduction des déchets rejetés dans la nature.

Screg, filiale de Colas, utilise les résidus de verre-miroir de Saint-Gobain en substitution des gravillons pour produire un béton bitumineux réfléchissant (le Scintiflex), plus sûr pour les automobilistes.

Écologique, le procédé MycET™ mis au point par Saur pour le traitement des eaux usées est basé sur une culture des souches mycéliennes qui, mélangées aux boues des stations d'épuration, transforment la matière organique en gaz. Entièrement naturel, il diminue de 20 à 30 % le volume des déchets rejetés.

Conscients que l'environnement est l'affaire de chacun, les métiers du Groupe mènent des campagnes de sensibilisation auprès des collaborateurs, des clients et du grand public. En 2001, TF1 a ainsi diffusé avant le journal de 13 heures, chaque jour pendant deux mois, des clips intitulés "Merci dit la planète", en partenariat avec le ministère de l'Environnement. Ceux-ci visaient à démontrer que chaque individu peut participer simplement et personnellement à la protection de l'environnement. Depuis décembre 2002, Bouygues Telecom a pour sa part créé sur son intranet un espace relatif à l'environnement pour sensibiliser les collaborateurs et leur donner des pistes concrètes d'amélioration.

Développer des activités environnement à part entière

Saur bien sûr, mais aussi les métiers de la construction, proposent une offre spécifique sur ce marché en développement. Colas Environnement et Recyclage est ainsi spécialisée dans la dépollution de sites, le désamiantage de bâtiments, le stockage de déchets industriels et la lutte contre les accidents écologiques. Elle a mené l'un des plus importants chantiers de dépollution réalisés à ce jour en France, sur le site industriel du moulin de Nanchon (Seine-et-Marne).



Scintiflex, un béton bitumineux réfléchissant, utilise des résidus de verre-miroir

Les hommes, une valeur forte

Les développements de Bouygues reposent sur la capacité de ses équipes à se mobiliser pour relever les plus grands défis. Esprit d'équipe et responsabilisation, nés dans le métier de la construction, sont l'un des fondements de la culture du Groupe.

Fin 2002, Bouygues comptait plus de 121 000 collaborateurs. A structure comparable, les effectifs du Groupe ont progressé de 2,7 %. Cette augmentation est principalement générée par les métiers de la construction : Colas a poursuivi son développe-

ment et Bouygues Construction a entrepris de nouveaux grands chantiers. Elle compense en partie la diminution de 4,5 % du nombre des collaborateurs de Saur, due à des cessions d'activités en République Tchèque et au Canada notamment. Enfin, l'augmentation des effectifs des Télécoms-Médias résulte pour l'essentiel de la prise en compte de l'ensemble des salariés de TPS.

La répartition des collaborateurs entre la France et l'international reste stable en 2002. Près de la moitié des collaborateurs du Groupe, soit 55 500, travaillent à l'international dans 87 pays, presque exclusivement dans les services et la construction.

L'Afrique en réunit près de la moitié (26 200), répartis à part égale entre Saur, Bouygues Construction et Colas.

La répartition par statut n'a pas connu de changements significatifs

en 2002, seule la cession de Bouygues Offshore a augmenté légèrement la proportion des compagnons dans les métiers de la construction.

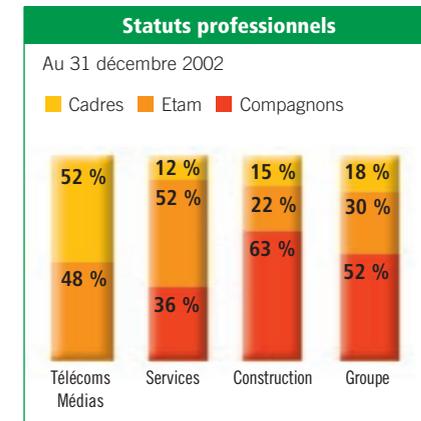
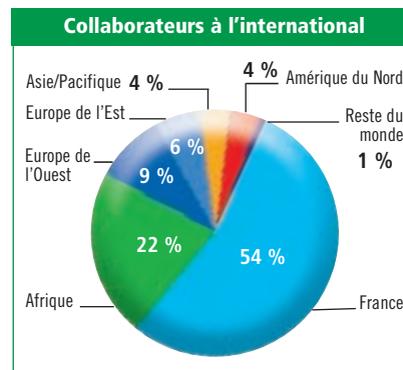
97 % des collaborateurs en France sont des salariés en contrat à durée indéterminée. Cette répartition est homogène dans l'ensemble des métiers du Groupe.

Peu présentes dans les métiers des services aux collectivités et de la construction, les femmes représentent 18 % des salariés de Bouygues en France à fin 2002 (stable par rapport à 2001).

Des accords sur l'aménagement et la réduction du temps de travail ont été négociés avec les partenaires sociaux dans chacun des métiers du



* hors les 6 652 collaborateurs de Bouygues Offshore cédée en 2002
 ** y compris société mère et divers.
 Effectif moyen 2002 (avec BOS) : 128 278





* hors Bouygues Offshore

** y compris société mère et divers

Groupe. Fin 2002, tous les collaborateurs travaillant en France bénéficient d'un tel accord.

Un certain nombre d'initiatives ont été prises dans le Groupe afin de développer l'embauche de personnes handicapées aux fonctions les plus adaptées et pérennes possibles. Bouygues Telecom a embauché ces derniers mois des collaborateurs handicapés comme conseillers clientèle ; TF1 soustraite depuis de nombreuses années des activités à des ateliers protégés. Colas mène une politique active qui se traduit par une part de salariés handicapés en France métropolitaine supérieure en 2002 de 14 % aux seuils légaux.

Intégrer les nouveaux collaborateurs

Avec plus de 7 500 embauches en France en 2002 dont près de 60 % dans les métiers de la construction, le groupe Bouygues continue d'être un acteur dynamique de l'emploi malgré une conjoncture plus difficile. Par rapport à l'année précédente, le nombre d'embauches est néanmoins en retrait d'un peu moins de 20 %, hors Bouygues Offshore. Ces arrivées compensent un nombre sensiblement équivalent de départs, en grande majorité volontaires, des fins de contrat à durée déterminée ou des licenciements isolés.

Les moins de trente ans constituent les deux tiers de ces recrutements. Les sociétés du Groupe maintiennent des relations permanentes et des partenariats avec les écoles et les universités. Cette politique favorise l'intégration de nombreux stagiaires. En 2002, 1 520 ont été accueillis chez Colas. Bouygues Construction, où les étudiants recrutés à l'issue d'un stage représentent 40 % des nouveaux entrants, en a embauché 2 000 ainsi que 60 jeunes diplômés en volontariat international en entreprise.

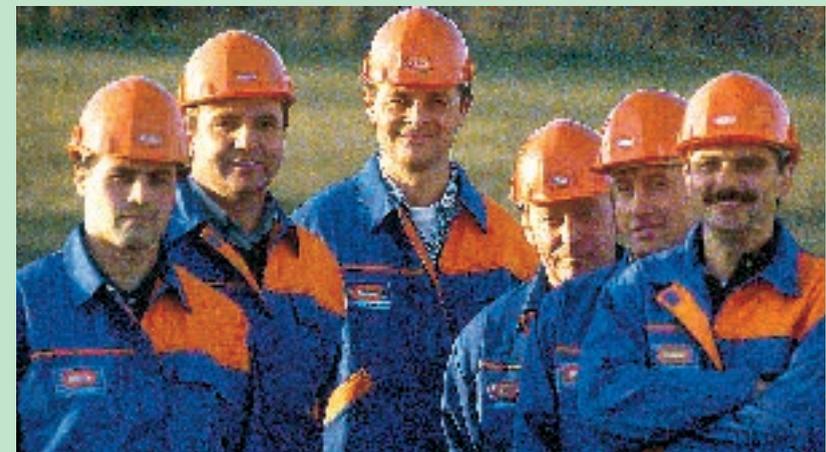
Chaque filiale du Groupe dispose de procédures spécifiques pour l'accueil de ses nouveaux embauchés. En parallèle, Bouygues société mère organise plusieurs fois par an depuis 1989 des journées d'accueil ouvertes à tous les cadres nouvellement recrutés. Près de 1 000 ont participé en 2002 à ces sessions. Par ailleurs, 230 collaborateurs par groupe de 20 environ ont pu dialoguer avec Martin Bouygues lors de déjeuners.

Partager les valeurs

Le Groupe affirme sa différence par une culture forte fondée sur la primauté donnée aux hommes, le respect des clients et le goût des challenges.

Créé en 1999, l'Institut du Management Bouygues s'adresse aux managers confirmés, soit près de cinq cents cadres issus de tous les métiers du Groupe. Il a pour objectif de multiplier les échanges et enrichir leur vision par une ouverture sur des expériences internes ou externes. En 2002, un cycle "Développement des valeurs Bouygues" a été mis en place pour aider les managers à diffuser autour d'eux des principes auxquels est attaché le Groupe : le respect, la responsabilité, l'équité et la vérité. Martin Bouygues intervient à chacune des sessions. En 2003, 120 cadres dirigeants participeront à ces séminaires.

La qualité constitue une valeur essentielle de Bouygues. La certification Iso 9000, 9001 ou 9002 des activités du Groupe permet de façon efficace de mettre en place des systèmes d'amélioration continue de la qualité des produits et services mis



Les Compagnons du Minorange, qualité et sécurité

Issu du BTP, l'ordre des Compagnons du Minorange véhicule sur les chantiers les valeurs de respect de la sécurité, de travail bien fait, de volonté et d'attachement à l'entreprise. D'autres métiers du Groupe ont développé des ordres fondés sur les mêmes principes, tels que les Compagnons de la Route de Colas et les Compagnons de la Source chez Saur. Bouygues rassemble 1 742 compagnons, répartis en 23 ordres dont certains ont été créés à l'international, notamment en Afrique.

sur le marché. Une démarche d'harmonisation des disciplines Qualité, Sécurité et Environnement (QSE) est progressivement effectuée dans les différents métiers. Un espace QSE, regroupant les responsables de chacun d'eux, se réunit périodiquement pour partager les meilleures pratiques dans ces domaines.

Développer les compétences

Les dépenses de formation des sociétés de Bouygues exerçant une activité en France restent sensiblement identiques à l'exercice précédent : 69 millions d'euros, soit environ 3,6 % de la masse salariale hors charges.

Exemple d'initiative dans ce domaine, le centre Gustave Eiffel de formation des apprentis a été créé en 1997 par Bouygues Construction, en partenariat avec la chambre de commerce de Versailles. Avec un taux de réussite de près de 80 %

pour la promotion 2002, le centre a obtenu l'un des meilleurs résultats de CFA d'Ile-de-France. Depuis sa création, il a formé près de 250 apprentis qui se sont tous vu proposer un emploi au sein du Groupe.

Véhicule de la culture commune et vecteur de progression pour les hommes et les entreprises, la mobilité des collaborateurs est encouragée. En 2002, environ 1 900 ont changé d'entité. Depuis 1990, un site informatique recense les postes disponibles et permet à chacun d'exprimer ses souhaits. Accessible par intranet, internet ou Minitel, cette bourse interne de l'emploi baptisée Mobilité rassemble en moyenne près de 400 annonces. En outre, de nombreuses initiatives ont été prises par les métiers dans le domaine de la mobilité. Chez Bouygues Telecom, le site Mobiljob sur son intranet a permis en 2002 de pourvoir en interne 80 % des postes proposés.



Saur a mis en œuvre en 2002 une démarche de gestion des compétences. Dans les métiers de l'eau en France, 83 fiches emplois repères ont été élaborées à partir de la grille de classification des métiers contenue dans la convention collective. Outre le recrutement, l'évaluation annuelle des collaborateurs et la gestion des carrières et de la mobilité, ces fiches permettent une définition encore plus rigoureuse de programmes de formation individualisés.

Motiver et fidéliser

Bouygues est très attaché à sa politique de rémunération individualisée en fonction du professionnalisme, des performances et du potentiel de chacun. Un entretien annuel d'appréciation permet notamment aux responsables hiérarchiques de fixer avec leur collaborateur les objectifs qui serviront de référence.

Une politique salariale dynamique, comprenant éventuellement une part variable, est mise en œuvre, en particulier envers les jeunes à potentiel. La masse salariale intégrant les charges sociales et la participation s'élève à 4,7 milliards d'euros en 2002. A périmètre comparable, la masse salariale augmente de 3,5 % environ. Plus de 1 300 collaborateurs ont bénéficié de plans d'attribution de stock-options en 2002.

Vecteurs forts de développement de l'actionnariat salarié, les plans d'épargne entreprise du Groupe regroupent aujourd'hui près de 25 000 adhérents. Plus de 30 000 collaborateurs ont souscrit par ailleurs aux augmentations de capital qui leur étaient réservées, baptisées Bouygues Confiance et réalisées en 1999/2000 et 2001/2002. Ces opérations, dont la rentabilité dépend de la progression de l'action Bouygues, reposent sur un effet de levier qui permet de bénéficier des éventuelles plus-values sur un montant égal à dix fois l'apport

personnel, celui-ci étant garanti à l'échéance par les banques ayant mis en œuvre ces opérations. Les collaborateurs constituaient fin 2002 le deuxième actionnaire de Bouygues SA, avec 10,0 % du capital et 13,4 % des droits de vote.

Ecouter et dialoguer

La qualité du dialogue social est une priorité, car il permet au management de mieux identifier et comprendre les aspirations individuelles et collectives, et de mieux y répondre. Les collaborateurs de Bouygues participent à la vie sociale de leur entreprise à travers les institutions de représentation. En France, 359 comités d'établissement ou d'entreprise, totalisant 2 845 élus, sont représentés au sein du Comité de Groupe.

Une Instance de Dialogue Européen, conforme aux directives européennes, a été établie pour rapprocher les structures de représentation du personnel. Chaque pays d'Europe où le Groupe est présent désigne des représentants. Par ailleurs, une charte sociale européenne a été signée en juin 2001 par Martin Bouygues et les représentants de la Confédération Européenne des syn-

dicats. Elle se veut le fondement des valeurs sociales applicables par tout collaborateur en Europe.

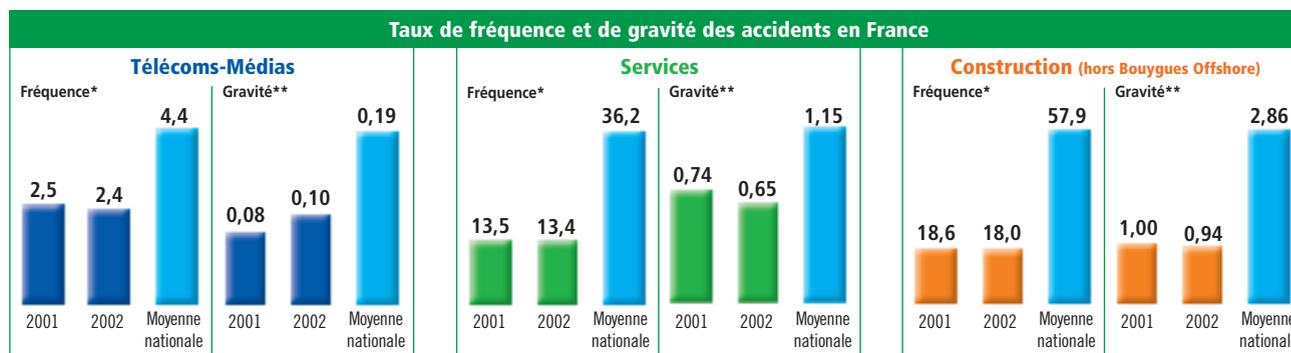
Plusieurs sociétés du Groupe ont développé la pratique des enquêtes de satisfaction auprès de leurs collaborateurs. Fin 2002, Saur avait ainsi interrogé 95 % de ses salariés travaillant en France sur leur appréciation des conditions de travail, leur perception du management, leur compréhension des axes stratégiques de l'entreprise et leur adhésion à ses valeurs.



Sécurité et santé, des priorités

La sécurité et la santé des personnes qui travaillent au sein de Bouygues, collaborateurs, sous-traitants et intérimaires, représentent une priorité impérieuse. Elles constituent un axe fédérateur de mobilisation pour tous les collaborateurs.

La variété des activités du Groupe et de leurs niveaux de risques ne permet pas de comparer les chiffres d'un métier à l'autre. Les données consolidées ne sont donc pas significatives. On peut cependant affirmer qu'en France, les taux de fréquence et de gravité des accidents sont restés globalement stables en 2002. Pour chaque



* Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour un million d'heures travaillées.
 ** Nombre de jours d'arrêt de travail pour mille heures travaillées.

métier, ils sont nettement meilleurs que ceux estimés dans leur secteur d'activité.

A l'avant-garde de leurs professions respectives, les sociétés du Groupe ont poursuivi une politique volontariste et continue de prévention des risques qui repose sur quatre principes d'actions : évaluer, former, communiquer et récompenser.

Évaluer

En application du décret du 5 novembre 2001 et dans une démarche d'amélioration continue de la protection de leurs collaborateurs, les entreprises du Groupe pratiquent en France des diagnostics préventifs et un recensement systématique des risques, lancent des actions concrètes pour diminuer leur impact potentiel et mettent en place simultanément des systèmes de contrôle et de pilotage efficaces. La même démarche est menée à l'international.

Bouygues Construction a par exemple mis en place une structure Health Safety Environment (HSE), qui coordonne les activités en matière de

sécurité et d'environnement. Elle s'appuie sur des correspondants qui interviennent sur tous les chantiers pour réaliser des campagnes de mesure des risques (bruit, vibrations, toxicologie et explosimétrie en particulier) et pour établir les plans correctifs éventuellement nécessaires.

Au-delà de la conformité aux réglementations, Bouygues Construction, Saur et Colas ont engagé une démarche de sécurité systématique et globale pour leurs activités les plus risquées, se concrétisant progressivement par une série de certifications. Les actions de sécurisation sont souvent mises en œuvre dans le cadre du référentiel Ohsas 18001, système de management hygiène, santé et sécurité qui renforce l'efficacité des politiques.

La protection de tous les expatriés constitue une priorité. Une politique commune a été mise en place pour leur donner des informations pratiques les plus exhaustives possibles sur les pays où ils vont travailler. En cas de crise grave, le Groupe prend les moyens nécessaires pour assurer la protection et le rapatriement de ses expatriés.



Au-delà de la sécurité, les sociétés du Groupe mettent en œuvre des actions pour assurer le bien-être sur le lieu de travail et protéger la santé des collaborateurs. Colas a ainsi lancé une campagne d'information et de sensibilisation contre la consommation d'alcool et les dangers qu'elle

représente, en matière d'accidents du travail et routiers. Des instructions strictes ont été rappelées pour faire respecter la législation concernant l'introduction d'alcool dans les locaux des sociétés.

Former

Former les collaborateurs au respect des obligations légales et réglementaires ainsi qu'aux conditions d'utilisation des produits, des équipements et des services liés à leur poste de travail constitue le second axe de la politique sécurité.

Chez TF1, les équipes de reportage effectuent une formation à la conduite en situation difficile, aux gestes et postures de sécurité et aux premiers secours. Bouygues Construction organise sur ses chantiers des "quarts d'heure sécurité", "rendez-vous sécurité" ou "petits-déjeuners sécurité, santé, environnement". Des points réguliers sont organisés par les chefs de chantier et les conducteurs de travaux autour de thèmes sur la sécurité des collaborateurs.

Communiquer

La prévention est un élément clé des politiques sécurité menées dans le Groupe. Saur a ainsi lancé en octobre 2002 une vaste opération de sensibilisation sur le thème "La sécurité de tous, c'est l'affaire de chacun", qui touchera d'ici fin 2003 l'ensemble de ses collaborateurs. Les sujets

abordés concernent la sécurité routière, et les risques afférant aux activités de Saur.

Récompenser

Les sociétés du Groupe proposent régulièrement des concours pour encourager la performance des équipes dans la définition et la mise en œuvre des plans d'actions sécurité. Colas organise ainsi un challenge sécurité routière inter-sociétés, dont le trophée est remis en jeu chaque année.

Bouygues Construction a créé un concours "Initiatives-actions de prévention" qui, faisant appel à la créativité des équipes, fait émerger des idées nouvelles. Le CD-Rom Capes (Comportement Attitude à la Prévention Sécurité) présenté en 2002 par Norpac, filiale de Bouygues Construction, permet d'évaluer les réflexes sécurité des collaborateurs dans des conditions réelles de chantier, et de mener des actions de formation ciblées. Cette initiative a reçu le prix Jean Montens, décerné par

l'OPPBTP, pour sa contribution à l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail sur les chantiers.

Bouygues Telecom enfin lance chaque année quatre challenges sécurité : des prix récompensent la région réalisant les meilleures performances en prévention, la ou les structures enregistrant le moins de sinistres routiers, et les établissements possédant les plus faibles taux de gravité et de fréquence et répondant le mieux aux normes de sécurité.



Campagne de prévention routière chez Colas

Il y a cinq ans, Colas a décidé de mener auprès de ses collaborateurs une politique de prévention des risques liés à la circulation. Reposant sur un puissant dispositif de communication interne et une forte implication de la direction générale, un programme d'action et de prévention a été lancé avec pour objectif d'intégrer la sécurité routière dans la culture d'entreprise. En 1997, Colas a signé la charte sécurité routière et s'est engagée à réduire le nombre d'accidents de la circulation sur ses chantiers de 25 % en trois ans. L'objectif a été dépassé. En 2001, avec la reconduction de la charte, Colas vise à diminuer encore le nombre d'accidents de la circulation de 5 % sur les trois ans à venir, les sociétés récemment intégrées devant se rapprocher de la fréquence moyenne dans les mêmes délais. Au cours des cinq dernières années, 11 000 collaborateurs ont bénéficié de formations spécifiques orientées vers une prise en compte de la sécurité au volant.

La société civile, un dialogue

Si Bouygues est un groupe mondial, il participe naturellement et activement grâce à son organisation décentralisée au développement économique et social de chaque région où il est implanté.

Les métiers du Groupe, notamment ceux pour lesquels une part significative de l'activité est sous-traitée, s'attachent à sensibiliser progressivement leurs sous-traitants aux réglementations relatives à la responsabilité sociale et environnementale, et à les sélectionner en conséquence. Bouygues Bâtiment Ile-de-France, filiale de Bouygues Construction, a récemment lancé une

procédure systématique de contrôle de la conformité de tous ses sous-traitants à leurs obligations sociales. Au moment de la passation du contrat, un référencement de l'intégralité des sous-traitants est réalisé sur des critères de respect des réglementations sociales. Pendant toute la durée du chantier, un contrôle mensuel est affiché par le conducteur de travaux.

Développement local

Bouygues participe au développement du tissu économique et social régional notamment par la localisation d'activités en région. Bouygues Telecom s'est par exemple mobilisée auprès des deux autres opérateurs mobiles dans le cadre de

la couverture des "zones blanches", afin de faire bénéficier plus de 1 600 communes d'une couverture en téléphonie mobile.

TF1 a contribué au lancement en septembre 2000 de TV Breizh, la chaîne de télévision bretonne diffusée sur le câble et le satellite et basée à Lorient. Par cette initiative, TF1 renforce ainsi le lien social au sein d'une communauté dont l'identité est une préoccupation essentielle.

L'engagement des sociétés du Groupe se traduit aussi par des propositions de formations qui contribuent à l'intégration des populations locales, en France comme à l'international. Colas mène de nombreuses actions d'insertion au niveau local, en liaison avec les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification en régions, les ANPE et les associations d'insertion. Colas entretient en outre avec les Chambres de commerce, les établissements d'enseignement professionnel, les organismes sociaux et diverses associations, des relations étroites destinées à favoriser l'insertion et la formation des jeunes.

À l'international, Bouygues Construction a achevé la réalisation de la route N4 reliant Witbank en Afrique du Sud, au port de Maputo au Mozambique. Ce contrat prévoyait la sous-traitance de 20 % des travaux à des individus désavantagés du temps de l'apartheid et la réalisation de 40 % de ceux effectués au Mozambique à des entreprises locales. Au total, environ 11 500 personnes ont reçu au cours du chantier une formation qualifiante ou technique (maçonnerie, plâtre, terrassement, revêtement de routes, informatique et management). Elles ont ainsi acquis des savoir-faire réutilisables dans le cadre de chantiers futurs.



Peinture de Peter Ross Bond

La Fondation Colas

Créée en 1990 et récompensée par l'Oscar du mécénat en 1992, la Fondation d'entreprise Colas a pour vocation la promotion d'œuvres d'art, principalement dans le domaine de la peinture. Renouant avec le principe ancien de la commande, elle sélectionne chaque année entre douze et quinze artistes, sur 200 postulants recommandés par des artistes déjà connus de la Fondation, pour leur confier l'exécution d'un tableau sur le thème de la route. Les œuvres prennent place dans les bureaux et les espaces de réception de la société. Un budget de plus de 100 000 euros est alloué à chaque session. A l'occasion des dix ans de la Fondation, la collection a été réunie pour la première fois et exposée au Palais des Congrès de Paris lors du quatorzième Congrès mondial de la route.



Solidarité

Des actions caritatives, le parrainage d'initiatives culturelles et de manifestations sportives, expriment la solidarité du Groupe avec les communautés. Un comité de l'éthique et du mécénat a été créé en 2001 par Bouygues. Il émet un avis sur les dossiers examinés dans le cadre de la politique de mécénat de la société mère, axée sur les domaines humanitaire, médical, social et culturel. Les dossiers présentés par les collaborateurs sont privilégiés. Parmi les associations concernées : l'Association SOS Accueil, l'Association française du syndrome d'Ondine, la Fédération pour la recherche sur le cerveau, l'Association pour la recherche sur la sclérose en plaques, l'Union des associations l'outil en main, l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris, etc.

Engagées depuis longtemps dans de nombreuses actions caritatives, les filiales mènent par ailleurs leurs propres politiques de mécénat. Depuis qua-

torze ans, TF1 parraine la campagne de collecte des pièces jaunes par des milliers d'enfants pour servir les projets ambitieux et novateurs de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France. Bouygues Telecom a signé en octobre 2002 un accord de partenariat avec cette fondation. TF1 se mobilise également depuis trois ans autour de la lutte contre le sida, aux côtés de l'association Ensemble contre le sida.

Saur aide pour sa part les populations défavorisées en créant des fonds de solidarité et de soutien mutuel, ou en investissant dans des programmes éducatifs et sportifs en Pologne, au Sénégal et en Argentine.

Bouygues Telecom s'est investi dans le sponsoring sportif et soutient des clubs et associations liés au football, à la voile ou au ski. Parmi les événements sponsorisés, la Coupe de la Ligue, le Spi Ouest France et l'Eurocat, le plus grand rassemblement français de catamarans de sport.



Un dialogue responsable

Certaines entreprises du Groupe, de par la nature de leur activité, sont plus sollicitées que d'autres par la société civile. Bouygues Telecom a pris en 2001 et 2002 de nombreuses initiatives, répondant ainsi aux préoccupations croissantes du public et des collectivités sur les effets potentiels des ondes électromagnétiques sur la santé.

Les stations de base. Le 3 mai 2002, un décret fixant les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques a été publié. Afin de rassurer les populations vivant à proximité des antennes, Bouygues Telecom propose, depuis cette date, à toute personne intéressée de faire réaliser à domicile, par un bureau de contrôle indépendant, la mesure des différentes composantes du champ électromagnétique ambiant. 450 mesures ont déjà été réalisées en France.

Les téléphones mobiles. Depuis octobre 2001, Bouygues Telecom applique le principe de pré-

caution en commercialisant de manière systématique un kit oreillette dans ses coffrets. En outre, un laboratoire indépendant vérifie la conformité des mesures DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles et de leur kit oreillette.

L'information. Pour assurer une transparence totale vis-à-vis du grand public, Bouygues Telecom s'est engagée dans une large campagne d'information sur l'avancée de la recherche sur le sujet : site internet dédié (www.sante.bouyguetelecom.fr), brochure d'information (fin 2002, 30 000 exemplaires diffusés) et réponse à tout courrier et e-mail sur le sujet (1 400 courriers et 250 mails traités depuis trois ans).





Recherche et innovation, une stratégie

Les métiers du Groupe ont une forte volonté d'innovation.

Leur objectif : mettre au point des produits et des services toujours plus performants, sûrs, utiles et respectueux de l'environnement.

Colas

La sécurité constitue un objectif majeur de la structure de Recherche et Développement de Colas. Elle a ainsi mis au point une nouvelle gamme de produits de sécurité à haute adhérence réduisant de 30 à 50 % les distances de freinage, et donc les risques d'accidents. Dans la courbe de la RN 118, à la hauteur du pont de Sèvres (Hauts-de-Seine), le nombre d'accidents corporels a été divisé par 21 en un an.

Un procédé, permettant d'améliorer la sécurité dans les zones accidentogènes et développé initialement en Grande-Bretagne, s'exporte désormais en France et en Suisse.

Premier producteur mondial d'émulsion, Colas a présenté au troisième Congrès mondial de l'émulsion un procédé original de revêtements enrobés dont l'émulsion permet une remise sous circulation plus rapide.

Depuis de nombreuses années, Colas oriente par ailleurs ses recherches vers la préservation de l'environnement et le développement durable. Plusieurs programmes ont été lancés ou poursuivis en 2002 :

- l'amélioration de la production et de l'application des enrobés, avec baisse des températures permettant des économies d'énergie
- la mise au point et l'utilisation de composés bio-

dégradables, en particulier pour les émulsifiants et d'autres additifs du bitume

- l'amélioration des performances des revêtements acoustiques qui devraient donner le jour en 2004 à un enrichissement de la gamme. La mise au point d'un mur antibruit aux performances très élevées sera finalisée en 2003.

Bouygues Construction

Aujourd'hui, l'un des enjeux des actions de recherche et de développement est d'améliorer les caractéristiques techniques des matériaux et des structures (résistance, durabilité...), et d'éviter les désordres et les perturbations dans l'environnement immédiat. Le développement de nouvelles technologies permet notamment de garantir un niveau de sécurité plus élevé aux personnes

lors de la réalisation de grands travaux et en cas de catastrophes naturelles.

Le budget consacré en 2002 à la recherche et développement s'est élevé à environ 14 M€.

L'engagement de Bouygues Construction dans les programmes de recherche européens est constant. Ses équipes participent actuellement à deux projets majeurs : Goodlife, qui vise à accroître la productivité des tunneliers et Darts, un outil d'aide à la décision pour la conception et le design de tunnels.

Enfin, le projet Safeti propose une approche pluridisciplinaire pour éliminer la manutention des charges lourdes qui constituent l'un des plus gros risques pour la santé des travailleurs sur les chantiers de gros œuvre et de corps d'état techniques et architecturaux.



Saur

Avec l'appui de ses équipes de recherche et développement, Saur met au point des solutions adaptées et des procédés innovants pour optimiser la gestion et l'exploitation de ses installations à tous les stades du traitement des eaux et de ses résidus. Les principales recherches dans le domaine de l'eau potable sont tournées vers l'ultrafiltration par membranes et la nanofiltration pour lutter notamment contre les pesticides et les bactéries. La nanofiltration est étudiée depuis avril 2002 sur le site de Briollay (Maine-et-Loire) qui dispose d'une unité expérimentale de traitement utilisant cette technologie. En parallèle, la

direction technique a développé un procédé d'absorption de l'arsenic dans l'eau potable, opérationnel sur le site de Vieux-Ferrette (Haut-Rhin).

Par ailleurs, un système d'alerte en continu sur la qualité de l'eau grâce à la détection de pathogènes par l'ADN est en cours de mise au point.

Les efforts de recherche portent également sur :

- le Lipolift pour le traitement des graisses ou l'Aqua RM pour le traitement des eaux usées par membranes,
- le procédé MycET™ pour le traitement des boues,
- le Rhizodor qui utilise les végétaux et micro-organismes comme moyen de traitement.



Bouygues Telecom

L'entreprise, qui apporte sa contribution à de nombreux programmes de recherche scientifique, se tient informée des derniers avancements des travaux sur l'effet des ondes électromagnétiques sur la santé et prend une part active aux conférences de l'Organisation mondiale de la santé et des associations européennes et américaines de bio-électromagnétisme.

Bouygues Telecom a contribué à des actions de recherche, de développement et de formation dans le domaine des télécommunications pour plus de 14 millions d'euros, conformément à son cahier des charges. Bouygues Telecom a mené sept projets coopératifs français ou européens, dans le cadre des dispositifs nationaux et communautaires de soutien à l'innovation. Les thématiques de recherche et de prospective de la société sont multiples : effets des ondes sur la santé, technologies réseaux et informatiques, services multimédias, ergonomie des applications et comportement sociologique des utilisateurs.

En 2002, Bouygues Telecom a ouvert un bureau à Tokyo en complément de celui de San Francisco.



Tous deux assurent à la fois un rôle d'observatoire technologique et de "tremplin partenarial".

Les efforts de protection et de valorisation des innovations de Bouygues Telecom en 2001 ont abouti en 2002 d'une part à l'augmentation du portefeuille de brevets de 30 % et d'autre part à la conclusion des premiers accords de licences et de transferts de technologies. Une dynamique interne à l'entreprise destinée à favoriser l'émergence d'innovations a également vu le jour.

Le Conseil scientifique, créé en 2001 auprès de la direction générale, a été saisi de l'importante question des conséquences éventuelles des radiofréquences sur la santé en organisant notamment un grand colloque scientifique au Collège de France, et a élargi son champ d'action à la politique de recherche et d'innovation.

Enfin, Bouygues Telecom a poursuivi son effort à destination des établissements d'enseignement supérieur, tant pour le développement de la recherche que de l'enseignement des nouvelles technologies. Le programme doctoral de Bouygues Telecom comptait notamment neuf doctorants au 31 décembre 2002.

Les risques, une maîtrise par la prévention

Bouygues et ses filiales sont exposées aux risques généraux que recèle toute activité économique en France et à l'étranger. Certaines zones le sont plus particulièrement à la dégradation du climat économique ou social, aux guerres, aux actes de terrorisme et de sabotage ou à la survenance d'événements climatiques ou géologiques.

Chaque métier est soumis à des risques spécifiques. L'activité d'opérateur de téléphonie mobile est principalement exposée aux risques informatiques alors que les constructeurs sont confrontés aux risques géologiques ou à la nécessité d'assurer la sécurité de leurs collaborateurs et des tiers. Des difficultés peuvent être rencontrées lors du lancement d'un produit utilisant une nouvelle technologie ou dans la réalisation d'un prototype, de tels projets conduisant souvent les clients à modifier l'objet du contrat en cours d'exécution. Beaucoup d'ouvrages réalisés par Bouygues Construction présentent cette dernière caractéristique. En revanche, d'autres activités comportent par nature des risques moins élevés, par exemple celle de Colas où le montant moyen des chantiers

routiers est relativement faible, le nombre de clients très important et l'activité localisée à 95 % en Europe et en Amérique du Nord.

La prise de risques est une préoccupation essentielle dans la conduite des actions commerciales du Groupe ou le lancement d'une nouvelle activité, leur répartition et leur gestion étant l'une des questions majeures traitées lors de la négociation des contrats. Les exigences des bailleurs de fonds et assureurs, l'apparition de nouveaux textes et certaines convergences dans les législations ou jurisprudences génèrent des pratiques ou usages relatifs à la répartition et à la gestion de ces risques. Ainsi, dans le secteur de la construction et de l'exploitation des infrastructures, des contrats standards sont utilisés. Bouygues considère que la répartition et la gestion des risques telles qu'elles ressortent des contrats signés sont conformes aux usages et standards pratiqués dans les différents métiers qu'exerce le Groupe. Par ailleurs, Bouygues estime avoir mis en place des polices d'assurance et autres moyens de transfert ou de couverture conformes aux standards et pratiques des entreprises exerçant des activités comparables.

Bouygues a mis en place un comité dont la mission consiste à renforcer et mieux organiser la démarche de gestion des risques majeurs au sein des différents métiers. L'objectif consiste à accroître l'attention et à améliorer l'efficacité des métiers dans la conduite des actions de détection, de prévention et de maîtrise des risques majeurs. Les métiers se dotent ainsi progressive-

ment de structures spécifiques et de procédures ou modes d'organisation appropriés, notamment de cellules de crise, plans ou programmes d'actions tendant à identifier, puis à traiter les principaux risques encourus.

Risques industriels et environnementaux

Un certain nombre de filiales de Bouygues sont concernées par ce type de risques du fait de leurs activités.

Bouygues Telecom

Bouygues Telecom est attentive aux effets potentiels des ondes électromagnétiques sur la santé, bien que les études menées à ce jour n'aient pas démontré leur nocivité.

Saur

Les activités de Saur, notamment la production et la distribution d'eau potable, l'assainissement et la propreté, sont étroitement liés à la protection de l'environnement et à la santé publique. Les principaux risques environnementaux portent sur la protection de la ressource en eau, sur la qualité de l'eau distribuée, le suivi et la traçabilité des rejets (notamment les boues), les rejets dans le milieu naturel, le transport, le traitement et le stockage des déchets, la limitation des nuisances sonores et olfactives causées par les installations. Saur peut également être confrontée aux situations résultant d'actes de malveillance ou de contamination par des tiers en amont ou en aval des installations qui lui sont confiées par ses clients. Ceux-ci conservent néanmoins la responsabilité de l'organisation du service public délégué. Les



autorités publiques restent généralement en charge de la mise à disposition des installations conformes à la réglementation et assument les missions de police de réseaux pour prévenir les infractions à la réglementation environnementale par les usagers. Les conditions pratiques de la mise en œuvre du principe "pollueur-payeur" restent encore à préciser en particulier pour mieux cerner la responsabilité de chacun des acteurs pouvant être directement ou indirectement à l'origine de rejets polluants.

Afin de maîtriser les risques inhérents à ses métiers d'opérateur, Saur a lancé depuis plus de trois ans une démarche de management par la qualité, qui consiste notamment à veiller au respect des dispositions réglementaires et des contrats de délégations, notamment en matière de santé publique, de protection environnementale et d'hygiène et sécurité.

Colas

Les activités industrielles de Colas (usines d'émulsion, usines de production de membranes bitumeuses, carrières, centrales d'enrobage, centrales de production d'asphalte...) relèvent de la réglementation sur les installations classées ou

sur les carrières. A l'international, où Colas a une activité très importante, les mêmes principes sont appliqués avec une exigence d'autant plus forte que les réglementations locales sont parfois extrêmement contraignantes. Parmi ces contraintes d'exploitation, Colas souscrit des engagements de remise en état des sites, définis en France avec les Drire et les autorités préfectorales, et provisionnés dans les comptes. Les risques générés par ces activités très réglementées font l'objet d'une politique environnementale.

Colas est aussi confrontée aux risques d'accidents touchant ses collaborateurs, les travaux routiers présentant des dangers particuliers en raison du lieu de leur exécution. Colas a fait de la prévention de ces accidents l'une de ses grandes priorités.

Bouygues Construction

Une entreprise de bâtiment et de travaux publics doit gérer les risques classiques résultant de l'exercice d'une telle activité : risques géologiques, découvertes archéologiques, perturbations de l'exécution des contrats liées à l'intervention de nombreux acteurs dans le déroulement des projets, vices cachés, préjudices ou nuisances causés aux tiers du fait des travaux. A ces

risques, s'ajoutent ceux de la conception et de l'exploitation lorsque Bouygues Construction conclut des contrats globaux de conception-construction-exploitation.

Bouygues Construction considère que les risques générés par son activité résident pour une part importante dans l'organisation de la sécurité du travail sur les chantiers pour ses collaborateurs ou certains partenaires (sous-traitants et co-traitants). Ils résultent de la nature même de l'acte de construction : intervenants très nombreux agissant simultanément et dans des domaines très variés (les corps d'états) ; configuration du site en perpétuel changement ; déplacement permanent des systèmes de sécurisation pour les adapter aux changements de configuration ; travaux fréquents en hauteur ; déplacements de machines et matériaux lourds et volumineux. Bouygues Construction met en œuvre des procédures de prévention et applique des modes d'organisation qu'elle a définis, tout en respectant les réglementations locales, pour assurer la sécurité du travail de ses collaborateurs. La politique de Bouygues Construction en matière de prévention et son expérience accumulée dans l'organisation des grands projets lui a permis d'atteindre un taux d'accidents du travail faible en regard de la moyenne du secteur, dans tous les pays où le Groupe intervient.

En matière d'environnement, Bouygues Construction estime ne pas avoir identifié à ce jour de risques spécifiques majeurs. Les dangers de pollution des sites sont en effet limités : l'entreprise ne possède pas de site de production fixe, assimilable à une installation industrielle permanente, à l'exception d'installations ponctuelles sur les chantiers. Par ailleurs, les déchets générés par les activités de construction sont majoritairement classés inertes. Bouygues Construction s'applique à se mettre en conformité avec les réglementations locales concernant la gestion des déchets, notamment en matière de tri sélectif à la source, et de négociations avec les filières de traitement exigées par les législateurs locaux. Les risques liés au stocka-



ge ou au transport des déchets ou de produits toxiques résultent principalement de l'utilisation d'huiles et de carburants nécessaires lors de la mise en œuvre du béton ou pour les travaux de terrassements. Projet par projet, Bouygues Construction met en place l'organisation nécessaire pour prévenir les risques de pollution accidentelle pouvant en découler.

Bouygues Immobilier

En sa qualité de promoteur immobilier, Bouygues Immobilier est concernée par la maîtrise du risque de pollution du sous-sol. Elle se prémunit contre ce risque en imposant le plus souvent au vendeur du terrain de dépolluer le site ou d'en prendre en charge le coût. Les actions de dépollution sont définies et mises en œuvre par des professionnels reconnus. Lorsqu'un site comporte des bâtiments existants destinés à être démolis, Bouygues Immobilier s'assure que le vendeur a fait réaliser un diagnostic sur la présence d'amiante. Le désamiantage est ensuite confié à des entreprises agréées, garantes du respect des règles de sécurité.





Risques de marché

Gestion du risque de taux et du risque de change

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence sur leur compte de résultat, des variations de change et de taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Exposition au risque de change

Globalement, Bouygues est faiblement confronté au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part des dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles, et plus généralement aux risques "pays". Les métiers de gestion

déléguée de Saur sont fondés sur des contrats de moyenne et longue durée qui la conduisent à prendre des dispositions particulières pour limiter l'exposition au risque de change sur la durée du contrat, notamment en privilégiant des financements en devises locales.

Exposition au risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de son endettement est à taux fixe grâce à des emprunts obligataires à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe.

Les dettes financières à taux variable figurant au bilan sont, en moyenne sur l'exercice, inférieures à la trésorerie disponible placée également à taux variable.

Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture du risque de change et du risque de taux

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achat et vente à terme de devises, swaps de devises, achat d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; swaps de taux d'intérêt, future rate

agreements, achat de caps et de tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Règles de couverture

En matière de risque de change

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des swaps de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire.

Par ailleurs, les titres de participations des sociétés étrangères sont, d'une façon générale, couverts par une dette d'un montant analogue dans la même devise au sein de la société qui les détient.

Dans un souci de rationalisation, les positions de change de certaines entités de Bouygues peuvent être gérées de façon centralisée, et le cas échéant, les positions symétriques peuvent être compensées.

En matière de risque de taux

Le principe est de couvrir, au niveau de chaque sous-groupe, tout ou partie des actifs ou des pas-

sifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

Dans la pratique, il s'agit des entités dont l'activité est capitalistique par nature (services, projets en concession et télécommunications) ; elles sécurisent leur résultat financier futur en fixant le coût de leur dette par des swaps, des future rate agreements ou en le limitant par des caps, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Comme pour le risque de change, toujours dans un souci de rationalisation, les positions de taux de certaines sociétés du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et partiellement compensées.

Méthodes de comptabilisation

Les gains et pertes réalisés en cours d'exercice sur les opérations de ce type, ainsi que les provisions constituées au titre des pertes latentes constatées au 31 décembre 2002, font partie intégrante du résultat financier de l'exercice.

Valeur de marché des instruments de couverture

Au 31 décembre 2002, la valeur de marché (net present value) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de - 52 millions d'euros.

Le calcul a été effectué par le Groupe ou obtenu de contreparties bancaires avec lesquelles ils ont été contractés.

En cas de translation de la courbe des taux de plus de 1,00 % (et respectivement moins 1,00 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à - 37 millions d'euros (respectivement - 63 millions d'euros).

En cas d'évolution uniforme défavorable d'un centime d'euro par rapport à toutes les autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établit à - 57 millions d'euros.

Échéancier de la dette financière utilisée au 31 décembre 2002

	- 1 à 1 an 2003	1 à 2 ans 2004	2 à 3 ans 2005	3 à 4 ans 2006	4 à 5 ans 2007	5 à 6 ans 2008	6 ans et + 2009 et +	Total 12/2002
Emprunts obligataires	146	234	2	927	-	-	1 016	2 325
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	561	659	754	273	58	3	136	2 444
Emprunts et dettes financières divers	17	24	-	-	-	15	-	56
Total dettes financières	724	917	756	1 200	58	18	1 152	(1) 4 825
Rappel au 31/12/2001	121	1 439			1 521			3 081

(1) dont dettes sur opérations en crédits-bails : - Médias (TF1) 22
- Services (Saur) 65
- Construction 18
105

Répartition par devises de la dette financière utilisée au 31 décembre 2002

	Euro	Livre Sterling	Dollar US	Franc CFA	Divers	Total
2002	4 567	70	69	104	15	4 825

Couverture de la dette financière

Répartition de la dette financière, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	12/2002	12/2001
Dettes à taux fixe (1)	86 %	88 %
Dettes à taux variable	14 %	12 %

Nantissements, garanties et sûretés

Nantissement d'actifs de Bouygues SA

Nantissements	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actifs nanti (a)	Total du poste bilan (b)	% correspondant (a) / (b)
Sur titres de Bouygues Telecom	1997	2006	1 819 818 085 €	7 817 293 568	23,3 %
Sur prêts subordonnés de Bouygues Telecom	1997	2006	166 213 734 €	7 817 293 568	2,1 %
Total			1 986 031 819 €	7 817 293 568	25,4 %

Les engagements hors bilan sont décrits à la note 14 des comptes consolidés (page 107-109).

Couverture du risque de taux

Date de l'échéance	En-cours au 31/12/2002				Total en-cours 12/2001
	2003	2004 à 2007	Au-delà	Total	
Swaps de taux					
- sur actifs financiers	315	-	-	315	416
- sur passifs financiers	265	2 215	274	2 754	(1) 1 560
Future Rate Agreements					
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	-	-	-	-	-
Caps / Floors					
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	79	456	-	535	504

(1) la variation 2001/2002 s'explique principalement par Bouygues Telecom (passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de l'intégration globale : + 804)

Couverture du risque de change

Devise	En-cours au 31/12/2002 (contre valeur M€)						Total en-cours 12/2001
	USD	GBP	CHF	HKD	Autres	Total	
Achats et ventes à terme							
- Achats à terme	(a) 60	-	-	-	(a) 15	75	56
- Ventes à terme	(b) 132	166	-	(b) 33	30	361	516
Swaps de devises	77	60	62	20	12	231	307
Options de change	13	3	-	-	7	23	-

(a) dont 7 de ZAR contre USD (b) dont 13 de HKD contre USD

Risques de liquidité

Au 31 décembre 2002, la trésorerie disponible s'élève à 1 624 millions d'euros auxquels s'ajoute un montant de 3 158 millions d'euros de lignes bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date. Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Faits exceptionnels - litiges

Réglementations particulières

TF1 et Bouygues Telecom sont soumises à des réglementations particulières pour l'exercice de leurs activités. La loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et la loi du 26 juillet 1996 de réglementation des télécommunications ayant assimilé l'utilisation du spectre hertzien à une occupation privative du domaine public, l'utilisation des fréquences hertziennes par TF1 et Bouygues Telecom est conditionnée à l'obtention d'une autorisation administrative d'occupation du domaine public assortie d'un cahier des charges. Pour utiliser les fréquences qui leur sont allouées, Bouygues Telecom acquitte des redevances alors que TF1 doit fournir des contreparties non financières qui consistent à diffuser 60 % d'œuvres européennes dont 40 % d'œuvres d'expression originale française et à consacrer une part importante de son chiffre d'affaires annuel net à l'achat de nouvelles productions cinématographiques et audiovisuelles. Le respect des cahiers des charges est contrôlé en permanence par deux autorités de régulation : le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour TF1, l'Autorité de régulation des télécommunications pour Bouygues Telecom. Ces autorités peuvent prononcer des sanctions pécuniaires, suspendre, réduire la durée, ou retirer les autorisations.

L'autorisation dont TF1 est titulaire a été octroyée le 4 avril 1987 pour une durée de dix ans. Elle a été reconduite le 17 septembre 1996 à compter

du 16 avril 1997 pour une durée de cinq ans, puis le 20 novembre 2001 à nouveau pour une durée de cinq ans à compter du 16 avril 2002. Bouygues Telecom est titulaire d'une autorisation d'établissement d'un réseau DCS 1800 (arrêté du 8 décembre 1994 modifié par arrêté du 17 novembre 1998) octroyée pour une durée de quinze ans jusqu'au 8 décembre 2009. Un arrêté du 3 décembre 2002 a également autorisé Bouygues Telecom à établir un réseau de troisième génération (UMTS) pour une durée de vingt ans expirant le 3 décembre 2022. Ces autorisations sont renouvelables. Aucun manquement aux cahiers des charges n'a été relevé par l'une ou l'autre autorité de régulation à l'encontre de Bouygues Telecom et TF1.

Pour accéder à certains marchés, en particulier dans la construction d'infrastructures, une société doit disposer d'un agrément qui est délivré selon des critères de savoir-faire et de bonne santé financière. Bouygues Construction estime qu'elle dispose des agréments nécessaires ou qu'elle remplit toutes les conditions exigées pour les obtenir, afin d'assurer son développement dans les pays ou dans les marchés identifiés comme stratégiques.



Bouygues Construction est soumise aux réglementations édictées par les Etats et les administrations dans les pays où elle intervient, pour les activités de construction et de services liés aux logements et aux infrastructures. Par exemple, chaque chantier est soumis à un ensemble d'autorisations administratives avant le début des travaux. D'une défaillance dans l'obtention de ces autorisations pourrait résulter un retard dans le démarrage d'un chantier, qui pourrait engendrer

des pénalités en fin de travaux s'il n'est pas rattrapé. De manière contractuelle, les pénalités sont généralement limitées. Dans le cas de travaux d'infrastructures en France, les projets sont soumis à déclaration d'utilité publique et à certaines autorisations relatives à la protection de l'environnement, telles que "la loi sur l'eau". Des risques de retard de démarrage des travaux sont liés à l'obtention de ces autorisations et au résultat de ces enquêtes. Dans le cas général, ce sont les administrations locales qui doivent satisfaire à ces démarches. Dans le cas des concessions, l'obligation pèse sur le concessionnaire. Bouygues Construction a le souci de s'adapter en permanence aux évolutions souvent rapides de ces réglementations. Le cycle relativement court des activités de construction et le faible niveau des investissements qui caractérise cette activité contribuent à atténuer le risque résultant de telles évolutions.

L'activité de Saur et celle de Bouygues Construction, lorsque celle-ci conclut des contrats de concession d'infrastructures, présentent une caractéristique commune à toutes les activités exercées par délégation des Etats ou collectivités locales : les clients publics peuvent exercer leurs prérogatives



de puissance publique pour modifier ou mettre fin aux contrats passés avec le délégataire sous réserve du droit de ce dernier à être indemnisé.

Les opérations de promotion immobilière de Bouygues Immobilier sont soumises à des autorisations qui peuvent faire l'objet de nombreux recours de tiers, ces procédures pouvant générer des retards et difficultés dans le lancement des opérations.

Faits exceptionnels - litiges

Les sociétés du Groupe sont engagées dans divers procès et réclamations dans le cours normal de leurs activités. Les risques ont été évalués et provisionnés sur la base des expériences passées et de l'analyse des services et conseils juridiques du Groupe. Il n'existe pas à la connais-

sance de la société un fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats, la situation financière du Groupe dans son ensemble. Les litiges sont examinés régulièrement, notamment lorsque des faits nouveaux surviennent. Le Groupe met en œuvre tous les moyens légaux pour assurer la défense de ses intérêts légitimes.

Les principaux litiges ou événements concernent l'activité BTP et TF1 :

Le Territoire de la Polynésie Française a confié l'exécution de l'hôpital de Papeete (540 lits) à un groupement dont Bouygues Bâtiment est le mandataire. Le montant du marché était de 150 M€ HT et le délai de réalisation de 36 mois. Le chantier est arrêté du fait de nombreuses et tardives modifications de la conception demandées par le maître

d'ouvrage et de l'impossibilité d'employer une main-d'œuvre qualifiée suffisante, en raison du refus opposé par le Territoire à la venue de main-d'œuvre à Tahiti. Un contentieux est en cours, Bouygues Bâtiment demandant l'annulation et la résiliation du marché.

Le tunnel de Ferden, dans le massif du Lötchberg en Suisse, est en cours de réalisation par Bouygues Travaux Publics (76 %) et quatre entreprises suisses (24 %) depuis mars 2001. Le montant du marché est de 405 millions CHF. Après le tunnel du Gothard, il s'agit du plus important tunnel en construction actuellement en Europe. Ce chantier, dont la livraison est prévue en septembre 2005, est difficile en raison d'une géologie particulière. Bouygues Travaux Publics a rencontré en 2002 des problèmes techniques pour fiabiliser les équipements utilisés, ce qui génère des déficits dans les cadences d'excavation et d'évacuation des matériaux. Il en résulte des surcoûts qui affectent la réalisation de la première tranche du projet. Un dossier est en cours de transmission au client.

Des contentieux plus courants affectent la phase de livraison de certains ouvrages, le plus significatif étant celui du centre commercial de Wola Park en Pologne. Un arbitrage est en cours.

Dans les comptes 2002, 76 millions d'euros de pertes ont été constatés au titre de ces trois chantiers, ce qui apparaît adéquat au regard de l'estimation du risque effectuée par Bouygues Construction et ses conseils.

Le 16 février 2003, un important affaissement de terrain s'est produit dans le XIII^{ème} arrondissement de Paris, au dessus du chantier de la ligne de métro Météor, sans faire de victimes. Les contrôles effectués régulièrement n'avaient pas révélé des phénomènes anormaux, aussi cet événement apparaît-il à ce jour comme ayant été imprévisible. Une expertise est en cours pour déterminer les causes de l'affaissement. Contrairement à cer-

tains informations parues dans la presse, Bouygues Travaux Publics n'est pas le maître d'œuvre de ce chantier, c'est-à-dire en charge de la conception de l'ouvrage. Bouygues Travaux Publics est uniquement en charge de sa réalisation.

TPS, filiale de TF1, a saisi le Conseil de la concurrence d'une plainte pour abus de position dominante et entente, assortie de mesures conservatoires, aux fins de constater l'existence de pratiques anticoncurrentielles dans le déroulement de la consultation organisée par la Ligue de football professionnelle pour l'attribution des droits de diffusion télévisuelle du championnat de France de football et de la Coupe de la Ligue pour les trois saisons à venir. Cette saisine porte principalement sur les modalités de consultation et la décision de la Ligue de retenir la proposition de Canal + de verser 480 millions d'euros par saison en contrepartie de l'octroi de l'exclusivité des droits de diffusion, proposition qui, selon TPS, n'était pas autorisée par le règlement de la consultation. Le Conseil de la concurrence a, le 23 janvier 2003, ordonné en référé des mesures conservatoires enjoignant à la Ligue et à Canal + de suspendre les effets de la décision d'attribution et de s'abstenir de toute utilisation publicitaire ou commerciale de cette décision d'attribution jusqu'à la décision sur le fond qui devrait être rendue au cours du dernier trimestre 2003. La Ligue et Canal + ont fait appel de cette décision du Conseil de la concurrence. L'arrêt sera rendu début 2003, une médiation étant en cours à l'initiative de la Cour d'appel de Paris.

Un décret ayant clarifié les obligations des opérateurs de radiotéléphonie mobile sur les précautions à prendre en matière d'ondes électromagnétiques, le nombre des recours des collectivités locales a diminué. Des négociations sont en cours avec la ville de Paris et d'autres communes pour fixer les niveaux d'exposition, ce qui devrait contribuer également à normaliser les rapports entre les communes et les opérateurs.



Risques pays

Les activités de Saur qui s'exercent à la fois localement et sur de longues périodes l'exposent à des risques qui peuvent avoir un impact significatif sur son résultat.

Les autres activités du Groupe sont peu ou pas exposées, notamment Colas qui réalise 95 % de son activité en Europe et en Amérique du Nord. L'approche de Bouygues Construction est de rechercher des garanties contre les aléas pouvant toucher des projets dans des zones sensibles en prenant les assurances nécessaires auprès des organismes de couverture proposant ce genre de couverture.

Côte d'Ivoire

Saur est présente en Côte d'Ivoire où elle assure la distribution de l'eau et de l'électricité en qualité de délégataire de services publics à travers ses filiales CIE et Sodeci, sans prendre en charge les investissements. La filiale Ciprel est producteur d'électricité et possède à ce titre des actifs. Enfin, Saur exploite le champ de gaz offshore Foxtrot. L'activité de ces différentes sociétés est réalisée à hauteur de 90 % dans le sud du pays.

Depuis le 19 septembre 2002, les événements politiques ont nécessité la prise de mesures particulières (provisions, actions de recouvrement, rapatriement du personnel de la zone de conflits, rapatriement des familles des expatriés, etc) pour sauvegarder au mieux les intérêts des actionnaires et du personnel ; la situation fait l'objet d'un suivi permanent.

La consommation d'eau et d'électricité des zones de conflit représentant moins de 10% de la consommation nationale, les activités 2002 de Sodeci et CIE ont été peu affectées par les événements de fin d'année. Par ailleurs, le dynamisme des ventes à l'export est venu compenser en fin d'année le recul de la consommation nationale.

Les enjeux financiers relatifs à la situation actuelle sont raisonnablement provisionnés dans les comptes au 31 décembre 2002 étant précisé que les immobilisations, les stocks et les créances clients situés dans la zone des conflits ont fait l'objet d'une analyse particulière. L'activité 2002 de Sodeci n'a pas été significativement affectée par les événements. Pour tenir compte des risques de dégradation de l'activité de Sodeci et des risques d'impayés pesant sur les créances des clients situés dans la zone des conflits, des provisions ont été cependant constituées, conduisant Sodeci à un résultat négatif.

L'exposition nette de Saur International est estimée à 52,5 millions d'euros.

Valeur des titres en consolidation au 31/12/2002	91,1 M€
Provisions constituées au 31/12/2002	(12,4 M€)
Dividendes versés le 20/02/2003	(5,2 M€)
Solde garanties données et reçues	(21,0 M€)
Exposition nette au risque politique	52,5 M€

Argentine

Saur est également présente en Argentine via sa filiale Obras Sanitarias de Mendoza (OSM), dont elle détient directement et indirectement 32 % et qui est titulaire d'un contrat de concession pour la distribution de l'eau dans la province de Mendoza. La dévaluation survenue le 6 janvier 2002 a plongé le pays dans une crise politique et économique profonde. La parité d'abord officiellement fixée à 1 USD pour 1,40 peso, a atteint 1 USD pour 3,82 pesos au 30 juin 2002, et termine l'année à 1 USD pour 3,37 pesos.

Au 31 décembre 2002, les valeurs d'actifs de Saur International en Argentine représentent 15,3 millions d'euros, l'évolution du risque ayant été la suivante depuis 2000 :

en M€	au 31 décembre		
	2000	2001	2002
Titres et créances brutes	162	81	49
Provisions au bilan	-	36	34
Valeur nette au bilan	162	45	15*

* non compris 0,8 M€ de créances commerciales

Risques technologiques

Le Groupe n'utilise pas de brevets ou de technique pouvant l'exposer au risque d'obsolescence technologique. Par ses dépenses de recherche et développement, il veille à maintenir en permanence ses métiers au meilleur niveau technologique permettant d'assurer leur compétitivité.

Afin de prévenir des incidents techniques sur son réseau radiotéléphonique ou de faire face à des atteintes extérieures, Bouygues Telecom a déployé un programme dénommé "Réagir" qui permet de secourir tout ou partie du réseau ou des systèmes informatiques.

TF1 a également mis en place des procédures et systèmes de sécurisation afin de prévenir ou de traiter les incidents techniques ou les atteintes extérieures susceptibles d'affecter la continuité des programmes.



Risques divers

Situation géographique

Compte tenu de leur situation géographique, les sièges de TF1 et Bouygues Telecom pourraient être touchés en cas de crue exceptionnelle de la Seine ce qui aurait pu entraîner, en l'absence de mesures préventives adéquates, des conséquences sur la continuité du service. Face à un tel risque, TF1 et Bouygues Telecom ont mis en place un processus de sécurisation interne et externe permettant, d'une part, d'envisager une reprise d'activité rapide pour les fonctions vitales de l'entreprise et, d'autre part, d'éviter une interruption des programmes ou services.

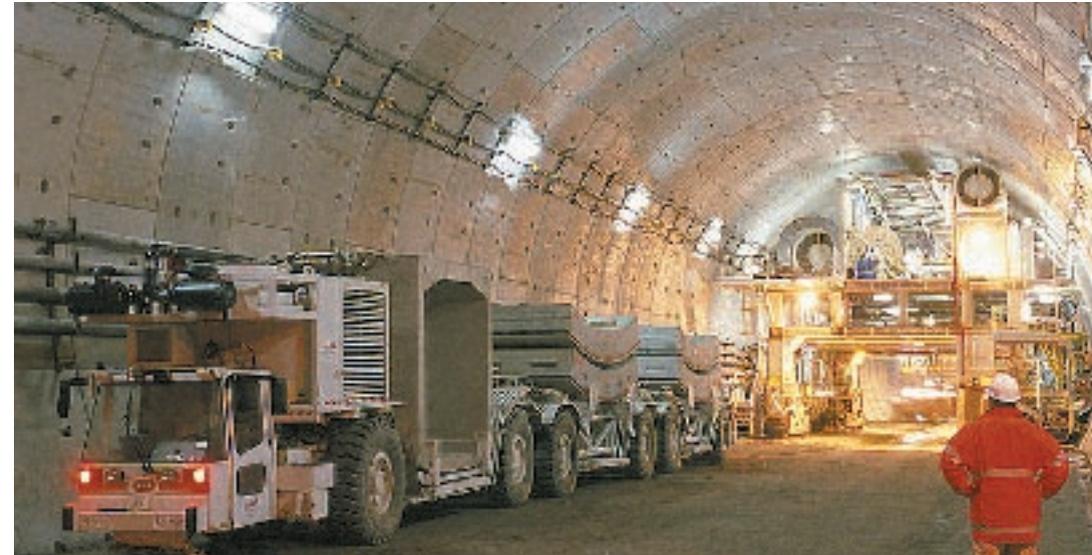
Santé

Bouygues Telecom, en tant qu'opérateur de téléphonie mobile, est potentiellement confrontée au

risque de perception par le public d'effets nocifs des ondes sur la santé. Si l'existence de tels effets n'a pas été démontrée, et malgré les conclusions rassurantes des différents rapports (rapport Zmirou, OPECST, etc), Bouygues Telecom a mis cependant en place une politique d'information et de mesures du champ électromagnétique tout en appliquant strictement la nouvelle réglementation fixant les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques.

Dépendance vis-à-vis des clients ou fournisseurs

TF1, Saur, Bouygues Construction, Colas et Bouygues Immobilier ont de nombreux clients et fournisseurs. Ces sociétés ne sont pas dépendantes de clients ou fournisseurs qui auraient une place prépondérante dans leurs ventes ou dans leurs achats. Par exemple, le chiffre d'affaires



réalisé avec Bouygues Construction par son fournisseur le plus important s'élève à 30 M€ ; celui des cinq fournisseurs les plus importants est de 103 M€ ; enfin celui des dix plus gros est de 161 M€. Néanmoins, Bouygues Construction utilise pour le creusement de certains tunnels des tunneliers qui sont fabriqués par des industriels spécialisés. Le marché des tunneliers de grande taille est organisé autour de quelques fournisseurs mondiaux. De la capacité de Bouygues Construction à bien négocier avec ces fournisseurs le tunnelier adéquat et dans les délais nécessaires, dépendent les performances économiques des chantiers concernés : il peut en découler des risques de pénalités si les délais ne sont pas respectés.

Les opérateurs de téléphonie mobile et fixe sont interdépendants puisque une partie importante des communications est échangée entre leurs abonnés respectifs. Cependant, le cadre réglementaire limite désormais fortement ce risque lié à l'interconnexion. Pour Bouygues Telecom,

Nortel est un fournisseur prépondérant des équipements radio de son réseau. Cette prépondérance diminuera progressivement avec l'installation des équipements UMTS. D'une façon générale, la téléphonie mobile connaissant régulièrement des évolutions techniques, Bouygues Telecom peut être exposée comme tout opérateur aux risques liés à la disponibilité des équipements, l'offre de terminaux en particulier.

Les activités du Groupe ne sont pas soumises à des risques significatifs en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières. Après un délai de quelques mois, les variations du prix des hydrocarbures peuvent en général être répercutées dans le prix de vente. Les sociétés routières étant d'importantes consommatrices de matières premières issues du raffinage du pétrole (bitumes), l'activité est sensible à la régularité de l'approvisionnement en pétrole et à son niveau de prix, ce qui conduit Colas à une particulière vigilance dans ce domaine.



Assurances - couverture de risques

Le Groupe attache une grande importance à la qualité de ses polices d'assurance qui représentent non seulement une couverture de ses risques, mais aussi un facteur de compétitivité. Lorsqu'ils choisissent leurs partenaires, les clients sont très attentifs à leur capacité à présenter des garanties de qualité. Aussi le Groupe préserve-t-il la confidentialité du contenu de ses polices.

Chaque métier souscrit ses propres contrats d'assurance. Outre les assurances légalement obligatoires (par exemple assurance décennale), les contrats d'assurance souscrits sont essentiellement les suivants :

- assurances de dommages et de chantiers : les montants de garantie sont évalués en fonction des caractéristiques des biens, en accord avec les assureurs. Pour les plus grosses concentrations de valeurs, ces montants sont établis après réalisation d'expertises préalables par des consultants externes au Groupe.

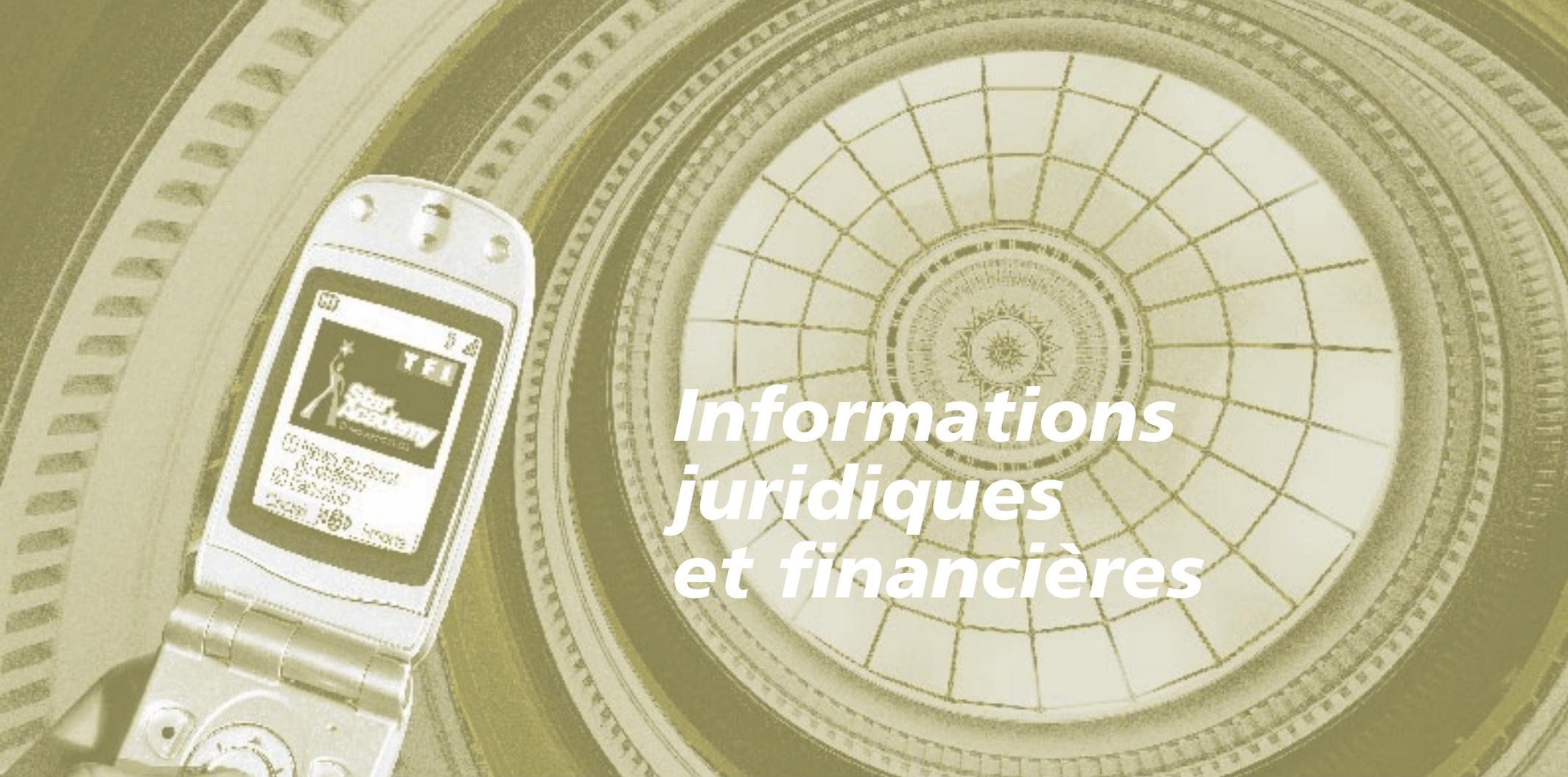
Lorsque la destruction totale ou partielle de ces biens pourrait conduire à des interruptions d'activité, une garantie est souscrite pour couvrir les pertes d'exploitation consécutives. Le montant de cette garantie est détermi-

né en tenant compte d'une part de la durée des réparations suite à la survenance du sinistre maximum possible et, d'autre part, des plans de secours qui existent sur les sites les plus sensibles.

- assurances de responsabilité : elles garantissent les dommages aux tiers dont pourraient être responsables les sociétés du Groupe. Les montants de garantie souscrits font l'objet d'une obligation de confidentialité vis-à-vis des assureurs.

Les coûts de ces assurances font eux aussi l'objet d'accords de confidentialité.

Le Groupe et les sociétés filiales ont continué à développer les mesures de prévention et de protection pour réduire encore la probabilité de survenance d'accidents et de sinistres. Malgré ces actions, les assureurs ont imposé des augmentations importantes de primes dans le cadre de leur politique générale de redressements tarifaires. Le Groupe veille cependant à préserver un bon équilibre entre le montant des primes, l'étendue des garanties et le niveau des franchises. Enfin, la plus grande vigilance est maintenue pour que les transferts de risques mentionnés ci-dessus soient faits auprès d'assureurs ayant la meilleure solidité financière.



Informations juridiques et financières

Gouvernement d'entreprise

Fonctionnement du conseil d'administration	62
Informations sur les administrateurs	63
Fonctionnement des comités mis en place par le conseil	67
Rémunérations des mandataires sociaux	67
Stock-options	69
Contrôle	70

Actionariat

Principaux actionnaires	71
Pactes d'actionnaires	72

Bourse

Le marché des titres Bouygues en 2002	73
Evolution des cours de Bourse et du volume de transactions	74

Capital

Généralités	75
Plan d'épargne des salariés	76
Options de souscription d'actions	77
Obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou échange en actions existantes	77
Nombre total d'actions pouvant être créées	77
Rachat d'actions Bouygues	77

Résultats de Bouygues SA

Dividende	78
Résultats au cours des cinq derniers exercices	79

Informations juridiques

Généralités	80
Statuts	80
Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques	80

Gouvernement d'entreprise

1 Fonctionnement du conseil d'administration

Organisation du conseil d'administration

Réunions

Le conseil d'administration se réunit en séance ordinaire en principe quatre fois par an (février, juin, septembre et décembre). En février, le conseil arrête les comptes de l'exercice précédent ; en juin, il s'informe sur l'activité du premier semestre et examine les axes stratégiques des métiers et du Groupe ; en septembre, il examine les comptes du premier semestre ; en décembre, il analyse l'activité et les résultats estimés de l'exercice et de l'année suivante. D'autres réunions du conseil sont organisées lorsque l'activité du Groupe le requiert.

Composition

Le conseil est composé actuellement de dix-neuf administrateurs et un censeur, dont :

- 17 administrateurs choisis parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale pour une durée de six ans,
- 2 administrateurs nommés par l'assemblée générale pour une durée de deux ans et désignés parmi les membres des conseils de surveillance des fonds communs de placement participation et plan d'épargne d'entreprise, représentant les salariés actionnaires.

L'assemblée générale peut nommer un ou plusieurs censeurs, pour une durée de six ans. En vertu de l'article 18 des statuts, un censeur est chargé de veiller à la stricte application des statuts. Il assiste aux réunions du conseil avec voix consultative. Il examine les inventaires et les comptes annuels et présente à ce sujet ses observations à l'assemblée générale lorsqu'il le juge à propos.

Le conseil a créé quatre comités en charge de l'assister dans l'exécution de sa mission : le comité des comptes ; le comité des rémunérations ; le

comité de sélection ; le comité de l'éthique et du mécénat.

Règlement intérieur du conseil d'administration

Le conseil d'administration a adopté un règlement intérieur au cours de sa séance du 10 septembre 2002. La plupart de ses dispositions ne sont que la formulation des pratiques et règles adoptées par le conseil d'administration depuis plusieurs années. Ce règlement a été modifié une première fois pour prendre en compte des recommandations du rapport Bouton.

Les principales dispositions du règlement sont les suivantes :

Le règlement intérieur fixe le programme annuel des travaux du conseil. Il prévoit que les opérations significatives de cession ou d'acquisition projetées par le Groupe sont soumises préalablement à son approbation.

Il fixe également des règles assurant la communication au conseil d'administration des informations nécessaires à son bon fonctionnement. Le conseil consacrera chaque année un point de l'ordre du jour de l'une de ses réunions à l'évaluation de son fonctionnement.

Les administrateurs s'engagent à ne pas prendre part aux votes en cas de conflit d'intérêts et à déclarer les opérations qu'ils effectuent sur les titres de la société conformément à la recommandation n° 2002-01 de la Commission des Opérations de Bourse. Chaque administrateur doit détenir au moins 500 actions de Bouygues, qui doivent être mises au nominatif.

Des annexes définissent les missions et les règles de fonctionnement des quatre comités mis en place depuis 1995. Ces règles limitent la composition des comités aux administrateurs indépendants de la direction de la société, les mandataires sociaux ou les administrateurs salariés de la société ne pouvant être membres d'un comité.

Les présidences des comités les plus importants sont confiées à des administrateurs indépendants au sens du rapport Bouton.

Une attention particulière a été portée au comité des comptes. Notamment, il est prévu que le comité des comptes pilote l'attribution des mandats de commissariat aux comptes (cette nouvelle disposition a été mise en œuvre par le comité début 2003 du fait de l'expiration de l'un des deux mandats) et veille à l'indépendance des commissaires aux comptes, par exemple en contrôlant leurs honoraires. Le règlement intérieur a également précisé la mission de contrôle par le comité des rémunérations, de la part variable de la rémunération des mandataires sociaux. Il supprime toute décote en cas d'attribution d'options aux dirigeants.

Le règlement intérieur dispose que deux administrateurs au moins doivent être des personnalités indépendantes au sens du rapport Bouton. Les conséquences de l'adoption de la définition particulièrement large retenue par le rapport Bouton sont examinées par le conseil d'administration. Comme indiqué ci-dessus, ce dernier a d'ores et déjà retenu et mis en œuvre un principe selon lequel des missions particulières de contrôle et d'avis doivent être confiées à des comités où ne peuvent siéger que des administrateurs indépendants de la direction de la société. La réflexion du conseil d'administration porte sur une caractéristique du conseil d'administration de Bouygues qui a toujours réuni les actionnaires les plus importants, les principaux managers du Groupe et des personnalités extérieures particulièrement compétentes. Cette composition du conseil d'administration a toujours été considérée par Francis Bouygues, puis par Martin Bouygues, comme essentielle pour le Groupe : elle a assuré la qualité de la réflexion et une très forte responsabilisation du conseil, qui est sans aucun doute à l'origine du développement continu du Groupe et de sa pérennité, notamment grâce à la pertinence de

décisions prises souvent dans un contexte très complexe (exemple de la décision du conseil d'administration de Bouygues de se porter candidat à l'acquisition de TF1 ou celle ayant consisté à ne pas déposer une candidature pour obtenir une licence UMTS grevée d'une redevance de 5 milliards d'euros). Le conseil, assisté par le comité de sélection, recherche l'équilibre entre ces impératifs que sont l'indépendance d'une partie du conseil, la présence légitime des actionnaires les plus importants, la compétence, l'expérience et la connaissance approfondie du Groupe et de ses métiers.

Bilan de l'activité du conseil d'administration en 2002

Au cours de l'exercice 2002, le conseil s'est réuni six fois. Le taux de présence de ses administrateurs a été de 90,24 %.

En sus des décisions et délibérations mises à l'ordre du jour en application des lois et règlements, le conseil a étudié et approuvé les projets d'acquisition (acquisition de la participation de Telecom Italia dans Bouygues Telecom, accroissement de la participation de TF1 dans TPS, étude par TF1 du dossier Kirch) et de cession (cession de la participation de Bouygues Construction dans Bouygues Offshore). Il a approuvé le dépôt par Bouygues Telecom d'une candidature pour l'obtention d'une licence UMTS et la conclusion d'un accord de licence avec le groupe japonais NTT DoCoMo pour implanter i-mode™ en France. Plus généralement, il a examiné régulièrement l'évolution de l'activité de chacun des métiers du Groupe, particulièrement celle de Bouygues Telecom, société qui se trouve encore en phase de développement. Les orientations stratégiques et les plans d'affaires de chacun des métiers et de la société mère ont été soumis à l'examen du conseil.

2 Informations sur les administrateurs

Le conseil d'administration a analysé et arrêté le principe et les conditions d'une émission obligataire qui a été réalisée en deux tranches, les 15 mai et 6 décembre 2002 pour un montant global d'un milliard d'euros. Il a autorisé un plan d'attribution d'options de souscription au bénéfice des dirigeants et des collaborateurs du Groupe.

Après rapport des comités concernés, le conseil a également arrêté son rapport de gestion, les comptes annuels et semestriels ; il a pris connaissance des états financiers, approuvé la note d'information du programme de rachat d'actions et fixé le montant du dividende.

Enfin, le conseil a opté pour l'exercice par le président de la direction générale de la société, conformément à la loi sur les Nouvelles Régulations Économiques, et adopté un règlement intérieur.

Jetons de présence

Les jetons de présence versés à l'ensemble des membres du conseil d'administration de Bouygues en 2002 s'élèvent au total à 591 502 €. Ils ont été répartis de la façon suivante :

- jetons de présence versés au président : 48 784 €,
- jetons de présence versés à chaque administrateur : 24 392 €,
- jetons de présence versés à chaque administrateur au titre de sa participation à un comité mis en place par le conseil d'administration : 6 098 €.

Informations nominatives

Composition du conseil au 31 décembre 2002

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Martin Bouygues

Né le 3 mai 1952

- **Nombre d'actions détenues dans la société** : 500 (SCDM, société contrôlée par Martin Bouygues et Olivier Bouygues, détient 50 977 056 actions)
- **Date de la première nomination** : 21 janvier 1982
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur** : 2006
- **Fonction principale exercée dans la société** : président-directeur général
- **Fonction principale exercée en dehors de la société** : président-directeur général de SCDM
- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société** : administrateur de TF1, CCF, Sodéci, CIE, Actiby

Martin Bouygues a été nommé président-directeur général le 5 septembre 1989 ; le dernier renouvellement de ce mandat a été effectué par le conseil le 25 mai 2000 pour une durée de six ans ; le conseil a décidé le 25 avril 2002 de confier à Martin Bouygues la présidence du conseil d'administration et la direction générale de la société.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS

Michel Derbesse

Né le 25 avril 1935

- **Nombre d'actions détenues dans la société** : 262 534
- **Date de la première nomination** : 5 juin 1984

- **Date d'échéance du mandat d'administrateur** : 2008
- **Fonction principale exercée dans la société** : directeur général délégué (nommé le 25 avril 2002 pour une durée d'un an)
- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société** : administrateur de Bouygues Construction et de Bouygues Immobilier, Colas, TF1, FNTP ; représentant permanent de Bouygues au sein du conseil d'administration de Saur, président-directeur général de BDT

Après avoir dirigé la division Construction du groupe Bouygues à partir de 1986, Michel Derbesse est directeur général depuis le 17 octobre 1995 (directeur général délégué depuis la loi Nouvelles Régulations Économiques). Le mandat de directeur général délégué de Michel Derbesse doit être renouvelé chaque année pour une période d'un an au maximum, l'article 17.2 des statuts ayant fixé cette règle lorsqu'un directeur général délégué atteint 65 ans.

Olivier Poupart-Lafarge

Né le 26 octobre 1942

- **Nombre d'actions détenues dans la société** : 159 690
- **Date de la première nomination** : 17 octobre 1985
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur** : 2003
- **Fonction principale exercée dans la société** : directeur général délégué (pour la durée de son mandat d'administrateur)
- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société** : administrateur de Bouygues Telecom, Colas, Saur, TF1, Bic, Bouygues Management UK, représentant permanent de Bouygues au sein du conseil de Bouygues Construction,

Bouygues Bâtiment, Bouygues Travaux Publics et Bouygues Immobilier

Après avoir exercé la fonction de directeur général Stratégies et Finances du groupe Bouygues depuis 1984, Olivier Poupart-Lafarge a été nommé directeur général délégué le 25 juin 2002.

Olivier Bouygues

Né le 14 septembre 1950

- **Nombre d'actions détenues dans la société** : 452 780 (SCDM, société contrôlée par Martin Bouygues et Olivier Bouygues, détient 50 977 056 actions)
- **Date de la première nomination** : 21 janvier 1984
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur** : 2007
- **Fonction principale exercée dans la société** : directeur général délégué Gestion de services publics (mandat expirant en 2006), représentant permanent de SCDM, administrateur
- **Fonction principale exercée en dehors de la société** : président du conseil d'administration de Saur
- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société** : directeur général de SCDM, administrateur de Bouygues Telecom, Colas, Saur France, Stereau, Sodéci, Coved, CIE, Sénégalaise des Eaux, Saur International, Actiby, Cefina, Eurosport. Gérant non associé de SIR

Olivier Bouygues préside le groupe Saur depuis 1997.

ADMINISTRATEURS

Pierre Barberis

Né le 29 mai 1942

- **Nombre d'actions détenues dans la société :** 500
- **Date de la première nomination :** 24 juin 1997
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur :** 2003
- **Fonction principale exercée dans la société :** administrateur
- **Fonction principale exercée en dehors de la société :** président du conseil d'administration de VEV
- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société :** président du conseil d'administration de Wilson Gestion, administrateur de Alliance Internationale, Bootsworks, Lainière Holding, Sengac, gérant associé de Amrom, administrateur et directeur général délégué de Oberthur Card Systems

Après avoir été vice-président d'Axa de 1987 à 1991, Pierre Barberis préside VEV depuis 1991.

Patricia Barbizet

Née le 17 avril 1955

- **Date de la première nomination :** 22 décembre 1998
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur :** 2008
- **Fonction principale exercée dans la société :** représentant permanent d'Artémis, administrateur, société du groupe Pinault, lequel détient via Tennessee et Amark, 27 006 518 actions de la société Bouygues
- **Fonction principale exercée en dehors de la société :** directeur général d'Artémis

- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société :** directeur général de Financière Pinault, président du conseil de surveillance de Pinault-Printemps-Redoute, président-directeur général de Piasa, président du conseil d'administration de la Société Nouvelle du Théâtre Marigny, administrateur de TF1, Christies International, Fnac. Membre du conseil de surveillance de Gucci, Yves Saint-Laurent Parfums, Yves Saint-Laurent Couture, Yves Saint-Laurent Haute Couture. Membre du conseil de gérance de la SC du Vignoble de Château Latour. Membre du Conseil des Marchés Financiers. Représentant permanent d'Artémis au sein d'Agefi, Sebdo Le Point

Patricia Barbizet a exercé des fonctions financières importantes au sein du groupe Renault avant de devenir directeur financier du groupe Pinault en 1989. Elle est administrateur-directeur général d'Artémis depuis 1992.

Madame Francis Bouygues

Née le 21 juin 1924

- **Nombre d'actions détenues dans la société :** 5 290 034
- **Date de la première nomination :** 19 octobre 1993
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur :** 2006
- **Fonction principale exercée dans la société :** administrateur

Georges Chodron de Courcel

Né le 20 mai 1950

- **Nombre d'actions détenues dans la société :** 930
- **Date de la première nomination :** 30 janvier 1996
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur :** 2006

- **Fonction principale exercée dans la société :** administrateur

- **Fonction principale exercée en dehors de la société :** membre du comité exécutif de BNP Paribas, responsable de la Banque de financement et d'investissement

- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société :** membre du conseil de surveillance de Lagardère, administrateur de Scor, de Nexans, d'Alstom

Directeur général délégué de BNP de 1996 à 1999, président de Banexi jusqu'en 2000, Georges Chodron de Courcel est membre du comité exécutif de BNP Paribas, il est également responsable de la Banque de financement et d'investissement.

Lucien Duroux

Né le 16 août 1933

- **Nombre d'actions détenues dans la société :** 500
- **Date de la première nomination :** 30 mars 1999
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur :** 2007
- **Fonction principale exercée dans la société :** administrateur
- **Fonction principale exercée en dehors de la société :** président du conseil d'administration de la Banque de Gestion Privée Indosuez

- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société :** président du conseil de surveillance du Fonds de garantie des dépôts, vice-président de Wafabank, administrateur de Suez, Euris

Lucien Duroux a été directeur général de la Caisse nationale du Crédit Agricole de 1993 à 1999 et président du conseil de surveillance du Crédit Agricole Indosuez de 1999 à 2001.

Alain Dupont

Né le 31 juillet 1940

- **Nombre d'actions détenues dans la société :** 500
- **Date de la première nomination :** 7 octobre 1997
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur :** 2008
- **Fonction principale exercée dans la société :** administrateur
- **Fonction principale exercée en dehors de la société :** président-directeur général de Colas SA

- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société :** administrateur de Afrika Liant, Speig, Spac, Colas Ile-de-France-Normandie, Colas Rhône-Alpes, Smac Acieroid, Colas Canada, Colas Danmark, Colas Inc, Colas limited, Hindustan Colas limited, Tipco Asphalt, FNTP. Membre du conseil de surveillance de La Route Marocaine, Société Moghrébienne d'Entreprises et de Travaux. Représentant permanent de Colas au sein de Cofiroute, Colas Midi-Méditerranée, Colas Sud-Ouest, Colas Centre-Ouest, Somaro, Colas Émulsions, Grands Travaux Routiers. Représentant permanent de SPRI au sein de Colas Nord-Picardie. Représentant permanent de Spare au sein de Colas Est

Alain Dupont dirige le groupe Colas depuis 1985.

Yves Gabriel

Né le 19 mars 1950

- **Nombre d'actions détenues dans la société :** 5 000
- **Date de la première nomination :** 10 septembre 2002
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur :** 2004
- **Fonction principale exercée dans la société :** administrateur

- **Fonction principale exercée en dehors de la société** : président-directeur général de Bouygues Construction
- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société** : président-directeur général de Bouygues Bâtiment, administrateur de Bouygues Travaux Publics, ETDE, Saur, Sénégalaise des Eaux, FNTF

Directeur général de Screg Routes et Travaux Publics puis de Saur, Yves Gabriel est président-directeur général de Bouygues Construction depuis septembre 2002.

Patrick Le Lay

Né le 7 juin 1942

- **Nombre d'actions détenues dans la société** : 6 530
- **Date de la première nomination** : 24 avril 1986
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur** : 2008
- **Fonction principale exercée dans la société** : administrateur
- **Fonction principale exercée en dehors de la société** : président-directeur général de TF1
- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société** : président de TF1 Publicité, TV Breizh, administrateur de Colas, TPS Motivation, représentant permanent de TF1 au sein de Siccis, Telema, Film par Film, représentant permanent de TF1 Développement au sein de TPS Gestion, représentant permanent de TF1 International au sein de TF1 Films Production, représentant permanent de TV Breizh au sein de TVB Nantes

Directeur général de la diversification du groupe Bouygues à partir de 1984, Patrick Le Lay est président-directeur général de TF1 depuis 1988.

Jean Peyrelevalde

Né le 24 octobre 1939

- **Nombre d'actions détenues dans la société** : 3 750
- **Date de la première nomination** : 25 janvier 1994
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur** : 2007
- **Fonction principale exercée dans la société** : administrateur
- **Fonction principale exercée en dehors de la société** : président du conseil d'administration du Crédit Lyonnais

- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société** : administrateur de Suez, LVMH, Power Corporation of Canada, administrateur représentant permanent du Crédit Lyonnais chez Lagardère Groupe

Directeur adjoint du cabinet du Premier Ministre, puis président de la Compagnie Financière de Suez, de la banque Indosuez et de l'UAP, Jean Peyrelevalde préside le Crédit Lyonnais depuis 1993.

François-Henri Pinault

Né le 28 mai 1962

- **Date de la première nomination** : 22 décembre 1998
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur** : 2004
- **Fonction principale exercée dans la société** : représentant permanent de Financière Pinault, administrateur, société du groupe Pinault, lequel détient via Tennessee et Amark, 27 006 518 actions de la société Bouygues
- **Fonction principale exercée en dehors de la société** : administrateur et directeur général d'Artémis

- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société** : administrateur de Fnac, TV Breizh, Soft Computing, Afipa. Membre du conseil de gérance de Château Latour. Membre du conseil de surveillance de Pinault-Printemps-Redoute, Gucci Group NV, représentant de la société Artémis au sein de Conforama Holding, Guilbert, gérant de Financière Pinault

François-Henri Pinault a dirigé le groupe Fnac avant de devenir administrateur et directeur général d'Artémis.

Alain Pouyat

Né le 28 février 1944

- **Nombre d'actions détenues dans la société** : 91 100
- **Date de la première nomination** : 21 septembre 1999
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur** : 2004
- **Fonction principale exercée dans la société** : administrateur
- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société** : administrateur de TF1, Speig, ETDE, Bouygues Telecom, C2S, représentant permanent de Bouygues au sein d'Infomobile

Alain Pouyat est directeur général Informatique et Technologies Nouvelles du groupe Bouygues depuis 1994.

Michel Rouger

Né le 8 décembre 1928

- **Nombre d'actions détenues dans la société** : 500
- **Date de la première nomination** : 30 janvier 1996
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur** : 2005

- **Fonction principale exercée dans la société** : administrateur

- **Fonction principale exercée en dehors de la société** : président de Promega

- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société** : membre du conseil de surveillance de Lagardère Groupe et Centuria, administrateur de De Boeck Diffusion, Compagnie Financière M.I. 29, gérant de Michel Rouger Conseil

Président honoraire du Tribunal de commerce de Paris, Michel Rouger a présidé ensuite le Consortium De Réalisation (CDR) jusqu'en 1998.

Serge Weinberg

Né le 10 février 1951

- **Date de la première nomination** : 22 décembre 1998
- **Date d'échéance du mandat d'administrateur** : 2006
- **Fonction principale exercée dans la société** : représentant permanent de Tennessee, administrateur, société du groupe Pinault, lequel détient via Tennessee et Amark, 27 006 518 actions de la société Bouygues
- **Fonction principale exercée en dehors de la société** : président et membre du directoire de Pinault-Printemps-Redoute

- **Autres mandats et fonctions exercés dans toute société** : président et membre du conseil de surveillance de France Printemps, président du conseil de surveillance de Red Cats, membre du conseil de surveillance de Gucci Group NV, administrateur de Fnac, Rexel, gérant de Serole, Adoval, Marema

Chef de cabinet du ministre du Budget, directeur général d'Havas Tourisme, puis président de CFAO, Serge Weinberg préside le directoire du groupe PPR depuis 1995.

CENSEUR

Jacques-Henri Gougenheim

Né le 19 novembre 1932

Mandat renouvelé en 1998. En application de l'article 18 des statuts, ce mandat arrive à expiration le 25 avril 2003.

Principaux autres mandats : administrateur du Logement Français

Jacques-Henri Gougenheim a effectué toute sa carrière dans le groupe UAP, dont il a notamment été directeur général de 1972 à 1984. Il a été ensuite directeur général de la banque Worms, puis président d'UAP International et enfin, jusqu'en 1997, contrôleur général de l'UAP et président de la banque Worms.

REPRÉSENTANTS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DES SALARIÉS

Daniel Devillebichot

Né le 3 janvier 1944

Représentant des salariés actionnaires de Bouygues

Administrateur depuis le 24 juin 1997

Date d'échéance du mandat : 2003

Carmélina Formond

Née le 14 octobre 1962

Représentant des salariés actionnaires de Bouygues

Administrateur depuis le 24 juin 1997

Date d'échéance du mandat : 2003

Les administrateurs indépendants

Après avoir examiné la situation des administrateurs, le conseil considère que Pierre Barberis, Lucien Duroux et Michel Rouger sont des administrateurs indépendants au sens du rapport Bouton.

Modifications de la composition du conseil proposées à l'assemblée

Renouvellement du mandat de deux administrateurs

Il sera proposé à l'assemblée générale du 24 avril 2003 de renouveler pour une période de six ans les mandats de Pierre Barberis et Olivier Poupert-Lafarge (voir les notices biographiques pages 63-64).

Ratification de la cooptation d'un administrateur

Il sera proposé à l'assemblée générale du 24 avril 2003 de ratifier la cooptation en qualité d'administrateur d'Yves Gabriel aux lieu et place de Jean-Pierre Combot, pour la durée restant à courir sur le mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2003 (voir la notice biographique pages 64-65).

Nomination de deux administrateurs représentant les salariés actionnaires

Il sera proposé à l'assemblée générale du 24 avril 2003 de nommer pour une durée de deux années, en qualité d'administrateurs membres des conseils de surveillance des fonds communs de placement représentant les salariés, Monsieur Daniel Devillebichot et Madame Carmélina Formond ; ces mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2004.

Nomination d'un censeur

Il sera proposé à l'assemblée générale du 24 avril 2003, de nommer en qualité de censeur, Philippe Montagner pour une durée de six ans.

Philippe Montagner est né le 4 décembre 1942. Il a notamment dirigé le projet de l'université de Ryadh et a été coprésident de TML, constructeur du tunnel sous la Manche. Après avoir dirigé plusieurs filiales du groupe Bouygues ayant des activités en France et à l'étranger, Philippe Montagner a été le président-directeur général de Bouygues Telecom depuis sa création en 1994, il est président du conseil d'administration de Bouygues Telecom depuis février 2003.

3 Fonctionnement des comités mis en place par le conseil

Le conseil d'administration a mis en place quatre comités, dont les attributions et les règles de fonctionnement sont définies par le règlement intérieur du conseil :

Le comité des comptes

Créé en 1995, le comité des comptes examine, avant présentation au conseil, les comptes semestriels et les comptes annuels. Il s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement de ces comptes et vérifie les procédures internes de collecte et de contrôle des informations concourant à leur établissement. Il pilote l'attribution des mandats de commissariat aux comptes.

Le comité des comptes est composé de Michel Rouger (président), Patricia Barbizet, Georges Chodron de Courcel et Jacques-Henri Gougenheim. Le comité des comptes s'est réuni deux fois en 2002. Le taux de présence des membres a été de 87,5 %. Le comité a vérifié la comparabilité des comptes après les changements de périmètre du Groupe, il s'est assuré du caractère suffisant du périmètre de l'audit. Des dossiers ont fait l'objet d'un examen particulier, dont la situation de Saur en Argentine, les écarts de consolidation, l'évolution des méthodes comptables et les variations de périmètre. A cet effet, le comité des comptes a entendu le directeur financier du Groupe, le directeur de la comptabilité et de l'audit ainsi que les commissaires aux comptes hors la présence des dirigeants. Début 2003, le comité des comptes a également piloté l'attribution d'un mandat de commissariat aux comptes, l'un des deux mandats arrivant à expiration.

Le comité des rémunérations

Mis en place en 1996, le comité des rémunérations a pour mission de proposer au conseil la

rémunération à allouer aux mandataires sociaux ainsi que les avantages mis à leur disposition. Il est composé de Pierre Barberis (président) et Patricia Barbizet. Il s'est réuni une fois en 2002. Le taux de présence a été de 100 %. Il a examiné la rémunération des mandataires sociaux et les attributions d'options qui leur ont été consenties. Le comité a également examiné et proposé au conseil les rapports sur les rémunérations des mandataires sociaux ainsi que sur les attributions et levées de stock-options au cours de l'exercice.

Le comité de sélection des administrateurs

Le comité de sélection a été créé en juillet 1997. Sa mission est d'examiner les candidatures à un mandat d'administrateur, les projets de création de comités au sein du conseil. Il donne un avis en cas de nomination, renouvellement ou révocation du mandat de directeur général ou directeur général délégué. Ce comité est composé de Jean Peyreleevade (président) et de Serge Weinberg. Il s'est réuni une fois en 2002 afin de donner un avis sur la cooptation d'Yves Gabriel en tant qu'administrateur. Le comité a rendu un avis positif. Le taux de présence a été de 100 %.

Le comité de l'éthique et du mécénat

Créé en mars 2001, le comité de l'éthique et du mécénat veille au respect des valeurs et règles de conduite du Groupe, il donne un avis sur les opérations de mécénat. Ce comité est composé de Lucien Douroux (président), François-Henri Pinault et Michel Derbesse. Il s'est réuni deux fois en 2002. Le taux de présence a été de 83 %. Après examen des nombreux dossiers proposés à Bouygues, le comité a donné un avis favorable au lancement ou à la poursuite de dix-neuf actions de mécénat dans le domaine des activités humanitaires, médicales ou sportives.

4 Rémunérations des mandataires sociaux

Rémunérations – Politique de rémunération

Les rémunérations des mandataires sociaux et administrateurs salariés (1) sont fixées en tenant compte des rémunérations pratiquées dans des groupes comparables, elles comportent une part variable dépendant des résultats de l'activité dont le mandataire social est en charge. Les mandataires sociaux et administrateurs salariés bénéficient du régime de retraite complémentaire mis en place pour les membres du comité de direction générale du Groupe, soit 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime.

Les mandataires sociaux ont reçu au cours de l'exercice 2002 les rémunérations et avantages en nature suivants (2) :

1- Président-directeur général

La rémunération brute fixe (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par la société en 2002 à Martin Bouygues, président-directeur général, s'est élevée à 983 604 €.

La rémunération brute variable au titre de l'année 2002 a été fonction des critères suivants : (a) écart entre l'évolution du cours de l'action Bouygues et l'évolution de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris ; (b) évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe). Son montant, qui sera payé en 2003 par la société, s'élève à 941 016 €.

L'ensemble des rémunérations ainsi octroyées au titre de l'exercice 2002 correspond sur une base pro forma à une rémunération effective d'environ 803 340 € (3).

Par ailleurs, en 2002, Martin Bouygues a perçu 69 395 €, montant total des jetons de présence versés à raison des mandats qu'il exerce dans les sociétés du Groupe (4) : Bouygues, TF1, Sodéci et CIE.

Aucune autre rémunération n'a été versée à Martin Bouygues, sous quelque forme que ce soit, par les sociétés du Groupe.

2 - Directeur général délégué

La rémunération brute fixe (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par la société en 2002 à Michel Derbesse, directeur général délégué, s'est élevée à 964 604 €.

La rémunération brute variable au titre de l'année 2002 a été fonction des critères suivants : (a) écart entre l'évolution du cours de l'action Bouygues et l'évolution de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris ; (b) évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) ; (c) plusieurs objectifs qualitatifs. Son montant, qui sera payé en 2003 par la société, s'élève à 1 112 275 €.

L'ensemble des rémunérations ainsi octroyées au titre de l'exercice 2002 correspond, sur une base pro forma, à une rémunération effective d'environ 872 289 € (3).

Par ailleurs, en 2002 Michel Derbesse a perçu 61 637 €, montant total des jetons de présence versés à raison des mandats qu'il exerce dans les sociétés du Groupe (4) : Bouygues, TF1, Colas et Bouygues Offshore.

Aucune autre rémunération n'a été versée à Michel Derbesse, sous quelque forme que ce soit, par les sociétés du Groupe.

3 - Directeur général délégué

La rémunération brute fixe (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par la société en 2002 à Olivier Poupart-Lafarge, directeur général délégué, s'est élevée à 849 988 € (5).

La rémunération brute variable au titre de l'année 2002 a été fonction des critères suivants : (a) écart entre l'évolution du cours de l'action Bouygues et l'évolution de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris ; (b) évolution du bénéfice net consolidé (part du groupe) ; (c) plusieurs objectifs qualitatifs. Son montant, qui sera payé en 2003 par la société, s'élève à 894 275 €.

L'ensemble des rémunérations ainsi octroyées au titre de l'exercice 2002 correspond, sur une base pro forma, à une rémunération effective d'environ 871 683 € (3).

Par ailleurs, en 2002, Olivier Poupart-Lafarge a perçu 65 562 €, montant des jetons de présence versés à raison des mandats qu'il exerce dans les sociétés du Groupe (4) : Bouygues, Bouygues Offshore, TF1, Colas et Bouygues Telecom.

Aucune autre rémunération n'a été versée à Olivier Poupart-Lafarge, sous quelque forme que ce soit, par les sociétés du Groupe.

4 - Directeur général délégué Gestion de services publics

La rémunération brute fixe (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par la société en 2002 à Olivier Bouygues, directeur général Gestion de services publics, s'est élevée à 944 564 €.

La rémunération brute variable au titre de l'année 2002 a été fonction des critères suivants : (a) écart entre l'évolution du cours de l'action Bouygues et l'évolution de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris ; (b) évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Saur ; (c) plusieurs objectifs qualitatifs. Son montant, qui sera payé en 2003 par la société, s'élève à 922 568 €.

L'ensemble des rémunérations ainsi octroyées au titre de l'exercice 2002 correspond, sur une base pro forma, à une rémunération effective d'environ 784 195 € (3).

Par ailleurs, en 2002, Olivier Bouygues a perçu 65 702 €, montant total des jetons de présence versés à raison des mandats qu'il exerce dans les sociétés du Groupe (4) : Bouygues, Bouygues Offshore, Bouygues Telecom, Colas, Sodoci, CIE et Sénégalaise des Eaux.

Aucune autre rémunération n'a été versée à Olivier Bouygues, sous quelque forme que ce soit, par les sociétés du Groupe.

5 - Administrateurs salariés

5.1. La rémunération brute fixe (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par la société en 2002 à Patrick Le Lay, président-directeur général de TF1, s'est élevée à 988 855 €.

La rémunération brute variable au titre de l'année 2002 a été fonction des critères suivants : (a) écart entre l'évolution du cours de l'action Bouygues et l'évolution de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris ; (b) écart entre l'évolution du cours de l'action TF1 et l'évolution de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris ; (c) évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de TF1 ; (d) plusieurs objectifs qualitatifs. Son montant, qui sera payé en 2003 par la société, s'élève à 773 602 €.

L'ensemble des rémunérations ainsi octroyées au titre de l'exercice 2002 correspond, sur une base pro forma, à une rémunération effective d'environ 740 232 € (3).

Par ailleurs, en 2002, Patrick Le Lay a perçu 54 637 €, montant total des jetons de présence versés à raison des mandats qu'il exerce dans les sociétés du Groupe (4) : Bouygues, TF1 et Colas.

Aucune autre rémunération n'a été versée à Patrick Le Lay, sous quelque forme que ce soit, par les sociétés du Groupe.

5.2. La rémunération brute fixe (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par la société en 2002 à Yves Gabriel, président-directeur général de Bouygues Construction, s'est élevée à 577 683 €.

La rémunération brute variable au titre de l'année 2002 a été fonction des critères suivants : (a) évolution du bénéfice net consolidé de Saur ; (b) plusieurs objectifs qualitatifs.

Son montant, qui sera payé en 2003 par la société, s'élève à 400 000 €.

L'ensemble des rémunérations ainsi octroyées au titre de l'exercice 2002 correspond, sur une base pro forma, à une rémunération effective d'environ 410 627 € (3).

Par ailleurs, en 2002, Yves Gabriel a perçu 60 473 €, montant total des jetons de présence versés à raison de son mandat d'administrateur de Bouygues.

Aucune autre rémunération n'a été versée à Yves Gabriel, sous quelque forme que ce soit, par les sociétés du Groupe.

5.3. La rémunération brute fixe (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par la société en 2002 à Alain Pouyat, directeur général Informatique et Technologies Nouvelles du groupe Bouygues, s'est élevée à 759 250 €.

La rémunération brute variable au titre de l'année 2002 a été fonction de critères qualitatifs liés aux activités de sa direction générale et au développement des nouvelles technologies dans le Groupe.

Son montant, qui sera payé en 2003 par la société, s'élève à 300 000 €.

L'ensemble des rémunérations ainsi octroyées au titre de l'exercice 2002 correspond, sur une base pro forma, à une rémunération effective d'environ 444 885 € (3).

Par ailleurs, en 2002, Alain Pouyat a perçu 44 464 €, montant total des jetons de présence versés à raison des mandats qu'il exerce dans les sociétés du Groupe (4) : Bouygues, TF1 et Bouygues Telecom.

Aucune autre rémunération n'a été versée à Alain Pouyat, sous quelque forme que ce soit, par les sociétés du Groupe.

6 - Administrateurs

Les jetons de présence versés à l'ensemble des membres du conseil d'administration de Bouygues en 2002 s'élèvent au total à 591 502 €. Ils ont été répartis de la façon suivante : jetons de présence versés au président : 48 784 € ; jetons de présence versés à chaque administrateur : 24 392 € ; jetons de présence versés à chaque administrateur au titre de sa participation à un comité mis en place par le conseil d'administration : 6 098 €.

Un administrateur a reçu des jetons de présence versés par des sociétés du Groupe (2), à raison du mandat qu'il exerce dans l'une de ces sociétés : Patricia Barbizet, 13 974 €, versés par TF1.

Les personnes morales représentées au conseil d'administration n'ont reçu que les jetons de présence, aucune autre rémunération ne leur étant allouée.

Au total, les jetons de présence versés en 2002 par Bouygues et ses filiales au président-directeur général et aux trois directeurs généraux délégués s'élèvent à 20 296 €, ceux versés aux administrateurs s'élèvent à 653 153 €. Le montant total de ces jetons de présence s'élève donc à 915 449 €.

(1) Conformément à la recommandation du 16 janvier 2003 de la Commission des Opérations de Bourse, les salaires versés aux deux administrateurs qui représentent les salariés actionnaires et qui ont un contrat de travail avec Bouygues ne sont pas indiqués.

(2) Ces rémunérations versées par Bouygues font pour partie l'objet de refacturation auprès des filiales où sont exercées des fonctions de mandataire social.

(3) Rémunération brute moins 58 % (CSG + CRDS + IR) sur une base pro forma.

(4) Au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

(5) La société a également versé à Olivier Poupart-Lafarge 331 172 € lors de son changement de statut – nomination en tant que directeur général délégué –, cette somme correspondant au montant des droits acquis en tant que salarié jusqu'à la date de sa nomination, notamment au titre des congés.

5 Stock-options

(Rapport spécial sur les options consenties en vertu des articles L. 225-177 et L. 225-186 du Code de commerce)

L'assemblée générale mixte du 25 mai 2000 a autorisé par sa seizième résolution le conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou à l'achat d'actions existantes. Cette autorisation a été conférée pour une durée de cinq ans, les bénéficiaires de ces options devant être les salariés et/ou les mandataires sociaux de la société Bouygues ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article 208-4 de la loi du 24 juillet 1966 (art. L. 225-180 du Code de commerce).

Les plans d'options consentis par le conseil d'administration fixent une période d'indisponibilité des options d'une durée de cinq ans à compter de l'attribution et une date d'expiration sept ans

Informations générales

Date de l'attribution	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice des options (€)
25 juin 2002	3 002 350	27,56
17 décembre 2002	500 000	27,08
Total	3 502 350	

après cette même date d'attribution (cf. tableau "Répartition des options par plan" page 77).

Octroi d'options

Des options donnant droit à la souscription d'actions Bouygues nouvelles ont été consenties durant l'année 2002.

Au total, 3 598 100 options ont été attribuées par le conseil d'administration à 1 338 bénéficiaires, mandataires sociaux ou salariés de la société ou des sociétés du groupe Bouygues.

Le prix d'exercice de ces options a été fixé à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de Bourse précédant le conseil d'administration au cours duquel les options ont été consenties.

Ces options ont une durée de validité de sept ans à compter de leur date d'attribution.

Options consenties aux mandataires sociaux et administrateurs salariés de la société Bouygues

Dans le cadre de ses décisions des 25 juin et 17 décembre 2002, le conseil d'administration a octroyé aux mandataires sociaux et administrateurs salariés de la société des options donnant

droit à la souscription d'actions Bouygues, à raison des mandats et fonctions qu'ils exercent dans la société.

	Société ayant consenti les options	Date de l'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (€)	
	Martin Bouygues	Bouygues	25 juin 2002	200 000	27,56
	Olivier Bouygues	Bouygues	25 juin 2002	100 000	27,56
	Michel Derbesse	Bouygues	25 juin 2002	150 000	27,56
	Yves Gabriel	Bouygues	25 juin 2002	50 000	27,56
	Olivier Poupart-Lafarge	Bouygues	25 juin 2002	100 000	27,56
	Alain Pouyat	Bouygues	25 juin 2002 17 décembre 2002	50 000 500 000	27,56 27,08
Total			1 150 000		

Options consenties aux dix salariés de la société Bouygues ayant reçu le plus grand nombre d'options

Dans le cadre de ces mêmes décisions du conseil d'administration, les dix salariés de la société Bouygues ayant reçu le plus grand nombre d'options consenties par la société Bouygues et/ou par

les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce sont les suivants :

	Société ayant consenti les options	Date de l'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (€)	
	Jacques Bernard	Bouygues	25 juin 2002	8 000	27,56
	François Bertière	Bouygues	25 juin 2002	50 000	27,56
	Blandine Delafon	Bouygues	25 juin 2002	10 000	27,56
	Ariel Dubois de Montreynaud	Bouygues	25 juin 2002	10 000	27,56
	Jean-François Guillemain	Bouygues	25 juin 2002	14 000	27,56
	Hervé Le Bouc	Bouygues	25 juin 2002	50 000	27,56
	Philippe Montagner	Bouygues	25 juin 2002	100 000	27,56
	Gilles Péliison	Bouygues	25 juin 2002	50 000	27,56
	Jean-Claude Tostivin	Bouygues	25 juin 2002	14 000	27,56
	Lionel Verdouck	Bouygues	25 juin 2002	14 000	27,56
Total			320 000		

Les mandataires sociaux et les salariés de la société Bouygues, n'ont pas reçu au cours de l'exercice 2002 des options consenties par des sociétés liées à la société Bouygues dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce ou par des sociétés contrôlées par la société Bouygues au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Levées d'options par les mandataires sociaux et les salariés de la société Bouygues en 2002

Informations générales

Les levées d'options effectuées par l'ensemble des collaborateurs du Groupe en 2002 ont été les suivantes :

Plan	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice des options (€)	Nombre d'options exercées en 2002	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2002	Échéance
24/01/1995	4 836 981	7,41	35 740	0	24/01/2002
28/01/1997	4 102 050	7,44	574 790	1 349 580	28/01/2004

Levées d'options effectuées par les mandataires sociaux et administrateurs salariés de la société Bouygues

Mandataires sociaux Administrateurs salariés	Société ayant consenti les options	Plan concerné	Nombre d'options levées	Prix d'exercice des options (€)
Michel Derbesse	Bouygues	1997	274 820	7,44
Yves Gabriel	Bouygues	1995	5 000	7,41
Patrick Le Lay	TF1	1997	250 000	7,97

Levées d'options effectuées par les salariés de la société Bouygues ayant souscrit au moyen des dites levées le nombre d'actions le plus élevé

Salariés de la société Bouygues	Société ayant consenti les options	Plan concerné	Nombre d'options levées	Prix d'exercice des options (€)
Blandine Delafon	Bouygues	1997	2 000	7,44
Chantal Georges	Bouygues	1997	20 370	7,44
Philippe Montagner	Bouygues	1997	90 000	7,44

La société n'a pas enregistré, au cours de l'exercice 2002, d'autres levées d'options par les salariés de Bouygues SA que les trois levées mentionnées ci-dessus.

6 Contrôle

Commissaires aux comptes titulaires

Mazars & Guérard (groupe Mazars), 125, rue de Montreuil, 75011 Paris, représenté par Michel Rosse, nommé dans ses fonctions de commissaire aux comptes lors de l'assemblée générale du 10 juin 1998 (1^{er} mandat), pour une durée de six exercices.

Salustro Fournet & associés (groupe Salustro Reydel), 8 avenue Delcassé, 75008 Paris, représenté par François Fournet, nommé dans ses fonctions de commissaire aux comptes lors de l'assemblée générale du 24 juin 1997 (1^{er} mandat), pour une durée de six exercices.

Commissaires aux comptes suppléants

Thierry Colin (groupe Mazars), nommé dans ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant lors de l'assemblée générale du 25 mai 2000 (1^{er} mandat), pour la même durée que le mandat de Mazars & Guérard.

Michel Savioz (groupe Salustro Reydel), nommé dans ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant lors de l'assemblée générale du 25 mai 2000 (1^{er} mandat), pour la même durée que le mandat de Salustro Fournet & associés.

A la suite de l'avis du comité des comptes, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 24 avril 2003 de nommer le cabinet Ernst & Young Audit, commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Christian Mouillon, commissaire aux comptes suppléant, les mandats du cabinet Salustro Fournet & associés et de Monsieur Michel Savioz arrivant à expiration.

Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires versés à chaque commissaire aux comptes par Bouygues et l'ensemble des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale sont les suivants :

	Cabinet Mazars et Guérard		Cabinet Salustro Fournet & associés	
	Montant (milliers €)	%	Montant (milliers €)	%
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 650	85	2 816	94
Missions accessoires	197	6	112	4
Sous-total	2 847	91	2 928	98
Autres prestations				
Juridique, fiscal, social,	124	4	38	1
Audit interne	36	1	-	-
Autres	106	4	36	1
Sous-total	266	9	74	2
Total	3 113	100	3 002	100

Actionnariat

1 Principaux actionnaires

Évolution de l'actionnariat au cours des trois dernières années

Actionnariat	Situation au 31/12/2002				Situation au 31/12/2001				Situation au 31/12/2000			
	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% de droits de vote
SCDM (1)	50 977 056	14,80	93 457 919	22,30	52 266 192	15,20	91 933 368	21,90	52 921 340	15,91	64 508 650	17,55
Artémis (2)	27 006 518	7,84	34 496 758	8,23	34 606 518	10,07	42 096 738	10,03	47 199 740	14,19	47 199 740	12,84
Salariés Bouygues	34 418 380	9,99	56 154 080	13,40	33 261 180	9,68	54 708 739	13,03	22 655 147	6,81	36 071 385	9,80
Groupe Arnault (3)	17 139 940	4,98	17 134 940	4,09	32 687 795	9,50	32 687 795	7,79	29 883 330	9,0	29 883 330	8,13
Crédit Agricole	4 192 116	1,22	4 192 116	1,00	5 993 172	1,74	5 993 172	1,43	9 621 080	2,89	17 889 210	4,86
FMB	5 290 034	1,54	10 580 068	2,52	5 290 034	1,54	10 580 068	2,52	5 607 360	1,69	5 607 360	1,52
BNP Paribas	4 174 995	1,21	6 433 265	1,54	4 154 330	1,21	4 154 330	0,99	4 154 330	1,30	4 154 330	1,13
Crédit Lyonnais	1 535 715	0,45	1 535 715	0,37	659 361	0,19	659 361	0,16	1 460 360	0,2	1 460 360	0,40
Bouygues (4)	6 790 290	1,97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Public	192 836 865	56,00	195 095 077	46,55	174 832 797	50,87	176 940 594	42,15	159 192 001	48,01	160 747 291	43,77
Total	344 361 919	100,00	419 084 948	100,00	343 751 379	100,00	419 754 165	100,00	332 694 688	100,00	367 521 656	100,00

(1) SCDM est une société contrôlée par Martin Bouygues et Olivier Bouygues

(2) Artémis est une société du groupe Pinault qui contrôle Tennessee et Amark, les sociétés actionnaires directs de Bouygues

(3) chiffre figurant dans la déclaration du 14 juin 2002 par laquelle le groupe Arnault annonce le franchissement à la baisse du seuil de 5 % du capital de Bouygues

(4) actions auto-détenues à la suite de la mise en œuvre d'un programme de rachat.

Au cours des trois dernières années, les principales évolutions de l'actionnariat de Bouygues ont été les suivantes :

- augmentation de la participation des salariés qui est passée de 6,81 % à 9,99 % du capital ;
- réduction de la participation d'Artémis qui est passée de 14,19 % à 7,84 % du capital ;
- réduction de la participation du groupe Arnault qui est passée de 9 % à 4,97 %.

2 Pactes d'actionnaires

Bouygues

Les dispositions du pacte d'actionnaires entre SCDM et Artémis relatif à leur participation dans Bouygues ont été publiées par le Conseil des Marchés Financiers dans un avis du 9 décembre 1998.

Conformément à la réglementation en vigueur, les parties à l'action de concert ont déclaré au Conseil des Marchés Financiers leurs intentions dans les termes suivants :

- "politique concertée au sein de la société : au terme d'un pacte d'actionnaires conclu le 4 décembre 1998 pour une période de trois ans, elles entendent conduire une politique concertée des affaires de la société et se concerter préalablement à l'adoption de toutes décisions de nature à modifier de façon significative et durable la stratégie, la structure juridique et les moyens financiers de la société et de ses filiales importantes. A cet effet, Artémis disposera de trois sièges d'administrateurs au conseil de la société. Enfin, les parties se sont engagées à approuver toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration au vote des assemblées générales de la société."

- "participation dans le capital de la société : elles (les parties) n'excluent pas de réaliser des opérations d'achat ou de cessions de titres, mais sont toutefois convenues de plafonner leur participation en capital dans la société, de sorte que celle de SCDM n'excède pas 17,5 % du capital et celle d'Artémis 15,5 % et que le total des actions ou des droits de vote détenus par les parties, agissant de concert, n'atteigne pas le seuil du tiers du capital ou des droits de vote.

Les parties ont accepté de restreindre, pour une période de deux ans, leur faculté de céder leurs titres et se sont consenti un droit de préemption réciproque."

Le 12 septembre 2001, Artémis et SCDM ont signé un avenant qui prolonge jusqu'au 4 décembre 2004 le pacte d'actionnaires du 4 décembre 1998. Par une décision du 13 septembre 2001, le Conseil des Marchés Financiers a assuré la publicité de cet avenant en précisant notamment que :

"L'inaliénabilité, initialement prévue pour une période ayant expiré le 4 décembre 2000, n'est pas reconduite."

"Il est désormais prévu que chaque groupe peut librement céder les actions détenues au-delà du seuil de 10 % du capital de Bouygues, en ce compris les actions susceptibles de leur revenir à raison d'une attribution gratuite, de l'exercice de préemption ou d'une augmentation de capital de la société."

"Les cessions d'actions comprises dans ce quota libre ne sont pas soumises au droit de préemption, le groupe cédant devant informer l'autre partie, cinq jours de Bourse au plus après l'opération, du nombre de titres concernés et de l'identité de l'acquéreur s'il est connu."

Bouygues Telecom – BDT

Il existe un pacte d'actionnaires entre les sociétés Bouygues et Jean-Claude Decaux Holding, les deux actionnaires de BDT, société qui détient 50,1 % de Bouygues Telecom. Un pacte d'actionnaires lie également Bouygues, BDT, Veba Telecom (filiale du groupe allemand E.ON) et BNP Paribas, les sociétés actionnaires de Bouygues Telecom.

Bourse

1 Le marché des titres Bouygues en 2002

Actions

L'action Bouygues est cotée sur le premier marché - SRD, de Euronext Paris SA.

Le nombre d'actions et de certificats d'investissement s'élevait au 31 décembre 2002 à 344 361 919.

En 2002, il a été créé 610 540 actions dont :

- 610 530 actions par souscription d'options ;
- 10 actions par conversion d'Océane.

Le nombre moyen d'actions et de certificats d'investissement s'est élevé durant l'année 2002 à 344 250 000 titres.

Pour la troisième année consécutive, l'action Bouygues, considérée comme une valeur télécoms, enregistre en 2002 une nouvelle baisse.

Dans un volume moyen d'échanges journaliers de 1 335 000 titres, en recul de 9 % sur celui de 2001, l'action Bouygues diminue de 29 % en 2002 passant de 36,99 € fin 2001 à 26,31 € fin 2002. Sur la même période, le CAC 40 baisse de 34 %.

Durant l'année 2002, le cours le plus élevé a atteint 38,8 € (le 4 janvier 2002) et le plus faible 20,40 € (le 6 août 2002).

Certificats d'investissement

Le certificat d'investissement Bouygues est coté sur le premier marché de Euronext Paris. Au cours des cinq dernières années, le nombre des certificats d'investissement (émis en 1986), les dividendes distribués et le taux de rendement ont évolué de la façon suivante :

(pour faciliter la lecture de ce tableau, les chiffres ci-après tiennent tous compte de la division du titre effectuée en 2000)

(pour faciliter la lecture de ce tableau, les nombres de titres exprimés ci-après tiennent tous compte de la division du titre effectuée en 2000)

	Nombre de titres	Dividende versé au titre de l'exercice			Cours de Bourse			Taux de rendement sur la base du dernier cours (%)
		Net	Avoir fiscal	Revenu global	Plus haut	Plus bas	Dernier cours	
1998	261 671 780	0,259	0,13	0,389	19,15	10,38	17,56	2,2
1999	302 783 920	0,259	0,13	0,389	67,50	17,53	63,70	0,6
2000	332 074 968	0,360	0,18	0,540	97,90	45,60	49,00	1,1
2001	343 158 371	0,360	0,18	0,540	57,95	25,11	36,99	1,5
2002	343 801 210	0,36	0,18	0,540	38,80	20,40	26,31	2,1

Au 31 mars 2003, l'action cotait 18,43 euros.

	Nombre de certificats d'investissement rémunérés	Dividende versé au titre de l'exercice			Cours de Bourse			Taux de rendement sur la base du dernier cours (%)
		Net	Avoir fiscal	Revenu global	Plus haut	Plus bas	Dernier cours	
1998	627 120	0,259	0,13	0,389	16,16	9,16	15,55	2,5
1999	620 800	0,259	0,13	0,389	24,11	14,52	24,10	1,6
2000	619 720	0,360	0,18	0,540	54,20	26,10	45,20	1,2
2001	593 008	0,360	0,18	0,540	47,47	29,16	37,6	1,4
2002	560 709	0,360	0,18	0,540	40,90	20,26	23,85	2,3

Au 31 mars 2003, le certificat d'investissement cotait 21,20 euros.

2 Évolution des cours de Bourse et du volume de transactions

Cours de l'action Bouygues pendant les 18 derniers mois

	Plus haut	Plus bas	Nombre de titres échangés	Capitaux (M€)
2001				
Juillet	40,40	34,50	26 058 367	964
Août	40,10	36,70	23 731 139	909
Septembre	38,00	23,00	34 438 566	1 057
Octobre	37,90	26,90	35 314 925	1 162
Novembre	39,20	31,70	32 781 978	1 179
Décembre	40,80	35,80	18 969 030	717
2002				
Janvier	38,80	33,00	25 168 110	898
Février	34,84	30,50	19 951 468	641
Mars	38,95	32,75	28 397 405	1 053
Avril	37,84	32,32	29 065 071	1 025
Mai	34,75	30,62	31 166 784	1 029
Juin	32,10	25,32	29 157 551	824
Juillet	29,27	21,15	32 513 380	818
Août	26,75	20,40	23 368 911	558
Septembre	27,60	23,10	34 655 366	893
Octobre	28,18	23,74	35 825 228	945
Novembre	30,45	24,94	28 663 649	803
Décembre	30,44	25,01	28 397 785	771

Cours des certificats d'investissement

	Plus haut	Plus bas	Nombre de titres échangés
1 ^{er} trimestre 2002	40,9	28,6	2 642
2 ^{ème} trimestre 2002	37,1	26,7	2 184
3 ^{ème} trimestre 2002	32,1	21,4	232
4 ^{ème} trimestre 2002	30,7	20,3	7 958

Cours des obligations convertibles et/ou échangeables

	Plus haut	Plus bas	Nombre de titres échangés
1 ^{er} trimestre 2002	441,5	342,0	73 749
2 ^{ème} trimestre 2002	395,0	294,5	34 968
3 ^{ème} trimestre 2002	323,0	277,8	40 524
4 ^{ème} trimestre 2002	324,3	286,5	40 761

Capital

1 Généralités

Montant du capital

Le 31 décembre 2001, le capital de Bouygues était de 343 751 379 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune (1). 593 008 actions étaient scindées en autant de certificats d'investissement et de certificats de droit de vote.

Au cours de l'exercice 2002, le capital de Bouygues a été augmenté à la suite de l'exercice des options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe ou par conversion des Océane émises en 1999.

En conséquence au 31 décembre 2002, le capital de Bouygues était de 344 361 919 €, divisé en 344 361 919 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune.

560 709 actions étaient scindées en autant de certificats d'investissement et de certificats de droit de vote.

Le nombre de droits de vote était au 31 décembre 2002 de 419 084 948 (au 31 décembre 2001, le nombre de droits de vote était de 419 754 165).

(1) Il est rappelé que l'assemblée générale mixte du 25 mai 2000 a décidé d'exprimer en euros le montant du capital social et de porter la valeur nominale de chaque action à 10 €. Elle a ensuite décidé de diviser le titre par dix.

Évolution du capital au cours des cinq dernières années

Tous les montants figurant dans le tableau ci-après sont exprimés en euros.

Années	Augmentations de capital effectuées depuis 5 ans	Montant des variations du capital		Montant du capital	Nombre cumulé actions et certificats d'investissement
		Nominal	Primes et incorporations de réserves		
1998	• Exercice d'options portant sur 369 675 actions	2 817 830	22 844 070	198 457 186	26 035 876
	• Souscription par le Plan d'Épargne d'Entreprise de 194 014 actions	1 478 862	19 933 830	199 936 048	26 229 890
1999	• Exercice d'options portant sur 592 359 actions	4 515 227	41 632 375	204 451 275	26 822 249
	• Souscription par le Plan d'Épargne d'Entreprise de 961 513 actions	7 329 086	228 898 200	211 780 361	27 783 762
	• Conversion Océane : 150 492 actions	1 147 118	37 834 653	212 927 479	27 934 254
	• Augmentation de capital en juillet de 2 406 218 actions (1)	18 341 278	525 174 329	231 268 757	30 340 472
du 1 ^{er} janvier au 25 mai 2000	• Exercice d'options portant sur 47 914 actions	365 222	3 233 661	231 633 979	30 388 386
	• Conversion Océane : 14 500 actions	110 526	3 637 693	231 744 505	30 402 886
	• Augmentation de capital en avril de 2 026 186 actions (2)	15 444 503	1 491 824 192	247 189 008	32 429 072
25 mai 2000	• Conversion en euros du capital par conversion de la valeur nominale des actions : 8 euros (après arrondi à l'entier supérieur) et élévation de la valeur nominale des actions de 8 euros à 10 euros			324 290 720	32 429 072
du 25 mai au 3 juillet 2000	• Exercice d'options portant sur 8 251 actions	82 510	530 617	324 373 230	32 437 323
	• Conversion Océane : 80 966 actions	809 660	20 059 914	325 182 890	32 518 289
3 juillet 2000	• Division de la valeur nominale des actions (de 10 euros à 1 euro)			325 182 890	325 182 890
du 3 juillet au 31 décembre 2000	• Exercice d'options portant sur 159 700 actions	159 700	1 151 374	325 342 590	325 342 590
	• Conversion Océane : 367 466 actions	367 466	9 104 300	325 710 056	325 710 056
	• Augmentation de capital en septembre (OPE simplifiée sur Colas) : 6 984 632 actions (3)	6 984 632	483 685 766	332 694 688	332 694 688
2001	• Exercice d'options portant sur 1 009 490 actions	1 009 490	6 499 867	333 704 178	333 704 178
	• Souscription par le Plan d'Épargne d'Entreprise de 10 034 985 actions	10 034 985	219 966 871	343 739 163	343 739 163
	• Conversion Océane : 12 216 actions	12 216	302 664	343 751 379	343 751 379
2002	• Exercice d'options portant sur 610 530 actions	610 530	3 930 741	344 361 909	344 361 909
	• Conversion Océane : 10 actions	10	246	344 361 919	344 361 919

(1) visa COB n° 99-848 du 17 juin 1999

(2) visa COB n° 00-243 du 1^{er} mars 2000

(3) visa COB n° 00-1 328 du 21 juillet 2000

Autorisations d'augmenter le capital ou d'émettre des obligations ou valeurs mobilières

Le tableau ci-après énumère les émissions de valeurs mobilières auxquelles la société peut procéder en vertu des autorisations conférées par l'assemblée générale du 25 avril 2002 ou par les assemblées des années précédentes.

Il sera proposé à l'assemblée générale mixte du 24 avril 2003 de renouveler les autorisations 2 et 7 sans modification du montant maximum autorisé.

Les 15 mai et 6 décembre 2002, Bouygues a émis un emprunt obligataire à 7 ans de 1 Md€. Au total, 1 000 000 obligations simples au porteur, d'un montant nominal de 1 000 €, ont été émises au taux fixe de 5,875 %, venant à échéance le 15 mai 2009.

2 Plan d'épargne des salariés

Le 31 décembre 2002, les salariés du Groupe détenaient 10 % du capital de Bouygues et 13,40 % de ses droits de vote, au moyen de plusieurs fonds communs de placement.

- Le fonds commun de placement de la participation, créé en 1968, investit en actions Bouygues achetées sur le marché. Au cours des cinq dernières années, la participation s'est élevée à 19,9 millions d'euros. Au 31 décembre 2002, ce fonds détient 2,34 % du capital de Bouygues et 3,80 % des droits de vote.
- Le fonds commun de placement du Plan d'Épargne Groupe investit en actions Bouygues, par achat direct sur le marché, l'épargne volontaire des col-

laborateurs et l'abondement versé par l'entreprise. Au 31 décembre 2002, il détient 2,34 % du capital de Bouygues et 3,21 % des droits de vote. Au cours des cinq dernières années, le total de l'épargne et de l'abondement s'est élevé à 217,1 millions d'euros, dont 128,7 millions d'euros d'épargne versés par les collaborateurs et 88,4 millions d'euros d'abondement versés par l'entreprise.

- Suite à l'augmentation de capital réalisée en décembre 1999 et janvier 2000, le fonds commun de placement à effet de levier, dénommé Bouygues Confiance, détient 2,24 % du capital et 3,69 % des droits de vote au 31 décembre 2002.

• Suite à l'augmentation de capital réalisée en 2001, les fonds commun de placement à effet de levier, dénommés Bouygues Confiance 2 et Bouygues Confiance 2 International, détiennent 2,82 % du capital et 2,32 % des droits de vote au 31 décembre 2002.

• Un fonds commun de placement Bouygues Immobilier détient 0,06 % du capital et 0,09 % des droits de vote. Deux fonds commun de placement Saur détiennent 0,19 % du capital et 0,28 % des droits de vote.

	Montant nominal maximum (M€)	AGM	Durée
1. Actions réservées aux salariés, avec suppression du DPS	10 % du capital de la société au jour de l'utilisation de l'autorisation	25/04/2002	26 mois
2. Actions, certificats d'investissement et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, en période d'offre publique sur les titres de la société, avec maintien ou suppression du DPS	150	25/04/2002	Jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes 2002
3. Actions, certificats d'investissement et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit (y compris bons de souscription d'actions et de certificats d'investissement), avec maintien du DPS	150 4 000 (valeurs mobilières représentatives de créances)	25/04/2002	26 mois
4. Actions, certificats d'investissement et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit (y compris bons de souscription d'actions et de certificats d'investissement), avec suppression du DPS	150 4 000 (valeurs mobilières représentatives de créances)	25/04/2002	26 mois
5. Actions à émettre dans le cadre d'options de souscription ou d'achat d'actions, avec suppression du DPS	Limite fixée par la loi (art. L. 225-182 du Code de commerce)	25/05/2000	5 ans
6. Emprunts obligataires	4 000	25/05/2000	5 ans
7. Achat par la société de ses propres actions ou certificats d'investissement	600	25/04/2002	18 mois

3 Options de souscription d'actions

Les options de souscription d'actions en cours de validité, consenties en vertu des autorisations données par les assemblées générales extraordinaires, représentent un maximum de 13 420 560 actions nouvelles.

Répartition par catégories de bénéficiaires

	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options en cours de validité
Principaux dirigeants	15	7 131 445	5 960 180
Autres bénéficiaires	1 385	8 102 248	7 460 380
Total	1 400	15 233 693	13 420 560

Répartition des options par plan (pour faciliter la lecture de ce tableau, les chiffres ci-après tiennent tous compte de la division par dix du titre effectuée en 2000)

Plan	Assemblée générale autorisant le plan	Nombre d'options attribuées par plan (1)	Prix d'exercice (1)		Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options exercées ou caduques par plan	Nombre d'options en cours de validité par plan au 31/12/2002	Options exercées dans l'année	Expiration
			€	Rabais					
1997	27/06/1995	3 001 701	7,44	5 %	96	1 652 121	1 349 580	5 798 200	28/01/2004
1998	-	-	-	-	-	-	-	3 696 750	-
1999	27/06/1995	3 474 742	21,59 à 29,64	5 %	212	26 312	3 448 430	5 923 590	entre le 20/04/2006 et le 04/11/2006
04/07/2000	25/05/2000	1 239 800	69,13	5 %	627	79 200	1 160 600	721 350	05/07/2007
2001	25/05/2000	4 015 100	33,75 à 39,40	5 %	1 065	55 500	3 959 600	1 009 490	entre le 27/03/2008 et le 18/09/2008
2002	25/05/2000	3 502 350	27,56 à 27,08	5 %	1 338	-	3 502 350	610 530	entre le 25/06/2009 et le 17/12/2009
Total		15 233 693				1 813 133	13 420 560		

(1) après ajustement

4 Obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou échange en actions existantes

1 905 490 Océane d'une valeur nominale de 262,40 euros au taux de 1,7 % l'an ont été émises en date de jouissance du 4 février 1999. Elles sont remboursables en totalité au 1^{er} janvier 2006. A compter du 4 février 1999, elles peuvent être converties à tout moment en actions nouvelles ou échangées en actions existantes à raison de 1 action Bouygues pour 1 obligation, sous réserve des ajustements effectués. Ces obligations pourraient être remboursées par anticipation au gré de Bouygues à partir du 1^{er} janvier 2003.

A la suite des augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisées en juillet 1999 et avril 2000, la parité de conversion et/ou d'échange des Océane a été ajustée et portée de 1 action à 1,013 action

Bouygues, puis de 1,013 action à 1,018 action Bouygues. A la suite de la division du titre effectuée en 2000, cette parité a été fixée à 10,18 actions Bouygues.

279 680 Océane avaient été converties le 31 décembre 2002, entraînant la création de 2 839 272 actions nouvelles (cette quantité tenant compte de la division du titre). A la même date, 1 625 810 Océane restaient en circulation.

Dans le cas où les Océane seraient toutes converties, 16 550 746 actions nouvelles seraient créées.

5 Nombre total d'actions pouvant être créées

Aux 344 361 919 actions existant au 31 décembre 2002, pourraient s'ajouter en cas de conversion totale des Océane et exercice des

options de souscription arrivées à échéance 17 900 326 actions. Le nombre total d'actions s'élèverait donc à 362 262 245 actions.

6 Rachat d'actions Bouygues

L'assemblée générale mixte du 25 avril 2002 a autorisé un programme de rachat d'actions par la société. Une note d'information (visa COB n° 02-290) relative à ce programme de rachat a été publiée le 28 mars 2002.

Au cours de l'exercice 2002, la société a procédé à l'acquisition de 6 790 290 actions (4 010 548 actions acquises en janvier 2002 dans le cadre du programme autorisé par l'assemblée générale du 31 mai 2001 ; 2 779 742 actions acquises en octobre 2002 dans le cadre du programme autorisé par l'assemblée générale du 25 avril 2002), représentant 1,97 % du capital au 31 décembre 2002 (ces actions ont été dépréciées à hauteur de 36,2 M€ au 31 décembre 2002, en retenant

le cours boursier moyen du mois de décembre 2002). En mars 2003, la société a acquis 1 130 547 actions en vertu du programme de rachat autorisé par l'assemblée générale du 25 avril 2002.

Le conseil avait également décidé, en vertu de l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 25 mai 2000, de lancer un programme d'achat par la société de ses propres actions dans la limite d'un nombre maximum de 201 000 actions pour, le cas échéant, être en mesure de remettre des actions Bouygues aux collaborateurs du groupe Colas, titulaires d'options Colas. Au 31 décembre 2002, aucune action Bouygues n'avait été achetée en vertu de ce programme d'achat.

Résultats de Bouygues SA

1 Dividende

Affectation et répartition des résultats de Bouygues (société mère)

Il est proposé à l'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion, après avoir constaté que le bénéfice distribuable s'élève, avant dotation à la réserve légale, à 122 286 188,61 euros, et que le compte "autres réserves" s'élève à 595 339 625 euros, d'approuver l'affectation et la répartition suivantes :

- dotation à la réserve légale, avec affectation à la réserve spéciale des plus-values à long terme, à concurrence de 61 054,00 euros pour la porter à 10 % du capital social, par prélèvement sur le bénéfice de l'exercice,
- dotation au solde de la réserve spéciale des plus-values à long terme, d'un montant de 296 561 621,54 euros, par affectation du poste autres réserves, dont le montant disponible est ainsi ramené à 298 778 003,46 euros,

- distribution à titre de premier dividende net (5 % sur le nominal) de la somme de 0,05 euro par action ou certificat d'investissement, soit la somme globale de 17 218 095,95 euros, prélevée sur le bénéfice distribuable,

- distribution à titre de dividende complémentaire net de la somme de 0,31 euro par action ou par certificat d'investissement de 1 euro nominal, soit la somme globale de 106 752 194,89 euros, prélevée :

- à concurrence de 105 007 038,66 euros, sur le solde du bénéfice distribuable,

- à concurrence de 1 745 156,23 euros, sur le montant disponible du poste "autres réserves" dont le montant est ainsi ramené à 297 032 847,23 euros.

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée, le paiement du dividende, soit 0,36 euro net par action et par certificat d'investissement, auquel

s'ajoute un avoir fiscal de 0,18 euro sur la base d'un avoir fiscal à 50 %, sera effectué en numéraire à compter du 30 avril 2003.

Au cas où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, la somme correspondant au montant des dividendes

non versés en raison de la nature de ces actions sera affectée au compte report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices et des avoirs fiscaux y afférant ont été les suivants :

	1999	2000	2001
Nombre d'actions	(1) 30 340 472	332 694 688	343 751 379
Dividende	2,59 €	0,36 €	0,36 €
Avoir fiscal (2)	1,30 €	0,18 €	0,18 €
Dividende global	3,89 €	0,54 €	0,54 €
Dividende total	77 579 811,79 €	119 770 087,68 €	123 750 496,44 €

(1) avant division du nominal par 10

(2) sur la base d'un avoir fiscal calculé au taux de 50 %

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans sont reversés à l'État.

2 Résultats au cours des cinq derniers exercices

	1998	1999	2000	2001	2002
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 311 494 500 F	1 517 023 600 F	332 694 688 €	343 751 379 €	344 361 919 €
Nombre d'actions ordinaires existantes (1)	26 167 178	30 278 392	332 074 968	343 158 371	343 801 210
Nombre de certificats d'investissement (sans droit de vote) (1)	62 712	62 080	619 720	593 008	560 709
Nombre maximal d'actions futures à créer (1) :					
• par reconstitution en actions de CI et CDV	62 712	62 080	619 720	593 008	560 709
• par exercice d'options de souscription	959 250	710 266	7 660 890	10 588 944	13 420 560
• par conversion et/ou échange d'obligations à option de conversion		1 779 769	16 562 972	16 550 756	16 550 746
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 205 693 902 €	92 898 853 €	64 302 455 €	73 416 040 €	62 497 403 €
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	8 577 044 €	297 957 737 €	421 701 258 €	230 010 624 €	21 715 695 €
Impôts sur les bénéfices	14 480 017 €	(8 475 405) €	3 988 987 €	22 310 429 €	(1 925 403) €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	69 131 864 €	185 407 286 €	478 057 461 €	236 941 212 €	120 842 391 €
Résultat distribué	67 978 256 €	77 579 812 €	119 770 088 €	122 306 699 €	123 970 291 €
Précompte	157 697 €	-	-	-	-
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	0,88 €	9,54 €	1,28 €	0,73 €	0,06 €
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	2,64 €	6,11 €	1,44 €	0,69 €	0,35 €
Dividende brut attribué à chaque action	3,89 €	3,89 €	0,54 €	0,54 €	0,54 €
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 329	306	249	261	253
Montant de la masse salariale de l'exercice	245 730 355 €	38 277 005 €	32 117 774 €	38 521 514 €	36 496 987 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc)	118 069 894 €	19 146 527 €	14 837 450 €	15 062 453 €	11 250 274 €

(1) Le titre a été divisé par dix en 2000

Informations juridiques

1 Généralités

Dénomination	Bouygues
Siège social	90, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris
N° RCS	572 015 246 Paris
Code APE	452 B
Forme	Société Anonyme
Date de constitution	15 octobre 1956
Date d'expiration	14 octobre 2089
Exercice social du	1 ^{er} janvier au 31 décembre
Législation	Législation française

2 Statuts

Objet (article 2 des statuts)

La société a notamment pour objet en tous pays :

- la prise d'intérêts ou de participations, directement ou indirectement, dans toutes sociétés ou groupements, français ou étrangers, quels que soient leur objet ou leur activité, ainsi que la gestion et éventuellement la cession de ces intérêts ou participations,
- la création, l'acquisition, l'exploitation et éventuellement la cession de toutes entreprises, françaises ou étrangères, dans tout domaine d'activité, industriel, commercial, financier, dont notamment dans le domaine de la construction (bâtiment, travaux publics, routes, immobilier), et le domaine des services (gestion de services publics, communication, télécommunications),
- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, minières, agricoles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en permettre ou d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Répartition statutaire des bénéfiques (article 24 des statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint une somme égale au dixième du capital social.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé une somme nécessaire pour payer aux actionnaires et aux titulaires de certificats d'investissement, à titre de premier dividende, 5 % du capital libéré. Après affectations décidées par l'assemblée aux autres réserves ou au report à nouveau, le solde du bénéfice distribuable est réparti entre les

actionnaires et les titulaires de certificats d'investissement.

Assemblées générales (articles 19 à 21 des statuts)

Les actionnaires sont convoqués conformément aux formalités fixées par la loi. Les assemblées générales réunissent tous les actionnaires ou titulaires de certificats de droits de vote, quel que soit le nombre de titres qu'ils possèdent.

Les titulaires de certificats d'investissement et les porteurs d'obligations émises par la société peuvent être convoqués en assemblées spéciales, dans les cas prévus par les dispositions légales en vigueur.

Tous les documents requis pour le vote devront avoir été reçus par la société au plus tard le troisième jour précédant la date de l'assemblée.

Droit de vote double (article 12 des statuts – cette disposition est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1972)

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même titulaire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd ce droit de vote double, sauf exceptions prévues par la loi.

Franchissement de seuils (article 8.3 des statuts)

Toute personne qui vient à détenir, directement ou indirectement, au moins 1 % du capital ou

des droits de vote est tenue de déclarer à la société le nombre total d'actions ou de certificats de droits de vote qu'elle possède. La déclaration doit être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège social dans les quinze jours suivant la conclusion de la transaction en Bourse ou hors marché, indépendamment de la livraison des titres.

Cette déclaration devra être renouvelée dans les conditions ci-dessus prévues, à chaque franchissement en hausse ou en baisse du seuil de 1 %.

A défaut d'avoir été déclarés dans les conditions ci-dessus, les actions ou certificats de droits de vote excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privés de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital ou des droits de vote en font la demande lors de l'assemblée.

La société est autorisée (article 8.2 des statuts) à faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les assemblées.

Nota : l'assemblée générale extraordinaire est seule compétente pour modifier les statuts. Elle ne peut cependant supprimer le droit de vote double qu'avec l'autorisation d'une assemblée spéciale des titulaires de ce droit (article L. 225-99 du Code de commerce).

3 Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques

Au siège social de la société, 90, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, et à Challenger, 1, avenue Eugène Freyssinet, 78280 Guyancourt.



Les comptes

Comptes consolidés

Bilan	82
Compte de résultat	83
Tableau de financement	84
Notes	85

Comptes individuels

Bilan	113
Compte de résultat	114
Tableau des flux de trésorerie	114
Notes	115

Comptes consolidés

Bilan consolidé au 31 décembre

Actif (en millions d'euros)

	Notes Annexes	2002 Net	2001 Net	2000 Net
Immobilisations incorporelles		5 746	3 408	2 937
Écarts d'acquisition		297	366	337
Immobilisations corporelles		5 525	4 669	4 203
Immobilisations financières (a)		789	832	904
<i>Participations non consolidées</i>		146	154	196
<i>Participations mises en équivalence</i>		456	458	419
<i>Autres</i>		187	220	289
ACTIF IMMOBILISÉ	3	12 357	9 275	8 381
Stocks et en-cours		1 111	1 087	1 002
Programmes et droits de diffusion		667	594	491
Avances et acomptes versés sur commandes		97	317	243
Clients et comptes rattachés (b)		5 865	6 445	6 123
Autres créances, comptes de régularisation et assimilés (b)		2 780	2 595	2 712
Valeurs mobilières de placement		1 380	1 565	1 626
Disponibilités		526	633	605
ACTIF CIRCULANT	4	12 426	13 236	12 802
TOTAL ACTIF		24 783	22 511	21 183
(a) dont à moins d'un an		3	13	9
(b) dont à plus d'un an		878	707	768

Passif (en millions d'euros)

	Notes Annexes	2002	2001	2000
Capital social		344	344	333
Primes, réserves et résultat consolidé (c)		4 869	4 296	4 094
Réserve de conversion		20	100	73
Actions propres détenues		(222)	-	-
CAPITAUX PROPRES (part du Groupe)		5 011	4 740	4 500
Intérêts minoritaires		1 024	741	668
CAPITAUX PROPRES		6 035	5 481	5 168
Autres fonds propres		344	22	-
CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES	5	6 379	5 503	5 168
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6	1 882	1 909	2 002
DETTES FINANCIÈRES (d)	7	4 825	3 081	3 028
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES		544	531	438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 241	5 236	5 052
Autres dettes non-financières, comptes de régularisation et assimilés		5 630	6 010	5 325
DETTES NON FINANCIÈRES (e)	8	10 871	11 246	10 377
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		282	241	170
TOTAL PASSIF		24 783	22 511	21 183
(c) dont résultat net de l'exercice (part groupe)		666	344	421
(d) dont à moins d'un an		724	369	169
(e) dont à plus d'un an		219	151	132

Compte de résultat consolidé (en millions d'euros)

	Notes Annexes	Exercice 2002	Exercice 2001	Exercice 2000
CHIFFRE D'AFFAIRES (1)	13	22 247	20 473	19 060
Autres produits d'exploitation		1 249	1 138	1 544
Achats et variations de stocks		(4 836)	(4 505)	(4 210)
Impôts, taxes et versements assimilés		(492)	(438)	(377)
Charges de personnel		(4 710)	(4 475)	(4 119)
Charges externes et autres charges d'exploitation		(11 183)	(10 563)	(10 125)
Dotations nettes aux comptes d'amortissement et de provisions		(1 294)	(814)	(1 019)
Quote-part de résultats sur opérations faites en commun		77	60	58
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13	1 058	876	812
Produits et charges financiers	9	(291)	(149)	(15)
RÉSULTAT COURANT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES (avant impôts)	13	767	727	797
Produits et charges exceptionnels	11	368	73	15
Impôts sur les bénéfices	12	(316)	(268)	(152)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		819	532	660
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	13	52	22	7
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (avant amortissement des écarts d'acquisition)		871	554	667
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		(42)	(44)	(40)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		829	510	627
Quote-part de résultat acquise aux intérêts minoritaires		(9)	-	(25)
Part des intérêts minoritaires		(154)	(166)	(181)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)		666	344	421
Résultat par action (en euros)		1,93	1,03	1,31
Résultat dilué par action (en euros)		1,84	0,98	1,23
(1) dont chiffre d'affaires réalisé à l'étranger		7 195	7 607	7 062

Tableau de financement consolidé en flux de trésorerie (en millions d'euros)

	Notes Annexe	Exercice 2002	Exercice 2001	Exercice 2000
A - OPÉRATIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ				
Capacité d'autofinancement	13	1 713	1 135	1 213
Résultat net des sociétés consolidées (1)		804	512	617
Dotations nettes aux amortissements et provisions sur actif immobilisé		1 268	904	998
Dotations nettes aux provisions risques et charges à long terme		93	(150)	(63)
Charges à répartir (brutes)		(22)	(7)	(269)
Plus-values nettes sur cessions d'actifs et divers		(430)	(124)	(70)
Variation du besoin en fonds de roulement		438	326	169
Actif circulant et comptes de régularisations		442	(6)	(1 230)
Avances et acomptes nets reçus, dettes non financières et divers		(4)	332	1 399
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ		2 151	1 461	1 382
B - OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Augmentation des actifs immobilisés		(3 618)	(1 951)	(2 650)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	13	(1 946)	(1 288)	(1 358)
Acquisitions de participations financières	13	(1 672)	(663)	(1 292)
Cessions des actifs immobilisés		751	429	577
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	13	101	163	464
Cessions de participations financières	13	650	266	113
Investissements nets		(2 867)	(1 522)	(2 073)
Immobilisations financières diverses nettes		(3)	(13)	84
Dettes nettes sur immobilisations		46	(58)	37
Impacts des changements de périmètre sur la trésorerie		24	10	22
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS		(2 800)	(1 583)	(1 930)
C - OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentation des capitaux propres et autres fonds propres		(82)	245	2 076
Dividendes mis en paiement dans l'exercice		(229)	(229)	(256)
Dettes financières nettes		644	2	(143)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT		333	18	1 677
D - INCIDENCE NETTE DES VARIATIONS DE TAUX DE CONVERSION				
		(14)	2	(1)
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE (A + B + C + D)				
		(330)	(102)	1 128
Trésorerie au 1 ^{er} janvier (2)		1 957	2 061	936
Flux nets de l'exercice		(330)	(102)	1 128
Autres flux non monétaires (3)		(3)	(2)	(3)
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE (2)		1 624	1 957	2 061

(1) résultat net des sociétés intégrées après dotations sur écarts d'acquisition et dividendes perçus sur mises en équivalence inclus

(2) disponibilités + VMP - concours bancaires courants

(3) virements inter-rubriques

Notes sur les comptes consolidés

SOMMAIRE

- 1 - Faits significatifs de l'exercice
- 2 - Principes et méthodes comptables
- 3 - Actif immobilisé
- 4 - Actif circulant et comptes de régularisation et assimilés
- 5 - Capitaux propres et autres fonds propres
- 6 - Provisions pour risques et charges
- 7 - Dettes financières
- 8 - Autres dettes non financières et comptes de régularisation
- 9 - Résultat financier
- 10 - Instruments financiers
- 11 - Résultat exceptionnel
- 12 - Impôts sur les bénéfices
- 13 - Information sectorielle
- 14 - Engagements hors bilan
- 15 - Effectifs et rémunération des organes d'administration et de direction
- 16 - Honoraires des commissaires aux comptes
- 17 - Périmètre de consolidation : principales sociétés consolidées

Chiffres exprimés en millions d'euros (sauf mentions différentes)

Note 1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2002

1.1 Évolution du périmètre de consolidation 2002

1.1.1 Acquisitions

BDT / Bouygues Telecom

Fin mars 2002, Bouygues a acquis la participation de Telecom Italia, soit 19,6 %, dans le capital de BDT Holding détenant 55 % de Bouygues Telecom, pour un montant de 640 M€, ainsi que les prêts participatifs souscrits pour 110 M€. La sortie de Telecom Italia du capital de BDT a entraîné de facto, la suppression des droits au sein du pacte d'actionnaires ; Bouygues Telecom est ainsi passée sous contrôle exclusif du Groupe, entraînant de ce fait le changement de méthode de consolidation par intégration globale (intégration proportionnelle au 31 décembre 2001).

Fin septembre, Bouygues a souscrit à l'augmentation de capital de Bouygues Telecom pour un montant de 579 M€ sur un total de 619 M€ ; à cette date, Bouygues détenait directement ou indirectement 67,1 % du capital de Bouygues Telecom.

Ces opérations ont dégagé un écart de consolidation de 751 M€ (méthode de la réestimation partielle) affecté en immobilisations incorporelles au titre de parts de marché.

TPS (TF1)

Aux termes d'un protocole signé fin 2001, TF1 a acquis en 2002 la société France Télévisions Entreprises, détenant 25 % de TPS ; le pourcentage d'intérêts de TF1 dans le capital de TPS a ainsi été porté à 50 %. En juillet 2002, TF1 a acquis auprès de Suez, un complément de 16 %, pour un montant net de 102,4 M€, portant la participation du Groupe à 66 %, le solde, soit 34 %, étant détenu par M6. Le pacte d'actionnaires conclu entre TF1 et M6 a conduit à maintenir au

31 décembre 2002 la consolidation de TPS par intégration proportionnelle (mise en équivalence au 31 décembre 2001).

Ces opérations ont dégagé un écart de consolidation de 419 M€, affecté en immobilisations incorporelles (parts de marché). Les états financiers consolidés de TPS résumés à 100 % sont présentés en note 13.

1.1.2 Cessions

Bouygues Offshore

Après accord de la Commission Européenne le 2 juillet 2002, Bouygues Construction a cédé la totalité de sa participation majoritaire (50,8 %) dans le capital de Bouygues Offshore, pour un montant de 521 M€, dégageant une plus-value nette d'impôts de 347 M€.

Saur

- Au 31 décembre 2001, Bouygues détenait l'intégralité du capital social de Saur. Cette participation était consolidée à hauteur de 73 %. Le solde, soit 27 % du capital, représentait un investissement de 341 M€ inscrit en valeurs mobilières de placement, et destiné à être cédé à court terme.

Après diverses négociations, aucune opération de cession n'a pu être concrétisée. En conséquence, le groupe Saur est désormais consolidé à 100 % (méthode de l'intégration globale comme au 31 décembre 2001).

Cette opération a dégagé un écart de consolidation de 277 M€ (méthode de la réestimation partielle) affecté en immobilisations incorporelles (parts de marché).

- Les principaux impacts de ces diverses opérations 2002 sont présentés au paragraphe 2.3 : "comparabilité des états financiers consolidés", page 92.

1.2 Dévaluation du peso argentin (Saur)

Le groupe Bouygues est présent en Argentine à travers une filiale du groupe Saur (détenue à hauteur de 32,1 %).

La crise économique que connaît l'Argentine a plongé le pays dans une récession profonde dont les conséquences incertaines continuent de rendre difficile l'appréciation des actifs locaux.

Dans ce contexte, et conformément à la méthode employée pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, le Groupe a provisionné son investissement d'origine sur la base du dernier cours connu du peso argentin au 31 décembre 2002, soit 0,283166 €.

Compte tenu de l'évolution du cours du dollar US et du peso argentin qui ont ramené la valeur de l'investissement à 49 M€ au 31 décembre 2002, les provisions s'élèvent à 34 M€ ; la valeur de l'investissement net du Groupe ayant été ramenée à 15 M€, soit 17 % de l'investissement d'origine.

Par ailleurs, une garantie a été donnée par une banque sous la responsabilité du groupe Saur à hauteur de 4 M€, pour garantir à l'activité concédante, la bonne exécution des engagements contractuels de la société OSM. Cette garantie n'a pas été renouvelée au 31 décembre 2002.

1.3 Activité en Côte d'Ivoire (Saur)

Les événements qui se sont déroulés récemment en Côte d'Ivoire ont amené le Groupe à appréhender la contribution des sociétés ivoiriennes au résultat consolidé de manière prudente.

Ainsi, la contribution de 13,9 M€ a été neutralisée par une provision pour risques de 12,4 M€.

Diminuée des garanties reçues et des résultats acquis, l'exposition nette du Groupe au risque politique en Côte d'Ivoire s'établit à 52,5 M€.

1.4 Émission d'un emprunt obligataire d'un montant global de 1 milliard d'euros

Afin de financer le développement dans les télécommunications, Bouygues a émis en mai 2002 un emprunt obligataire d'un montant nominal de 750 M€ dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- durée : 7 ans
- taux nominal : 5,875 %
- prix d'émission : 99,636 %

Cet emprunt a été complété en décembre 2002, d'un montant de 250 M€, portant celui-ci à un milliard d'euros ; les caractéristiques d'émission étant les mêmes, à l'exception du prix d'émission porté à 103,737 %.

1.5 Télécommunications

La candidature de Bouygues Telecom à l'exploitation d'une licence de téléphonie mobile de troisième génération, dite UMTS, pour une durée de 20 ans, a été retenue le 27 septembre 2002 par l'ART, l'Autorité de Régulation des Télécommunications.

L'attribution officielle par le ministère de l'économie des finances et de l'industrie a eu lieu le 12 décembre 2002 (publication au J.O).

Licence UMTS

La redevance de la licence UMTS délivrée pour une durée de 20 ans comporte :

- une part fixe de 619 M€, inscrite en immobilisation incorporelle amortissable sur la durée d'utilisation de la licence,
- une part variable qui sera calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération, comptabilisée en charges de période à dater de l'ouverture du réseau UMTS.

Pour financer cet investissement de 619 M€, Bouygues Telecom a réalisé au 30 septembre dernier, une augmentation de capital d'un montant identique.

1.6 | Faits significatifs postérieurs au 31 décembre 2002

En janvier 2003, Bouygues a acheté à E.ON 5,8 % du capital de Bouygues Telecom pour un prix de 334,4 M€.

Cette cession est réalisée sous réserve de l'accord de l'ART, et de l'exercice (ou non) des droits de préemption des autres actionnaires de Bouygues Telecom. A l'issue de cette opération, Bouygues détiendra, directement ou indirectement, 71,7 % ou 72,9 % selon que les autres actionnaires auront ou non exercé leur droit de préemption, la participation restante d'E.ON s'élevant à 10,1%.

E.ON a consenti à Bouygues, sous réserve de certaines conditions juridiques, une option d'achat sur sa participation résiduelle de 10,1 %, exerçable du 1^{er} avril 2003 au 14 octobre 2005, au prix de 143,23 euros par action majoré d'un complément calculé à 4,5 % l'an, à compter du jour de la cession directe ci-dessus.

Dans la mesure où cette option d'achat n'aurait pas été exercée, Bouygues a consenti à E.ON, sous réserve de certaines conditions juridiques, une option de vente exerçable du 31 octobre 2005 au 14 février 2007. Le prix d'exercice de cette option est égal à 143,23 euros par action majoré d'un complément calculé à 4,5 % l'an à compter du jour de la cession décrite ci-dessus. L'option pourrait être exercée par anticipation dans certaines circonstances, en particulier si Bouygues venait à céder le contrôle de BDT ou de Bouygues Telecom. En cas d'exercice fin 2005, le prix à terme à payer par Bouygues s'élèvera à 670,7 millions d'euros.

Simultanément à la cession du solde de la participation d'E.ON dans Bouygues Telecom, Bouygues acquerra auprès d'E.ON 10 % des prêts d'actionnaires pour leur valeur nominale de

61 millions d'euros à laquelle s'ajouteront les intérêts cumulés au jour de la transaction (environ 31 millions d'euros fin 2005).

Si l'une ou l'autre de ces options est levée, Bouygues détiendra entre 80 % et 83 % de Bouygues Telecom selon que les autres actionnaires de Bouygues Telecom auront exercé leur droit de préemption ou non.

La situation financière de Bouygues lui permet d'assurer le financement de ces acquisitions sans émission d'actions nouvelles ou d'obligations convertibles.

Cette opération ayant une incidence positive sur le résultat net (part du Groupe) est relative dès 2003 ; elle sera sans incidence sur la méthode d'intégration de Bouygues Telecom.

1.7 | Variations de périmètre postérieures au 31/12/2002

Il n'existe pas d'opération significative d'acquisition ou cession de titres, conclue postérieurement au 31 décembre 2002 pouvant avoir une incidence notable sur le périmètre de consolidation du Groupe.

Note 2 | PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 | Les comptes consolidés du groupe Bouygues sont établis conformément aux dispositions méthodologiques sur les comptes consolidés, et aux différents règlements édictés par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Le groupe Bouygues applique l'ensemble des méthodes considérées comme préférentielles :

- la méthode de l'avancement pour la comptabilisation des contrats à long terme,
- la prise en compte en résultat des écarts de conversion sur actifs et passifs monétaires libellés en devises,

- l'étalement sur la durée de vie des emprunts des frais d'émission et des primes de remboursements y afférant,

- la comptabilisation des coûts de prestations pour indemnités de fin de carrière du personnel (IFC), et prestations assimilées (méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière),

- la comptabilisation des contrats de crédit-bail.

Les principes et méthodes comptables adoptés pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2002 sont ceux appliqués pour les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001, à l'exception de :

- l'application du règlement sur les passifs CRC 00-06, sans incidence significative sur les comptes,

- la comptabilisation des ventes à l'unité chez Bouygues Immobilier, modifiée au 1^{er} janvier 2002. Jusqu'au 31 décembre 2001, le chiffre d'affaires et le résultat des opérations immobilières vendues en l'état futur d'achèvement étaient comptabilisées selon la méthode :
 - de l'achèvement pour les ventes à l'unité,
 - de l'avancement pour les ventes en bloc.

Afin d'obtenir une meilleure traduction comptable de l'activité du Groupe, la méthode comptable appliquée jusqu'alors aux ventes à l'unité a été modifiée.

A compter du 1^{er} janvier 2002, le chiffre d'affaires et le résultat de l'ensemble des opérations immobilières sont désormais comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

L'incidence non significative de ce changement de méthode sur les capitaux propres consolidés à l'ouverture au 1^{er} janvier 2002 s'élève à 1 M€.

2.1.1 Périmètre et critères d'intégration

Les sociétés dont Bouygues détiendrait directement ou indirectement, en droit ou en fait, le contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement par plusieurs actionnaires sont intégrées proportionnellement, en fonction du pourcentage de contrôle.

Les sociétés dans lesquelles Bouygues exerce une influence notable (taux d'intérêt compris entre 20 et 50 %, dès lors que le contrôle n'est pas acquis) sont consolidées par mise en équivalence. De même, les sociétés dans lesquelles Bouygues détiendrait une participation comprise entre 20 et 50 %, dont l'activité est accessoire à un contrat de construction, et pour lesquelles Bouygues envisage un désengagement à court terme, sont consolidées par mise en équivalence.

Toutes les entités réalisant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 2 M€, au niveau des comptes individuels, sont consolidées. Les sociétés détentrices de participations sont, quant à elles, consolidées quel que soit le montant de leur chiffre d'affaires.

Évolution du périmètre de consolidation

	12/02	12/01
Intégrations globales	716	836
Intégrations proportionnelles	168	220
Mises en équivalence	33	38
	917	1 094

- La réduction du nombre de sociétés en périmètre, constatée en 2002, provient pour l'essentiel :

- de cessions : Construction : Bouygues Offshore et ses filiales, pôle parkings ; Saur : filiales diverses...
- de fusions : filiales Colas, et Bouygues Construction...

- La liste des principales sociétés consolidées est présentée en note 17.

2.1.2 Dates de clôture et entrées dans le périmètre

Les sociétés consolidées clôturent généralement leur exercice social le 31 décembre.

Les entités ayant une date de clôture différente établissent des situations intermédiaires, auditées ; si la date d'arrêt des comptes n'est pas antérieure

de plus de trois mois au 31 décembre, la situation locale peut être prise en compte.

Les entrées et sorties du périmètre de consolidation sont réalisées à effet de la date d'acquisition ou de cession (activité consolidée).

2.1.3 Écarts de première consolidation

A l'occasion d'une prise de participation, l'écart positif de première consolidation est affecté, en priorité, aux rubriques appropriées du bilan consolidé, selon les principes de "juste-valeur" définis par le règlement 99.02 du CRC.

Le solde résiduel, s'il y a lieu, est affecté au poste "écart d'acquisition" s'il est positif, et à la rubrique "provisions pour risques et charges" s'il est négatif. Dans ce dernier cas, il est rapporté au compte de résultat sur une durée maximum de cinq ans.

Les écarts d'évaluation peuvent notamment comprendre des actifs incorporels non amortissables (tels que parts de marché, marques) dans la mesure où ceux-ci peuvent être déterminés par une méthode d'évaluation suffisamment précise et objective basée sur différents critères (chiffre d'affaires, rentabilité et, pour TF1, part d'audience, de marché publicitaire et ressources publicitaires). L'évaluation de leur valeur dans le temps est suivie annuellement selon les mêmes critères. Ils sont provisionnés le cas échéant.

Les principales affectations des écarts de première consolidation ne deviennent définitives qu'à l'issue du délai d'un an après la date d'acquisition.

Le groupe Bouygues continue d'appliquer la méthode de réestimation partielle, en matière d'affectation des écarts d'évaluation, en conformité avec la possibilité offerte par l'article 230 du règlement 99.02 sur les comptes consolidés.

La méthode de réestimation partielle (par opposition à la "méthode de réestimation totale") consiste à limiter la réestimation des éléments identifiables à la quote-part de titres acquis. Les droits des minoritaires sont donc pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

Les écarts font l'objet d'une affectation aux rubriques du bilan concernées, ou aux écarts d'acquisition pour la fraction résiduelle non affectable ; les tests de dépréciations ultérieurs sont réalisés en prenant en compte l'ensemble des lots, comparativement à la quote-part de valeur recouvrable.

Les affectations aux actifs corporels font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie résiduelle de ces éléments.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée maximum de 20 ans, selon un plan spécifique prenant notamment en compte le secteur économique d'activité et les perspectives d'évolution et de rentabilité. Ils peuvent faire l'objet d'amortissements ou de provisions exceptionnels.

2.1.4 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes du bilan sont convertis sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice. La différence de conversion de l'actif net d'ouverture est inscrite dans la rubrique "écarts de conversion" figurant dans les capitaux propres.

Les rubriques du compte de résultat sont converties au taux du change moyen de l'exercice.

Par exception, les comptes des sociétés situées en pays à forte inflation (Roumanie) sont convertis :

- au cours historique de change en ce qui concerne les immobilisations et les autres actifs non monétaires, maintenant ainsi le coût des investissements appréciés en euros à la date d'acquisition,
- au taux de clôture de l'exercice pour les autres éléments monétaires du bilan.

Le résultat de l'exercice, déterminé initialement dans les mêmes conditions que pour les autres sociétés (taux moyen de l'exercice), est recalculé au taux de clôture.

Les écarts de change résultant des différents taux utilisés sont comptabilisés en résultats de l'exercice.

2.1.5 Traduction des opérations en devises

Les créances et dettes exprimées en devises au bilan de clôture de l'exercice sont converties au taux de change à cette date.

Les produits, charges et flux sont exprimés au taux en vigueur lors de leur comptabilisation.

Les écarts de conversion actif-passif, constatés sur les dettes et créances libellées en devises, sont comptabilisés en compte de résultat.

2.1.6 Impositions différées

Les impositions différées consolidées sont déterminées selon la méthode du report variable et dans la conception dite étendue. Elles résultent :

- des décalages temporaires existant entre les résultats comptables et fiscaux (essentiellement des provisions pour pertes à terminaison non-déductibles) ou générés par les retraitements de consolidation (provisions sur filiales, amortissements dérogatoires neutralisés...),
- des reports fiscaux déficitaires ayant une réelle probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Pour la France, l'incidence de l'évolution des taux d'impôt sur les sociétés est prise en résultat de l'exercice, dans le cadre du report variable, et selon la date d'échéance estimée, au taux normal et au taux réduit (plus-values à long terme).

Les impôts de distribution non récupérables, estimés au titre des dividendes à verser en 2003 par des filiales françaises ou étrangères, ont été provisionnés.

Après imputation sur les impositions différées passif des sociétés correspondantes, le montant net résiduel des impositions différées actif est inscrit à l'actif du bilan en rubrique "comptes de régularisation", dans la mesure où il existe une assurance raisonnable de récupération sur les exercices futurs.

2.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.2.1 Actif

a) Actif immobilisé

L'actif immobilisé est valorisé selon la méthode du coût de revient historique.

■ Immobilisations incorporelles

- Frais d'établissement, frais de recherche et de développement.

Ils figurent en charges, dans l'exercice de leur engagement.

- Fonds commerciaux et droit-au-bail.

Les fonds commerciaux existant dans les comptes individuels, non protégés juridiquement, ne sont pas amortis. Ils sont dépréciés lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à l'évaluation comptable.

- Concessions, brevets et droits assimilés.

Ils incluent, notamment pour Bouygues Telecom :

- le coût de participation aux opérations de libération des fréquences hertziennes, amorti sur 12 ans,
- le coût des logiciels informatiques, liés notamment à l'exploitation du réseau, amortis sur des durées de 3 à 10 ans selon leur nature,
- le coût de la partie fixe de la licence UMTS déléguée pour 20 ans (voir faits significatifs 2002).

■ Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- les différents écarts d'évaluation des entités acquises se rapportant aux éléments immatériels reconnus : fonds d'industrie, fonds commercial, parts de marché, etc.

L'estimation des fonds commerciaux des filiales acquises est réalisée sur la base d'indicateurs

objectifs et d'une méthodologie permanente, intégrant des critères de rentabilité, d'activité et de valeur de marché.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées.

- la valorisation des films et droits audiovisuels immobilisés par TF1 dans le cadre de son activité cinématographique (coproductions, droits musicaux, droits audiovisuels de distribution ou de négoce).

Les amortissements des films et des droits audiovisuels sont déterminés en fonction de l'activité (coproductions, droits), selon un mode linéaire (3 à 5 ans) ou selon la méthode dite de l' "amortissement sur recettes". Les droits musicaux sont amortis sur 2 ans, dont 75 % dès la première année.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque les prévisions de recettes futures ne couvrent pas la valeur nette comptable.

- les sommes versées par Saur aux collectivités, au titre notamment de redevances d'exploitation, amorties sur la durée des contrats restant à courir.

■ Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition.

Groupe Saur

Saur et ses filiales de distribution d'eau, délégataires de services publics, ont en charge la gestion d'installations intégrées au domaine de l'État ou des collectivités locales. Ces installations ne figurent pas à l'actif du bilan, et leur renouvellement est comptabilisé en charges.

Les installations gérées dans le cadre de contrats de concessions figurent à l'actif du bilan en "immobilisations corporelles" dès lors qu'elles ont été financées par le groupe. Ces installations font l'objet d'un amortissement financier (amortissement de caducité) sur la durée du contrat.

Par exception, en Grande-Bretagne, les sociétés sont propriétaires des installations. Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur prix de revient et ne sont pas considérées comme des éléments amortissables, les coûts de maintenance étant comptabilisés dans les charges de la période, conformément aux règles comptables en vigueur en Grande-Bretagne.

Contrats de crédit-bail

Dans la mesure où les immobilisations acquises par les sociétés consolidées sous forme de crédit-bail sont significatives, celles-ci sont présentées comme des immobilisations, et la dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

Amortissements et provisions pour dépréciation

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels des différents secteurs d'activité sont maintenus en consolidation. Ils sont calculés selon le mode linéaire.

Les amortissements dérogatoires figurant au passif des comptes individuels sont retraités, conformément aux principes d'établissement des comptes consolidés (sociétés routières, TF1, Bouygues Telecom principalement).

Principales durées d'utilisation retenues par secteur d'activité

	Télécoms	Communication	Gestion de services publics	Construction
Constructions hors exploitation	-	20 ans	10 à 20 ans	10 à 30 ans selon nature
Constructions industrielles	20 ans	-	10 à 20 ans	10 à 30 ans selon nature
Installations techniques / Matériels et outillages (1)	5 à 10 ans	3 à 5 ans	3 à 8 ans	3 à 8 ans
Autres immobilisations corporelles (matériels de transport et de bureau) (1)	2 à 10 ans	2 à 10 ans	3 à 8 ans	3 à 10 ans

(1) selon type de matériels

Les écarts d'évaluation affectés :

- aux actifs corporels non amortissables sont dépréciés dès que les circonstances économiques le justifient,
- aux actifs corporels amortissables sont amortis selon la durée de vie résiduelle des biens concernés.

■ Immobilisations financières

Participations non consolidées

Elles incluent les participations détenues à leur coût d'acquisition, sous déduction des provisions pour dépréciation nécessaires, déterminées à partir de la valeur d'usage.

Participations mises en équivalence

Leur valeur est représentative de la quote-part de capitaux propres revenant au Groupe, incluant la fraction de résultat de l'exercice.

b) Actif circulant et divers

■ Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient, ou au prix du marché s'il est inférieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, des provisions pour dépréciation sont comptabilisées.

■ Programmes et droits de diffusion (TF1)

Les programmes et droits de diffusion incluent la production propre de TF1 non encore diffusée, la production externe constituée des droits de diffusion acquis par la chaîne et les émissions réalisées en coproduction. Ils sont valorisés à leur coût global de production (incluant une quote-part de frais indirects) ou coût d'acquisition pour les coproductions.

Ces programmes sont amortis en fonction de leur nature et du nombre de diffusions possibles. La plupart sont dépréciés à 100 % dès leur premier passage à l'antenne, ou lorsqu'il s'avère qu'un programme donné ne sera pas diffusé.

■ Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des provisions tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme dans la méthode de l'avancement, cette rubrique inclut notamment :

- les situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage),
- les "facturations à établir" correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage.

■ Autres créances - comptes de régularisation actif et assimilés

Autres créances

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des provisions tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

Comptes de régularisation actif et assimilés

Ils incluent notamment :

- les impositions différées actif récupérables (Bouygues Telecom et Bouygues SA pour l'essentiel),
- les frais de syndication de la convention de crédit Bouygues Telecom, signée en 1997, comptabilisés en charges différées et amortis sur la durée du crédit (10 ans).

Valeurs mobilières de placement

Elles sont valorisées au coût d'acquisition ; les moins-values latentes à la clôture de l'exercice font l'objet des provisions appropriées.

2.2.2 Passif

a) Capitaux propres consolidés

La réserve de conversion est constituée, pour l'essentiel, des variations de change constatées sur les capitaux propres des filiales étrangères libellés en devises.

En cas de filiales déficitaires (situations nettes négatives), la part de pertes incombant à des associés ayant leurs engagements limités à leur part de capital est prise en charge par le Groupe.

Les actions propres détenues à d'autres fins que la régularisation de cours ou l'attribution aux salariés sont imputées sur les capitaux propres.

En cas de détention par les métiers du Groupe de leurs propres actions, il est constaté un complément de pourcentage d'intérêt susceptible de dégager un écart de consolidation.

Les stocks-options ne sont pas comptabilisés à la date de leur attribution. Cependant, à la date d'exercice des options, les actions émises sont enregistrées en augmentation de capital, sur la base des paiements reçus des bénéficiaires.

Les "autres fonds propres" correspondent principalement, à la quote-part d'emprunts participatifs souscrits par les intérêts minoritaires de Bouygues Telecom (intégration globale).

b) Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables. Elles comprennent :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises.

Ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon des données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée.

- les provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats. Elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent en compte notamment les réclamations acceptées par le client. Elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.
- les provisions pour renouvellement des installations (Saur), comptabilisées dans le cadre de la gestion déléguée de services publics pour laquelle le Groupe a l'obligation de renouveler les installations de distribution d'eau et d'assainissement, afin de les maintenir en l'état.

Ces provisions prennent en compte l'estimation de la valeur de remplacement connue à la clôture de l'exercice et la durée de vie théorique des biens. Elles sont pratiquées, immobilisation par immobilisation, dans la mesure où la durée de vie probable des biens est inférieure à la durée du contrat, en conformité avec les dispositions fiscales en vigueur.

- les provisions pour impôts différés.
- les provisions relatives aux redressements fiscaux notifiés.
- les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités du Groupe, notamment à l'étranger, tels que repli

définitif des chantiers, grosses réparations, risques et charges divers.

- les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite, non couverts par des polices d'assurances.

Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière (selon métier),
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.

Conformément aux dispositions du règlement 00-06 du Comité de la Réglementation Comptable, relatif aux passifs, une information est fournie concernant les provisions les plus significatives, dans la mesure où cette information ne porte pas préjudice au Groupe (voir note 6).

c) Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au titre d'acomptes ou d'avances de démarrage des marchés travaux.

2.2.3 Compte de résultat

a) Définition du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé représente le montant cumulé des travaux, produits, prestations de services et ventes immobilières. Il inclut, après élimination des opérations internes, le chiffre d'affaires :

- des sociétés intégrées globalement,
- des sociétés en participation gérées ou non, et autres sociétés intégrées proportionnellement pour la quote-part revenant au Groupe.

b) Comptabilisation des contrats à long terme

■ Activités de construction

Pour l'ensemble de ces activités, la comptabilisation des contrats à long terme s'effectue selon la méthode dite "à l'avancement". Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, c'est-à-dire : la dernière estimation du prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement réel de l'opération.

■ Activité immobilière

Les règles d'appréciation de l'activité sont les suivantes :

Le chiffre d'affaires des opérations immobilières est appréhendé selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- permis de construire purgé de tous recours,
- vente notariée ou contrat de promotion signé(e),
- marché de travaux signé (ordre de service donné).

Le taux d'avancement est déterminé sur la base des dépenses engagées par rapport aux dépenses prévisionnelles des opérations.

Des provisions pour finition des programmes immobiliers sont prises en compte, sur ce type de transactions, en fonction de leur stade d'avancement.

L'ensemble des charges financières liées aux opérations immobilières en cours ou terminées sont prises en charges dans l'exercice de leur engagement.

c) Résultats sur opérations faites en commun

Ils correspondent à la quote-part de résultats, provenant de sociétés non consolidées, liés à l'exploitation des postes de fabrication de produits routiers ou asphaltiques. A ce titre, ces résultats font partie intégrante du résultat d'exploitation.

d) Charges et produits exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont les produits et les charges qui résultent d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise, et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

2.2.4 Instruments financiers de couverture

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations de change et de taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

a) Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

■ Exposition au risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part de dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles, et plus généralement aux risques "pays".

■ Exposition au risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de l'endettement du Groupe est à taux fixe grâce à des emprunts obligataires à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe.

Les dettes financières à taux variable figurant au bilan sont, en moyenne sur l'exercice, inférieures à la trésorerie disponible placée également à taux variable.

Le compte de résultat du Groupe ne serait que peu affecté par une fluctuation des taux d'intérêts européens, ou par une évolution divergente de ceux-ci par rapport aux taux d'intérêt dans les principales devises hors de la zone euro.

b) Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, swaps de devises, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; swaps de taux d'intérêt, future rate agreements, achat de caps et de tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties, et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

c) Règles de couverture

■ En matière de risque de change

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des swaps de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire.

Par ailleurs, les titres de participation des sociétés étrangères sont, d'une façon générale, couverts par une dette d'un montant analogue dans la même devise au sein de la société qui les détient.

Dans le but d'une rationalisation, les positions de change de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et, le cas échéant, les positions symétriques peuvent être compensées.

Dévaluation du peso argentin

L'exposition du Groupe sur les risques liés à la dévaluation du peso argentin est indiquée en note 1.

■ En matière de risque de taux

Le principe est de couvrir, au niveau de chaque sous-groupe, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

Dans la pratique, il s'agit des entités dont l'activité est capitalistique par nature (services et télécommunications) : ces entités sécurisent leur résultat financier futur en fixant le coût de leur dette par des swaps, des future rate agreements ou en le limitant par des caps, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Comme pour le risque de change, toujours dans un but de rationalisation, les positions de taux de

certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et partiellement compensée.

d) Méthodes de comptabilisation

Les gains et les pertes réalisés en cours d'exercice sur les opérations de ce type, ainsi que les provisions constituées au titre des pertes latentes constatées au 31/12/2002, font partie intégrante du résultat financier de l'exercice.

2.2.5 Tableau des flux de trésorerie

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- disponibilités et valeurs mobilières de placement nettes,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

La capacité d'autofinancement exclut les dotations et reprises sur provisions d'actif circulant ainsi que les variations liées aux impositions différées. Elle prend notamment en compte le résultat net des sociétés intégrées, le résultat des sociétés mises en équivalence à hauteur des dividendes encaissés.

2.2.6 Engagements hors bilan

Le Groupe s'est conformé aux recommandations en matière d'information sur les engagements hors bilan. A ce titre, des informations complémentaires sont communiquées : locations, lignes de crédit, contrats de titrisation... La synthèse des obligations contractuelles et engagements commerciaux figure en note 14.

2.2.7 Ebitda

L'Ebitda est égal au résultat d'exploitation corrigé des dotations et reprises liées aux amortissements et provisions relatifs aux immobilisations incorporelles et corporelles.

2.3 | Autres informations : comparabilité des états financiers consolidés

L'impact des évolutions essentielles de périmètre ou de méthode comptable au 31/12/2002 est résumé dans les tableaux ci-après pour les rubriques

significatives du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie ; les impacts sont valorisés par nature au 31/12/2002 :

2.3.1 Bilan au 31/12/2002

Actif / Passif	Bouygues Telecom (1)	Bouygues Offshore (2)	Saur (3)	TPS (4)	Bouygues Immobilier (5)	Total impacts au 31/12/2002
Actif						
Immobilisations incorporelles	1 248	(27)	277	424	-	1 922
Immobilisations corporelles	1 038	(159)	-	67	-	946
Immobilisations financières	2	(13)	-	-	-	(11)
Sous-total actif	2 288	(199)	277	491	-	2 857
Actifs circulants	674	(628)	-	223	(165)	104
Trésorerie (6)	(790)	389	(341)	15	-	(727)
Total actif	2 172	(438)	(64)	729	(165)	2 234
Passif						
Capitaux propres :						
- Part du groupe	10	356	2	(16)	1	353
- Intérêts minoritaires	426	(94)	(66)	-	(1)	265
Capitaux propres	436	262	(64)	(16)	-	618
Autres fonds propres	304	-	-	-	-	304
Provisions risques et charges	25	(57)	-	(48)	(1)	(81)
Dettes financières	852	(11)	-	424	-	1 265
Dettes non financières et SBC	555	(632)	-	369	(164)	128
Total passif	2 172	(438)	(64)	729	(165)	2 234

(1) Bouygues Telecom :

- impacts du passage d'IP à 53,7 % à IG 100 % 46,3 % d'IM créés
- impacts d'acquisition des + 13,4 % par Bouygues SA (survaleurs affectée en incorporelles) trésorerie...

(2) Bouygues Offshore : impacts de la cession / déconsolidation :

- valeur 30/06/2002
- l'activité 2002 du 1^{er} semestre est consolidée au compte de résultat
- présentation de l'opération y compris résultat net de cession Groupe pour 347 M€ en capitaux propres consolidés

(3) Saur :

- passage de la part Groupe de 73 à 100 %
- consolidation de l'investissement de 27 % (sortie VMP)

(4) TPS :

- passage d'une ME 25 % à IP 66 %
- investissement d'acquisition des 41 % par TF1

(5) Bouygues Immobilier : passage à l'avancement sur les ventes à l'unité au 1/1/2002

(6) trésorerie : pour les acquisitions/cessions, l'incidence de l'opération, chez l'acquéreur ou le cédant, figure en impact de trésorerie.

2.3.2 Compte de résultat de l'exercice 2002

	Bouygues Telecom (1a)	Bouygues Offshore (2)	Saur (3)	TPS (4)	Total impacts au 31/12/2002
Produits d'exploitation	1 333	-	-	278	1 611
Charges d'exploitation	(1 192)	-	-	(292)	(1 484)
Résultat d'exploitation	141	-	-	(14)	127
Résultat financier	(72)	-	-	(9)	(81)
Résultat courant	69	-	-	(23)	46
Résultat exceptionnel et divers	-	420	-	7	427
Impôts sur les bénéfices	(12)	(73)	-	-	(85)
Résultat net	57	347	-	(16)	388
Dont part du Groupe	10	347	-	(16)	341

2.3.3 Tableau des flux de trésorerie 2002

	Bouygues Telecom	Bouygues Offshore	Saur (3)	TPS (4)	Total impacts au 31/12/2002
Opérations liées à l'activité	432	-	-	71	503
dont capacité d'autofinancement	321	(91)	-	21	251
Opérations d'investissements / cessions (nettes)	(1b) (1 193)	377	(341)	(311)	(1 468)
Opérations de financement	(44)	-	-	255	211
Variations de la trésorerie du Groupe	(805)	377	(341)	15	(754)

(1) Bouygues Telecom :

- (a) passage d'IP en IG : 46 % du CR 2002
- (b) impacts sur les investissements d'exploitation chez Bouygues Telecom et investissements financiers de Bouygues SA

(2) cession Bouygues Offshore :

- indication de la plus-value nette de cession au CR (prix de cession sous déduction de la trésorerie cédée) ; l'activité du 1^{er} semestre est consolidée.

(3) Saur :

- passage de la part Groupe à 100 % (valeur 30/6) sans impact sur le CR déjà intégré globalement ; TFT présentation de l'investissement des 27 %.

(4) TPS :

- impact du passage de mise en équivalence à intégration proportionnelle et investissements 2002 :
 - 50 % pour le 1^{er} semestre 2002
 - 66 % pour le 2^{ème} semestre 2002

Note 3 ACTIF IMMOBILISÉ

12 357

L'actif immobilisé réparti par métier figure en note 13.

3.1 Synthèse des investissements nets consolidés de l'exercice

	2002	2001
Immobilisations incorporelles	(1) 787	200
Immobilisations corporelles	1 159	1 088
Investissements d'exploitation	1 946	1 288
Participations financières : titres consolidés et autres titres immobilisés	(2) 1 672	663
Investissements consolidés	3 618	1 951
Cessions d'actifs immobilisés	(3) (751)	(429)
Investissements nets	2 867	1 522

(1) dont acquisition licence UMTS par Bouygues Telecom : 619 M€

(2) dont acquisitions Bouygues Telecom / BDT : 804 ; 27 % sur Saur : 341 ; et 299 (investissement net) de TPS par TF1

(3) dont cession de Bouygues Offshore : (521)

3.2 Analyse des variations nettes de l'exercice**3.2.1 Immobilisations incorporelles**

5 746

	1 ^{er} janvier 2002	Changement de périmètre et écarts de conversion	Investissements et autres augmentations	Cessions et réductions diverses	Dotations et reprises	Virements de rubriques et autres	31 décembre 2002
Valeur brute	4 253	1 776	787	(16)	-	(22)	6 778
Amortissements et provisions	(845)	(93)	-	13	(175)	68	(1 032)
Valeur nette	3 408	1 683	787	(3)	(175)	46	5 746

Incluant essentiellement :

écarts d'évaluation nets affectés aux éléments immatériels des participations :

- acquisitions de titres Bouygues Telecom	1678
- acquisitions de titres TF1 (et TF1 sur ses filiales)	(1) 1293
- acquisitions de titres Saur (et Saur sur ses filiales)	827
- acquisitions de titres Colas (et Colas sur ses filiales)	579
- autres	10
	4387

L'essentiel des affectations ci-avant concerne les parts de marché des entités acquises.

(1) dont 25 M€ concernant TF1 au titre de ses propres actions

• Écarts d'évaluation

Les écarts d'évaluation font l'objet chaque année d'une comparaison avec :

- soit les transactions récentes lorsqu'elles sont jugées significatives, ce qui est le cas en 2002 pour Bouygues Telecom,
- soit les valeurs déterminées sur la base d'une approche multicritères, ce qui est le cas pour TF1/Saur et Colas.

A fin 2002, les valeurs obtenues sont sensiblement supérieures aux valeurs historiques comptabilisées.

La valorisation des actifs incorporels non amortissables de Bouygues Telecom a été confor-tée par la valeur retenue lors de l'acquisition, fin mars 2002, de la participation (soit 13,4 %) que détenait le groupe Telecom Italia dans le capital de Bouygues Telecom.

A cette date, ces éléments représentaient, pour l'ensemble de la société, des actifs incorpo-rels de 5,6 milliards d'euros, soit 3,8 milliards d'euros en quote-part Bouygues (67,1 %) pour un montant de 1,7 milliard d'euros figurant à l'actif.

Sur la base de la transaction intervenue début 2003 où Bouygues a acquis auprès du grou-pe E.ON une participation complémentaire de 5,8 %, les actifs incorporels représentaient pour l'ensemble de la société un montant de 4,4 milliards d'euros, soit 3 milliards d'euros en quote-part Bouygues (67,1 %).

• Prix de revient consolidé des actions cotées TF1 et Colas

	Prix de revient consolidé par action (1)	Cours moyen de l'action au 31/12/2002 (2)
TF1	8,74 €	26,8 €
Colas	51,06 €	66,9 €

(1) Valeur comptable en consolidation par action

(2) Moyenne des cours entre le 2 et le 31 décembre 2002

3.2.2 Écarts d'acquisition

297

	1 ^{er} janvier 2002	Changement de périmètre et écarts de conversion	Investissements et autres augmentations	Cessions et réductions diverses	Dotations et reprises	Virements de rubriques et autres	31 décembre 2002
Valeur brute	853	(19)	-	-	-	(24)	810
Amortissements et provisions	(487)	12	-	-	(65)	27	(513)
Valeur nette	366	(7)	-	-	(65)	3	(1) 297

(1) dont écarts d'acquisition : TF1 et ses filiales = 114 / Saur et ses filiales = 90 / Colas et ses filiales = 81

3.2.3 Immobilisations corporelles

5 525

	1 ^{er} janvier 2002	Changement de périmètre et écarts de conversion	Investissements et autres augmentations	Cessions et réductions diverses	Dotations et reprises	Virements de rubriques et autres	31 décembre 2002
Terrains (1)	559	13	14	(5)	-	24	605
Constructions (1)	1 077	(142)	37	(72)	-	93	993
Installations, matériels et outillages	5 000	876	711	(183)	-	155	6 559
Autres immobilisations corporelles	1 411	256	194	(111)	-	17	1 767
Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	325	94	203	(7)	-	(346)	269
Valeur brute	8 372	1 097	1 159	(378)	-	(57)	10 193
Amortissements et provisions	(3 703)	(222)	-	291	(1 040)	6	(4 668)
Valeur nette	4 669	875	1 159	(87)	(1 040)	(51)	(2) 5 525

(1) dont immeubles destinés à être conservés dans le patrimoine de Bouygues Immobilier

(2) dont immobilisations nettes financées par crédit-bail = 178 (terrains / constructions et autres immobilisations corporelles)

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes par métier et zone géographique sont détaillées en note 13.

	2002		2001	
	brut	net	brut	net
	118	105	109	100

3.2.4 Immobilisations financières

789

	1 ^{er} janvier 2002	Changement de périmètre et écarts de conversion	Investissements et autres augmentations	Cessions et réductions diverses	Dotations et reprises	Virements de rubriques et autres	31 décembre 2002
Participations non consolidées	405	(7)	8	(37)	-	(84)	285
Participations mises en équivalence	458	(31)	57	(27)	-	(1)	456
Autres immobilisations financières	243	(16)	53	(65)	-	2	217
Valeur brute	1 106	(54)	118	(129)	-	(83)	958
Amortissements et provisions	(274)	(10)	-	-	30	85	(169)
Valeur nette	832	(64)	118	(129)	30	2	789

• Principales participations non consolidées nettes

146

Participations (1)	12/2002				12/2001
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	% de contrôle	Valeur nette
Sociétés françaises					
CATC	23	14	9	99,7	9
Périphérique de Lyon	9	8	1	38,7	1
EMGP	5	-	5	7	5
Enrobés ou asphaltiques de Colas	52	4	48	-	39
Filiales et participations françaises diverses	86	48	38	-	34
Sous-total	175	74	101	-	88
Sociétés étrangères					
Socoprím	14	-	14	66,3	13
Shanghai Fengxian	10	1	9	50,0	10
Harbin JV	8	2	6	50,0	6
VSL corporation	22	22		100,0	
Filiales et participations étrangères diverses	56	40	16	-	37
Sous-total	110	65	45	-	66
Total	285	139	146		154

(1) Les autres participations non consolidées et non mentionnées ci-avant ne présentent pas une valeur nette significative

• Principales participations mises en équivalence

456

Sociétés	au 01/01/2002	Variations nettes 2002 (1)	au 31/12/2002	dont quote-part de résultats 2002
Services				
Obras Sanit Mendoza (Argentine)	30	(27)	3	(6)
Aguas de Valencia	20	13	33	14
BRLE	11	1	12	
Filiales diverses	6	(2)	4	1
Construction				
Cofiroute	266	20	286	36
Tipco Asphalt (Thaïlande)	11	(2)	9	
Aka RT (Hongrie)	47	10	57	
Autres filiales concessionnaires d'ouvrages	35	9	44	6
Filiales diverses	32	(24)	8	1
Total	458	(2)	456	52

(1) Incluant : quotes-parts de résultat de l'exercice / acquisitions / changements de périmètre / change / dividendes distribués et augmentations de capital

• Autres immobilisations financières nettes

187

Elles incluent les rubriques principales ci-après :

- Créances rattachées à des participations	52
- Prêts et créances immobilisés	46
- Autres immobilisations financières :	89
Dépôts et cautionnements	58
Autres titres immobilisés	31

Principales valeurs figurant en "Autres titres immobilisés" :

BRL (Saur)	5
PVE (Bouygues Telecom)	4
Sofinova (Bouygues SA)	3
Bymages (Bouygues SA)	8
Autres montants < à 2M€	11
	31

Note 4 **ACTIF CIRCULANT****ET COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS**

Stocks	12/2002			12/2001
	brut	provisions	net	net
Stocks : matières, approvisionnements et produits finis, stocks sur opérations immobilières	1 207	(96)	1 111	1 087
Programmes et droits de diffusion (TF1)	774	(107)	667	594

Autres créances comptes de régularisation et assimilés	12/2002			12/2001
	brut	provisions	net	net
Autres créances d'exploitation (État - collectivités publiques / personnel, organismes sociaux et autres)	1 138	(29)	1 109	1 078
Créances diverses (Créances fiscales / créances sur immobilisations cédées / comptes-courants et créances diverses)	577	(89)	488	643
Comptes de régularisation et assimilés (1)	1 323	(140)	1 183	874
Total	3 038	(258)	2 780	2 595

Engagements de titrisation : voir note 14.

(1) Détail de la rubrique :

Comptes de régularisation et assimilés (actif)	2002	2001
Charges constatées d'avance	256	282
Charges à répartir sur plusieurs exercices (nettes)	60	50
Impôts différés actif (2)	866	540
Divers	1	2
Total	1 183	874

(2) voir détail en note 6

• Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2002, la valeur de réalisation des valeurs mobilières de placement est légèrement supérieure à la valeur comptable de 1 380 M€.

• Contreparties

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères de premier rang.

• **Tableau de variation au 31 décembre 2002 (hors autres fonds propres) 6 035**

Part du Groupe	Capital Bouygues SA	Primes et réserves consolidées	Autres opérations	Résultat	Total part du Groupe
Situation à la clôture de l'exercice 2000	333	3 746	-	421	4 500
Mouvements					
Changements de méthodes comptables	-	(237)	-	-	(237)
Ecart de conversion	-	27	-	-	27
Augmentation de capital	11	226	-	-	237
Affectation du résultat 2000	-	301	-	(421)	(120)
Résultat de l'exercice 2001	-	-	-	344	344
Autres variations	-	(11)	-	-	(11)
Situation à la clôture de l'exercice 2001	344	4 052	-	344	4 740
Mouvements					
Changements de méthodes comptables	-	-	10	-	10
Ecart de conversion	-	(79)	-	-	(79)
Augmentation de capital	-	4	-	-	4
Affectation du résultat 2001	-	222	-	(344)	(122)
Résultat de l'exercice 2002	-	-	-	666	666
Actions propres Bouygues SA	-	-	(222)	-	(222)
Autres variations	-	-	14	-	14
Situation à la clôture de l'exercice 2002	344	4 199	(198)	666	5 011

• **Autres fonds propres 344**

Pour l'essentiel, émission de titres participatifs Bouygues Telecom : part des intérêts minoritaires pour 314 M€.

Intérêts minoritaires	Réserves	Résultat	Total intérêts minoritaires
Situation à la clôture de l'exercice 2000	487	181	668
Mouvements			
Ecart de conversion et changements de périmètre	(2)	-	(2)
Augmentation de capital	28	-	28
Affectation du résultat 2000	72	(181)	(109)
Résultat de l'exercice 2001	-	166	166
Autres variations	(10)	-	(10)
Situation à la clôture de l'exercice 2001	575	166	741
Mouvements			
Changements de méthodes comptables	7	-	7
Ecart de conversion et changements de périmètre	4	-	4
Augmentation de capital	199	-	199
Affectation du résultat 2001	60	(166)	(106)
Résultat de l'exercice 2002	-	163	163
Autres variations	16	-	16
Situation à la clôture de l'exercice 2002	861	(1) 163	1 024

(1) dont quote-part de résultat acquise aux intérêts minoritaires : Bouygues Telecom pour l'essentiel 9 M€

• **Capital de Bouygues (en euros)** **344 361 919 €**

Le capital social de la société Bouygues, au 31 décembre 2002, est constitué de 343 801 210 actions et de 560 709 certificats d'investissement, l'ensemble représentant 344 361 919 titres de 1 € en nominal.

• **Réserve de conversion** **20M€**

Principaux écarts de conversion au 31 décembre 2002 déterminés sur les sociétés étrangères dont les états financiers sont exprimés en :

- livre sterling = 24
- forint = 8
- zone euro (lire/peseta) = (7) (figé depuis décembre 1998)

• **Titres donnant accès au capital**

Titres	Nombre au 31/12/2002	Taux de conversion	Nombre potentiel d'actions nouvelles	Augmentation de capital (€) pour un titre	Prime d'émission (€) pour un titre	Echéance et commentaires
Océane	1 625 810	10,18	16 550 756	10,18	252,22	01/01/2006 sauf remboursement anticipé au gré de l'émetteur à compter du 01/01/2003
Options						
Plan 1997	1 349 580	1	1 349 580	1	6,44	28/01/2004 exerçable à tout moment
Plan 1999/1	2 174 040	1	2 174 040	1	20,59	20/04/2006 exerçable à compter du 20/04/2004
Plan 1999/2	969 630	1	969 630	1	23,72	06/07/2006 exerçable à compter du 06/07/2004
Plan 1999/3	304 760	1	304 760	1	28,64	04/11/2006 exerçable à compter du 04/11/2004
Plan 2000	1 160 600	1	1 160 600	1	68,13	05/07/2007 exerçable à compter du 05/07/2005
Plan 2001/1	1 959 600	1	1 959 600	1	38,4	27/03/2008 exerçable à compter du 27/03/2005
Plan 2001/2	1 500 000	1	1 500 000	1	37,62	03/07/2008 exerçable à compter du 03/07/2005
Plan 2001/3	500 000	1	500 000	1	32,75	18/09/2008 exerçable à compter du 18/09/2005
Plan 2002/1	3 002 350	1	3 002 350	1	26,56	25/06/2009 exerçable à compter du 25/06/2006
Plan 2002/2	500 000	1	500 000	1	26,08	17/12/2009 exerçable à compter du 17/12/2006
Total	13 420 560					

• **Résultat net consolidé par action (dilué et non dilué)**

Résultat non dilué par action : 1,93

Il est calculé à partir de la part de résultat net revenant au Groupe, par rapport au nombre moyen d'actions 2002, déterminé à 344 248 287 actions.

Résultat dilué par action : 1,84

Le calcul inclut en complément au dénominateur les actions convertibles sur emprunt obligataire (Océane), et options de souscriptions d'actions exerçables à la clôture de l'exercice portant le nombre moyen d'actions à 362 148 613.

Ces résultats par action sont présentés en pied du compte de résultat consolidé.

• Détail des provisions par nature

	1 ^{er} janvier 2002	Changement de méthodes et périmètre + écarts de conversion	Virements de rubriques	Dotations	Reprises		31 décembre 2002
					utilisées	non utilisées	
Risques							
• Garanties données aux clients	193	(1)	1	80	(62)	(7)	204
• Litiges, contentieux et réclamations sur travaux	203	6	1	90	(45)	(27)	228
• Chantiers terminés	76	(5)	(2)	24	(14)	(11)	68
• Participations	112	(4) (59)	-	5	(28)	-	30
• Pénalités diverses et autres risques (2) (5)	441	9	(4)	154	(118)	(44)	438
Sous-total risques	1 025	(50)	(4)	353	(267)	(89)	968
Charges							
• Renouvellements matériels (Saur)	198	0	11	30	(24)	-	215
• Grosses réparations	32	(7)	(1)	12	(10)	(1)	25
• Impôts différés passif	106	(7)	(1)	16	(5)	-	109
• Règlement final des chantiers / charges de remise en état des sites	165	(3)	(3)	72	(59)	(3)	169
• Pertes à terminaison sur chantiers (5)	74	(6)	7	82	(54)	(4)	99
• Indemnités de fin de carrière (personnel)	179	(17)	1	35	(10)	0	188
• Autres charges (3)	130	(2)	(13)	61	(48)	(19)	109
Sous-total charges	884	(42)	1	308	(210)	(27)	914
Total	1 909	(92)	(3)	661	(477)	(6) (116)	(1) 1 882
Dont reprises non utilisées :							
- résultat d'exploitation						(104)	
- résultat financier						0	
- résultat exceptionnel						(12)	

(1) Les provisions pour risques et charges ventilées par activité figurent en note 13

(2) Les provisions pour pénalités diverses et autres risques concernent pour l'essentiel :

- les risques de non-paiement de certains clients, notamment à l'international	102
- les risques liés aux divers contrôles administratifs	130
- les risques techniques sur chantiers et réassurances	190
- divers	16
	<u>438</u>

(3) Les provisions pour "Autres charges" concernent pour l'essentiel :

- les charges de personnel	56
- divers	53
	<u>109</u>

(4) Les provisions pour risques constituées au titre des sociétés antérieurement mises en équivalence (TPS - TCM) sont devenues sans objet du fait de la consolidation de ces sociétés par la méthode de l'intégration proportionnelle sur cet exercice

(5) Les rubriques "Autres risques" et "Pertes à terminaison sur chantiers" incluent les provisions suivantes dotées pour

- 39 M€ par Bouygues Construction :
- hôpital de Tahiti : désaccord sur la conception de l'ouvrage et provenance de la main d'œuvre
- tunnel de Lötschberg (Suisse) : difficultés au démarrage d'un des plus importants tunnels ferroviaires d'Europe
- centre commercial en Pologne : désaccord sur la réception de l'ouvrage, arbitrage en cours

(6) Reprises non utilisées : les montants des reprises appréciées individuellement ne sont pas significatifs

• Répartition des impôts différés actif / passif nets par métier et nature essentielle d'imposition différée

	Actif/passif d'impôt différé net 01/2002	Variation périmètre	Variation change	Mouvements 2002		Autres	Actif/passif d'impôt différé net 12/2002
				produits	charges		
Déficits fiscaux							
Télécoms	396	339	-	-	(40)	(2)	693
Médias	3					(2)	1
Sous-total Télécoms-Médias	399	339	-	-	(40)	(4)	694
Services (Saur)	-	-	-	12	-	-	12
Construction	-	1	-	-	-	-	1
Bouygues SA et autres activités	45	-		1	-	-	46
Sous-total	444	340	-	13	(40)	(4)	753
Différences temporaires (1)							
Télécoms	19	19	-	14	-	(7)	45
Médias	(21)			3	(5)	2	(21)
Sous-total Télécoms-Médias	(2)	19	-	17	(5)	(5)	24
Services (Saur)	(4)	1	-	-	-	-	(3)
Construction	(42)	-	5	5	(10)	-	(42)
Bouygues SA et autres activités	38	-	-	-	(13)	-	25
Sous-total	(10)	20	5	22	(28)	(5)	4
Total	434	360	5	35	(68)	(9)	(2) 757

(1) liées aux décalages fiscaux et retraitements de consolidation

(2) dont : impôts différés actif = (3) 866

impôts différés passif = (109)

757

(3) Les impôts différés actif incluent notamment :

- Bouygues Telecom : (à 100% en 2002) 738 dont + 358 au titre du changement de méthode d'intégration : IDA sur déficits fiscaux (essentiellement constitués d'amortissements réputés différés) dont la récupération est liée aux perspectives bénéficiaires indiquées par les derniers plans d'affaires présentés au conseil d'administration
- Bouygues SA : 71 dans le cadre de l'intégration fiscale (déficits fiscaux résiduels et décalages temporaires)

• Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Actifs d'impôts différés non comptabilisés compte tenu du fait de leur récupération jugée peu probable : 200 dont 118 au titre de l'activité Construction (sur déficits fiscaux et décalages temporaires de consolidation).

7.1 | Répartition des dettes financières par échéance

	- 1 à 1 an 2003	1 à 2 ans 2004	2 à 3 ans 2005	3 à 4 ans 2006	4 à 5 ans 2007	5 à 6 ans 2008	6 ans et + 2009 et +	Total 12/2002
Emprunts obligataires	146	234	2	927	-	-	1 016	2 325
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	561	659	754	273	58	3	136	2 444
Emprunts et dettes financières divers	17	24	-	-	-	15	-	56
Total dettes financières	724	917	756	1 200	58	18	1 152	(1) 4 825
Rappel au 31/12/2001 :	121	1 439			1 521			3 081

(1) dont dettes sur opérations en crédits-bails :

- Médias (TF1)	22
- Services (Saur)	65
- Construction	18

105

7.2 | Lignes de crédit autorisées/utilisées

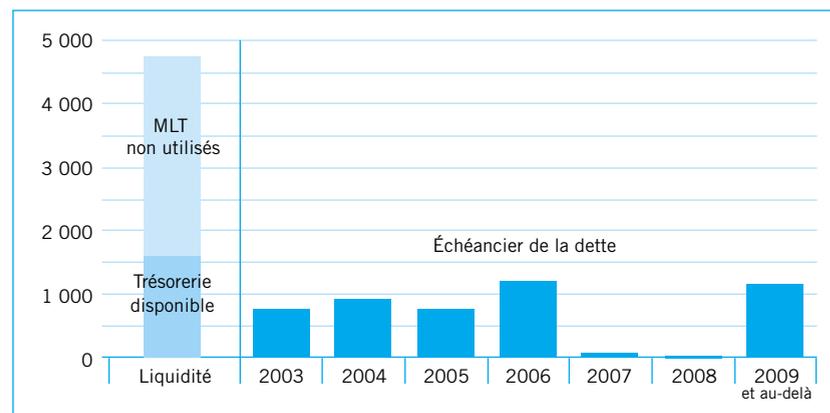
Description	Lignes autorisées - Échéances				Lignes utilisées - Échéances			
	-1 an	1 à 5 ans	au-delà	Total	-1 an	1 à 5 ans	au-delà	Total
Emprunts obligataires (Bouygues SA pour l'essentiel)	146	1 163	1 016	2 325	146	1 163	1 016	2 325
Prêt syndiqué Bouygues Telecom octroyé en 1997	299	1 407		1 706	299	1 407		1 706
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	525	3 136	235	(1) 3 896	262	337	139	(2) 738
Emprunts et dettes financières diverses	17	24	15	56	17	24	15	56
Total	987	5 730	1 266	7 983	724	2 931	1 170	4 825

(1) dont lignes autorisées : TF1 : 1 293 ; Saur : 932

(2) dont lignes utilisées : TF1 : 197 ; Saur : 263

7.3 | Liquidité au 31 décembre 2002

Au 31 décembre 2002, la trésorerie disponible s'élève à 1 624 M€ auxquels s'ajoute un montant de 3 158 M€ de lignes bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date.



Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Les crédits bancaires contractés par Bouygues ne comportent aucun covenant financier et aucun trigger event. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues, à l'exception du crédit syndiqué signé en 1997 par Bouygues Telecom pour lequel certains ratios financiers doivent être respectés. Ces derniers étaient respectés au 31 décembre 2002.

7.4 | Répartition de la dette financière brute selon nature de taux

Répartition de la dette financière brute, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	12/2002	12/2001
Dettes à taux fixe (1)	86 %	88 %
Dettes à taux variable	14 %	12 %

(1) dettes à taux fixé pour plus d'un an

7.5 | Risque de taux

Au 31 décembre 2002, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers	2 646	2 179	4 825
Actifs financiers	1 624	-	1 624
Position nette avant gestion	1 022	2 179	3 201
Couverture de taux	(1 976)	1 976	-
Position nette après gestion	(954)	4 155	3 201
Correctif lié à la cyclicité de certaines activités	300		
Position nette après gestion et correctif	(654)		

Ainsi, une hausse instantanée de 1 % des taux d'intérêts à court terme engendrerait une diminution des frais financiers de 6,5 M€ en année pleine.

7.6 | Répartition de la dette financière par devise

	Euro	Livre Sterling	Dollar US	Franc CFA	Divers	Total
2002	4 567	70	69	104	15	4 825
2001	2 751	80	85	106	59	3 081

7.7 | Sûretés réelles

	Total 12/2002	Télécoms	Médias	Services	Construction	Bouygues SA et autres activités	Échéances			Total 12/2001
							moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Hypothèques sur terrains / constructions ou nantissements de matériel	61	-	-	61	-	-	-	-	61	66
Nantissements de titres (1)	2 998	-	-	-	18	2 980	-	2 980	18	1 949
Prêts subordonnés nantis	598	-	-	-	-	598	-	-	598	252
Total Groupe	3 657	-	-	61	18	3 578	-	2 980	677	2267

(1) liés essentiellement au nantissement d'actions Bouygues Telecom et de prêt participatif détenus par Bouygues SA et BDT dans le cadre de la convention de crédit Bouygues Telecom

Voir également note 14 : engagements hors bilan.

Note 8 | AUTRES DETTES NON FINANCIÈRES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	12/2002	12/2001
Dettes fiscales et sociales	1 903	1 883
Dettes diverses : État - impôt sur les sociétés / dettes sur immobilisations / comptes courants avec : filiales, sociétés en participation non-consolidées et associés-tiers	2 065	2 073
Comptes de régularisation et assimilés (1)	1 662	2 054
Total	5 630	6 010
(1) dont produits constatés d'avance	1 655	2 047

Note 9 RÉSULTAT FINANCIER

	2002	2001
Produits de participations (sociétés non consolidées : filiales routières de fabrication d'enrobés et diverses)	11	14
Charges d'intérêts nettes, autres charges assimilées et transferts de charges financières dont commissions et préloyers (principalement Bouygues Immobilier) :	(292)	(190)
	(11)	
Différences de change (nettes)	(40)	5
Dotations / reprises sur provisions financières (nettes)	(8)	(17)
Résultats nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et produits d'autres valeurs mobilières et créances immobilisées	42	43
Abandons de comptes courants en faveur de filiales non-consolidées, mises en équivalence et divers	(4)	(4)
Résultat financier net	(291)	(149)

L'évolution du résultat financier s'explique principalement par le passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de l'intégration globale pour Bouygues Telecom : (72).

Le résultat financier réparti par métier figure en note 13.

Note 10 INSTRUMENTS FINANCIERS

A titre indicatif, les tableaux ci-après présentent la somme des en-cours notionnels, au 31 décembre 2002, de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

Sociétés intégrées

• Couverture du risque de taux

Analyse par échéance

Date de l'échéance	En-cours au 31 décembre 2002			Total	Total en-cours 12/2001
	2003	2004 à 2007	Au-delà		
Swaps de taux					
sur actifs financiers	315	-	-	315	416
sur passifs financiers	265	2 215	274	2 754	(1) 1 560
Future rate agreements					
sur actifs financiers	-	-	-	-	-
sur passifs financiers	-	-	-	-	-
Caps/floors					
sur actifs financiers	-	-	-	-	-
sur passifs financiers	79	456	-	535	504

(1) La variation 2001/2002 s'explique principalement par Bouygues Telecom (passage de la méthode de l'intégration proportionnelle à la méthode de l'intégration globale : + 804)

Analyse par métier

	Télécoms	Médias	S/Total Télécoms Médias	Services	Construction	Bouygues SA et autres activités	Totaux 12/2002	Totaux 12/2001
Swaps de taux								
sur actifs financiers	-	-	-	-	-	315	315	416
sur passifs financiers	1 638	341	1 979	180	121	474	2 754	1 560
Future rate agreements								
sur actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
sur passifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Caps/floors								
sur actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
sur passifs financiers	225	191	416	-	119	-	535	504

Pour les couvertures de taux renouvelables, les montants sont indiqués dans la colonne correspondant à l'échéance la plus lointaine.

- Couverture du risque de change

Analyse par devise

Devise	En-cours au 31 décembre 2002 (contre-valeur M€)						Total en-cours
	USD	GBP	CHF	HKD	Autres	Total	12/2001
Achats et ventes à terme							
achats à terme	(2) 60	-	-	-	(1) 15	75	56
ventes à terme	(1) 132	166	-	(2) 33	30	361	516
Swaps de devises	77	60	62	20	12	231	307
Options de change	13	3	-	-	7	23	-

(1) dont 7 de ZAR contre USD

(2) dont 13 de HKD contre USD

Analyse par métiers

	Télécoms	Médias	S/Total Télécoms Médias	Services	Construction	Bouygues SA et autres activités	Totaux 12/2002	Totaux 12/2001
Achats et ventes à terme								
achats à terme	-	42	42	-	31	2	75	56
ventes à terme	-	43	43	-	166	152	361	516
Swaps de devises	-	-	-	-	33	198	231	307
Options de change	12	4	16	-	7	-	23	-

- Valeur de marché des instruments de couverture

Au 31 décembre 2002, la valeur de marché (net present value) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de - 52 M€ ; voir note 2.2.4 : principes relatifs aux instruments financiers de couverture.

En cas de translation de la courbe des taux de + 1,00 % (et respectivement - 1,00 %) la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à - 37 M€ (respectivement - 63 M€).

En cas d'évolution uniforme défavorable d'un centime d'euro par rapport à toutes les autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à - 57 M€.

Les calculs ont été effectués par le Groupe ou obtenus de contreparties bancaires avec lesquelles ils ont été contractés.

Note 11 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

			2002	2001
Produits nets sur cessions d'immobilisations financières	(1) 428		105	
Cessions diverses nettes de reprises				
Dotations nettes sur provisions exceptionnelles			(14)	22
	Dotations	Reprises		
	2002	2001	2002	2001
Provisions complémentaires sur écarts de première consolidation	(32)	(28)		
Autres provisions exceptionnelles et divers	(103)	(106)	121	156
	(135)	(134)	121	156
Résultats nets sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur recouvrements de créances, indemnités d'assurances reçues et divers			26	29
Charges exceptionnelles sur litiges, impôts et taxes, sinistres, amendes, créances irrécouvrables et charges de restructuration		(64)	(84)	
Divers			(8)	1
Résultat exceptionnel net			368	73

(1) dont plus-value brute de cession Bouygues Offshore = 419

Le résultat exceptionnel réparti par métier figure en note 13.

Note 12 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

• Décomposition de la charge nette d'impôts

	2002			2001
	France	Étranger	Total	Total
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(210)	(69)	(279)	(247)
Impositions différées passif nettes	(5)	(6)	(11)	(7)
Impositions différées actif nettes	(22)	-	(22)	(7)
Impôts sur distributions	(1)	(3)	(4)	(7)
Total	(238)	(78)	(316)	(268)

dont impôts différés actifs Bouygues Telecom (reprise)

(26) 21

Voir note 13 pour répartition par métier.

• Rapprochement entre taux d'impôt théorique et réel au compte de résultat consolidé (preuve de l'impôt)

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

	2002	2001
Taux d'imposition théorique en France	35,43 %	36,43 %
Créations/utilisations de reports fiscaux déficitaires	5,86 %	1,03 %
Effets des différences permanentes	3,63 %	0,01 %
Impôts non soumis à un taux sur base résultat, régime d'intégration fiscale et écarts de taux d'imposition (plus-values long terme, impositions étrangères)	(17,31 %)	(3,01 %)
Taux effectif d'imposition	27,61 %	34,46 %

Note 13 INFORMATION SECTORIELLE

13.1 Analyse du chiffre d'affaires consolidé par activité et zone géographique

Le chiffre d'affaires Production des sociétés intégrées inclut le chiffre d'affaires comptable sur travaux, ventes et prestations de services.

• Analyse par activité

	Chiffre d'affaires 2002			Rappel 2001		
	France	International	Total 2002	% CA total	CA total	% CA total
Télécoms	2 932	-	2 932	-	1 434	-
Médias	2 343	265	2 608	-	2 277	-
S/total Télécoms-Médias	5 275	265	5 540	25	3 711	18
Services	1 679	835	2 514	11	2 487	12
Construction	8 088	6 082	14 170	64	14 248	70
Autres (1)	10	13	23	-	27	-
CA consolidé	15 052	7 195	22 247	100	20 473	100
	68 %	32 %			dont 7 607 international	

(1) Bouygues société mère + filiales diverses (Infomobile...)

• Analyse par zone géographique

France	15 052	67,6	12 866	62,8
Europe de l'Ouest	2 455	11,0	2 225	10,9
Europe de l'Est	814	3,7	1 059	5,2
Afrique	1 574	7,1	1 569	7,7
Moyen-Orient	44	0,2	32	0,2
États-Unis/Canada	1 720	7,7	1 763	8,6
Amérique Centrale et du Sud	128	0,6	112	0,5
Asie/Pacifique	460	2,1	847	4,1
Total	22 247	100	20 473	100

• Répartition du chiffre d'affaires selon type de marchés, en France et à l'international (en %)

	2002			2001		
	France	International	Total	France	International	Total
Marchés publics (2)	27	43	32	30	41	34
Marchés privés	73	57	68	70	59	66

(2) chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'État et collectivités locales (marchés de travaux et d'entretien pour l'essentiel) en France et à l'étranger

13.2 | Répartition des immobilisations nettes incorporelles et corporelles par métier et par zone géographique

(en millions d'euros)	Télécoms	Médias	Sous-total Télécoms-Médias	Services	Construction	Bouygues SA et autres activités (1)	Total 12/2002	Total 12/2001
France et Dom	4 992	1 610	6 602	1 098	1 385	77	9 162	5 837
Europe	-	1	1	732	330	29	1 092	1 172
Afrique	-	-	-	344	233	-	577	583
Asie-Pacifique	-	-	-	-	26	-	26	26
Amériques	-	-	-	-	414	-	414	459
Total 2002	4 992	1 611	6 603	2 174	2 388	106	11 271	8 077
% du total 2002	44,3	14,3	58,6	19,3	21,2	0,9	100,0	-
Total 2001	2 430	1 088	3 518	1 896	2 542	121	-	8 077
% du total 2001	30,1	13,4	43,5	23,5	31,5	1,5	-	100,0

(1) autres activités : filiales diverses rattachées à Bouygues SA

13.3 | Autres informations sectorielles par métier

(en millions d'euros)	Télécoms	Médias	Sous-total Télécoms-Médias	Services	Construction	Bouygues SA et autres activités (1)	Total 12/2002	Total 12/2001
Bilan								
Actif immobilisé (net)	4 559	1 735	6 294	2 399	3 079	585	12 357	9 275
Provisions risques et charges	54	112	166	494	1 082	140	1 882	1 909
Dettes financières	1 842	517	2 359	586	239	1 641	4 825	3 081
Endettement net (2)	1 486	481	1 967	549	(1 185)	1 870	3 201	1 124
Compte de résultat								
Résultat d'exploitation (3)	305	293	598	108	385	(33)	1 058	876
Dotations aux amortissements d'exploitation	514	113	627	113	396	12	1 148	822
Dotations aux provisions d'exploitation	180	88	268	131	456	13	868	836
Résultat financier	(157)	(30)	(187)	(30)	(16)	(58)	(291)	(149)
Résultat courant	148	263	411	78	369	(91)	767	727
Résultat exceptionnel	-	(4)	(4)	(41)	147	266	368	73
Résultats sur mises en équivalence	-	(1)	(1)	9	44	0	52	22
Impôts sur sociétés (4)	(26)	(94)	(120)	(5)	(177)	(14)	(316)	(268)
Tableau des flux								
Capacité d'autofinancement	128	140	268	25	227	(87)	433	(132)
Investissements d'exploitation (nets) (5)	1 078	75	1 153	175	514	3	1 845	1 125
Investissements financiers (nets) (5)	(9)	345	336	7	(468)	1 147	1 022	397
Ebitda	861	417	1 278	222	775	(15)	2 260	1 680
Cash-flow libres (6)	362	266	628	115	195	(17)	921	-

(1) autres activités : filiales diverses rattachées à Bouygues SA

(2) les chiffres entre parenthèses correspondent à une trésorerie positive

(3) le résultat d'exploitation par destination est présenté ci-après au paragraphe 13.4

(4) impôts exigibles et différés nets

(5) par activité d'origine des investissements réalisés

(6) capacité d'autofinancement + BFR élargi / sous déduction des investissements d'exploitation nets (hors licence d'exploitation UMTS pour 619 M€)

13.4 | Présentation du compte de résultat par destination

En complément du compte de résultat consolidé par nature, une présentation analytique par destination, dégageant les soldes intermédiaires, par métier, est indiquée ci-après :

(en millions d'euros)	Télécoms	Médias	Sous-total Télécoms-Médias	Services	Construction	Bouygues SA et autres activités (1)	Total 12/2002	Total 12/2001
Chiffre d'affaires consolidé	2 932	2 608	5 540	2 514	14 170	23	22 247	20 473
Coût des ventes	(1 925)	(1 963)	(3 888)	(2 028)	(12 342)	(14)	(18 272)	(17 095)
Marge brute	1 007	645	1 652	486	1 828	9	3 975	3 378
	34,3 %	24,7 %	29,8 %	19,3 %	12,9 %		17,9 %	16,5 %
Coût de recherche et développement	(251)	(3)	(254)	(6)	(58)	(1)	(319)	(192)
Charges commerciales	(147)	(148)	(295)	(37)	(338)	(1)	(671)	(535)
Charges administratives	(304)	(201)	(505)	(335)	(1 047)	(40)	(1 927)	(1 775)
Résultat d'exploitation	305	293	598	108	385	(33)	1 058	876
							4,8 %	4,3 %
Résultat financier	(157)	(30)	(187)	(30)	(16)	(58)	(291)	(149)
Résultat courant	148	263	411	78	369	(91)	767	727

(1) autres activités : filiales diverses rattachées à Bouygues SA

Remarques : marge brute de 3 975 en progression sur 2001 de 17,7 %.

- Coût de recherche et de développement : il inclut pour l'essentiel le coût des laboratoires, services de recherches, direction scientifique (hors coût des études de prix marchés).

- Charges commerciales : elles incluent les directions commerciales et marketing ; le coût des études de prix travaux y figure également ; pour le secteur routier, celles-ci sont incluses en coût des ventes ou charges administratives et ne sont pas isolées analytiquement.

13.5 | TPS : états financiers consolidés résumés au 31 décembre 2002

TPS est intégrée proportionnellement à 66 % à fin 2002.

Nous présentons ci-après les états financiers consolidés résumés à 100 %

13.5.1 Bilan consolidé (100 %)

Actif (net)	12/2002	Passif	12/2002
Immobilisations incorporelles	7	Capital et réserves	(290)
Immobilisations corporelles	101	Résultat de l'exercice	(37)
Immobilisations financières	-	Capitaux propres	(327)
Actif immobilisé	108	Provisions risques et charges	39
Programmes et droits de diffusion	87	Dettes financières	273
Autres actifs circulants / comptes de régularisation et assimilés	196	Dettes non financières / comptes de régularisation et assimilés	406
Total actif	391	Total passif	391

13.5.2 Compte de résultat consolidé

	100 % Exercice 2002	Quote-part Bouygues (66 %) (1)(2) Exercice 2002
Chiffres d'affaires	501	290
Autres produits d'exploitation	-	-
Charges d'exploitation	(524)	(304)
Résultat d'exploitation	(23)	(14)
Résultat financier	(13)	(7)
Résultat courant	(36)	(21)
Résultat exceptionnel	(1)	(1)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(37)	(22)

(1) avant élimination des opérations intra-groupe de niveau Bouygues

(2) intégration à 50 % sur le 1^{er} semestre 2002 et 66 % sur le 2^{ème} semestre 2002

Note 14 ENGAGEMENTS HORS BILAN

14.1 | Engagements hors bilan liés à l'activité courante :

• Engagements donnés

TF1 (engagements réciproques)

	Total 12/2002	Échéances			Total 12/2001
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Droits et retransmissions sportives	(1) 518	166	352		777
Droits et retransmissions de films et programmes	(1) 785	333	448	4	677
Transports d'images	389	85	199	105	63
Total	1 692	584	999	109	1 517

(1) dont : 60,5 M€ en CHF et 142,9 M€ en USD

Les acquisitions de droits de diffusion et les coproductions qui ont donné lieu à un engagement contractuel ferme du Groupe, antérieurement à la clôture de l'exercice de référence et pour lesquelles l'acceptation technique de la copie n'a pas été effectuée à cette date, figurent en engagements financiers.

Locations - financement et locations simples (engagements réciproques)

	Total 12/2002	Télécoms	Médias	Services	Construction	Bouygues SA et autres activités	Échéances		
							- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Locations - financement (1)	169	-	-	53	116	-	56	104	9
Locations simples (2)	764	(3) 605	64	6	89	-	151	418	195
Total	933	605	64	59	205	-	207	522	204

(1) loyers futurs au titre des contrats de locations longue durée (matériels, véhicules...) sans option d'achat (prestations d'entretien incluses)

(2) loyers futurs minima restant dus jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels...)

(3) Bouygues Telecom : engagements donnés dans le cadre de l'exploitation concernant pour l'essentiel des baux commerciaux pour la location des immeubles et des terrains d'exploitation destinés à l'exploitation des sites techniques du réseau (dont loyers de baux : 406, dont loyers immobiliers : 179)

Obligations d'achat irrévocables (engagements réciproques)

	Total 12/2002	Télécoms	Médias	Services	Construction	Bouygues SA et autres activités	Échéances		
							- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Obligations d'achat irrévocables	344	-	-	-	(1) 344	-	214	116	14

(1) Bouygues Immobilier : engagements fermes sous conditions, portant sur des acquisitions foncières : 331

Autres obligations contractuelles ou engagements commerciaux donnés

	Total 12/2002	Télécoms	Médias	Services	Construction	Bouygues SA et autres activités	Échéances			12/2001
							- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Autres obligations contractuelles ou engagements commerciaux donnés (avals et cautions...) (2)	423	25	86	131	(1) 178	3	128	249	46	446

(1) dont Bouygues Immobilier :

- cession de créances de 28 (liées à la vente en l'état futur d'achèvement de deux ensembles immobiliers à usage de bureaux) à titre d'escompte à un établissement financier. En-cours au 31 décembre 2002 : 14. Ce financement prendra fin au plus tard le 30 décembre 2003.
- garanties locatives : 10.

(2) le Groupe accorde, dans le cadre de ses opérations courantes, des garanties décennales ou de bonne fin qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique, sauf s'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe ; elles donneraient alors lieu à constitution de provisions pour risques et charges.

14.2 | Engagements complexes

• Titrisation / cessions de créances

Programmes de cessions de créances par voie de subrogation par l'intermédiaire d'un établissement financier :

	Saur		Bouygues Telecom	
	12/2002	12/2001	12/2002	12/2001
Créances cédées (1)	Créances Saur France		Clients "forfaits"	
Montant du programme	135		153	
Durée du contrat	Renouvelable d'année en année pendant une durée de 5 ans			
Date de début de contrat	juillet 1998		juillet 2002	
Bénéficiaire	Société Générale / Bank Nederland VN sans clause de recours			
Montant des créances cédées (1)	125	113	112	Néant
Endettement net allégé de : (2)	125	113	29	-
Dépôt subordonné constitué	13	12	(3) 61	Néant

(1) créances nées uniquement

(2) déduction faite des encaissements clients intervenus avant le 31 décembre.

(3) dont engagement donné : 16

14.3 | Engagements reçus

Engagements reçus par activité / échéances	Total 12/2002	Télécoms	Médias	Services	Construction	Bouygues SA et autres activités	Échéances			12/2001
							- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
TF1 (1)	1 692	-	1 692	-	-	-	584	999	109	1 451
Locations - financement (1)	169	-	-	53	116	-	56	104	9	*
Locations simples (1)	764	605	64	6	89	-	151	418	195	*
Obligations d'achat irrévocables (1)	344	-	-	-	344	-	214	116	14	*
Engagements reçus (avals et cautions...)	129	7	47	42	33	-	46	77	6	177
Total	3 098	612	1 803	101	582	-	1 051	1 714	333	*

* L'information 2001 concernant certains éléments n'a pas pu être reconstituée.

(1) engagements réciproques

14.4 | Synthèse des engagements hors bilan

Engagements donnés	Total 12/2002	Échéances			Total 12/2001
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Engagements hors bilan liés à l'activité courante					
TF1 (1)	1 692	584	999	109	1 517
Locations (1)	933	207	522	204	*
Nantissements, hypothèques, autres sûretés réelles (2)	3 657		2 980	677	2 267
Obligations d'achat irrévocables (1)	344	214	116	14	*
Autres obligations contractuelles ou engagements commerciaux donnés	423	128	249	46	446
Sous-total	7 049	1 133	4 866	1 050	*
Engagements complexes					
Titrisation : dépôts subordonnés	29	13	16	-	12
Total des engagements donnés	7 078	1 146	4 882	1 050	*

* L'information 2001 concernant certains éléments n'a pas pu être reconstituée.

(1) engagements réciproques

(2) voir paragraphe 7.7 p. 101

Engagements reçus	Total 12/2002	Échéances			Total 12/2001
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Engagements reçus	3 098	1 051	1 714	333	*

* L'information 2001 concernant certains éléments n'a pas pu être reconstituée.

Pour plus de détails, voir paragraphe 14.3 p. 108.

L'information en matière de risque de liquidité figure en note 7 (lignes de crédit).

La présentation des engagements ci-avant n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

Note 15 **EFFECTIFS****RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**• **Effectif moyen**

	2002	2001
Cadres	16 276	16 198
Agents de maîtrise et employés	23 439	23 474
Compagnons	27 638	27 622
Sous-total effectifs France	67 353	67 294
Effectifs contrats expatriés et contrats locaux	60 925	59 266
Total effectif moyen	128 278	126 560

• **Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction**

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures, perçues des sociétés françaises et étrangères, par les membres de la direction (Président-directeur général et trois directeurs généraux), s'élève à 8 206 362 € dont 4 073 932 € de rémunération de base, 3 870 134 € de rémunération variable payée au début de 2003 et liées aux performances réalisées en 2002 et 262 296 € de jetons de présence.

Jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs : 653 152 €.

Note 16 **HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Conformément au règlement 2002.06 de la COB, nous indiquons ci-après les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues SA et des sociétés faisant l'objet d'une intégration globale, pris en charge par le Groupe au compte de résultat en 2002.

L'information comparative 2001 n'a pu être reconstituée dans les délais impartis.

	Cabinet Mazars et Guérard		Cabinet Salustro Fournet et associés	
	Charge 2002	%	Charge 2002	%
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 650	85	2 816	94
Missions accessoires	197	6	112	4
Sous-total	2 847	91	2 928	98
Autres prestations				
Juridique, fiscal, social, technologies de l'information	124	4	38	1
Audit interne	36	1	-	-
Autres	106	4	36	1
Sous-total	266	9	74	2
Total	3 113	100	3 002	100

Note 17 LISTE DÉTAILLÉE DU PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2002

Principales sociétés du Groupe	Ville	Pays	% intérêt		% contrôle direct et indirect (1)	
			2002	2001	2002	2001
			A - TÉLÉCOMS - MÉDIAS			
1 . Télécommunications						
Intégration globale						
BDT SA (IP en 2001)	St-Quentin-en-Yvelines	France	79,08	59,47		
Bouygues Telecom SA et ses filiales (IP en 2001)	Boulogne-Billancourt	France	67,13	53,71		
2 . Communication						
Groupe TF1						
Intégration globale						
Télévision Française 1 SA	Paris	France	41,57	41,68		
Ciby Droits Audiovisuels SA	Paris	France	41,57	41,68	100,00	100,00
La Chaîne Info (LCI) SCS	Paris	France	41,57	41,68	100,00	100,00
Les Films Ariane SA	Boulogne-Billancourt	France	41,57	41,68	100,00	100,00
Protécrea SA	Boulogne-Billancourt	France	41,57	41,68	100,00	100,00
Téléshopping SA	Boulogne-Billancourt	France	41,57	41,68	100,00	100,00
TF1 International SA	Boulogne-Billancourt	France	41,57	41,68	100,00	100,00
TF1 Publicité SA	Boulogne-Billancourt	France	41,57	41,68	100,00	100,00
TF1 Vidéo SA	Boulogne-Billancourt	France	41,57	41,68	100,00	100,00
Une Musique SA	Boulogne-Billancourt	France	41,57	41,68	100,00	100,00
e-TF1	Boulogne-Billancourt	France	41,57	41,68	100,00	100,00
Eurosport et ses filiales	Boulogne-Billancourt	France	41,57	41,68	100,00	100,00
Intégration proportionnelle						
Film par Film SA	Paris	France	20,78	20,84	50,00	50,00
Télévision Par Satellite (TPS) SNC (mise en équivalence en 2001)	Issy-les-Moulineaux	France	27,44	10,42	66,00	25,00
B - SERVICES						
Gestion de services publics						
Groupe Saur						
Intégration globale						
Saur SA	St-Quentin-en-Yvelines	France	100,00	73,00		100,00
Saur International SA	St-Quentin-en-Yvelines	France	100,00	72,99		99,99

(1) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

Principales sociétés du Groupe	Ville	Pays	% intérêt		% contrôle direct et indirect (1)	
			2002	2001	2002	2001
			C - CONSTRUCTION			
1 . Bouygues Construction						
Intégration globale						
Saur France SA (ex Cise SNC)	St-Quentin-en-Yvelines	France	100,00	73,00		100,00
Cise Réunion SA	St-Denis-de-la-Réunion	France	99,94	72,95		99,94
Coved SA	Guyancourt	France	100,00	73,00		100,00
Stereau SA	Louveciennes	France	99,99	72,99		99,99
ÉTRANGER						
Compagnie Ivoirienne d'Électricité	Abidjan	Côte d'Ivoire	70,46	51,44		71,51
Gestagua	Madrid	Espagne	100,00	72,99		99,99
Saur UK LTD et ses filiales	Camberley	Royaume-Uni	100,00	72,99		100,00
Sénégalaise Des Eaux	Dakar	Sénégal	62,83	45,86		62,83
Saur Neptun Gdansk	Gdansk	Pologne	51,00	37,23		51,00
Sodeci	Abidjan	Côte d'Ivoire	48,86	35,67		50,88
Crea	Rome	Italie	100,00	51,82		100,00
Intégration proportionnelle						
Énergie du Mali	Bamako	Mali	39,00	28,47		39,00
Mise en équivalence						
Obras Sanit Mendoza	Mendoza	Argentine	32,08	23,42		32,08
C - CONSTRUCTION						
1 . Bouygues Construction						
Intégration globale						
Bouygues Construction SA	St-Quentin-en-Yvelines	France	99,96	99,97		
Bouygues Bâtiment						
Bouygues Bâtiment SA	St-Quentin-en-Yvelines	France	99,96	99,97		
Filiales bâtiment France						
Brézillon SA	Noyon	France	98,81	98,94		
O.F. Équipement (ex. Olin-Lanctuit SA)	Courbevoie	France	99,80	99,95		
O.F. Construction (ex. SB Ballestrero SA)	Vaux-le-Pénil	France	99,81	99,96		
Filiales Entreprises France Europe						
DV Construction SA	Bordeaux	France	99,96	99,96		
GTB Bouyer Duchemin SA	Nantes	France	99,96	99,96		
GFC SA	Bron	France	99,96	99,96		
Norpac SA	Villeneuve-d'Ascq	France	99,96	99,96		
Pertuy GTFC SA	Maxeville	France	99,96	99,96		
Quille SA	Rouen	France	99,96	99,96		

(1) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

Principales sociétés du Groupe	Ville	Pays	% intérêt		% contrôle direct et indirect (1)	
			2002	2001	2002	2001
ÉTRANGER						
Bouygues UK LTD et ses filiales	Londres	Royaume-Uni	99,96	99,96		
Losinger Construction SA	Berne	Suisse	99,96	99,96		
Filiales Bâtiment International						
Rinaldi Structal SA et ses filiales	Colmar	France	99,96	99,96		
ÉTRANGER						
Bouygues Hungaria	Budapest	Hongrie	99,96	99,96		
Bymaró	Casablanca	Maroc	99,94	99,94		
Bouygues Polska	Varsovie	Pologne	99,96	99,96		
Bouygues Travaux Publics						
Bouygues TP SA	St-Quentin-en-Yvelines	France	99,96	99,96		
ÉTRANGER						
Losinger Sion	Berne	Suisse	99,63	99,63		
Prader AG	Zürich	Suisse	99,84	99,84		
Autres filiales						
Bouygues Construction						
DTP Terrassement SNC	St-Quentin-en-Yvelines	France	99,96	99,96		
Intrafor SA	Montigny-le-Bretonneux	France	99,87	99,96		
ÉTRANGER						
Acieroid Espanola et ses filiales	L'Hospitalet de Llobregat	Espagne	99,96	99,96		
Basil Read et ses filiales	Johannesburg	Afrique du Sud	70,60	70,60		
Dragages et TP (Hong-Kong) Ltd	Hong-Kong	Chine	99,96	99,96		
DTP Singapour	Singapour	Singapour	99,96	99,96		
IP Foundations Hong-Kong	Hong-Kong	Chine	99,87	99,87		
VSL International et ses filiales	Lyssach	Suisse	99,87	99,87		
Pôle stationnement						
Parcofrance SA et ses filiales	St-Quentin-en-Yvelines	France	Cession	99,96		
Groupe Bouygues Offshore						
Bouygues Offshore SA	Montigny-le-Bretonneux	France	Cession	51,08		
Camom SNC	Montigny-le-Bretonneux	France	Cession	51,08		99,99
Sofresid SA et ses filiales	La Défense	France	Cession	51,18		99,96
ÉTRANGER						
BOS Congo	Pointe Noire	Congo	Cession	51,06		99,98
Delong Hersent	Urbanizacion Campo Alegre	Panama	Cession	51,06		100,00

(1) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

Principales sociétés du Groupe	Ville	Pays	% intérêt		% contrôle direct et indirect (1)	
			2002	2001	2002	2001
Nissco	Lagos	Nigeria	Cession	30,65		60,00
Petromar UEM	Luanda	Angola	Cession	35,76		70,00
BOS Offshore UIE Ltd	Londres	Royaume-Uni	Cession	51,20		100,00
Groupe ETDE						
ETDE SA et ses filiales régionales	Montigny-le-Bretonneux	France	99,96	99,96		
ETDE Réseaux et Communication SA	Massy	France	99,96	99,96		
Gallet Delage SA	Kremlin-Bicêtre	France	99,96	99,96		
ÉTRANGER						
Sté Gabonaise d'Électrification et de Canalisation (SOGEC)	Libreville	Gabon	84,39	84,38		
Intégration proportionnelle						
Groupe Bouygues Offshore						
SaiBos CML	Madère	Portugal	Cession	25,54		50,00
Mise en équivalence						
Bouygues Bâtiment						
Consortium Stade de France SA	La Plaine-Saint-Denis	France	33,32	33,32		
Bouygues Travaux Publics						
ÉTRANGER						
Aka RT	Budapest	Hongrie	40,74	40,97	41,49	41,49
Bina Fincom	Zagreb	Croatie	50,98	50,98		
Trans African Concessions (TRAC)	Kyalami	Afrique du Sud	22,70	21,64	26,61	30,00
2 . Routes						
Groupe Colas						
Intégration globale						
Colas SA et ses filiales régionales (Colas, Sregey et Sacer)	Boulogne-Billancourt	France	95,36	95,80		
Grands Travaux Océan Indien (GTO) SA	Le Port (La Réunion)	France	95,36	95,87	99,99	99,99
Spac SA et ses filiales	Clichy	France	95,36	95,80	99,99	99,99
Sécorail	Chatou	France	95,36	95,80	99,90	99,90
Société de Matériel Routier (Somaro) SA	Chatou	France	95,36	95,80	99,99	99,99
Colas Guadeloupe	Baie Mahault	France	95,36	95,80	99,98	99,98
Colas Martinique SA	Le Lamentin	France	95,36	95,80	99,98	99,98
Smac Acieroid SA et ses filiales	Vitry-sur-Seine	France	95,36	95,80	99,99	99,99

(1) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

Principales sociétés du Groupe	Ville	Pays	% intérêt		% contrôle direct et indirect (1)		
			2002	2001	2002	2001	
			Perrier SA	Saint-Priest	France	95,36	95,80
ÉTRANGER							
Colas Hungaria et ses filiales	Budapest	Hongrie	95,36	95,88	99,91	99,91	
Colas Danmark	Virum	Danemark	95,36	95,80	100,00	100,00	
Colas Genève et ses filiales	Lausanne	Suisse	94,60	95,04	99,21	99,21	
Colas INC et ses filiales	Morristown New Jersey	États-Unis	95,36	95,80	100,00	100,00	
Colas Maroc et ses filiales	Casablanca	Maroc	95,36	95,73	99,93	99,93	
Colas UK LTD et ses filiales	Rowfant-Crackley	Royaume-Uni	95,36	95,80	100,00	100,00	
Strada	Sroda-Wielkopol	Pologne	55,50	55,82	58,20	58,20	
Société routière Colas Gabon	Libreville	Gabon	85,72	86,11	89,89	89,89	
Screg Belgium et ses filiales	Bruxelles	Belgique	95,36	95,80	100,00	100,00	
Intégration proportionnelle							
Carrières Roy SA	St-Varent	France	47,58	47,88	49,98	49,98	
Mise en équivalence							
Cofiroute SA	Sèvres	France	15,93	15,96	16,66	16,66	
3 . Immobilier							
Intégration globale							
Bouygues Immobilier et ses filiales	Boulogne-Billancourt	France	100,00	100,00			
Société financière et immobilière de Boulogne SA (SFIB)	Boulogne-Billancourt	France	Fusion	100,00			
D - FILIALES DIVERSES							
Intégration globale							
Infomobile SA	Guyancourt	France	99,99	99,99			
Bouygues Relais SNC	St-Quentin-en-Yvelines	France	100,00	94,99			
Challenger SNC	St-Quentin-en-Yvelines	France	99,99	99,99			
Société française de participation & gestion (SFPG) SA	Paris	France	99,76	99,76			
Sofic SA	Boulogne-Billancourt	France	99,97	100,00			
ÉTRANGER							
Challenger Réassurance	Luxembourg	Luxembourg	99,99	99,98			
Uniservice	Genève	Suisse	99,99	99,99			

(1) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

Comptes individuels

Bilan société mère au 31 décembre

Actif (en millions d'euros)

	Brut 2002	Amortissement 2002	Net 2002	Net 2001	Net 2000
Immobilisations incorporelles	2	1	1	1	1
Immobilisations corporelles	9	2	7	8	8
Immobilisations financières	6 874	222	6 652	4 905	4 857
<i>Participations</i>	6 046	169	5 887	4 444	4 387
<i>Créances rattachées à des participations</i>	590	13	577	448	425
<i>Autres</i>	238	40	198	13	45
ACTIF IMMOBILISÉ	6 885	225	6 660	4 914	4 866
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	30	-	30	37	32
Créances diverses	227	-	227	718	608
Valeurs mobilières de placement	787	6	781	998	727
Disponibilités	108	-	108	5	5
ACTIF CIRCULANT	1 152	6	1 146	1 758	1 372
Comptes de régularisation	11	-	11	10	15
TOTAL ACTIF	8 048	231	7 817	6 682	6 253

Passif (en millions d'euros)

	Net 2002	Net 2001	Net 2000
Capital social	344	344	333
Primes et réserves	4 636	4 516	3 930
Report à nouveau	2	-	1
Résultat net de l'exercice	121	237	478
Provisions réglementées	-	-	-
CAPITAUX PROPRES	5 103	5 097	4 742
Provisions pour risques et charges	232	273	262
Dettes financières	2 232	1 197	1 200
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-	-
Dettes d'exploitation	25	27	19
Dettes diverses	86	88	30
DETTES	2 575	1 585	1 511
CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET SOLDES CRÉDITEURS DE BANQUES	139	-	-
Comptes de régularisation	-	-	-
TOTAL PASSIF	7 817	6 682	6 253

Compte de résultat (en millions d'euros)

	2002	2001	2000
CHIFFRE D'AFFAIRES	63	74	64
Autres produits d'exploitation	8	1	15
Achats et variations de stocks	-	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	(2)	(3)	-
Charges de personnel	(48)	(54)	(47)
Charges externes et autres charges d'exploitation	(38)	(37)	(49)
Dotations nettes aux comptes d'amortissements et de provisions	(13)	(5)	(2)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(30)	(24)	(19)
Produits et charges financiers	88	190	443
RÉSULTAT COURANT	58	166	424
Produits et charges exceptionnels	65	49	50
Impôts sur les bénéfices	(2)	22	4
BÉNÉFICE	121	237	478

Tableau des flux de trésorerie (en millions d'euros)

	2002	2001
A - OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Capacité d'autofinancement	120	198
Résultat de l'exercice	121	237
Dotations nettes aux amortissements et provisions sur actif immobilisé	(65)	3
Dotations nettes aux provisions risques et charges	(42)	12
Transfert de charges à répartir	(4)	-
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations	110	(54)
Variation du besoin en fonds de roulement	497	(47)
Actif circulant	500	(114)
Passif circulant	(3)	67
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	617	151
B - OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Augmentation des actifs immobilisés		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	(1)
Acquisitions d'immobilisations financières	(1 654)	(55)
	(1 654)	(56)
Cessions d'actifs immobilisés	2	85
Investissements nets	(1 652)	29
Autres immobilisations financières nettes	(134)	(25)
Dettes sur immobilisations	(1)	-
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS	(1 787)	4
C - OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation nette des capitaux propres	4	237
Dividendes versés	(122)	(120)
Diminution nette des dettes financières	1 036	(3)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT	918	114
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE (A + B + C)	(252)	269
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	1 002	733
Incidence apport partiel d'actif	-	-
Variation de l'exercice	(252)	269
TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE	750	1 002

Notes sur les comptes individuels

SOMMAIRE

- 1** - Faits significatifs de l'exercice
- 2** - Principes, règles et méthodes comptables
- 3** - Actif immobilisé
- 4** - Echéances des créances de l'actif circulant
- 5** - Comptes de régularisation
- 6** - Variation des capitaux propres
- 7** - Composition du capital de la société
- 8** - Provisions pour risques et charges
- 9** - Echéances des dettes à la clôture de l'exercice
- 10** - Détails des comptes concernant les entreprises liées
- 11** - Opérations sur les instruments financiers
- 12** - Engagements hors bilan, donnés et reçus (dont engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite)
- 13** - Chiffre d'affaires
- 14** - Intégration fiscale et impôt sur les bénéficiaires
- 15** - Situation fiscale latente
- 16** - Effectif moyen employé pendant l'exercice
- 17** - Avances, crédits, rémunérations alloués aux organes d'administration et de direction
- 18** - Inventaire des valeurs mobilières
- 19** - Tableau des filiales et participations

Chiffres exprimés en millions d'euros

Note 1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 | Participations

Augmentations significatives

		% de détention directe au	
		31/12/2002	31/12/2001
BDT	641 M€	70,61 %	51,00 %
Bouygues Telecom (souscription de 93,50 % de l'augmentation de capital)	579 M€	27,58 %	21,00 %
Colas	35 M€	95,36 %	95,02 %
Saur (reclassement de valeurs mobilières de placement en titres de participation)	54 M€	77,19 %	73,00 %
TF1	122 M€	41,33 %	40,11 %

Fusion de SFIB dans Bouygues SA

Cette fusion permet à Bouygues SA de détenir directement les titres de Bouygues Immobilier, soit 45 000 titres et un pourcentage de détention de 100 %.

1.2 | Faits significatifs postérieurs au 31 décembre 2002

En janvier 2003, Bouygues a acheté à E.ON 5,8 % du capital de Bouygues Telecom pour un prix de 334,4 M€.

Cette cession est réalisée sous réserve de l'accord de l'ART et de l'exercice (ou non) des droits de préemption des autres actionnaires de Bouygues Telecom. A l'issue de cette opération, Bouygues détiendra, directement ou indirectement, 71,7 % ou 72,9 % selon que les autres actionnaires auront ou non exercé leur droit de préemption, la participation restante d'E.ON s'élevant à 10,1 %.

E.ON a consenti à Bouygues, sous réserve de certaines conditions juridiques, une option d'achat sur sa participation résiduelle de 10,1 %, exercable du 1^{er} avril 2003 au 14 octobre 2005, au prix de 143,23 euros par action majoré d'un complément calculé à 4,5 % l'an, à compter du jour de la cession directe ci-dessus.

Dans la mesure où cette option d'achat n'aurait pas été exercée, Bouygues a consenti à E.ON, sous réserve de certaines conditions juridiques, une option de vente exercable du 31 octobre 2005 au 14 février 2007. Le prix d'exercice de cette option est égal à 143,23 euros par action, majoré d'un complément calculé à 4,5 % l'an à compter du jour de la cession décrite ci-dessus. L'option pourrait être exercée par anticipation dans certaines circonstances, en particulier si Bouygues venait à céder le contrôle de BDT ou de Bouygues Telecom. En cas d'exercice fin 2005, le prix à terme à payer par Bouygues s'élèvera à 670,7 millions d'euros.

Simultanément à la cession du solde de la participation d'E.ON dans Bouygues Telecom, Bouygues acquerra auprès d'E.ON 10 % des prêts d'actionnaires pour leur valeur nominale de 61 millions d'euros à laquelle s'ajouteront les intérêts cumulés au jour de la transaction (environ 31 millions d'euros fin 2005).

Si l'une ou l'autre de ces options est levée, Bouygues détiendra entre 80 % et 83 % de Bouygues Telecom selon que les autres actionnaires de Bouygues Telecom auront exercé leur droit de préemption ou non.

La situation financière de Bouygues lui permet d'assurer le financement de ces acquisitions sans émission d'actions nouvelles ou d'obligations convertibles.

1.3 | Actions propres

Acquisition de 6 790 290 actions propres pour une valeur de 222 M€ affectées en autres titres immobilisés ; ces actions ont été dépréciées pour 36,2 M€ au 31 décembre, selon le cours boursier moyen de décembre 2002.

1.4 | Apports en comptes courants

Télécommunications

Dans le cadre du développement de son activité de télécommunications, Bouygues a procédé à des apports en comptes courants, pour les montants suivants :

BDT	127 M€
Bouygues Telecom	8 M€

1.5 | Emprunt obligataire - mai 2002

- 1^{ère} tranche en mai 2002
Prime de remboursement 750 M€
99,636 %
- 2^{ème} tranche en décembre 2002
Prime d'émission 250 M€
103,737 %
- Taux : 5,875 % par an - Durée 7 ans.
- Modalité de remboursement : amortissement en totalité le 15 mai 2009 par remboursement au pair.

1.6 | Résultat financier

Le résultat financier, d'un montant de 88 M€, comporte :

• Dividendes reçus et résultats des sociétés de personnes	171 M€
• Intérêts nets	(33) M€
• Variations nettes des provisions sur titres	(56) M€
• Produits sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 M€
• Divers	(2) M€

Note 2 PRINCIPES - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur.

2.1 | Immobilisations incorporelles

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement ainsi que les frais de recherche et de développement sont pris en charge à 100 % dans l'exercice.

En règle générale, les logiciels informatiques acquis à des tiers sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur cinq ans maximum.

2.2 | Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles, les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges dans l'exercice.

La production immobilisée est comptabilisée à son coût de production majoré d'un pourcentage de charges de structure.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la nature et de la durée de vie prévue de chaque matériel. Le matériel pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif a fait l'objet d'une dotation complémentaire pour amortissement dérogatoire.

Durée de vie - Mode d'amortissement

Constructions	40 ans	linéaire
Installations générales	10 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	linéaire

2.3 | Immobilisations financières

Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition non représentatifs d'une valeur vénale en sont exclus et sont comptabilisés en charges.

Valorisation des titres de participation

Les titres de participation et les titres immobilisés sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité déterminée sur la base de critères objectifs (cours de Bourse pour les sociétés cotées, capitaux propres, rentabilité), d'éléments prévisionnels (conjoncture économique, perspectives de rentabilité) ou de tous autres éléments représentatifs de la valeur réelle des titres détenus.

Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée entre les deux termes retenus.

Créances immobilisées

Les créances immobilisées figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire, compte tenu des perspectives de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

2.4 | Comptes courants de trésorerie

La trésorerie placée ou empruntée auprès des sociétés de compensation de trésorerie du groupe Bouygues a été reclassée des créances et dettes diverses en disponibilités et concours bancaires courants :

	2002	2001
Bouygues Relais	103 M€	472 M€
Uniservice	(138) M€	(81) M€

Les comptes de l'exercice 2001 n'ont pas été retraités en pro forma, suite au changement de présentation intervenu au cours de l'exercice.

2.5 | Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de change à la date d'arrêté du bilan. Le cas

échéant, le taux retenu est le taux couvert en cas de couverture de change.

Les écarts constatés sont portés à des comptes transitoires au bilan. Les pertes latentes sont prises en charges par le biais de provisions.

Les créances et dettes en devises de la zone euro ont été évaluées sur la base du cours de conversion contre euro.

2.6 | Valeurs mobilières de placement

L'estimation du portefeuille est conforme aux normes édictées par le plan comptable.

En l'occurrence :

- la valeur d'inventaire des obligations a été déterminée par référence au cours moyen du mois de décembre 2002,
- la valeur d'inventaire des actions, sicav monétaires, des certificats de dépôts et des bons de caisse a été déterminée par référence au dernier cours du 31 décembre 2002. Pour les titres cotés, la valeur est égale au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

2.7 | Comptes de régularisation

Les charges à répartir comprennent essentiellement les frais d'émission des emprunts obligataires de janvier 1997, février et juillet 1999, et de mai 2002, pour la part non couverte par la prime d'émission. En cas d'obligations convertibles, la quote-part de frais non amortis afférente aux obligations converties en actions est imputée sur la prime d'émission des actions nouvelles.

La prime de remboursement des obligations concerne l'emprunt obligataire de juillet 1999 dont le prix d'émission correspond à 99,854% du montant nominal.

Emprunt obligataire de mai 2002 : la prime de remboursement de la tranche de mai 2002 a été imputée sur la prime d'émission de décembre 2002.

2.8 | Provisions pour risques

Elles concernent essentiellement :

- les provisions pour impôt sur les sociétés, destinées à couvrir les montants d'impôt dus au titre des plus-values en sursis d'imposition,
- les provisions pour risques complémentaires sur pertes filiales. Cette provision est constituée pour les filiales dont la situation nette négative n'a pu être couverte par les provisions pour dépréciation sur titres et autres créances détenues par Bouygues sur ces filiales.

2.9 | Instruments financiers de couverture

Afin de limiter l'incidence des variations de change et de taux d'intérêts sur le compte de résultat, la société est amenée à utiliser des instruments financiers de couverture. Ces instruments ont pour caractéristiques communes :

- d'être limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, swaps de devises, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; swaps de taux d'intérêts, future rate agreements, achats de caps et de tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux,
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

Les gains et les pertes réalisés en cours d'exercice sur les opérations de ce type, ainsi que les provisions constituées au titre des pertes latentes constatées au 31 décembre 2002, font partie intégrante du résultat financier de l'exercice.

2.10 | Engagements hors bilan

Engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Méthodes et hypothèses retenues pour le calcul :

- méthode rétrospective des droits projetés avec salaires de fin de carrière,
- indemnité conventionnelle et bénévole en usage dans l'entreprise. Engagement mis en harmonie avec les dispositions contenues dans la loi du 30 juillet 1987 et celle de la loi de finances 1988,
- droits acquis au 31 décembre 2002,
- classement du personnel en groupes homogènes en fonction du statut de l'âge et de l'ancienneté,
- salaire mensuel moyen au 31 décembre 2002 de chaque groupe, majoré du coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- revalorisation : 1,50 %. Actualisation : 4,87 %,
- le taux de rotation moyen au 31 décembre 2002 du personnel a été calculé à partir de la moyenne des sorties des années 1997 au 31 décembre 2002,
- espérance de vie par référence aux tables de survie 1988 et 1990.

Note 3 ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur brute au 01/01/2002	Apport	Augmentations	Diminutions	Montants au 31/12/2002
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	2	-	-	-	2
Autres	-	-	-	-	-
Valeur brute	2	-	-	-	2
Amortissements	(1)	-	-	-	(1)
Valeur nette	1	-	-	-	1
Immobilisations corporelles					
Terrains - constructions	7	-	-	-	7
Autres	2	-	-	-	2
Valeur brute	9	-	-	-	9
Amortissements	(1)	-	-	-	(1)
Valeur nette	8	-	-	-	8
Immobilisations financières					
Participations	4 722	245	1 432	353	6 046
Créances rattachées à des participations	455	-	135	-	590
Autres	19	-	222	3	238
Valeur brute	5 196	245	1 789	356	6 874
Provisions	(291)	-	(43)	(112)	(222)
Valeur nette	4 905	245	1 746	244	6 652
Total valeur nette	4 914	245	1 746	244	6 661

dont à plus d'un an :
créances rattachées à des participations

brut
590

Note 4 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

	Brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Avances et acomptes	-	-	-
Créances d'exploitation	38	32	6
Créances diverses	219	202	17
Total	257	234	23

Note 5 COMPTES DE RÉGULARISATION

	Au 01/01/2002	Transfert	Augment. de l'exercice	Amortis. de l'exercice	Au 31/12/2002	dont à moins d'un an
Frais d'émission d'emprunts	6	-	4	2	8	2
Frais d'acquisition immobilisations	3	-	-	1	2	1
Total charges à répartir	9	-	4	3	10	3
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-
Autres	1	-	1	1	1	1
Total	10	-	5	4	11	4

Note 6 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au 31/12/2001 (avant affectation des résultats)	4 860
Résultat affecté à la situation nette	237
Prélèvement au titre des dividendes distribués	(123)
Capitaux propres après affectation du résultat	4 974
Augmentation du capital et réserves	8
Résultat de l'exercice	121
Capitaux propres au 31/12/2002	5 103

Note 7 COMPOSITION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

	Nombre de voix	Nombre d'actions	Nombre de certificats d'investissement	Total
Au début de l'exercice	419 754 165	343 158 371	593 008	343 751 379
Mouvement de l'exercice	(669 217)	642 839	(32 299)	610 540
À la fin de l'exercice	419 084 948	343 801 210	560 709	344 361 919
Nominal				1 €

Note 8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Au 01/01/2002	Apport (1)	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Au 31/12/2002
Provisions sur filiales	32	-	13	-	45
Provisions pour impôt	228	1	-	60	169
Autres provisions	10	-	-	3	7
Provisions pour risques	270	1	13	63	221
Provisions pour charges	3	-	11	3	11
Total	273	1	24	66	232

Provisions d'exploitation
Provisions financières
Provisions exceptionnelles

10
14
-
24

3
-
63
66

(1) Fusion-absorption SFIB

Note 9 ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Passif	Brut	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières				
Obligations à option de conversion (1)	433	7	426	-
Autres emprunts obligataires				
Emprunt obligataire janvier 1997 (2)	242	13	229	-
Emprunt obligataire juillet 1999 (3)	512	12	500	-
Emprunt obligataire mai 2002 (4)	1 037	37		1 000
	1 791	62	729	1 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8	8	-	-
Total dettes financières	2 232	77	1 155	1 000
Dettes d'exploitation	25	25	-	-
Dettes diverses	86	86	-	-
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	139	139	-	-
Total	2 482	327	1 155	1 000

- (1) Obligations à option de conversion février 1999. Montant : 3,28 MdF, soit 500 M€ - taux : 1,7 %
Modalité de remboursement : amortissement normal le 1^{er} janvier 2006, par remboursement au pair
1 obligation a été convertie en 10 actions au cours de l'exercice 2002
- (2) Emprunt obligataire janvier 1997. Montant : 1,5 MdF, soit 228,7 M€ - taux : 5,75 %
Modalité de remboursement : amortissement en totalité le 6 janvier 2004, par remboursement au pair
- (3) Emprunt obligataire juillet 1999. Montant : 3,28 MdF, soit 500 M€ - taux : 4,875 %
Modalité de remboursement : amortissement en totalité le 3 juillet 2006, par remboursement au pair
- (4) Emprunt obligataire mai 2002. Montant : 750 M€ en mai 2002 et 250 M€ en décembre 2002 - taux : 5,875 %
Modalité de remboursement : amortissement en totalité le 15 mai 2009, par remboursement au pair

Note 10 DÉTAILS DES COMPTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

	Montant		Montant
Actif		Passif	
Immobilisations financières	6 636	Dettes financières	-
Créances d'exploitation	30	Dettes d'exploitation	2
Créances diverses	181	Dettes diverses	11
Disponibilités comptes courants	103	Soldes créditeurs de banque comptes courants	139
Total	6 950	Total	152
Charges		Produits	
Charges d'exploitation	12	Produits d'exploitation	62
Charges financières	7	Produits financiers	218
Charges d'impôt société	-	Produits d'impôt société	84
Total	19	Total	364

Note 11 OPÉRATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

• Couverture du risque de taux

En-cours au 31/12/2002 par échéance	2003	2004 à 2007	Au-delà	Total
Swaps de taux				
Sur actifs financiers	315	-	-	315
Sur passifs financiers	122	69	256	447

• Couverture du risque de change (contre-valeur en millions d'euros)

En-cours au 31/12/2002 par devise	CHF	GBP	Autres	Total
Achats ventes à terme				
Achats à terme	-	-	-	-
Ventes à terme	-	123	-	123
Swaps de devises	59	-	-	59

• Opérations optionnelles

Puts : Bouygues a exercé au cours de l'année 2002 les 79 400 contrats optionnels dit "puts down & in, à barrière activante" relatifs à des actions TF1, acquis en 2001.

Calls : Dans le cadre de l'opération Bouygues Confiance 2, Bouygues a acquis 239 958 calls Bouygues.

Note 12 ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Montant de la garantie	dont entreprises liées
Engagements donnés (passif)		
Engagements de garantie		
Avals et cautions (non bancaires)	-	-
Nantissements dans le cadre d'opérations de crédit		
Bouygues Telecom (actions + créances rattachées)	1 986	-
Indemnités de départ à la retraite	3	-
Dettes assorties de garanties (hypothèque - nantissement)	-	-
Autres engagements donnés	3	-
Total	1 992	-
Engagements reçus (actif)	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total	-	-

Dans le passé, avant filialisation des activités de construction, Bouygues SA a été amenée à accorder des garanties de bonne fin au titre de ses activités courantes. Certaines de ces garanties ont été conservées par la société, les travaux étant assurés par ses filiales : celles-ci ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique, sauf s'il s'avérait que ces dernières donnent lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe. Les provisions pour risques et charges correspondantes seraient alors constituées.

Note 13 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Bouygues est composé essentiellement de refacturation aux filiales de frais de services communs.

Note 14 INTÉGRATION FISCALE ET IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Bouygues a opté depuis 1997 pour le régime d'intégration fiscale (art. 223 A à U du CGI). Outre Bouygues, le périmètre d'intégration fiscale 2002 compte 71 filiales.

Chaque société comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, l'économie d'impôt étant appréhendée par la société mère.

A la fin de la période, la société a constaté une charge d'impôt sur les bénéfices, se répartissant ainsi :

	M€
Charge nette d'impôts	(86)
Intégration fiscale (IS reçu des filiales bénéficiaires intégrées)	84
Total	(2)

Note 15 SITUATION FISCALE LATENTE

	Au 01/01/2002		Variation exercice		Au 31/12/2002	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provision pour impôt	228	-	1	60	169	-
Autres provisions	43	-	13	3	53	-
Total	271	-	14	63	222	-
Charges déduites fiscalement et produits imposés fiscalement et non comptabilisés						
Écart conversion actif						
Écart conversion passif						
Écart conversion						
Charges à répartir	-	9	3	4	-	10
Bons de capitalisation	3	-	-	3	-	-
Autres produits et charges	3	9	3	7	-	10
Total	3	9	3	7	-	10

Note 16 EFFECTIF MOYEN EMPLOYÉ PENDANT L'EXERCICE

	2002	2001
Cadres	190	197
Employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM)	63	64
Total	253	261

Note 17 AVANCES, CRÉDITS, RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉS**AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

- Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures, perçues des sociétés françaises et étrangères par les membres de la direction (Président-directeur général et trois directeurs généraux délégués) s'élève à 8,206 M€ dont 4,074 M€ de rémunération de base, 3,870 M€ de rémunération variable payée au début 2003 et liée aux performances réalisées en 2002, et 0,262 M€ de jetons de présence.
- Jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs : 0,470 M€.

Note 18 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES au 31 décembre 2002

Titres de participation	Nombre de titres	%	Valeur d'inventaire (1)
TF1	88 456 858	41,325	2 252 (a)
Bouygues Telecom	11 160 501	27,582	1 820
Colas	29 531 082	95,365	1 934 (a)
Saur	9 712 528	77,191	507
BDT	13 637 740	70,608	1 059
Bouygues Immobilier	44 994	99,987	245
Bouygues Construction	1 705 110	99,934	200 (b)
Autres titres			82
Total titres de participation			8 099
Autres titres			767 (a)
Bons de caisse			23 (a)
Total valeurs mobilières de placement			790
Total valeurs mobilières			8 889

(1) la valeur d'inventaire retenue est, pour le cas général, la valeur nette comptable des titres.

Lui est substituée, si elle se révèle supérieure :

(a) la valeur boursière (cours de clôture pour les actions, cours moyen du dernier mois pour les obligations)

(b) la quote-part de situation nette consolidée

Note 19 **TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

	Capital (1)	Autres capitaux propres (1)	%	Valeur comptable des titres (2)		Prêts et avances (2)	Cautions et avals (2)	Chiffre d'affaires HT (2)	Résultat (2)	Dividendes encaissés (2)	Observations
				brute	nette						
A - Renseignements détaillés											
1. Filiales (% > 50)											
FRANCE											
BDT	294	732	70,608	1 059	1 059	409	-	-	(7)	-	
Bouygues Construction	27	60	99,934	59	59	-	5 827	113	12	(5)	
Bouygues Immobilier	69	77	99,987	245	245	-	1 288	37	-	(5)	
Bouygues Relais	-	-	98,947	-	-	-	-	9	-		
C2S	-	-	99,940	-	-	-	10	-	-		
Colas	46	691	95,365	1 478	1 478	-	7 415	208	82	(5)	
Infomobile	9	(11)	100,000	75	-	8	23	(4)	-	(4)	
Saur	200	382	77,191	507	507	-	2 516	27	7	(5)	
SFPG	-	(37)	99,760	-	-	-	-	(5)	-	(6)	
SNC Challenger	-	-	99,990	15	15	-	14	5	-		
Sofic	-	(4)	99,970	60	-	5	-	(3)	-	(4)	
Sotegi	-	-	99,760	-	-	-	-	-	-	(6)	
TOTAL	-	-	-	3 498	3 363	422	17 093	380	101		
ÉTRANGER											
Uniservice	50	7	99,990	31	31	-	-	3	4		
TOTAL	-	-	-	31	31	-	-	3	4		
2. Participations (10 <% < 50)											
FRANCE											
Bouygues Telecom	617	603	27,582	1 820	1 820	166	2 945	130	-		
TF1	43	608	41,325	652	652	-	2 625	155	57	(5)	
TOTAL	-	-	-	2 472	2 472	166	5 570	285	57		
TOTAL ÉTRANGER	-	-	-	0	0	-	-	-	-		
B - Autres renseignements											
1. Autres filiales											
FRANCE											
				24	9		1	(4)		(3)	
ÉTRANGER											
				11			4				
2. Autres participations											
FRANCE											
				4	1	2	56	1		(4)	
ÉTRANGER											
				6							
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	6 046	5 876	590	22 724	665	162		

(1) dans la monnaie locale d'opération

(2) en euros

(3) écart de réévaluation

(4) provisions sur prêts et avances
dont 6 pour Infomobile et 5 pour Sofic

(5) sociétés mères de sous-groupe : réserves, chiffre d'affaires et résultat (hors part des tiers) consolidés du sous-groupe

(6) exercice au 30 novembre



Assemblée générale mixte du 24 avril 2003

Ordre du jour

Rapport du conseil d'administration

et exposé des motifs sur les résolutions
présentées à l'assemblée générale mixte

Rapport spécial du conseil d'administration

sur les options de souscription ou d'achat d'actions

124

124

125

Rapports des commissaires aux comptes

Rapport général sur les comptes annuels

Rapport sur les comptes consolidés

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Rapport sur la réduction du capital par annulation d'actions achetées

Rapport sur les autorisations d'augmentation de capital en cas

d'offre publique d'achat et/ou d'échange portant sur les titres de la société

Projet de résolutions

126

126

127

130

131

131

132

Ordre du jour

1 Partie ordinaire

- Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2002
- Rapports des commissaires aux comptes sur l'accomplissement de leur mission au cours de l'exercice 2002
- Rapport spécial du conseil d'administration sur les options de souscription ou d'achat d'actions
- Approbation des comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002 présentés par le conseil
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2002 présentés par le conseil
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice 2002
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont mentionnées
- Ratification de la cooptation d'un administrateur
- Renouvellement du mandat de deux administrateurs
- Nomination de deux administrateurs membres des conseils de surveillance des fonds communs de placement représentant les salariés actionnaires
- Nomination d'un nouveau censeur
- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire
- Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant
- Montant des jetons de présence à allouer
- Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de faire acheter par la société ses propres actions ou certificats d'investissement

2 Partie extraordinaire

- Rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes
- Autorisation à donner au conseil d'administration de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la société
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'utiliser les délégations permettant d'augmenter le capital, en cas d'offre publique portant sur les titres de la société
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Rapport du conseil d'administration et exposé des motifs sur les résolutions présentées à l'assemblée générale mixte

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte afin de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

Résolutions relevant de la compétence de la partie ordinaire de l'assemblée

Nous soumettons à votre approbation les quatorze résolutions suivantes :

A - Comptes individuels – comptes consolidés – affectation du résultat – conventions réglementées

La **première résolution** a pour objet l'approbation des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2002, qui font notamment ressortir un bénéfice net de 120 842 391,33 euros, et le quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2002.

La **deuxième résolution** a pour objet l'approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2002, qui font notamment ressortir un bénéfice net part du groupe de 666 millions euros.

La **troisième résolution** a pour objet l'affectation du résultat, le dividende net proposé, payable en numéraire, étant de 0,36 euro par action et par certificat d'investissement, avec un avoir fiscal de 0,18 euro (calculé au taux de 50 %).

La **quatrième résolution** a pour objet l'approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

B - Ratification, renouvellement et nomination d'administrateurs

La **cinquième résolution** a pour objet la ratification de la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Yves Gabriel, aux lieu et place de Monsieur Jean-Pierre Combot, pour la durée res-

tant à courir sur le mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

La **sixième résolution** a pour objet le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Barberis, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

La **septième résolution** a pour objet le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Poupart-Lafarge, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

La **huitième résolution** a pour objet la nomination en qualité d'administrateur d'un membre du Conseil de surveillance d'un des fonds communs de placement représentant les salariés actionnaires, pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004.

La **neuvième résolution** a pour objet la nomination en qualité d'administrateur d'un membre du Conseil de surveillance d'un des fonds communs de placement représentant les salariés actionnaires, pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004.

La **dixième résolution** a pour objet la nomination en qualité de censeur de Monsieur Philippe Montagner, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

C - Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant

La **onzième résolution** a pour objet la nomination en qualité de commissaire aux comptes titulaire,

Rapport spécial du conseil d'administration sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Ce rapport spécial figure au paragraphe "Stock-options", p. 69.

de Ernst & Young Audit, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

La **douzième résolution** a pour objet la nomination en qualité de commissaire aux comptes suppléant, de Monsieur Christian Mouillon, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

D - Jetons de présence

La **treizième résolution** a pour objet de fixer le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs et censeurs pour chaque exercice. Le montant global proposé étant 700 000 euros.

E - Programme de rachat par la société de ses propres actions et certificats d'investissement

La **quatorzième résolution** a pour objet d'autoriser, pour une durée de 18 mois, le conseil d'administration à opérer sur les titres de la société, dans le cadre des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, lui permettant de procéder à l'achat d'actions ou de certificats d'investissement de la société, dans la limite de 10 % du nombre de titres composant le capital à la date de l'utilisation du programme de rachat d'actions.

Les objectifs de ce programme de rachat d'actions seraient les suivants :

- la régularisation de cours par intervention systématique en contre-tendance,
- la vente en fonction des situations du marché,
- l'attribution desdites actions rachetées aux salariés ou aux mandataires sociaux de la société ou de son groupe, dans le cadre de la politique de développement de l'actionnariat salarié,
- la remise desdites actions rachetées à titre d'échange, de paiement ou autre, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe en vue de minimiser le coût d'acquisition ou d'améliorer plus généralement les conditions d'une transaction, ou à l'occasion d'émission de titres donnant accès au capital,

- la conservation ou, le cas échéant, la cession ou le transfert par tous moyens desdites actions rachetées dans le cadre d'une gestion active des fonds propres, au regard des besoins de financement,
- l'annulation éventuelle desdites actions rachetées en vue d'optimiser le résultat par action et d'optimiser la rentabilité des fonds propres, sous réserve d'une autorisation spécifique de l'assemblée générale extraordinaire.

Les certificats d'investissement pourront être achetés en vue de leur conservation ou, le cas échéant, de leur cession ou de leur transfert par tous moyens. La société envisage surtout, lorsqu'elle détiendra des certificats d'investissement, d'acheter des certificats de droit de vote, pour annuler les actions ainsi reconstituées.

Le conseil opérerait selon les modalités suivantes :

- prix maximum d'achat : 50 euros par action ou certificat d'investissement,
- prix minimum de vente : 20 euros par action ou certificat d'investissement.

Ces prix sont fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société.

Le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions et de certificats d'investissement serait de 600 000 000 euros.

La société a soumis au visa de la Commission des Opérations de Bourse la note d'information relative à ce programme de rachat.

Cette autorisation se substituerait, à compter de ce jour, à celle précédemment accordée par l'assemblée générale mixte du 25 avril 2002 dans sa neuvième résolution.

Résolutions relevant de la compétence de la partie extraordinaire de l'assemblée

Dans la partie extraordinaire de l'assemblée, vous sont soumises deux résolutions concernant une

autorisation de réduction du capital et le renouvellement des autorisations en matière d'émission de valeurs mobilières.

A - Autorisation au conseil, en vue de l'annulation des actions rachetées

Nous vous demandons, dans la **quinzième résolution**, d'autoriser le conseil d'administration, pendant une durée de 18 mois, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à réduire le capital par annulation de tout ou partie des actions que la société pourrait détenir en vertu de l'utilisation des diverses autorisations de rachats d'actions données par l'assemblée au conseil, dans la limite de 10 % du capital, par période de 24 mois.

B - Délégation au conseil, en vue de l'émission d'actions ou de valeurs mobilières, avec ou sans droit préférentiel de souscription, en période d'offre publique

Nous vous proposons, dans la **seizième résolution**, de donner à votre conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son président, l'autorisation, pendant une durée comprise entre la date de la présente assemblée et la date de celle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003, d'utiliser en période d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur les titres de la société, les délégations données au conseil par les onzième et douzième résolutions de l'assemblée générale mixte du 25 avril 2002, pour augmenter le capital social dans la limite d'un montant nominal maximum de 150 000 000 euros, étant précisé que les titulaires de certificats d'investissement ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription.

Les indications sur la marche des affaires sociales, à fournir conformément à la loi, figurent dans le rapport de gestion qui vous a été communiqué.

Vous voudrez bien vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

Le conseil d'administration

Rapports des commissaires aux comptes

1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bouygues, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues

pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Bouygues SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner,

par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Paris La Défense, le 26 février 2003

Les commissaires aux comptes

SALUSTRO FURNET & ASSOCIÉS

François Fournet

MAZARS & GUÉRARD

Michel Rosse

SALUSTRO FURNET & ASSOCIÉS

François Fournet

MAZARS & GUÉRARD

Michel Rosse

3 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

■ Conventions de services communs

Bouygues a conclu, à compter du 1^{er} janvier 2002 et pour une durée d'un an, des conventions de services communs en vertu desquelles elle fournit aux différents sous-groupes des prestations de services, notamment dans les domaines du management, des ressources humaines, de l'informatique et de la finance.

A ce titre, Bouygues a facturé en 2002 les montants suivants :

- Bouygues Construction 11 093 797 € HT/an
Personnes concernées : Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Michel Derbesse, Olivier Poupart-Lafarge et Ivan Replumaz (jusqu'au 02/01/2002)
- Bouygues Immobilier 1 983 988 € HT/an
Personnes concernées : Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Michel Derbesse et Olivier Poupart-Lafarge
- Saur 6 619 871 € HT/an
Personnes concernées : Olivier Bouygues, Michel Derbesse, Philippe Montagner (jusqu'au 25/06/2002) et Olivier Poupart-Lafarge
- TF1 4 789 015 € HT/an
Personnes concernées : Patricia Barbizet, Martin Bouygues, Michel Derbesse, Patrick Le Lay, Philippe Montagner (jusqu'au 25/06/2002), Olivier Poupart-Lafarge et Alain Pouyat
- Colas 14 018 846 € HT/an
Personnes concernées : Olivier Bouygues, Michel Derbesse, Alain Dupont, Patrick Le Lay et Olivier Poupart-Lafarge
- Infomobile 55 323 € HT/an
Personnes concernées : Philippe Montagner (jusqu'au 25/06/2002) et Alain Pouyat

■ Conventions de prestations de services

• Utilisation des bureaux situés au 90, avenue des Champs-Élysées

Bouygues a conclu avec ses principales filiales, à compter du 1^{er} janvier 2002 et pour une durée d'un an, une convention de mise à disposition de bureaux de passage équipés au 90, avenue des Champs-Élysées.

A ce titre, Bouygues a facturé en 2002 les montants suivants :

- Bouygues Construction 198 730 € HT/an
Personnes concernées : Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Michel Derbesse, Olivier Poupart-Lafarge et Ivan Replumaz (jusqu'au 02/01/2002)
- Bouygues Immobilier 7 880 € HT/an
Personnes concernées : Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Michel Derbesse et Olivier Poupart-Lafarge
- Saur 57 900 € HT/an
Personnes concernées : Olivier Bouygues, Michel Derbesse, Philippe Montagner (jusqu'au 25/06/2002) et Olivier Poupart-Lafarge
- ETDE 19 200 € HT/an
Personnes concernées : Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Philippe Montagner (jusqu'au 25/06/2002), Alain Pouyat et Ivan Replumaz (jusqu'au 02/01/2002)
- Bouygues Bâtiment 372 920 € HT/an
Personnes concernées : Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Olivier Poupart-Lafarge et Ivan Replumaz (jusqu'au 02/01/2002)
- Bouygues Telecom 117 000 € HT/an
Personnes concernées : Olivier Bouygues, Philippe Montagner (jusqu'au 25/06/2002) et Olivier Poupart-Lafarge

- Bouygues Travaux Publics 108 240 € HT/an
Personnes concernées : Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002) et Olivier Poupart-Lafarge

- Bouygues Offshore 8 950 € HT/an (jusqu'au 09/07/02)
Personnes concernées : Olivier Bouygues, Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Michel Derbesse, Olivier Poupart-Lafarge et Ivan Replumaz (jusqu'au 02/01/2002)

• Gestion des titres des sociétés Bouygues Construction, Bouygues Offshore, Colas et TF1 par le secrétariat général Groupe de Bouygues

Bouygues a conclu, à compter du 1^{er} janvier 2002 et pour une durée d'un an, une convention de prestations de gestion de titres avec certaines entités du Groupe et notamment : Bouygues Construction, Bouygues Offshore (jusqu'au 09/07/2002), Colas et TF1.

A ce titre, Bouygues a facturé en 2002 les montants suivants :

- Bouygues Construction 40 000 € HT/an
Personnes concernées : Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Michel Derbesse, Olivier Poupart-Lafarge et Ivan Replumaz (jusqu'au 02/01/2002)
- TF1 60 000 € HT/an
Personnes concernées : Patricia Barbizet, Martin Bouygues, Michel Derbesse, Patrick Le Lay, Philippe Montagner (jusqu'au 25/06/2002), Olivier Poupart-Lafarge et Alain Pouyat
- Bouygues Offshore 21 666 € HT/an (jusqu'au 09/07/02)
Personnes concernées : Olivier Bouygues, Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Michel Derbesse, Olivier Poupart-Lafarge et Ivan Replumaz (jusqu'au 02/01/2002)

• Utilisation des deux avions détenus par le groupe Bouygues

Bouygues a conclu avec ses principales filiales, à compter du 1^{er} janvier 2002 et pour une durée d'un an, une convention de mise à disposition de ses avions, dont l'utilisation est facturée pour l'exercice 2002 de la manière suivante :

- soit sur la base d'une heure de vol au prix de 2 350 euros hors taxes (cas des sociétés versant une redevance forfaitaire annuelle à la société propriétaire pour la mise à disposition de la coque nue),

- soit sur la base d'une heure de vol au prix de 4 695 euros hors taxes.

A ce titre, Bouygues a facturé en 2002 les montants suivants :

• Bouygues Construction 282 971 € HT/an
Personnes concernées : Jean-Pierre Combet (jusqu'au 04/07/2002), Michel Derbesse, Olivier Poupard-Lafarge et Ivan Replumaz (jusqu'au 02/01/2002)

• Bouygues Immobilier 28 004 € HT/an
Personnes concernées : Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Michel Derbesse et Olivier Poupard-Lafarge

• Saur 10 183 € HT/an
Personnes concernées : Olivier Bouygues, Michel Derbesse, Philippe Montagner (jusqu'au 25/06/2002) et Olivier Poupard-Lafarge

• Saur France 9 400 € HT/an
Personne concernée : Olivier Bouygues

• Saur International 99 483 € HT/an
Personne concernée : Olivier Bouygues

• TF1 778 475 € HT/an
Personnes concernées : Patricia Barbizet, Martin Bouygues, Michel Derbesse, Patrick Le Lay, Philippe Montagner (jusqu'au 25/06/2002), Olivier Poupard-Lafarge et Alain Pouyat

• Colas 402 633 € HT/an
Personnes concernées : Olivier Bouygues, Michel Derbesse, Alain Dupont, Patrick Le Lay et Olivier Poupard-Lafarge

• Bouygues Telecom
Personnes concernées : Olivier Bouygues, Philippe Montagner (jusqu'au 25/06/2002) et Olivier Poupard-Lafarge

• ETDE 29 983 € HT/an
Personnes concernées : Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Philippe Montagner (jusqu'au 25/06/2002), Alain Pouyat et Ivan Replumaz (jusqu'au 02/01/2002)

• Bouygues Offshore 162 333 € HT/an (jusqu'au 09/07/02)
Personnes concernées : Olivier Bouygues, Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/2002), Michel Derbesse, Olivier Poupard-Lafarge et Ivan Replumaz (jusqu'au 02/01/2002)

■ Avenant n°1 à la convention de partage de frais conclue entre Bouygues SA et Saur International

Un avenant à la convention de partage de frais, conclue le 2 octobre 2000 entre Bouygues SA et Saur International relative à la mise en place de moyens communs en Chine dans le but de préparer le développement d'activités existantes du Groupe en Chine et d'envisager des diversifications dans cette zone a été autorisé par le conseil d'administration.

Personne concernée : Olivier Bouygues.

■ Acte de cession de créance entre Bouygues et Bouygues Construction

Un acte de cession de créance, en date du 27 juin 2002, a été conclu afin de céder à Bouygues la créance correspondant au prix que Bouygues Construction devait recevoir de la part de Saipem SpA pour l'acquisition de la participation de Bouygues Construction dans le capital de la société Bouygues Offshore, soit 521 136 000 €.

Personnes concernées : Jean-Pierre Combot (jusqu'au 04/07/02), Michel Derbesse, Olivier Poupard-Lafarge.

■ Convention d'études et de conseil entre Bouygues et Bouygues Telecom

Une convention d'études et de conseil, en date du 17 septembre 2002, a été conclue afin que

Bouygues Telecom puisse avoir recours aux services du département e-Lab de Bouygues dans le cadre de la mise en place du système d'informatique "LOPS".

A ce titre, un montant de 94 500 € hors taxes a été facturé.

Personnes concernées : Olivier Bouygues, Olivier Poupard-Lafarge et Alain Pouyat.

■ Convention d'études et de conseil entre Bouygues et TF1 Publicité

Une convention d'études et de conseil, en date du 5 novembre 2002, a été conclue afin que TF1 puisse avoir recours aux services du département e-Lab de Bouygues dans le cadre de prestations d'assistance technique ayant pour objet l'aide à la constitution et l'optimisation de l'offre publicitaire de la régie publicitaire, l'aide à la modélisation et l'expérimentation d'algorithmes pour le remplissage optimisé d'écrans publicitaires et l'aide à la création et au dimensionnement de l'offre publicitaire en paquet.

A ce titre, un montant de 89 000 € hors taxes a été facturé.

Personne concernée : Patrick Le Lay.

■ Abandon de créance

Afin d'améliorer la situation financière de l'Infomobile, Bouygues a consenti un abandon de la totalité du montant de sa créance en compte courant pour un montant de 1 371 735 €.

Personne concernée : Alain Pouyat.

■ Convention de mécénat entre Bouygues et l'ARSEP

Une convention de mécénat a été conclue le 18 décembre 2002 entre Bouygues et l'ARSEP aux fins de collecter des fonds destinés à la réalisation d'un projet nommé "EDMUS" d'informatisation des données sur les malades atteints de sclérose en plaque.

A ce titre, un montant de 38 500 € hors taxes a été facturé.

Personne concernée : Michel Derbesse.

Conventions approuvées et conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

■ Convention de sous-location

Bouygues a conclu avec TF1 une convention de sous-location aux termes de laquelle TF1 s'engage à sous-louer à Bouygues des locaux équipés d'une surface de 89 m² situés dans l'immeuble "Le Levant" à Boulogne-Billancourt moyennant un loyer mensuel hors taxes de 6 408 euros. Au titre de l'exercice 2002, un montant de 38 448 euros a été facturé, cette convention ayant pris fin le 30 juin 2002.

■ Avances réciproques entre Bouygues et ses filiales ayant donné lieu à la facturation d'intérêts

Des avances ont été consenties par Bouygues à ses filiales, ayant donné lieu à la facturation d'intérêts pour un montant de 25 664 713 euros, à des taux inférieurs au maximum fiscalement déductible (6,20 %) pour les avances consenties en euros.

■ Garanties

• Maintien des garanties données par Bouygues au Crédit Lyonnais

La convention concernant les garanties données par Bouygues, portant sur les engagements de la CCIB, société commerciale à responsabilité limitée de droit roumain porte sur le remboursement, par cette dernière, des emprunts suivants :

- à hauteur d'un montant cumulé de 1 219 592 euros au titre de la convention de crédit long terme ;

- à hauteur d'un montant de 370 451 euros plus intérêts, frais divers et commissions au titre du crédit long terme d'accompagnement.

• **Maintien de garanties données par Bouygues à TF1 International**

Bouygues a délivré une contre-garantie des engagements pris par Fiducine à l'égard de TF1 International dans le cadre de la cession de la société Ciby Droits Audiovisuels.

• **Maintien de garanties données par Bouygues à Bouygues Bâtiment**

En janvier 1998, Bouygues a signé un contrat de concession relatif au projet du Club Équestre de Jeddah, en Arabie Saoudite. A la suite des opérations de filialisations intervenues en juin 1999, Bouygues Bâtiment devant se substituer à Bouygues, une convention a été conclue entre les deux sociétés afin d'aménager les clauses en matière de solidarité.

■ **Conventions d'assistance BDT**

Bouygues apporte à BDT une assistance dans les domaines stratégique, financier, juridique, comptable et social se traduisant, en particulier, par la participation aux travaux effectués au sein de comités auprès de Bouygues Telecom et par des prestations spécifiques de conseil.

A ce titre, un montant de 2 284 697 euros hors taxes a été facturé.

■ **Contrats de licence de marque**

• **Bouygues a conclu en 2000 des contrats de licences de marques avec Bouygues Construction, Bouygues Bâtiment, Bouygues Travaux Publics, Bouygues Immobilier et Bouygues Offshore afin de leur conférer notamment :**

- un droit d'utilisation respectivement des marques, dénominations sociales et noms commerciaux Bouygues Construction, Bouygues Bâtiment, Bouygues Travaux Publics, Bouygues Immobilier et Bouygues Offshore ;
- un droit d'usage de l'ellipse Minorange pour les sociétés appartenant au pôle Construction.

A ce titre, Bouygues a facturé en 2002 les montants suivants :

	Montants en euros hors taxes
Bouygues Bâtiment	22 258
Bouygues Construction	36 283
Bouygues Travaux Publics	15 855
Bouygues Immobilier	16 465
Bouygues Offshore	25 916

• **Avec Bouygues Telecom**

- Au titre de la licence exclusive d'exploitation de la marque Bouygues Telecom en France pour l'ensemble des produits et services de télécommunications mobiles, un montant de 15 245 € hors taxes a été facturé par Bouygues en 2002.

- Au titre des licences exclusives d'exploitation des marques Bouygues Telecom dans 99 pays étrangers pour l'ensemble des produits et services de télécommunications mobiles, un montant global de 30 185 € hors taxes a été facturé par Bouygues en 2002.

- Au titre de la licence exclusive d'exploitation de la marque Bouygnet en France pour l'ensemble des produits et services de télécommunications mobiles, un montant de 15 245 € hors taxes a été facturé par Bouygues en 2002.

- Au titre de la licence non exclusive d'exploitation de la marque Bouygnet en France pour l'ensemble des produits et services de télécommunications mobiles, un montant de 1 524 € hors taxes a été facturé par Bouygues en 2002.

■ **Autres conventions**

• **Avec Bouygues Construction**

Bouygues a conclu, avec Bouygues Construction, à compter du 1^{er} janvier 2000, un bail de sous-location (3, 6, 9 années) portant sur environ 5 000 m² du site Challenger moyennant un loyer hors taxes de 3 378 132 euros.

• **Avec Saur International**

Au titre de la convention de partage de frais conclue entre Saur International et Bouygues décrivant les moyens mis en œuvre et la répartition entre les deux sociétés des coûts afférant au renforcement de leur présence en Chine, un montant de 888 836 euros hors taxes a été facturé par Saur International en 2002.

Fait à Paris et Paris La Défense, le 26 février 2003

Les commissaires aux comptes

SALUSTRO FOURNET & ASSOCIÉS

François Fournet

MAZARS & GUÉRARD

Michel Rosse

4 Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital par annulation d'actions achetées

Assemblée générale mixte du 24 avril 2003

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bouygues et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 4, du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à examiner si les causes et les conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les condi-

tions prévues à l'article L. 225-209, al. 4, du Code de commerce en fonction :

- d'une part, des autorisations d'achat antérieurement délivrées par l'assemblée au conseil,
- d'autre part, de l'autorisation d'achat soumise à l'approbation de votre assemblée générale qui serait donnée pour une période de 18 mois.

Votre conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de 18 mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Fait à Paris et Paris La Défense, le 26 février 2003

Les commissaires aux comptes

SALUSTRO FURNET & ASSOCIÉS

François Fournet

MAZARS & GUÉRARD

Michel Rosse

5 Rapport des commissaires aux comptes sur les autorisations d'augmentation de capital en cas d'offre publique d'achat et/ou d'échange portant sur les titres de la société

Assemblée générale mixte du 24 avril 2003

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bouygues et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-135 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le renouvellement de l'autorisation donnée à votre conseil, avec faculté de subdélégation à son Président, lors de l'assemblée générale mixte (partie extraordinaire) du 25 avril 2002, lui permettant d'utiliser, pour une durée comprise entre la date de la présente assemblée et la date de celle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003, en période d'offre publique d'achat et/ou d'échange portant sur les titres de la société, les délégations qui lui ont été consenties pour augmenter, par tous les moyens légaux, le capital social, dans la limite d'un montant nominal maximum de cent cinquante millions (150 000 000) euros.

Nous avons examiné ces opérations en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires, selon les normes professionnelles applicables en France.

Nous vous rappelons ci-après, les principales caractéristiques de ces délégations :

- dans le cas où le droit préférentiel de souscription serait maintenu, votre conseil d'administration aura le soin d'arrêter les modalités de ces opérations. Il aura notamment la charge de fixer les prix et conditions d'émissions.
- dans le cas où le droit préférentiel de souscription serait supprimé, votre conseil d'administration pourra conférer aux actionnaires et aux titulaires de certificats d'investissement une faculté de souscription par priorité, pendant un délai et selon les modalités qu'il fixera pour tout ou partie d'une émission effectuée. Cette priorité de souscription ne donnera pas lieu à la création de droits négociables mais pourra, si le conseil d'administration l'estime opportun, être exercée tant à titre irréductible que réductible.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions du 2° de l'article 225-136 du Code de commerce, le prix d'émission des actions ainsi émises, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égal à la moyenne des premiers cours constatés en Bourse de l'action de la société, pendant dix jours de Bourse consécutifs choisis parmi les vingt derniers jours de Bourse pré-

cédant le début de l'émission des valeurs mobilières en cause après, le cas échéant, correction de cette moyenne pour tenir compte de la date de jouissance.

Votre conseil d'administration a demandé aux titulaires de certificats d'investissement, convoqués préalablement en assemblée spéciale, de renoncer à leur droit préférentiel de souscription.

Votre conseil d'administration a demandé aux porteurs d'obligations à option de conversion en actions nouvelles ou d'échange en actions existantes émises en représentation de l'emprunt Bouygues 1,70 % - 1999/2006 d'approuver préalablement la suppression des droits préférentiels de souscription.

De même que dans notre précédent rapport, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées, et par conséquent sur les propositions de suppression du droit préférentiel de souscription, dont le principe entre cependant dans la logique de ces opérations.

Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation des opérations par votre conseil d'administration.

Fait à Paris et Paris La Défense, le 26 février 2003

Les commissaires aux comptes

SALUSTRO FOURNET & ASSOCIÉS

François Fournet

MAZARS & GUÉRARD

Michel Rosse

Projet de résolutions

1 Partie ordinaire

PREMIÈRE RÉOLUTION

(Approbation des comptes individuels de l'exercice 2002 et quitus aux administrateurs)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice 2002 et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve les comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2002, tels qu'ils lui ont été présentés, desquels il ressort un bénéfice net de 120 842 391,33 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2002.

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2002)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'activité et la situation du Groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2002 tels qu'ils lui ont été présentés, desquels il ressort un bénéfice net part du Groupe de 666 millions euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIÈME RÉOLUTION

(Affectation du résultat, fixation du montant du dividende)

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion, et après avoir constaté que le bénéfice distribuable s'élève, avant dotation à la réserve légale, à 122 286 188,61 euros, et que le compte "autres réserves" s'élève à 595 339 625 euros, décide :

- de doter la réserve légale, avec affectation à la réserve spéciale des plus-values à long terme, à concurrence de 61 054,00 euros pour la porter à 10 % du capital social, par prélèvement sur le bénéfice de l'exercice ;
- de doter le solde de la réserve spéciale des plus-values à long terme, d'un montant de 296 561 621,54 euros, par affectation du poste "autres réserves", dont le montant disponible est ainsi ramené à 298 778 003,46 euros ;
- de distribuer à titre de premier dividende net (5 % sur le nominal) la somme de 0,05 euro par action ou certificat d'investissement, soit la somme globale de 17 218 095,95 euros, prélevée sur le bénéfice distribuable ;
- de distribuer à titre de dividende complémentaire net la somme de 0,31 euro par action ou par certificat d'investissement de 1 euro nominal, soit la somme globale de 106 752 194,89 euros, prélevée :

- à concurrence de 105 007 038,66 euros, sur le solde du bénéfice distribuable ;
- à concurrence de 1 745 156,23 euros, sur le montant disponible du poste "autres réserves" dont le montant est ainsi ramené à 297 032 847,23 euros.

Le paiement du dividende, soit 0,36 euro net par action et par certificat d'investissement, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 0,18 euro sur la base d'un avoir fiscal à 50 %, sera effectué en numéraire à compter du 30 avril 2003.

Au cas où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, la somme correspondant au montant des dividendes non versés en raison de la nature de ces actions sera affectée au compte report à nouveau.

L'assemblée générale donne acte au conseil d'administration du rappel, conformément à la loi, des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices et des avoirs fiscaux y afférant :

Exercices	1999	2000	2001
Nombre d'actions	(1) 30 340 472	332 694 688	343 751 379
Dividende	2,59 €	0,36 €	0,36 €
Avoir fiscal (2)	1,30 €	0,18 €	0,18 €
Dividende global	3,89 €	0,54 €	0,54 €
Dividende total	77 579 811,79 €	119 770 087,68 €	123 750 496,44 €

(1) avant division du nominal par 10

(2) sur la base d'un avoir fiscal calculé au taux de 50 %

QUATRIÈME RÉOLUTION

(Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et conformément aux dispositions de l'article L. 225-40 du Code de commerce, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉOLUTION

(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation en qualité d'administrateur, faite par le conseil d'administration dans sa séance du 10 septembre 2002, de Monsieur Yves Gabriel, demeurant 21 bis, rue de Choiseul – 78460 Chevreuse, aux lieu et place de Monsieur Jean-Pierre Combet, pour la durée restant à courir sur le mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

SIXIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle, pour six années, le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Barberis, demeurant 3, avenue Bosquet – 75007 Paris, qui arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

SEPTIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle, pour six années, le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Poupart-Lafarge, demeurant 4, impasse Nattier – 78000 Versailles, qui arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

HUITIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un administrateur membre du conseil de surveillance d'un des fonds communs de placement représentant les salariés)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme pour deux années, en qualité d'administrateur membre du conseil de surveillance d'un des fonds communs de placement d'entreprise détenant des actions de la société, Monsieur Daniel Devillebichot, demeurant 12, rue Victor Bart – 78000 Versailles ;

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004.

NEUVIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un administrateur membre du conseil de surveillance d'un des fonds communs de placement représentant les salariés)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme pour deux années, en qualité d'administrateur membre du conseil de surveillance d'un des fonds communs de placement d'entreprise détenant des actions de la société, Madame Carméline Formond, demeurant 10, rue de la Croix Blanche – 78870 Bailly.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004.

DIXIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un nouveau censeur)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme en qualité de censeur, Monsieur Philippe Montagner, demeurant 22, rue Christian Lazard – 78940 La Queue-Lez-Yvelines, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

ONZIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme, pour six exercices, en qualité de commissaire aux comptes titulaire Ernst & Young Audit, demeurant 4, rue Auber – 75008 Paris, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

DOUZIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme, pour six exercices, en qualité de commissaire aux comptes suppléant Monsieur Christian Mouillon, demeurant 4, rue Auber – 75008 Paris, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

TREIZIÈME RÉOLUTION

(Montant des jetons de présence à allouer)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de fixer le montant global des jetons de présence alloués aux administrateurs et censeurs pour chaque exercice à 700 000 €. Ils seront répartis à l'initiative du conseil d'administration.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

(Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de faire acheter par la société ses propres actions ou certificats d'investissement)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et des éléments figurant dans la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse, et

conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, autorise le conseil d'administration à acheter les propres actions ou certificats d'investissement de la société dans la limite de 10 % du nombre de titres composant le capital à la date de l'utilisation du programme de rachat d'actions.

Les actions pourront être achetées, sur décision du conseil d'administration, en vue :

- de la régularisation du cours de Bourse de la société par intervention systématique en contretendance ;
- de la vente desdites actions rachetées en fonction des situations du marché ;
- de l'attribution desdites actions rachetées aux salariés ou aux mandataires sociaux de la société ou de son groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises ou d'un plan parternarial d'épargne salariale volontaire ;
- de la remise desdites actions rachetées à titre d'échange, de paiement ou autre, notamment dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe ou à l'occasion d'émission de titres donnant accès au capital ;
- de la conservation, ou le cas échéant de la cession ou du transfert par tous moyens desdites actions rachetées ;
- de l'annulation desdites actions rachetées, sous réserve d'une autorisation spécifique de l'assemblée générale extraordinaire.

Les certificats d'investissement pourront être achetés sur décision du conseil d'administration en vue de leur conservation ou le cas échéant de leur cession ou de leur transfert par tous moyens ou en vue de la reconstitution d'actions.

Les achats d'actions ou de certificats d'investissement pourront être réalisés par tous moyens, notamment sur le marché ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés

(dont notamment la vente d'options de vente) à l'exception des achats d'options d'achat d'actions et à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur. La part du programme qui peut s'effectuer par négociation de blocs n'est pas limitée.

Le conseil opérera selon les modalités suivantes :

- prix maximum d'achat : 50 euros par action ou certificat d'investissement,
- prix minimum de vente : 20 euros par action ou certificat d'investissement.

Ces prix sont fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société.

Le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions et de certificats d'investissement sera de 600 000 000 (six cents millions) euros.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration, en particulier pour juger de l'opportunité de lancer un programme de rachat et en déterminer les modalités. Le conseil pourra déléguer lesdits pouvoirs pour passer tous ordres en Bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse, du Conseil des Marchés Financiers et de tout autre organisme, remplir toutes autres formalités, et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Le conseil d'administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'assemblée générale annuelle les informations relatives aux achats, aux transferts, aux cessions ou aux annulations de titres ainsi réalisés.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle prive d'effet toute délégation antérieure de même nature, en particulier celle précédemment accordée par l'assemblée générale mixte du 25 avril 2002 dans sa neuvième résolution.

2 Partie extraordinaire

QUINZIÈME RÉSOLUTION

(Autorisation donnée au conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes, autorise le conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la société détenues par celle-ci en conséquence de l'utilisation des diverses autorisations d'achat d'actions données par l'assemblée au conseil d'administration, dans la limite de 10 % du capital par période de vingt-quatre mois.

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à imputer la différence entre la valeur d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au conseil d'administration pour constater la ou les réductions du capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution, impartir de passer les écritures comptables correspondantes, procéder à la modification corrélative des statuts, et d'une façon générale pour accomplir toutes formalités nécessaires.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois.

SEIZIÈME RÉSOLUTION

(Possibilité d'utiliser les autorisations d'augmentation de capital en cas d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur les titres de la société)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-IV

du Code de commerce, autorise expressément le conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son président, pour une durée comprise entre la date de la présente assemblée et la date de celle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003, à utiliser en période d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur les titres de la société, les délégations données au conseil par les onzième et douzième résolutions de l'assemblée générale mixte du 25 avril 2002, pour augmenter, par tous moyens légaux, le capital social dans la limite d'un montant nominal maximum de 150 000 000 (cent cinquante millions) euros ou la contre-valeur de ce montant dans les monnaies autorisées.

L'assemblée générale prend acte de ce que les titulaires de certificats d'investissement, réunis en assemblée générale spéciale ce jour, ont expressément renoncé à leur droit préférentiel de souscription.

La présente résolution a été approuvée par les porteurs d'obligations à option de conversion en actions nouvelles ou d'échange en actions existantes émises en représentation de l'emprunt Bouygues 1,70 % - 1999/2006, réunis en assemblée le 18 avril 2003.

DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Personnes assumant la responsabilité du document de référence

“A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Bouygues ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.”

Martin Bouygues

Président-directeur général

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Bouygues et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité de Monsieur Martin Bouygues, président de la société. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données

prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 1999, 2000 et 2001 arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France. Les comptes annuels des exercices 1999, 2000 et 2001 et les comptes consolidés de l'exercice 1999 ont été certifiés sans réserve ni observation. Les comptes consolidés de l'exercice 2000 ont été certifiés sans réserve avec une observation relative à un changement de méthodes comptables lié à la première application du règlement 99-02 du Comité de réglementation comptable relatif aux comptes consolidés. Les comptes consolidés de l'exercice 2001 ont été certifiés sans réserve avec une observation relative à un changement de méthode comptable lié au coût d'acquisition des clients de Bouygues Telecom.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Les commissaires aux comptes

SALUSTRO FOURNET & ASSOCIÉS

François Fournet

MAZARS & GUÉRARD

Michel Rosse

Tableau de passage

Document de référence : règlement COB 98-01

1 – RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	Pages	4 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'ÉMETTEUR	
1.1. Noms et fonctions des responsables du document	135	4.1. Présentation de la société et du Groupe	9-38
1.2. Attestation des responsables	135	4.2. Dépendances de l'émetteur	sans objet
1.3. Noms et adresses des contrôleurs légaux	7	4.3. Faits exceptionnels et litiges	56-57
1.4. Politique d'information	8	4.4. Effectifs	43
		4.5. Politique d'investissement	13
		4.6. Données Groupe	9-14
2 – ÉMISSION/ADMISSION A LA COTE OFFICIELLE DE VALEURS MOBILIÈRES REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL		5 – PATRIMOINE – SITUATION FINANCIÈRE – RÉSULTATS	
2.1. Admission de valeurs mobilières à la cote officielle	75-77	5.1. Comptes de l'émetteur	82-112/113-122
2.2. Émission de valeurs mobilières	sans objet	5.2. Sociétés hors du périmètre de consolidation	87/94
2.3. Renseignements généraux	75-77	5.3. Sociétés dans le périmètre de consolidation	87/110-112
2.4. Place de cotation	73	5.4. Principes de consolidation	87-92
2.5. Tribunaux compétents	sans objet		
3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL		6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	
3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	9-14/80	6.1. Noms	6-7/63-66
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital	75-77	6.2. Intérêts des dirigeants dans le capital	63-65
3.3. Répartition actuelle du capital et des droits de vote	8	6.3. Schéma d'intéressement du personnel	45/76-77
3.4. Marché des titres de l'émetteur	73	6.4. Gouvernement d'entreprise	62-63
3.5. Dividendes	73/78/132		
		7 – PERSPECTIVES D'AVENIR	
		7.1. Évolution récente	15-38
		7.2. Perspectives d'avenir	19/23/27/31/35/37

Coordination : direction de la communication interne du groupe Bouygues • Création et réalisation : Phénomène
Photos : photothèques du groupe Bouygues, E. Avenel, J. Bertrand, C. Brincourt, S. Cambon, Y. Chanoit, J-F Chapuis, C. Chevalin, A. Chézière, E. Chognard, C. Demonfaucou, Graphix Images (A. Da Silva, C. Dumont, V. Paul, L. Zylberman), F. Gravier/Alyzea, Guetty Image, P. Guignard, E. Joly, K. Kahlfî, P. Lesage, L'œil du Diaph, Louis XIV, D. Mc Allan, L. Maillard, E. Megret, M-P Nègre/Métis, F. Pages, M. Pelletier, P. Roncen, P. Ruault, Studio Pons, J-M Sureau, J-P Teillet, T-D Vidal, D.R.